Quatre-vingt-quatrième année. — N° 165. Le Numéro : 35 francs. Jeudi 10 Juillet 1952.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Débats de l'Assemblée nationale	Débats du Conseil de la République	Débats de l'Assemblée de l'Union française	Avis et Rapports du Conseil économique	ÉDITION COMPLÈTE		
Compte Chèque postal : 9063.13, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et France d'outre-mer .	3.450	1 800	950	800	600	400	250	5.000	2.800	1.600
Etranger	6.600	3.400	1.750	2.100	1.600	800	450	12.500	6.550	3.500

L'Edition des **LOIS ET DÉCRETS** comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et les annonces. Les tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

L'Edition des **DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE** comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée nationale, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des **DÉBATS DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE** comprend le compte rendu *in extenso* des séances du Conseil de la République, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des **DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE** comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée de l'Union française et la table annuelle.

L'Edition des **AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE** comprend les avis et rapports du Conseil économique et la table annuelle.

L'Edition **COMPLÈTE** comprend : outre l'Édition des Lois et Décrets et les Éditions des Débats de l'Assemblée nationale, du Conseil de la République et de l'Assemblée de l'Union française, les Avis et Rapports du Conseil économique, les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes. Toutes les Tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION
QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 20 FRANCS

SOMMAIRE

LOIS

Loi n° 52-796 du 9 juillet 1952 rendant applicable à l'Algérie la codification des textes législatifs relatifs à la pharmacie réalisée par le décret du 6 novembre 1951, provisoirement et jusqu'à l'entrée en vigueur de la codification spéciale à ce territoire (p. 6871).

Loi n° 52-797 du 9 juillet 1952 portant déclassement de la section Amélie-les-Bains—Arles-sur-Tech de la ligne d'intérêt général d'Elne à Arles-sur-Tech (p. 6871).

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

Ministère de la défense nationale.

Décrets du 5 juillet 1952 portant affectation d'officiers généraux de l'armée de terre (p. 6875).

Décrets des 7, 8 et 9 juillet 1952 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur et concession de la médaille militaire (p. 6875).

Décret du 7 juillet 1952 portant création d'un polygone exceptionnel dans la zone unique de servitude commune aux forts Della Toretta et Monzello, à Calvi (Corse) (p. 6902).

Décret du 7 juillet 1952 portant nomination et promotion d'un élève de l'école du service de santé militaire (p. 6902).

Décrets du 7 juillet 1952 portant promotions et nominations (armée de l'air, réserve) (p. 6902).

Arrêtés du 30 juin 1952 portant création de régies d'avances et nomination de régisseurs (p. 6902).

Arrêtés portant homologation de grades au titre des forces françaises combattantes et des forces françaises de l'intérieur (p. 6903).

Arrêtés portant mise hors cadres, en mission, et réintégration dans les cadres d'officiers de l'armée de terre (active) (p. 6909).

Arrêté fixant le rang d'ancienneté d'enseignes de vaisseau de 2e classe et d'ingénieurs mécaniciens de 3e classe (p. 6909).

Arrêtés portant mises en congé et en disponibilité et licenciement (personnels civils extérieurs de la guerre) (p. 6910).

Décision portant attribution de brevets et certificats (armée de mer) (p. 6910).

Décision portant changement d'arme (armée de terre, réserve) (p. 6910).

Ministère des finances et des affaires économiques.

Décret du 7 juillet 1952 portant nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 6911).

Décret n° 52-793 du 9 juillet 1952 autorisant la Banque de France à faire des avances sur les bons de l'emprunt 5 p. 100 1952 émis par les Charbonnages de France (p. 6911).

Décret n° 52-751 portant codification des textes législatifs concernant les instruments monétaires et les médailles (rectificatif) (p. 6911).

Décret du 9 juillet 1952 portant admission à la retraite d'un ingénieur en chef, directeur régional des ventes du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes et collation de l'honorariat (p. 6911).

Arrêté du 19 juin 1952 portant délégation de signature (p. 6911).

Arrêté du 28 juin 1952 portant rétablissement et réduction des droits de douane d'importation applicables à certains produits (p. 6911).

Arrêtés portant nominations (contributions directes et cadastre) (p. 6912).

Ministère de l'éducation nationale.

Arrêté du 9 juillet 1952 fixant la date des épreuves du concours d'agrégation de médecine et de pharmacie (section des sciences cliniques, des sciences fondamentales, des sciences pharmaceutiques) (p. 6911).

Ministère des anciens combattants et victimes de la guerre.

Décret du 9 juillet 1952 portant promotion dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 6912).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution. — Candidatures présentées par les groupes pour les soixante-huit sièges de l'Assemblée de l'Union française à pourvoir par les membres de l'Assemblée nationale représentant la métropole. — Modification aux listes électorales des membres des groupes. — Convocations de commissions et de bureau. — Réunions de commissions (p. 6912).

Conseil de la République. — Ordre du jour. — Liste des documents mis en distribution. — Convocations de commissions. — Réunions de commissions (p. 6916).

INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution. — Nomination de membre de commission. — Réunions de commissions des 8 et 9 juillet 1952. — Convocations de commissions (p. 6917).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Avis concernant le tirage d'obligations 4 1/2 p. 100 1929-1948 des postes, télégraphes et téléphones (p. 6918).

Annonces (p. 6919).

DEBATS PARLEMENTAIRES

(PUBLICATIONS SPÉCIALES VENDUES SÉPARÉMENT)

N° 69 A. N.

Assemblée nationale. — Compte rendu *in extenso* des débats du mercredi 9 juillet 1952. — Questions écrites. — Réponses des ministres aux questions écrites (p. 3727).

DEBATS DE L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

(PUBLICATION SPÉCIALE VENDUE SÉPARÉMENT)

N° 36

Compte rendu *in extenso* des débats du mercredi 9 juillet 1952.

LOIS

LOI n° 52-706 du 9 juillet 1952 rendant applicable à l'Algérie la codification des textes législatifs relatifs à la pharmacie réalisée par le décret du 6 novembre 1951, provisoirement et jusqu'à l'entrée en vigueur de la codification spéciale à ce territoire (1).

L'Assemblée nationale et le Conseil de la République ont délibéré,

L'Assemblée nationale a adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit:

Article unique. — Jusqu'à l'entrée en vigueur de la codification spéciale à l'Algérie, les dispositions du code de la pharmacie, annexé au décret n° 51-1322 du 6 novembre 1951, se substitueront à celles des textes législatifs actuellement en vigueur, dans la mesure où elles ne sont pas contraires aux dispositions spéciales prises pour l'application à l'Algérie de ces textes.

Pendant cette période, lesdites dispositions spéciales seront citées par référence aux dispositions du code de la pharmacie qu'elles complètent ou modifient.

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 9 juillet 1952.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
ANTOINE PINAY.

Le ministre de l'intérieur,
CHARLES BRUNE.

Le ministre de la santé publique et de la population,
PAUL RIBEYRE.

(1) Loi n° 52-706.

TRAVAUX PRÉPARATOIRES (I)

Assemblée nationale :
Proposition de loi n° 2153 ;
Rapport de M. Marcel Ribère, au nom de la commission de l'intérieur, n° 3191 ;
Adoption sans débat le 30 mai 1952.

Conseil de la République :
Transmission n° 248, année 1952 ;
Rapport de M. Pic, au nom de la commission de l'intérieur, n° 286, année 1952 ;
Discussion et adoption de l'avis le 24 juin 1952.

Assemblée nationale :
Acte pris de l'avis conforme le 24 juin 1952

LOI n° 52-707 du 9 juillet 1952 portant déclassement de la section Amélie-les-Bains—Arles-sur-Tech de la ligne d'intérêt général d'Elne à Arles-sur-Tech (1).

L'Assemblée nationale et le Conseil de la République ont délibéré,

L'Assemblée nationale a adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit:

Article unique. — Est déclassée la section de ligne d'intérêt général d'Elne à Arles-sur-Tech comprise entre les gares d'Amélie-les-Bains (p. k. 511.146) et d'Arles-sur-Tech (p. k. 515.015).

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 9 juillet 1952.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
ANTOINE PINAY.

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,
ANDRÉ MORICE.

(1) Loi n° 52-707.

TRAVAUX PRÉPARATOIRES (I)

Assemblée nationale :
Projet de loi n° 2078 ;
Rapport de M. Regaudie, au nom de la commission des moyens de communication, n° 299 ;
Adoption sans débat le 1er avril 1952.

Conseil de la République :
Transmission n° 178 ;
Rapport de M. Lodéon, au nom de la commission des moyens de communication, n° 266 ;
Adoption de l'avis sans débat le 9 juillet 1952.

Assemblée nationale :
Acte pris de l'avis conforme le 9 juillet 1952.

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Décret du 5 juillet 1952 portant affectation d'un officier général de l'armée de terre.

Le Président de la République,

Sur la proposition du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et du secrétaire d'Etat à la guerre,

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. le général de brigade Masson (Pierre-Auguste) est nommé adjoint au général commandant la 4e région militaire, commandant désigné de la zone de défense n° 2.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres, le ministre de la défense nationale et le secrétaire d'Etat à la guerre sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 5 juillet 1952.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

ANTOINE PINAY.

Le ministre de la défense nationale,

R. PLEVEN.

Le secrétaire d'Etat à la guerre,

PIERRE DE CHEVIGNÉ.

Décret du 5 juillet 1952 portant affectation d'officiers généraux de l'armée de terre.

Le Président de la République,

Sur la proposition du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et du secrétaire d'Etat à la guerre,

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Les officiers généraux dont les noms suivent reçoivent les affectations ci-après:

M. le général de brigade Noiret (Jean-Jacques-Louis-Philippe), commandant la 25e division d'infanterie aéroportée, en remplacement de M. le général de brigade Masson, appelé à d'autres fonctions. M. le général Noiret conserve ses fonctions d'inspecteur des troupes aéroportées.

M. le général de brigade Pernot du Breuil (Pierre-Fourier-Henry), commandant l'école d'application de l'arme blindée et de la cavalerie.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres, le ministre de la défense nationale et le secrétaire d'Etat à la guerre sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 5 juillet 1952.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

ANTOINE PINAY.

Le ministre de la défense nationale,

R. PLEVEN.

Le secrétaire d'Etat à la guerre,

PIERRE DE CHEVIGNÉ.

Décret du 7 juillet 1952 portant promotion dans l'ordre national de la Légion d'honneur (régularisation).

Par décret en date du 7 juillet 1952 est promu dans l'ordre national de la Légion d'honneur le militaire dont le nom suit (services exceptionnels de guerre en Indochine):

RÉGULARISATION

Au grade d'officier de la Légion d'honneur.

(Pour prendre rang du 1er mai 1952.)

Nguyen Van Hinh (Truong Van Hinh), lieutenant-colonel, chevalier de la Légion d'honneur du 20 août 1945.

La promotion dans l'ordre national de la Légion d'honneur ci-dessus comporte l'attribution de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec palme.

Décret du 7 juillet 1952 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret du Président de la République en date du 7 juillet 1952, rendu sur les propositions du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et du secrétaire d'Etat à la marine; vu la loi n° 50-660 du 14 juin 1950; vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur, en date du 28 juin 1952 portant que les dispositions dudit décret n'ont rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur, ont été promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur, les officiers des différents corps de l'armée de mer dont les noms suivent:

(Pour compter du 30 juin 1952.)

MILITAIRES DÉGAGÉS DES CADRES

(Art. 2 et 3 de la loi n° 49-591 du 26 avril 1949.)

Décorations avec traitement.

TABLEAU NORMAL

AU GRADE DE COMMANDEUR

Corps des officiers de marine.

Le Gall (L.-M.G.), contre-amiral; 48 annuités. Officier du 1er janvier 1940. Cité.

AU GRADE D'OFFICIER

Corps des officiers de marine.

Bonnefon (E.-M.), capitaine de corvette; 39 annuités. Chevalier du 22 juin 1939.

Rollin (X.-J.-M.), capitaine de corvette; 39 annuités. Chevalier du 1er janvier 1940.

De Girodon Pralong (A.-A.-L.), capitaine de corvette; 40 annuités. Chevalier du 1er juillet 1941.

Corps de santé de la marine.

Berge (Ch.-X.-A.), médecin en chef de 1re classe; 40 annuités. Chevalier du 1er janvier 1940.

AU GRADE DE CHEVALIER

Corps des officiers de marine.

Dege (G.-L.-L.), lieutenant de vaisseau; 29 annuités.

De Place (A.-G.-M.-L.), lieutenant de vaisseau; 28 annuités.

Patron (J.-P.-M.-L.), lieutenant de vaisseau; 38 annuités.

Maubert (M.-G.-G.), lieutenant de vaisseau; 31 annuités. Cité.

Corps des ingénieurs mécaniciens.

Dortignac (A.-J.), ingénieur mécanicien de 1re classe; 32 annuités.

Corps des officiers des équipages de la flotte.

Thomas (L.-H.), officier des équipages de 1re classe; 42 annuités.

Obernesser (R.-A.-J.), officier des équipages de 1re classe; 39 annuités.

Décret du 7 juillet 1952 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décrets du Président de la République en date du 7 juillet 1952 rendu sur les propositions du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et du secrétaire d'Etat à la marine, vu la loi n° 50-660 du 14 juin 1950; vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur en date du 28 juin 1952 portant que les dispositions dudit décret n'ont rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur, ont été promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur les officiers des différents corps de l'armée de mer dont les noms suivent:

(Pour compter du 30 juin 1952.)

ARMEE ACTIVE

Décoration avec traitement.

TABLEAU SPECIAL DE L'AERONAUTIQUE

AU GRADE DE COMMANDEUR

Corps des officiers de marine.

Allain (L.-P.-R.), capitaine de vaisseau; 60 annuités. Officier du 31 janvier 1925. A fois cité.

Lahaye (C.-E.), capitaine de vaisseau; 51 annuités. Officier du 21 mars 1946. Cité.

Ploix (L.-M.-A.), capitaine de vaisseau; 49 annuités. Officier du du 21 mars 1946. Cité, médaille des évadés, médaille de la résistance avec rosette.

AU GRADE D'OFFICIER

Corps des officiers de marine.

Cambon (B.-F.-C.), capitaine de corvette; 39 annuités. Chevalier du 30 juin 1937.

De Brossard (M.-R.), capitaine de corvette; 36 annuités. Chevalier du 19 juillet 1948. 2 fois cité. Ancienneté dans la Légion d'honneur, 3 ans 11 mois. Bonifications: normales hors d'Europe, 1 an 8 mois; pour services aériens, 5 ans 2 mois. Total des annuités dans le grade inférieur, 10 ans 9 mois.

Liaboeuf (J.-M.-A.-E.), capitaine de corvette; 32 annuités. Chevalier du 12 mai 1946. Ancienneté dans la Légion d'honneur, 6 ans 2 mois. Bonifications: normales hors d'Europe, 2 ans 10 mois; pour services aériens, 8 ans 6 mois. Total des annuités dans le grade inférieur, 17 ans 6 mois.

Lucas (J.-L.-F.-A.), capitaine de corvette; 32 annuités. Chevalier du 11 mars 1947. 2 fois cité. Ancienneté dans la Légion d'honneur, 5 ans 1 mois. Bonifications: normales hors d'Europe, 2 ans 5 mois; pour services aériens, 7 ans 3 mois. Total des annuités dans le grade inférieur, 15 ans.

Mouton (S.-M.-V.-M.-G.), capitaine de corvette; 32 annuités. Chevalier du 8 mai 1947. 2 fois cité. Ancienneté dans la Légion d'honneur, 5 ans 2 mois. Bonifications: normales hors d'Europe, 2 ans 4 mois; pour services aériens, 7 ans. Total des annuités dans le grade inférieur, 14 ans 6 mois.

Brunel (G.-M.-F.-L.), capitaine de corvette; 31 annuités. Chevalier du 12 mai 1946. Ancienneté dans la Légion d'honneur, 6 ans 2 mois. Bonifications: normales hors d'Europe, 2 ans 10 mois; pour services aériens, 8 ans 6 mois. Total des annuités dans le grade inférieur, 17 ans 6 mois.

Faure (C.), capitaine de corvette; 31 annuités. Chevalier du 8 mai 1947. Cité. Ancienneté dans la Légion d'honneur, 5 ans 2 mois. Bonifications: normales hors d'Europe, 2 ans 4 mois; pour services aériens, 7 ans. Total des annuités dans le grade inférieur, 14 ans 6 mois.

Lemercier (M.-R.), capitaine de corvette; 31 annuités. Chevalier du 27 août 1948. Cité. Ancienneté dans la Légion d'honneur, 3 ans 10 mois. Bonifications: normales hors d'Europe, 1 an 8 mois; pour services aériens, 5 ans. Total des annuités dans le grade inférieur, 10 ans 6 mois.

Abel (P.-A.-A.), capitaine de corvette; 35 annuités. Chevalier du 11 novembre 1947. Ancienneté dans la Légion d'honneur, 4 ans 8 mois. Bonifications: normales hors d'Europe, 2 ans 1 mois; pour services aériens, 6 ans 3 mois. Total des annuités dans le grade inférieur, 13 ans.

Nicolas (A.-C.-V.), lieutenant de vaisseau; 34 annuités. Chevalier du 11 novembre 1947. Ancienneté dans la Légion d'honneur, 4 ans 8 mois. Bonifications: normales hors d'Europe, 2 ans 1 mois; pour services aériens, 6 ans 3 mois. Total des annuités dans le grade inférieur, 13 ans.

Corps des ingénieurs mécaniciens.

Poincelet (R.-L.-C.), ingénieur mécanicien principal; 31 annuités. Chevalier du 8 mai 1947. Ancienneté dans la Légion d'honneur, 5 ans 2 mois. Bonifications: normales hors d'Europe, 2 ans 4 mois; pour services aériens, 7 ans. Total des annuités dans le grade inférieur, 14 ans 6 mois.

Corps des officiers des équipages de la flotte.

Debrun (P.-Y.), officier des équipages de 1re classe; 75 annuités. Chevalier du 29 décembre 1948. 2 fois cité. Ancienneté dans la Légion d'honneur, 3 ans 6 mois. Bonifications: normales hors d'Europe, 1 an 6 mois; pour services aériens, 4 ans 6 mois. Total des annuités dans le grade inférieur, 9 ans 6 mois.

AU GRADE DE CHEVALIER

Corps des officiers de marine.

Poujol de Molliens (H.-M.-J.-L.), lieutenant de vaisseau; 28 annuités. 2 fois cité.

Waquet (B.-E.-L.-M.), lieutenant de vaisseau; 27 annuités. Cité.

Corps des ingénieurs mécaniciens.

Ebrard (G.-J.-H.), ingénieur mécanicien de 1re classe; 32 annuités. Cité.

Corps des officiers des équipages de la flotte.

Desroches (R.), officier des équipages de 2e classe; 39 annuités.

Guinard (R.), officier des équipages de 2e classe; 37 annuités. Cité.

TABLEAU NORMAL

AU GRADE DE COMMANDEUR

Corps des officiers de marine.

Arden (J.-M.-H.), capitaine de vaisseau; 58 annuités. Officier du 13 octobre 1940. 2 fois cité.

De Gantès (J.-F.-H.-M.), capitaine de vaisseau; 57 annuités. Officier du 31 décembre 1941. 2 fois cité.

Carré (F.-M.), capitaine de vaisseau; 55 annuités. Officier du 1er juillet 1941. Cité.

Lamorte (F.-R.), capitaine de vaisseau; 54 annuités. Officier du 7 novembre 1942.

Maggiar (R.-E.-C.-J.), capitaine de vaisseau; 49 annuités. Officier du 28 juin 1945. 8 fois cité, blessé.

Morazzani (K.-L.-J.-M.), capitaine de vaisseau; 55 annuités. Officier du 1er juillet 1941. 2 fois cité.

Corps des ingénieurs mécaniciens.

Delalande (M.-J.-B.), ingénieur mécanicien en chef de 1re classe; 45 annuités. Officier du 7 juillet 1945.

Corps du contrôle de l'administration de la marine.

André (G.-J.-B.-V.), contrôleur général de 1re classe; 38 annuités. Officier du 8 mai 1947.

Corps des ingénieurs du génie maritime et de l'artillerie navale.

Fèvre (G.-M.), ingénieur général de 2e classe du génie maritime; 43 annuités. Officier du 31 décembre 1937.

Corps des ingénieurs hydrographes.

Damiani (L.-A.-F.), ingénieur hydrographe général de 2e classe; 44 annuités. Officier du 1er juillet 1941.

Corps du commissariat de la marine.

De Labarrière (G.-J.-M.-R.), commissaire général de 2e classe; 43 annuités. Officier du 12 mai 1946.

Corps de santé de la marine.

Lahillonne (P.-E.), médecin en chef de 1re classe; 56 annuités. Officier du 13 octobre 1940. Cité.

AU GRADE D'OFFICIER

Corps des officiers de marine.

Cloarec (A.), capitaine de frégate; 45 annuités. Chevalier du 7 juillet 1945. 2 fois cité. Ancienneté dans la Légion d'honneur, 7 ans. Bonifications normales hors d'Europe, 4 ans 10 mois. Total des annuités dans le grade inférieur, 11 ans 10 mois.

Hurbin (P.-M.-P.), capitaine de frégate; 41 annuités. Chevalier du 7 juillet 1945. 3 fois cité, blessé. Ancienneté dans la Légion d'honneur, 7 ans. Bonifications normales hors d'Europe, 2 ans 2 mois. Total des annuités dans le grade inférieur, 9 ans 2 mois.

Regnault (H.-C.-M.), capitaine de frégate; 41 annuités. Chevalier du 7 juillet 1945. 2 fois cité. Ancienneté dans la Légion d'honneur, 7 ans. Bonifications normales hors d'Europe, 7 ans. Total des annuités dans le grade inférieur, 14 ans.

Duruy (V.-J.), capitaine de corvette; 49 annuités. Chevalier du 23 décembre 1938. Cité.

Gehin (Y.-M.-J.-L.), capitaine de corvette; 45 annuités. Chevalier du 7 juillet 1945. 4 fois cité. Ancienneté dans la Légion d'honneur, 7 ans. Bonifications normales hors d'Europe, 7 ans. Total des annuités dans le grade inférieur, 14 ans.

Yayer (J.-F.-E.), capitaine de corvette; 45 annuités. Chevalier du 30 mars 1944. Cité.

Blanchard (J.-M.), capitaine de frégate; 44 annuités. Chevalier du 27 août 1945. 3 fois cité. Ancienneté dans la Légion d'honneur, 6 ans 10 mois. Bonifications normales hors d'Europe, 7 ans 2 mois. Total des annuités dans le grade inférieur, 14 ans.

Goua (A.-J.), capitaine de frégate; 41 annuités. Chevalier du 7 juillet 1945. Cité. Ancienneté dans la Légion d'honneur, 6 ans 6 mois. Bonifications normales hors d'Europe, 2 ans 6 mois. Total des annuités dans le grade inférieur, 9 ans. Pour compter du 4 janvier 1952, veille de la date de la radiation des contrôles de l'activité.

Vivier (G.-R.), capitaine de frégate; 39 annuités. Chevalier du 27 juin 1945. 4 fois cité, blessé. Ancienneté dans la Légion d'honneur, 7 ans. Bonifications normales hors d'Europe, 3 ans 4 mois. Total des annuités dans le grade inférieur, 10 ans 4 mois.

Guillon (J.-G.), capitaine de frégate; 39 annuités. Chevalier du 16 juin 1945. 6 fois cité. Ancienneté dans la Légion d'honneur, 7 ans. Bonifications normales hors d'Europe, 5 ans 7 mois. Total des annuités dans le grade inférieur, 12 ans 7 mois.

Eynaud (J.-A.-M.), capitaine de frégate; 39 annuités. Chevalier du 9 octobre 1945. 2 fois cité. Médaille de la Résistance, rosette. Ancienneté dans la Légion d'honneur, 6 ans 9 mois. Bonifications normales hors d'Europe, 2 ans 9 mois. Total des annuités dans le grade inférieur, 9 ans 6 mois.

Bonnet (G.-E.-F.), capitaine de frégate; 37 annuités. Chevalier du 13 février 1945. 5 fois cité. Ancienneté dans la Légion d'honneur, 7 ans 5 mois. Bonifications normales hors d'Europe, 3 ans 11 mois. Total des annuités dans le grade inférieur, 11 ans 4 mois.

Bougaran (M.-F.-M.), capitaine de frégate; 38 annuités. Chevalier du 7 novembre 1943.

Battestini (F.-A.), capitaine de corvette; 38 annuités. Chevalier du 7 novembre 1942.

Roy (P.-M.-J.), capitaine de frégate; 44 annuités. Chevalier du 7 juillet 1945. Cité. Ancienneté dans la Légion d'honneur, 7 ans. Bonifications normales hors d'Europe, 3 ans 2 mois. Total des annuités dans le grade inférieur, 10 ans 2 mois.

Frombein (P.-L.-G.), capitaine de corvette; 38 annuités. Chevalier du 2 mars 1939. Cité. Médaille de la Résistance avec rosette.

Douenel (M.-G.-R.), capitaine de corvette; 39 annuités. Chevalier du 1er janvier 1940.

Goutier (J.-M.), capitaine de frégate; 38 annuités. Chevalier du 7 juillet 1945. 4 fois cité. Ancienneté dans la Légion d'honneur, 7 ans. Bonifications normales hors d'Europe, 1 ans 8 mois. Total des annuités dans le grade inférieur, 8 ans 8 mois.

Corps des ingénieurs mécaniciens.

Chenais (H.), ingénieur mécanicien en chef de 1re classe; 37 annuités. Chevalier du 7 juillet 1945. Ancienneté dans la Légion d'honneur, 7 ans. Bonifications normales hors d'Europe, 1 an 7 mois. Total des annuités dans le grade inférieur, 8 ans 7 mois.

Flacre (J.-M.), ingénieur mécanicien en chef de 2e classe; 43 annuités. Chevalier du 7 juillet 1945. Cité. Ancienneté dans la Légion d'honneur, 7 ans. Bonifications normales hors d'Europe, 5 ans 4 mois. Total des annuités dans le grade inférieur, 12 ans 4 mois.

Corps des ingénieurs du génie maritime et de l'artillerie navale.

Pommellet (A.-E.), ingénieur en chef de 1re classe du génie maritime. Chevalier du 12 novembre 1938. 34 annuités.

Cathie (M.-P.), ingénieur en chef de 1re classe de l'artillerie navale; 35 annuités. Chevalier du 1er février 1941.

Launois (R.-E.), ingénieur en chef de 1re classe du génie maritime; 35 annuités. Chevalier du 7 novembre 1942. Cité.

Corps du commissariat de la marine.

Dumoret (A.-N.-M.), commissaire en chef de 1re classe; 33 annuités. Chevalier du 7 décembre 1942.

Arnoux de Pirey (M.-J.-J.), commissaire en chef de 1re classe; 37 annuités. Chevalier du 17 juillet 1945. Cité. Ancienneté dans la Légion d'honneur, 6 ans 11 mois. Bonifications normales hors d'Europe, 2 ans 6 mois. Total des annuités dans le grade inférieur, 9 ans 5 mois.

Corps des professeurs de la marine marchande.

Langlois (E.-S.), professeur principal; 41 annuités. Chevalier du 16 juin 1938.

Corps des officiers des équipages de la flotte.

Combe (F.-V.), officier des équipages de 1re classe; 58 annuités. Chevalier du 7 juillet 1945. Ancienneté dans la Légion d'honneur, 6 ans 6 mois. Bonifications normales hors d'Europe, 3 ans 8 mois. Total des annuités dans le grade inférieur, 10 ans 2 mois. Pour compter du 29 janvier 1952, veille de sa radiation des contrôles de l'active.

Winninger (V.), officier des équipages principal; 48 annuités. Chevalier du 21 novembre 1944. Médaille de la Résistance avec rosette. Ancienneté dans la Légion d'honneur, 7 ans 7 mois. Bonifications normales hors d'Europe, 1 an 5 mois. Total des annuités dans le grade inférieur, 9 ans.

Corps des officiers d'administration, branche constructions et armes navales.

Perrin (H.-P.), officier d'administration principal; 42 annuités. Chevalier du 16 juin 1938. Blessé.

Corps des ingénieurs de directions de travaux.

Branche constructions et armes navales.

Botta (L.-E.), ingénieur en chef de directions de travaux de constructions navales; 51 annuités. Chevalier du 1er janvier 1940.

Branche commissariat et santé.

Blanconnier (A.-C.), ingénieur de directions de travaux principal; 43 annuités. Chevalier du 1er janvier 1940.

Branche travaux maritimes.

Ullmansberger (H.), ingénieur de directions de travaux principal; 44 annuités. Chevalier du 28 juin 1935.

AU GRADE DE CHEVALIER

Corps des officiers de marine.

Picot de Moras d'Aligny (H.-A.-R.-F.), capitaine de corvette; 34 annuités. Cité.

Nay (G.-N.-E.-R.), capitaine de corvette; 29 annuités.

Langlet (F.), lieutenant de vaisseau; 33 annuités. 2 fois cité.

Herrbrecht (H.-J.-F.), lieutenant de vaisseau; 32 annuités. Cité.

Decha (J.-H.-E.), lieutenant de vaisseau; 31 annuités. 2 fois cité.

Suhard (P.-H.-M.-V.), lieutenant de vaisseau; 29 annuités. Cité.

Mériaux (R.-R.-G.-A.), lieutenant de vaisseau; 28 annuités. 2 fois cité.

Le Coent (M.-G.-P.-C.), lieutenant de vaisseau; 31 annuités. 2 fois cité.

Le Harivel de Gonneville (M.-J.-A.-M.-J.), lieutenant de vaisseau; 30 annuités.

Neyrod (J.-R.-L.), lieutenant de vaisseau; 30 annuités.

Sandre (G.-O.), lieutenant de vaisseau; 29 annuités. 3 fois cité.

Bourgain (P.-Y.-L.-B.), lieutenant de vaisseau; 30 annuités. Cité.

Arnould (J.-L.), lieutenant de vaisseau; 30 annuités.

Rivron (A.-J.), lieutenant de vaisseau; 30 annuités. Cité.

Guillemette (H.-M.-G.-L.), lieutenant de vaisseau; 29 annuités.

Ferlin (L.-M.), lieutenant de vaisseau; 29 annuités. 3 fois cité.

Ducret (M.-A.-F.), lieutenant de vaisseau; 29 annuités. 2 fois cité.

François (B.-E.), lieutenant de vaisseau; 29 annuités.

Cojan (V.-F.-D.), lieutenant de vaisseau; 29 annuités.

Moreau (J.-M.-L.-J.), lieutenant de vaisseau; 29 annuités. 2 fois cité.

Blanchet (G.-G.), lieutenant de vaisseau; 29 annuités. 3 fois cité.

Cavalie (J.-M.), lieutenant de vaisseau; 28 annuités. Cité.

Bizot-Esplard (M.-M.), lieutenant de vaisseau; 27 annuités. 2 fois cité.

Le Boetté (G.-L.-M.), lieutenant de vaisseau; 28 annuités.

Boene (V.-J.-J.), lieutenant de vaisseau; 28 annuités. 2 fois cité.

Lefeuvre (J.-E.-L.-M.), lieutenant de vaisseau; 28 annuités.

Delegue (J.-C.-M.-H.), lieutenant de vaisseau; 27 annuités. 2 fois cité.

Conquet (A.-G.), lieutenant de vaisseau; 28 annuités.

Corps des ingénieurs mécaniciens.

Maréchal (R.-H.-L.), ingénieur mécanicien principal; 30 annuités. Cité.

Lacroix (J.-E.-J.), ingénieur mécanicien principal; 29 annuités. Cité.

Bourlet (P.-E.-B.), ingénieur mécanicien principal; 30 annuités.

Larvor (J.-Y.), ingénieur mécanicien principal; 32 annuités. Cité.

Souret (H.-L.-M.), ingénieur mécanicien de 1re classe; 31 annuités. Cité.

Lecroq (J.-A.), ingénieur mécanicien principal; 29 annuités. Cité.

Corps du contrôle de l'administration de la marine.

Duval (P.), contrôleur de 3e classe; 24 annuités. Cité.

Corps des officiers de justice maritime.

Milliot (J.-A.-L.), officier de justice maritime de 2e classe; 27 annuités.

Corps des ingénieurs du genie maritime et de l'artillerie navale.

Perrouin (L.-E.), ingénieur en chef de 2e classe du génie maritime; 25 annuités.

Lefèbvre (J.-A.), ingénieur en chef de 2e classe du génie maritime; 23 annuités.

Neu (C.), ingénieur en chef de 2e classe du génie maritime; 25 annuités. Cité.

Fabre (P.-R.-M.), ingénieur en chef de 2e classe du génie maritime; 24 annuités.

Chereau (J.-F.), ingénieur en chef de 2e classe du génie maritime; 24 annuités.

Bouiges (P.-M.), ingénieur en chef de 2e classe du génie maritime; 24 annuités.

Seve (P.-H.), ingénieur principal de l'artillerie navale; 30 annuités.

Corps des ingénieurs hydrographes.

Poujol (G.-V.-M.), ingénieur hydrographe principal; 27 annuités.

Corps du commissariat de la marine.

Omer (A.-J.-G.), commissaire principal; 28 annuités.

Barbier (J.-A.), commissaire principal; 29 annuités.

Bichon (J.), commissaire principal; 25 annuités.

Joyaut de Couesnongle (H.-C.-F.-A.-N.), commissaire principal; 26 annuités.

Corps de santé de la marine.

Verd (Y.-B.), médecin principal; 32 annuités. Cité.

Babin (R.-M.), pharmacien chimiste en chef de 2e classe; 29 annuités.

Le Bourhis (G.-L.), médecin principal; 31 annuités.

Le Roy (C.-P.-F.), médecin principal; 31 annuités.

Bonnel (P.-H.), médecin principal; 32 annuités.

Bathias (J.-P.-M.), médecin principal; 31 annuités.

Carpentier (P.-Y.-H.), médecin principal; 31 annuités. Cité.

Corps des administrateurs des services centraux.

Ruedel (J.-Y.-A.), administrateur en chef de 2e classe; 24 annuités.

Corps des administrateurs de l'inscription maritime.

Eno (M.-J.-E.), administrateur en chef de 2e classe; 35 annuités. Cité.
Callame (M.-G.), administrateur en chef de 1re classe; 23 annuités.

Corps des professeurs de la marine marchande.

Cauquil (A.-J.), professeur principal; 30 annuités.

Corps des ingénieurs des travaux maritimes.

Ollicro (A.-J.), ingénieur en chef de 2e classe; 26 annuités. Cité.

Corps des officiers des équipages de la flotte.

Le Gall (J.-R.), officier des équipages principal; 38 annuités. Cité.
Morvan (B.), officier des équipages de 1re classe; 44 annuités. Cité.
Hillion (J.-V.-M.), officier des équipages de 1re classe; 44 annuités. Deux fois cité.
Lacape (E.-E.), officier des équipages de 1re classe; 43 annuités.
Tobazéon (L.-M.-E.), officier des équipages de 1re classe; 43 annuités.
Le Moullec (H.), officier des équipages de 1re classe; 43 annuités. Cité.
Euzen (P.-M.), officier des équipages de 1re classe; 41 annuités. Cité.
Jestin (J.), officier des équipages de 2e classe; 46 annuités. Cité.
Brémond (C.-L.), officier des équipages de 1re classe; 41 annuités. Pour compter du 7 janvier 1952, veille de sa radiation des contrôles de l'activité.
Cléguer (J.-M.), officier des équipages de 1re classe; 41 annuités.
Le Bozec (H.-D.), officier des équipages de 1re classe; 41 annuités. Cité.

Corps des officiers d'administration.

Branche constructions et armes navales.

Belle (L.), officier d'administration de 2e classe; 26 annuités. Cité, Blessé.
Lhermitte (M.-J.), officier d'administration de 1re classe; 44 annuités.
Loison (F.-M.), officier d'administration de 1re classe; 43 annuités.

Branche commissariat et santé.

Mesnager (J.-P.-A.), officier d'administration principal; 31 annuités.
Le Pape (P.-M.), officier d'administration de 1re classe; 28 annuités.

Branche comptable des matières.

Rivaud (J.-E.-M.), officier d'administration de 1re classe; 34 annuités.
Gourmelon (C.-J.-P.), officier d'administration de 1re classe; 34 annuités. Cité.

Branche inscription maritime.

Gabriel-Régis (L.-L.), officier d'administration principal; 48 annuités.

Corps des ingénieurs des directions de travaux.

Branche constructions et armes navales.

Mouchel (L.-H.), ingénieur des directions de travaux de 1re classe; 41 annuités.
Depresseux (J.-F.), ingénieur des directions de travaux principal; 37 annuités.
Desprez (L.-F.), ingénieur des directions de travaux principal; 35 annuités.
Saucerres (E.-S.), ingénieur des directions de travaux de 1re classe; 45 annuités.
Demai (E.), ingénieur des directions de travaux de 1re classe; 36 annuités.
Vielle-Carré (E.-Z.), ingénieur des directions de travaux principal, 38 annuités.
Tardy (G.), ingénieur des directions de travaux principal; 37 annuités.
Mellon (L.), ingénieur des directions de travaux de 1re classe; 36 annuités.
Imbert (A.-V.-M.), ingénieur des directions de travaux de 1re classe; 35 annuités.
Marthon (M.), ingénieur des directions de travaux de 1re classe; 35 annuités.
Brochec (C.-L.), ingénieur des directions de travaux de 1re classe; 36 annuités.
Rousselet (J.-B.), ingénieur des directions de travaux de 1re classe; 42 annuités.
Blanc (E.-M.), ingénieur des directions de travaux de 1re classe; 39 annuités.
Jolivet (F.-M.), ingénieur des directions de travaux principal; 34 annuités.
Lorzil (A.-A.), ingénieur des directions de travaux de 1re classe; 37 annuités.

Branche commissariat et santé.

Noual (P.-J.-M.), ingénieur des directions de travaux de 1re classe; 31 annuités.

Branche travaux maritimes.

Commanville (C.), ingénieur des directions de travaux de 1re classe; 37 annuités.
Vallarino (A.), ingénieur des directions de travaux de 2e classe; 36 annuités.

Branche service central hydrographique.

Le Guillou (J.-M.), ingénieur des directions de travaux de 1re classe; 36 annuités.

Décret du 7 juillet 1952 portant nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret du Président de la République en date du 7 juillet 1952, rendu sur les propositions du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et du secrétaire d'Etat à la marine; vu la loi n° 50-660 du 14 juin 1950; vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 28 juin 1952, portant que les dispositions dudit décret n'ont rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur, ont été nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur les officiers mariniers dont les noms suivent:

(Pour compter du 30 juin 1952.)

ARMEE ACTIVE

Décoration avec traitement.

TABLEAU SPECIAL DE L'AERONAUTIQUE

AU GRADE DE CHEVALIER

Gavaud (Roland), maître principal pilote d'aéronautique, mle 54[illegible], médaillé militaire du 18 mai 1946; 17 ans 17 jours de services, 24 annuités. 2 fois cité. 24.200 heures de vol (majorées).

Dassulle (Charles), premier maître pilote d'aéronautique, mle 123-T-35, médaillé militaire du 8 mai 1947; 17 ans 4 mois 13 jours de services, 23 annuités. 3 fois cité. 21.236 heures de vol (majorées).

Daouben (Aristide), premier maître mécanicien moteur d'avion volant, mle 2483-B-29, médaillé militaire du 1er janvier 1940; 22 ans 11 mois 13 jours de services. 32 annuités. 21.046 heures 50 minutes de vol (majorées).

TABLEAU NORMAL

AU GRADE DE CHEVALIER

I. — *Armuriers d'aéronautique volants, mécaniciens d'avions volants, mécaniciens de moteurs d'avions volants, mécaniciens électriciens d'équipement d'avions volants, navigateurs contrôleurs d'aéronautique, photographes d'aéronautique volants, pilotes d'aéronautique, radaristes volants, radiotélégraphistes volants.*

Campin (Charles), maître principal pilote d'aéronautique, mle 417-T-29, médaille militaire du 1er août 1941; 22 ans 9 mois de services, 31 annuités. 1 fois cité. 17.659 heures de vol (majorées).

Tarquis (Yves), premier maître mécanicien moteur volant, mle 166-27-2, médaillé militaire du 1er juillet 1937; 25 ans 1 mois de services, 35 annuités. Cité. 11.640 heures 50 minutes de vol (majorées).

II. — *Armuriers, boulangers, canonniers, charpentiers, chauffeurs, cuisiniers, détecteurs, électriciens, électriciens d'artillerie, hydrographes, maîtres d'hôtel, manœuvriers, mécaniciens, opticiens télémétristes, pilotes de la flotte, radiotélégraphistes, timoniers, torpilleurs.*

Masson (Francis), premier maître mécanicien, mle 584-25-2, médaillé militaire du 31 décembre 1941; 27 ans 3 mois 15 jours de services, 36 annuités. Cité. Blessé.

Hamel (Valéry), premier maître canonnier, mle 31-FF-27, médaillé militaire du 1er janvier 1938; 24 ans 6 mois 4 jours de services, 33 annuités. Cité.

Coat (Joseph), premier maître mécanicien, mle 225-26-2, médaillé militaire du 1er janvier 1938; 26 ans 9 mois de services, 35 annuités. 3 fois cité.

Savoret (Pierre), premier maître électricien, mle 74-C-28, médaillé militaire du 22 juin 1939; 24 ans 5 mois 28 jours de services, 36 annuités. 2 fois cité.

Lachiver (Amédé), maître torpilleur, mle 131865-2, médaillé militaire du 4 juillet 1934; 29 ans 9 mois 26 jours de services, 37 annuités.

Le Landais (Adolphe), maître principal mécanicien, mle 4563-26-2, médaillé militaire du 31 décembre 1937; 25 ans 9 mois de services, 34 annuités. Cité.

Petit (Armand), maître principal mécanicien, mle 129-103-2, médaillé militaire du 12 janvier 1933; 28 ans 9 mois 4 jours de services, 37 annuités.

Kessler (Nicolas), maître principal canonnier, mle 4783-C-28, médaillé militaire du 1er janvier 1940; 23 ans 9 mois 21 jours de services, 31 annuités. 2 fois cité.

Guillemot (Jean), maître principal canonnier, mle 279-27-3, médaillé militaire du 30 juin 1937; 25 ans 2 mois 29 jours de services, 34 annuités. Cité.

Larivain (Henri), premier maître radiotélégraphiste, mle 1578-25-11, médaillé militaire du 27 février 1937; 26 ans 9 mois 28 jours de services, 34 annuités. Cité.

Person (François), maître torpilleur, mle 111-26-2, médaillé militaire du 1er octobre 1937; 26 ans 8 mois 26 jours de services, 36 annuités. 2 fois cité.

Priser (Pierre), premier maître timonier, mle 2514-26-2, médaillé militaire du 1er janvier 1936; 26 ans 23 jours de services, 37 annuités. Cité.

III. — *Clairons, commis aux vivres, cordonniers, équipage, fourriers, fusiliers, maîtres d'armes, météorologistes, musiciens mobiles, secrétaires militaires, tailleurs, transfilistes.*

Petrot (Bernard), maître principal météorologiste, mle 177-T-30, médaillé militaire du 22 juin 1939; 22 ans 5 mois 10 jours de services, 28 annuités. Cité. Médaille de la résistance.

Person (Joseph), premier maître fusilier, mle 1266-B-28, médaillé militaire du 1er janvier 1938; 24 ans 3 mois 2 jours de services, 33 annuités. Cité. Blessé.

Le Foum (François), premier maître fusilier, mle 3436-26-2, médaillé militaire du 1er juillet 1938; 25 ans 8 mois 13 jours de services, 34 annuités. Cité.

Kimmès (Jean), premier maître secrétaire, mle 7889-27-1, médaillé militaire du 24 novembre 1942; 24 ans 6 mois 11 jours de services, 32 annuités. Cité. Blessé.

IV. — *Armuriers d'aéronautiques non volants, canonniers de D. C. A., commis-greffiers, gardiens de prisons, guetteurs sémaphoriques, infirmiers, maîtres ouvriers tailleurs ou cordonniers, marins des directions de port, marins pompiers, mécaniciens de défense des côtes, mécaniciens d'avions non volants, mécaniciens électriciens d'équipement d'avions non volants, musiciens sédentaires, photographes d'aéronautique non volants, poste navale, radaristes d'aéronautiques non volants, ressortissants des territoires d'outre-mer, surveillants militaires des arsenaux, mécaniciens de moteurs d'avions non volants.*

Raphalen (Pierre), premier maître mécanicien avion, mle 4428-2, médaillé militaire du 1er juillet 1940; 25 ans 2 mois 26 jours de services, 30 annuités.

Rozes (René), premier maître mécanicien moteur, mle 560-R-29, médaillé militaire du 14 juillet 1938; 23 ans 1 mois 21 jours de services, 30 annuités.

Riquier (André), maître principal canonnier D. C. A., mle 4621-25-1, médaillé militaire du 28 décembre 1937; 25 ans 9 mois 15 jours de services, 38 annuités. Cité.

Joly (Hyacinthe), maître principal canonnier P. C. A., mle 73-522-1, médaillé militaire du 20 janvier 1936; 27 ans 7 mois 10 jours de services, 37 annuités. Cité.

Evenou (Charles), maître principal commis-greffier, mle 71-925-1, médaillé militaire du 20 mai 1936; 27 ans 9 mois de services, 37 annuités.

Décret du 9 juillet 1952 portant promotions dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 9 juillet 1952, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et du secrétaire d'Etat à la guerre, le conseil de l'ordre entendu, sont promus dans l'ordre national de la Légion d'honneur (décret n° 50-661 du 14 juin 1950 et n° 51-760 du 14 juin 1951):

AU GRADE DE COMMANDEUR

MM. Armand (Paul-Hugues-Stéphane).
Bloch (Pierre).
Brault (Michel-Henri-Robert).
Giorgi (Louis-Pierre-Jules-Antoine).
Israël (Robert).
Pasteau (Michel-Octave-Pierre).

Ces promotions comportant l'attribution de la Croix de guerre avec palme, mais elles annulent les citations accordées pour les mêmes faits.

Décret du 8 juillet 1952 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 8 juillet 1952, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et du secrétaire d'Etat à la guerre, vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur portant que les promotions et nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur, sans traitement, les chefs et agents français musulmans de l'Algérie.

AU GRADE DE COMMANDEUR

Mansouri Mansour ben Mansour, caïd des caïds d'El Ouata, annexe de Béni-Abbès, territoire militaire d'Aïn-Séfra; 46 ans de services. Officier du 12 décembre 1946.

AU GRADE D'OFFICIER

Rahab Tayeb ben Ali ben Mohammed, cheikh honoraire, annexe de Biskra, territoire militaire de Touggourt; 41 ans de services. Chevalier du 17 juillet 1934.

AU GRADE DE CHEVALIER

Bensaci Slimane ben Brahim, caïd des Béni-Thour, annexe d'Ouargla, territoire militaire des Oasis; 37 ans de services civils.

Benlahreche Bachir ben Ahmed, bachagha, caïd de 1re classe des Ouled Yahia ben Salem, annexe de Djelfa, territoire militaire de Ghardaïa; 34 ans de services civils.

Marly Ag Ammayas, khalifa de l'Aménokal du Hoggar, tribu des Kel-Rela, territoire militaire des Oasis; 32 ans de services civils et militaires.

Baali Ouameur Mohammed ben Bakir, khalifa du bachagha de Ghardaïa, annexe et territoire militaire de Ghardaïa; 28 ans de services civils.

Tadj Abdelkader ould Ahmed ould Laïd, caïd des caïds des Meghaoulia, annexe de Mecheria, territoire militaire d'Aïn-Séfra; 25 ans de services civils.

Haoued Moussa Kaddour ben Ali, caïd des Ksour, annexe d'Ouargla, territoire militaire des Oasis; 24 ans de services civils et militaires.

Belkebir Mekki, caïd de La Zaouia Foukania, annexe de Colomb-Béchar, territoire d'Aïn-Séfra; 24 ans de services civils.

Dakhia Mostefa ben Bachir ben Brahim, cheikh de Sidi-Okba, annexe de Biskra, territoire militaire de Touggourt; 21 ans de services civils.

Cheikh ben Hadj Hamza ben Kaddour, caïd des Ouled Sidi El Hadj Bahous et El Abiodh Sidi-Cheikh, annexe de Géryville, territoire militaire d'Aïn-Séfra; 20 ans de services civils.

Mebkhout Benmiloud ould Hadj ben Mahammed, khalifa du caïd des Ouled Mansourah, annexe de Méchéria, territoire militaire d'Aïn-Séfra; 20 ans de services civils.

Mohamed ould Bara, cheikh des Fokra, annexe de Tindouf, territoire militaire d'Aïn-Séfra; 17 ans de services civils. A titre exceptionnel.

Décret du 8 juillet 1952 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 8 juillet 1952, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et du secrétaire d'Etat à la guerre, vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur portant que les promotions et nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur, sans traitement, les chefs et agents indigènes des territoires militaires du Sud-Tunisien.

AU GRADE DE COMMANDEUR

Mosbah ben Ahmed ben Hamouda, dit El Adjil, ex-bach chaouch du Makhzen du Sud, service des affaires indigènes de Tunisie, bureau de Ben Gardane; 40 ans de services. Officier du 3 mars 1937.

AU GRADE D'OFFICIER

Ali ben Hadj Mohamed Bou Ajila, ex-khodja du service des affaires indigènes, caïd des Ouerghemma, bureau de Médenine; 32 ans de services. Chevalier du 31 juillet 1944.

AU GRADE DE CHEVALIER

Ali ben Mohamed ben Abderrahman, bach chaouch de 1re classe du Makhzen du Sud, service des affaires indigènes de Tunisie, bureau de Kébili; 36 ans de services.

Naceur ben Djeldi ben Ahmed Lamari, ex-bach chaouch du Makhzen du Sud, service des affaires indigènes de Tunisie, bureau de Médenine; 35 ans de service.

Bribeche ben Khalifa ben Dho, ex-bach chaouch de 1re classe du Makhzen du Sud, service des affaires indigènes de Tunisie, bureau de Tataouine; 33 ans de services.

Décret du 8 juillet 1952 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 8 juillet 1952, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre de la défense nationale, vu la loi n° 50-660 du 14 juin 1950; vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur en date du 28 juin 1952 portant que les promotions et nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus ou nommés, dans l'ordre national de la Légion d'honneur, au titre de l'armée active, les militaires désignés ci-après:

AU GRADE D OFFICIER

MILITAIRES EN ACTIVITE DE SERVICE

Gendarmerie.

Lemennicier (Raoul-Bertrand-Ange), colonel; 35 ans de services, 9 campagnes. Chevalier du 25 octobre 1941. 1 an de majoration pour campagne. Cité.

Siman (Blaise-Bernard-Jean-Marie), lieutenant-colonel; 31 ans de services, 10 campagnes. Chevalier du 30 juin 1942. 3 ans de majoration pour campagnes. Blessé et cité.

Paris (Lucien-Joseph), lieutenant-colonel; 34 ans de services, 8 campagnes. Chevalier du 30 juin 1942. 2 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Silve (Marius-Fortuné), lieutenant-colonel; 35 ans de services, 4 campagnes. Chevalier du 7 novembre 1942. 1 an de majoration pour campagne.

Justice militaire.

MAGISTRAT

Tilly (André-Louis-Joseph-Marie), lieutenant-colonel; 34 ans de services, 17 campagnes. Chevalier du 11 juin 1937. 8 ans de majoration pour campagnes.

Services de santé des armées.

MÉDECINS

Desmontes (Raoul-Emile), médecin colonel; 31 ans de services, 11 campagnes. Chevalier du 23 septembre 1940. 6 ans de majoration pour campagnes.

Calvet (Pierre-Henri-Jacques), médecin commandant; 29 ans de services, 10 campagnes. Chevalier du 23 septembre 1940. 2 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Brivet (Albert-Marie-Louis), médecin commandant; 31 ans de services, 12 campagnes. Chevalier du 25 décembre 1943. 1 an de majoration pour campagne. Cité.

Piet Berton de Lestrade (Joseph-Bernard), médecin commandant; 26 ans de services, 11 campagnes. Chevalier du 23 septembre 1940. 3 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Bierer (Maurice-Marc-Félix), médecin lieutenant-colonel; 35 ans de services, 7 campagnes. Chevalier du 25 octobre 1941. 4 ans de majoration pour campagnes.

Zeude (Victor-Marie-Alphonse), médecin commandant; 26 ans de services, 10 campagnes. Chevalier du 23 septembre 1940. 5 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Morand (Georges-Aimé-Henri), médecin lieutenant-colonel; 26 ans de services, 11 campagnes. Chevalier du 11 juin 1943. 5 ans de majoration pour campagnes. Blessé et cité.

Service vétérinaire.

Monod (Robert-Théophile), vétérinaire commandant; 32 ans de services, 7 campagnes. Chevalier du 1er septembre 1940. 2 ans de majoration pour campagnes.

Service des poudres.

Algrain (André-Maurice), ingénieur des travaux de poudrerie principal; 40 ans de services, 7 campagnes. Chevalier du 30 juin 1939. 2 ans de majoration pour campagnes. Blessé et cité.

AU GRADE DE CHEVALIER

I. — *MILITAIRES EN ACTIVITE DE SERVICE*

Gendarmerie.

A. — OFFICIERS.

Bauter (Charles-Emile-Désiré), capitaine; 29 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Bellet (Louis-Eugène-Edouard), chef d'escadron; 30 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Bourgeois (Fernand-Eugène-Amédée-Joseph), chef d'escadron; 22 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Guillot (Jean-Pierre-François), lieutenant-colonel; 23 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Lacage (Hubert-Henri), capitaine; 28 ans de services, 5 campagnes.

Boulangeat (Charles-Eugène-Nicolas-Jacques), capitaine; 28 ans de services, 2 campagnes.

Davion (Roger-Lucien-Hubert), chef d'escadron; 26 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Heisserer (Jean-Emile), lieutenant; 29 ans de services, 4 campagnes. Cité.

Poirine (Edmond-François), chef d'escadrons; 24 ans de services, 8 campagnes.

Richard (Robert-Auguste-Jean-Marie), chef d'escadron; 31 ans de services, 2 campagnes.

Lajous (Paul-Bernard-Lucien), chef d'escadron; 31 ans de services, 2 campagnes.

Moine (Marcel-Joseph-Eugène), capitaine; 31 ans de services, 2 campagnes.

Gontard (Maurice-Pierre), capitaine; 31 ans de services, 2 campagnes.

Picard (Paul), capitaine; 24 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Proust (Pierre-François), chef d'escadron; 30 ans de services, 2 campagnes.

Bisson (Clément), capitaine; 29 ans de services, 3 campagnes. Cité.

Chastain (Eugène), capitaine; 29 ans de services, 2 campagnes. Cité.

Picot (Isidore-Joseph), chef d'escadron; 30 ans de services, 2 campagnes.

Thevenot (René-Jules-Joseph), capitaine; 28 ans de services, 4 campagnes. Cité.

Luquet (Ernest-Marie-Jacques), chef d'escadron; 27 ans de services, 4 ans de campagnes

Paris (Maxime-Julien-Marius), capitaine; 25 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Janson (Paul-Emile), capitaine; 28 ans de services, 4 campagnes. Cité

Joussain (Pierre-Alphonse), chef d'escadron; 27 ans de services, 4 campagnes. Cité.

Berrogain (Jean-Paul), capitaine; 27 ans de services, 4 campagnes. Cité.

B. — SOUS-OFFICIERS.

Garcia (Blas), adjudant-chef; 36 ans de services, 25 campagnes. Cité. Médaillé militaire du 11 juin 1937.

Arnaud (Ernest-Henri-Léopold), adjudant-chef; 34 ans de services, 27 campagnes. Cité. Médaillé militaire du 7 juillet 1933.

Darré (Pierre-Jean-Baptiste), garde; 36 ans de services, 16 campagnes. Blessé et cité. Médaillé militaire du 3 juillet 1930.

Roset (Léon-Claudius), adjudant-chef; 36 ans de services, 15 campagnes. Cité. Médaillé militaire du 7 juillet 1933.

Justice militaire.

A. — OFFICIERS DE JUSTICE MILITAIRE

Gilly (Charles-Aimé-Félix), lieutenant-colonel; 22 ans de services, 13 campagnes. Cité

B. — OFFICIER GREFFIER

Deschamps (Edmond-Armand-Charles), capitaine; 31 ans de services, 10 campagnes.

Services de santé des armées.

A. — MÉDECINS

Grumbach (Lucien), médecin commandant; 26 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Adam (Louis-Amédée-Etienne), médecin lieutenant-colonel; 28 ans de services, 7 campagnes.

Bournique (Raymond-Marie-Louis-Valéry), médecin commandant; 25 ans de services, 7 campagnes.

Rouchette (Jean-Marie-Gabriel), médecin commandant; 23 ans de services, 12 campagnes. Cité.

Corniliet (André-Félix-Gilbert), médecin lieutenant-colonel; 27 ans de services, 8 campagnes.

Rumeau (Georges-François), médecin commandant; 26 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Dickson (Jean-Georges-David), médecin lieutenant-colonel; 28 ans de services, 6 campagnes.

Danis (Jean-Jules-Raymond-Emile-Joseph), médecin commandant; 27 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Bertrand (Pierre-François-Bernard-Jacques-Louis-André), médecin commandant; 25 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.

Baumelou (Jean-Henri-Marie), médecin lieutenant-colonel; 31 ans de services, 3 campagnes.

Le Quement (Jean-Paul-Joseph), médecin commandant; 29 ans de services, 4 campagnes.

Massonie (Albert-Antoine-Henri), médecin commandant; 26 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Bastard (Jean-Louis-Albert), médecin lieutenant-colonel; 27 ans de services, 5 campagnes.

Anthoine (François-Jules), médecin lieutenant-colonel; 27 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Paget (Paul-Ambroise-Clément), médecin lieutenant-colonel; 28 ans de services, 5 campagnes.

Meyruels (Louis-Paul), médecin commandant; 27 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Cantegrit (Marcel-Bernard-Théophile-Marie), médecin cammandant; 25 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Monginet (Jean-Jacques), médecin commandant; 29 ans de services, 3 campagnes.

B. — PHARMACIENS

Durand (Pierre-Marc), pharmacien lieutenant-colonel; 29 ans de services, 7 campagnes.

Coulouma (Jean-Gérard-Léon), pharmacien commandant; 28 ans de services, 6 campagnes.

C. — OFFICIERS D'ADMINISTRATION

Fiant (Georges-Victor), commandant; 27 ans de services, 8 campagnes.

Gely (Pierre-Louis-Célérin), commandant; 26 ans de services, 8 campagnes.

Boury (Roger-Auguste), commandant; 32 ans de services, 2 campagnes.

Charroy (Prosper-Edouard), capitaine; 30 ans de services, 4 campagnes.

Service vétérinaire.

Genevois (Paul-Louis-Alexandre), vétérinaire lieutenant-colonel; 26 ans de services, 9 campagnes.

Jaan (Roger-Noël), vétérinaire lieutenant-colonel; 26 ans de services, 8 campagnes.

Leroy (Paul-Louis-André-Robert), vétérinaire commandant; 28 ans de services, 6 campagnes.

Housé (Marcel-Alexandre-Victor), vétérinaire commandant; 20 ans de services, 8 campagnes.

Le Seac'h (Jean-Henri-Marie), vétérinaire commandant; 26 ans de services, 7 campagnes.

Service des poudres.

SOUS-OFFICIER

Barbier (Honoré-Paul), agent de poudrerie principal de 1re classe; 38 ans de services, 7 campagnes. Cité. Médaillé militaire du 8 juillet 1932.

Service des essences.

Daumas (Félix-Marius-Gabriel), ingénieur principal des travaux; 31 ans de services, 4 campagnes.

II. — *MILITAIRES EN NON-ACTIVITE PAR SUPPRESSION D'EMPLOI*

Gendarmerie.

Ferdoille (Alfred-Georges), capitaine, 1re légion; 30 ans de services, 4 campagnes.

Séverac (Charles-Germain), chef d'escadron, 1re légion; 29 ans de services, 3 campagnes.

III. — *MILITAIRES DEGAGES DES CADRES*

Gendarmerie.

Stella (Napoléon-Antoine-François), capitaine, sous-direction de la gendarmerie; 33 ans de services, 5 campagnes.

Finot (Jean-Baptiste-Anatole), capitaine, 6e légion; 29 ans de services, 3 campagnes. Cité.

Noble (Jean-Philippe-Marius), chef d'escadron, 1re légion *bis*; 29 ans de services, 3 campagnes.

Justice militaire.

OFFICIER GREFFIER

Sarocchi (Jean), lieutenant, 9e région; 32 ans de services, 10 campagnes.

Décret du 8 juillet 1952 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 8 juillet 1952, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et du secrétaire d'Etat à la guerre; vu la loi n° 50-600 du 14 juin 1950; vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur en date du 28 juin 1952 portant que les promotions et nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus ou nommés, dans l'ordre national de la Légion d'honneur, au titre de l'armée active, les militaires désignés ci-après:

AU GRADE D'OFFICIER

I. — *MILITAIRES EN ACTIVITE DE SERVICE*

TROUPES METROPOLITAINES

Infanterie.

Patris (Nicolas), capitaine; 24 ans de services, 19 campagnes. Chevalier du 14 juin 1946. 6 ans de majoration pour campagnes. Blessé et cité.

Le Troquer (Alexandre-Marie), chef de bataillon; 31 ans de services, 12 campagnes. Chevalier du 25 décembre 1943. 3 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Simoneau (Saint-Léger-Paul-Léon), lieutenant-colonel; 26 ans de services, 10 campagnes. Chevalier du 22 mai 1945. 1 an de majoration pour campagne. Cité.

Andre (Henri-Louis), chef de bataillon; 27 ans de services, 7 campagnes. Chevalier du 20 août 1942. 5 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Bernier (Jacques-Charles-Gabriel-Georges), lieutenant-colonel; 29 ans de services, 7 campagnes. Chevalier du 5 septembre 1940. 3 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Deleu (Lucien-André), lieutenant-colonel; 28 ans de services, 16 campagnes. Chevalier du 7 mai 1946. 3 ans de majoration pour campagnes. Blessé et cité.

Ferre (Jean-Alexandre-Laurent-Vincent), lieutenant-colonel; 28 ans de services, 13 campagnes. Chevalier du 25 décembre 1943. 1 an de majoration pour campagne. Cité.

Nasica (Etienne), chef de bataillon; 22 ans de services, 13 campagnes. Chevalier du 14 juin 1946. 3 ans de majoration pour campagnes. Blessé et cité.

Marseille (Arthur-Léon), chef de bataillon; 29 ans de services, 12 campagnes. Chevalier du 25 décembre 1943. 5 ans de majoration pour campagnes. Blessé et cité.

Commaret (Emile), chef de bataillon; 23 ans de services, 17 campagnes. Chevalier du 22 décembre 1943. 8 ans de majoration pour campagnes. Blessé et cité.

Huon de Kermadec (Hervé-Louis-Charles), chef de bataillon; 26 ans de services, 14 campagnes. Chevalier du 29 juin 1940. 8 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Stevenin (Elie), chef de bataillon; 22 ans de services, 10 campagnes. Chevalier du 5 septembre 1940. 5 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Cramaussel (François-Louis), chef de bataillon; 28 ans de services, 10 campagnes. Chevalier du 6 août 1945. 2 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Glain (Georges-Pierre), colonel; 31 ans de services, 3 campagnes. Chevalier du 5 septembre 1940. 1 an de majoration pour campagne. Cité.

Gaugain (Albert-Louis-Marie), chef de bataillon; 33 ans de services, 11 campagnes. Chevalier du 25 décembre 1943. 2 ans de majoration pour campagne. Cité.

Vellutini (François-Xavier), chef de bataillon; 20 ans de services, 13 campagnes. Chevalier du 25 décembre 1943. 4 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Jasselin (Camille-Marie-Jean), chef de bataillon; 30 ans de services, 10 campagnes. Chevalier du 30 juin 1942. 2 ans de majoration pour campagnes. Blessé et cité.

Micheletti (Louis), chef de bataillon; 32 ans de services, 13 campagnes. Chevalier du 10 juillet 1946. 3 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Jannot (Michel-Gabriel-Marie-Paul), chef de bataillon; 25 ans de services, 2 campagnes. Chevalier du 29 décembre 1929. 1 an de majoration pour campagne. Cité.

Ruyssen (Jean-Victor-Pierre), lieutenant-colonel; 25 ans de services, 15 campagnes. Chevalier du 7 juin 1945. 4 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Pailler (Yves-Fernand-Gustave), chef de bataillon; 24 ans de services, 11 campagnes. Chevalier du 24 juin 1941. 3 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Habares (Jean), chef de bataillon; 27 ans de services, 9 campagnes. Chevalier du 25 décembre 1943. 5 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Goujon (Pierre-Louis-Jean), chef de bataillon; 22 ans de services, 14 campagnes. Chevalier du 14 avril 1945. 2 ans de majoration pour campagnes. Blessé et cité.

Loridon (Alexandre-François-Constant), chef de bataillon; 26 ans de services, 12 campagnes. Chevalier du 25 décembre 1943. 2 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Henaff (Henri-François-Joseph), lieutenant-colonel; 29 ans de services, 14 campagnes. Chevalier du 22 septembre 1944. 7 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Collot (Jean), chef de bataillon; 27 ans de services, 15 campagnes. Chevalier du 10 juillet 1946. 4 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Gastine (François-Marie-Jean-Yves), chef de bataillon; 30 ans de services, 17 campagnes. Chevalier du 22 mai 1945. 6 ans de majoration pour campagnes. Blessé et cité.

Collinet (Pierre-Joseph), chef de bataillon; 24 ans de services, 15 campagnes. Chevalier du 31 juillet 1944. 6 ans de majoration pour campagnes. Blessé et cité.

Saint-Martin (Jean-Auguste-Louis), chef de bataillon; 31 ans de services, 11 campagnes. Chevalier du 25 décembre 1943. 2 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Landry (Jean-Baptiste-Rolland), chef de bataillon; 29 ans de services, 11 campagnes. Chevalier du 25 décembre 1943. 5 ans de majoration pour campagnes. Cité.

De Perier (Antoine-Luc-Alexis), lieutenant-colonel; 31 ans de services, 11 campagnes. Chevalier du 10 juillet 1946. 3 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Fredet (Charles-Victor), lieutenant-colonel; 30 ans de services, 6 campagnes. Chevalier du 25 décembre 1943; 5 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Masse (René-Félix-Raymond), lieutenant-colonel; 27 ans de services, 12 campagnes. Chevalier du 16 avril 1945. 2 ans de majoration pour campagnes. Blessé et cité.

Poussier (Charles-Arsène-Joseph), lieutenant-colonel; 31 ans de services, 7 campagnes. Chevalier du 25 décembre 1943. 1 an de majoration pour campagne. Blessé et cité.

Thiriat (Pierre-Nicolas-Edouard), lieutenant-colonel; 30 ans de services, 8 campagnes. Chevalier du 25 décembre 1943. 2 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Loevenbruck (Georges-Louis), chef de bataillon; 29 ans de services, 8 campagnes. Chevalier du 30 juin 1943. 5 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Strauss (Jacques), lieutenant-colonel; 27 ans de services, 8 campagnes Chevalier du 24 mai 1949. 4 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Carre de Lusançay (François-de-Salles-Marie-Yves), chef de bataillon; 22 ans de services, 13 campagnes. Chevalier du 29 août 1944. 5 ans de majoration pour campagnes. Blessé et cité.

Mercier (Jean-Marcel), lieutenant-colonel; 25 ans de services, 10 campagnes. Chevalier du 9 octobre 1945. 4 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Cadieu (Charles-Victor-Pierre-Marie), colonel; 29 ans de services, 8 campagnes. Chevalier du 25 décembre 1943. 2 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Spitz (Charles-Cyrille), chef de bataillon; 25 ans de services, 10 campagnes. Chevalier du 10 juillet 1946. 5 ans de majoration pour campagnes et services aériens. Cité.

Mariaux (Lucien-Jacques), lieutenant-colonel; 26 ans de services, 10 campagnes. Chevalier du 23 octobre 1944. 3 ans de majoration pour campagnes. Blessé et cité.

Chaumont (François-Xavier-Paul-Jules-Henri-Honoré), chef de bataillon; 26 ans de services, 13 campagnes. Chevalier du 10 juillet 1946. 4 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Ferellec (Pierre-Marie), chef de bataillon; 26 ans de services, 13 campagnes. Chevalier du 9 juin 1943. 5 ans de majoration pour campagnes. Cité.

De Becdelièvre (Antoine-Marie-Jean), chef de bataillon; 32 ans de services, 7 campagnes. Chevalier du 25 décembre 1943. 1 an de majoration pour campagne. Cité.

Guiliano (Louis-Antoine-Bruno), lieutenant-colonel; 27 ans de services, 11 campagnes. Chevalier du 19 mai 1945. 4 ans de majoration pour campagnes. Blessé et cité.

Bessaguet (Olivier), chef de bataillon; 29 ans de services, 9 campagnes. Chevalier du 24 mars 1943. 3 ans de majoration pour campagnes. Cité.

OFFICIER SERVANT SOUS LE RÉGIME DU DÉCRET DU 7 FÉVRIER 1940

Benammar Ahmed ben Similiani ben Ahmed ben Youcef, chef de bataillon; 34 ans de services, 17 campagnes. Chevalier du 25 septembre 1940. 7 ans de majorations pour campagnes. Cité.

A TITRE ÉTRANGER

Trzaska-Durski (Antoni), chef de bataillon. Chevalier du 4 février 1920. Cité.

Arme blindée et cavalerie.

Galmiche (Auguste-Ferjeux-Olivier), capitaine; 30 ans de services, 13 campagnes. Chevalier du 5 septembre 1940. 5 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Blanc (Jacques-Marie-Charles-Auguste), lieutenant-colonel. 31 ans de services, 16 campagnes. Chevalier du 25 décembre 1943. 5 ans de majorations pour campagnes. Cité.

Ruffier d'Epenoux (Maurice-Charles-Marie), lieutenant-colonel; 33 ans de services, 14 campagnes. Chevalier du 9 novembre 1944. 3 ans de majoration pour campagnes. Cité.

De la Vallée de Pinodan (Olivier-Marie-Ferdinand), chef d'escadrons; 30 ans de services, 14 campagnes. Chevalier du 25 décembre 1943. 5 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Le Blanc (Laurent-Marie-Fernand), capitaine; 29 ans de services, 13 campagnes. Chevalier du 24 janvier 1944. 7 ans de majoration pour campagnes. Blessé et cité.

Le Vacher (Jacques-Paul), lieutenant-colonel; 28 ans de services, 16 campagnes. Chevalier du 25 décembre 1943. 7 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Delage de Luget (Jean-Marie-Philippe), chef d'escadrons; 21 ans de services, 17 campagnes. Chevalier du 4 novembre 1940. 9 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Combourieu (Etienne-Jean-Marie), lieutenant-colonel; 30 ans de services, 13 campagnes. Chevalier du 25 décembre 1943. 2 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Chauvin (Fernand), chef d'escadrons; 30 ans de services, 14 campagnes. Chevalier du 25 décembre 1943. 6 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Courtois (Pierre-Eugène-Louis-Alfred), lieutenant-colonel; 28 ans de services, 12 campagnes. Chevalier du 4 octobre 1941, 6 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Herchet (Marcel-Aurélien-Henri), lieutenant-colonel; 27 ans de services, 16 campagnes. Chevalier du 11 mai 1945. 3 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Jalenques Colinet de Labeau (Marie-Gérard-André), lieutenant-colonel; 30 ans de services, 11 campagnes. Chevalier du 10 juillet 1946. 4 ans de majoration pour campagnes. Blessé et cité.

Bastiani (Jean-André), lieutenant-colonel; 30 ans de services, 13 campagnes. Chevalier du 10 juillet 1946. 3 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Bros (Robert-Philippe), lieutenant-colonel; 30 ans de services, 10 campagnes. Chevalier du 25 décembre 1943. 3 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Boigues (Pierre-Marie-Raoul), chef d'escadrons; 28 ans de services, 2 campagnes. Chevalier du 27 octobre 1939. 2 ans de majoration pour campagnes. Blessé et cité.

Duchesne (Jean-Marie), chef d'escadrons; 30 ans de services, 10 campagnes. Chevalier du 7 mai 1946. 3 ans de majoration pour campagnes. Blessé et cité.

Marzloff (Jean-Paul-Marie), lieutenant-colonel; 23 ans de services, 12 campagnes. Chevalier du 15 juillet 1945. 3 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Guillou-Keredan (Jean-Marie-Jules), lieutenant-colonel; 29 ans de services, 9 campagnes. Chevalier du 15 mai 1944. 5 ans de majoration pour campagnes. Cité.

D'Anglejan (Antoine-Louis-Marie-Henri), lieutenant-colonel; 29 ans de services, 5 campagnes. Chevalier du 16 juin 1943. 3 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Mirabeau (Marius-Sylvain), chef d'escadrons; 25 ans de services, 13 campagnes. Chevalier du 14 juin 1946. 5 ans de majoration pour campagnes. Blessé et cité.

De La Forgue de Bellegarde (Hubert-Marie-Camille-Adolphe), lieutenant-colonel; 28 ans de services, 7 campagnes. Chevalier du 17 juin 1941. 6 ans de majoration pour campagnes. Cité.

De Bertereche de Mendilte (Jacques-Marie-Maurice), colonel; 27 ans de services, 9 campagnes. Chevalier du 20 janvier 1945, 5 ans de majoration pour campagnes. Blessé et cité.

Artillerie.

Bégou (Pierre-Auguste-Henri), chef d'escadron; 25 ans de services, 17 campagnes. Chevalier du 15 juillet 1945. 6 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Lac (Louis-André), lieutenant-colonel; 31 ans de services, 14 campagnes. Chevalier du 25 décembre 1943. 4 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Polydor (Pierre-Marcel), chef d'escadron; 26 ans de services, 11 campagnes. Chevalier du 20 février 1943. 6 ans de majoration pour campagnes. Blessé et cité.

Maltret (Francis-Ernest), chef d'escadron; 31 ans de services, 11 campagnes. Chevalier du 25 décembre 1943. 7 ans de majoration pour campagnes. Blessé et cité.

Housset (Pierre-Emile-Paul-Marie), colonel; 28 ans de services; 15 campagnes. Chevalier du 25 décembre 1943. 3 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Pepin (Henri-André), chef d'escadron; 33 ans de services, 8 campagnes. Chevalier du 25 décembre 1943. 1 an de majoration pour campagnes. Cité.

Pinon (Robert-Jean-Rémy), chef d'escadron; 31 ans de services, 9 campagnes. Chevalier du 15 novembre 1946. 4 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Fonteneau (André-Henri-Jules), lieutenant-colonel; 28 ans de services, 14 campagnes. Chevalier du 7 mai 1946. 2 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Delanoye (César-Robert), chef d'escadron, 38 ans de services, 42 campagnes. Chevalier du 22 janvier 1942. 9 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Faure (Marcel-Raoul), lieutenant-colonel; 30 ans de services, 8 campagnes. Chevalier du 25 décembre 1943. 3 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Chevalier (Marie-Joseph-Roger), lieutenant-colonel; 31 ans de services, 8 campagnes. Chevalier du 25 décembre 1943. 3 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Train.

Margueret (Joseph-Hippolyte), lieutenant-colonel; 31 ans de services, 14 campagnes. Chevalier du 25 juin 1941. 7 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Violet (Eugène-Alexandre), lieutenant-colonel; 30 ans de services, 16 campagnes. Chevalier du 10 juillet 1946. 4 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Quenard (Marcel-Auguste-Jérôme), colonel; 31 ans de services, 6 campagnes. Chevalier du 30 décembre 1939. 2 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Ruffat (Fernand-Henri), lieutenant-colonel; 31 ans de services, 7 campagnes. Chevalier du 30 août 1943. 4 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Delpech (Ernest-Pierre), colonel; 31 ans de services, 9 campagnes. Chevalier du 25 décembre 1943. 2 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Transmissions.

Lacour (René-Robert-Jean-Edmond-Edouard-Firmin), lieutenant-colonel; 32 ans de services, 12 campagnes. Chevalier du 25 décembre 1943. 6 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Stemler (Guillaume-Frédéric-Guy), chef de bataillon; 23 ans de services, 15 campagnes. Chevalier du 29 août 1943. 8 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Rio (Léo-Jean); colonel; 27 ans de services, 15 campagnes. Chevalier du 10 juillet 1946. 3 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Cadre des chanceliers.

Laurentie (Emmanuel-Marie-Joseph), commandant; 34 ans de services, 6 campagnes. Chevalier du 31 décembre 1941. 1 an de majoration pour campagnes. Cité.

Cadre des adjoints de chancellerie.

Barreau (René), commandant; 28 ans de services, 6 campagnes. Chevalier du 3 juin 1940. 3 ans de majoration pour campagnes. Blessé et cité.

Cadre des adjoints administratifs des corps de troupe.

Giovannangeli (Ange-Marie), commandant; 34 ans de services, 27 campagnes. Chevalier du 25 juin 1941. 7 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Seigneur (Victor-Julien-Auguste), commandant; 34 ans de services, 20 campagnes. Chevalier du 11 juin 1937. 9 ans de majoration pour campagnes.

Trésorerie aux armées.

Moret (Eugène), commandant; 37 ans de services, 10 campagnes. Chevalier du 4 octobre 1940. 5 ans de majoration pour campagnes. Blessé et cité.

Corps des officiers des affaires militaires musulmanes.

Evrard (Auguste-Eugène), commandant; 29 ans de services, 24 campagnes. Chevalier du 30 juin 1938. 9 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Aumônerie militaire aux armées.

Jezo (Marcel-Joseph-Marie), aumônier militaire titulaire; 17 ans de services, 8 campagnes. Chevalier du 14 janvier 1948. 2 ans de majoration pour campagnes. Blessé et cité. Titres exceptionnels.

Recrutement et statistique.

Arnefaux (François-Antonin), lieutenant-colonel; 31 ans de services, 12 campagnes. Chevalier du 2 décembre 1937. 5 ans de majoration pour campagne. Cité.

Génie.

A. — ARME

Chevalier (René-Emile), colonel; 34 ans de services, 11 campagnes. Chevalier du 10 juillet 1946. 3 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Renie (André-Alfred-Marie-Jacques), colonel; 31 ans de services, 9 campagnes. Chevalier du 11 mars 1944. 1 an de majoration pour campagnes. Cité.

Paqueteau (France-Georges-Louis), lieutenant-colonel; 26 ans de services, 15 campagnes. Chevalier du 7 juillet 1945. 3 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Baillant (René-Louis-Marie), lieutenant-colonel; 32 ans de services, 10 campagnes. Chevalier du 13 août 1941. 6 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Friedling (Marcel), colonel; 28 ans de services, 16 campagnes. Chevalier du 15 novembre 1946. 5 ans de majoration pour campagnes. Cité.

B. — ADJOINT DU SERVICE DES BATIMENTS

Chave (Marius-Alexis-Léopold), lieutenant-colonel; 35 ans de services, 7 campagnes. Chevalier du 5 septembre 1940. 1 an de majoration pour campagne. Cité.

Intendance.

A. — FONCTIONNAIRES

Durand (Georges-Léon), intendant militaire de 1re classe; 34 ans de services, 7 campagnes. Chevalier du 31 décembre 1942. 3 ans de majoration pour campagnes.

Alba (Georges-Ernest), intendant militaire de 1re classe; 34 ans de services, 3 campagnes. Chevalier du 25 juin 1941. 2 ans de majoration pour campagnes.

B. — OFFICIERS D'ADMINISTRATION

Mège (Aristide-Raoul-Alix), commandant; 33 ans de services, 17 campagnes. Chevalier du 30 juin 1938. 5 ans de majoration pour campagnes.

Duthilleul (Marcel-Victor-Constant), commandant; 33 ans de services, 10 campagnes. Chevalier du 30 juin 1938. 2 ans de majoration pour campagnes.

Dupuy (Claudius-Joseph), lieutenant-colonel; 34 ans de services, 16 campagnes. Chevalier du 5 septembre 1940. 6 ans de majoration pour campagnes.

Service des matériels.

Subdivision « Artillerie ».

A. — CADRE DES INGÉNIEURS

Lautier (Pierre-Lazare-André), colonel; 34 ans de services, 15 campagnes. Chevalier du 5 septembre 1940. 9 ans de majoration pour campagnes.

Morel (René-Jean-Marie), colonel); 34 ans de services, 11 campagnes. Chevalier du 7 mai 1946. 3 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Renard (Henri-Raymond), commandant; 31 ans de services, 11 campagnes. Chevalier du 31 juillet 1942. 7 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Touzet (Albert-Jean-René), commandant; 30 ans de services, 7 campagnes. Chevalier du 5 septembre 1940. 4 ans de majoration pour campagne. Blessé et cité.

B. — CADRE DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS

Dejean (Fernand), commandant; 29 ans de services, 16 campagnes. Chevalier du 30 juin 1942. 5 ans de majoration pour campagnes. Blessé et cité.

C. — CADRE DES ADJOINTS TECHNIQUES

Plasson (Albert-Marie-Joseph), commandant; 35 ans de services, 18 campagnes. Chevalier du 22 juin 1939. 9 ans de majoration pour campagnes.

Maubeun (Jean-Ferdinand), commandant; 35 ans de services, 14 campagnes. Chevalier du 25 octobre 1941. 4 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Etudes et fabrications d'armement.

A. — CORPS DES INGÉNIEURS MILITAIRES

Fischer (Ernest-Jean), ingénieur militaire en chef de 1re classe; 30 ans de services, 4 campagnes. Chevalier du 31 décembre 1942. 2 ans de majoration pour campagnes.

Galopin (François-Jean-Paul), ingénieur militaire en chef de 2e classe; 26 ans de services, 6 campagnes. Chevalier du 13 décembre 1938. 2 ans de majoration pour campagnes. Cité.

B. — CORPS DES INGÉNIEURS DE TRAVAUX D'ARMEMENT

Mathieu Sicaud (Jacques-Henri-Elie), ingénieur principal des travaux d'armement; 27 ans de services, 6 campagnes. Chevalier du 16 décembre 1937. 1 an de majoration pour campagne. Blessé et cité.

TROUPES COLONIALES

Infanterie.

Mevel (Jean), chef de bataillon; 28 ans de services, 21 campagnes. Chevalier du 5 septembre 1940. 9 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Renaud (Louis-Emile), chef de bataillon; 32 ans de services, 19 campagnes. Chevalier du 5 septembre 1940. 10 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Ayrolles (Léon-Henri), chef de bataillon; 31 ans de services, 20 campagnes. Chevalier du 1er avril 1946. 3 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Communal (Eugène-Marcel), lieutenant-colonel; 32 ans de services, 18 campagnes. Chevalier du 31 décembre 1941. 8 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Bouteille (Louis-Elie-Gabriel), lieutenant-colonel; 32 ans de services, 16 campagnes. Chevalier du 5 septembre 1940. 4 ans de majoration pour campagnes.

Lafosse (Charles-Jean-Henri), chef de bataillon; 24 ans de services, 17 campagnes. Chevalier du 25 décembre 1943. 5 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Jacobi (Paul-Charles-Emile), colonel; 27 ans ans de services, 19 campagnes. Chevalier du 13 juin 1936. 4 ans de majoration pour campagnes. Blessé et cité.

De Goer de Herve (René-Marie-Guislain), lieutenant-colonel; 31 ans de services, 18 campagnes. Chevalier du 30 juin 1942. 7 ans de majoration pour campagnes. Blessé et cité.

Landraing (André-Julien), chef de bataillon; 26 ans de services, 18 campagnes. Chevalier du 30 novembre 1942. 7 ans de majoration pour campagnes. Blessé et cité.

Drelivet (Pierre-François-Raymond), lieutenant-colonel; 30 ans de services, 16 campagnes. Chevalier du 25 décembre 1943. 5 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Margerel (René-Maurice), chef de bataillon; 29 ans de services, 20 campagnes. Chevalier du 10 juillet 1946. 5 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Girard (Robert-Gustave), chef de bataillon; 30 ans de services, 19 campagnes. Chevalier du 15 janvier 1947. 4 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Grué (Paul-Henri), chef de bataillon; 29 ans de services, 16 campagnes. Chevalier du 25 décembre 1943. 4 ans de majoration pour campagnes. Blessé et cité.

Rocquin (Henri-Gustave), chef de bataillon; 26 ans de services, 18 campagnes. Chevalier du 30 octobre 1943. 7 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Marson (Paul), capitaine; 25 ans de services, 16 campagnes. Chevalier du 16 février 1945. 5 ans de majoration pour campagnes. Blessé et cité.

Le Bihan (Robert), lieutenant-colonel; 26 ans de services, 16 campagnes. Chevalier du 25 décembre 1943. 4 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Dubois (Roger-Henri), chef de bataillon; 28 ans de services, 13 campagnes. Chevalier du 25 décembre 1943. 3 ans de majoration pour campagnes. Blessé et cité.

Julien-Laferrière (Hervé-Louis-Sylvain), lieutenant-colonel; 28 ans de services, 19 campagnes. Chevalier du 10 juillet 1946. 4 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Farand (Charles-Louis-Xavier), chef de bataillon; 27 ans de services, 15 campagnes. Chevalier du 25 décembre 1943. 6 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Barboteu (Fernand-Onésime-Michel), lieutenant-colonel; 25 ans de services, 19 campagnes. Chevalier du 19 mai 1945. 5 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Gaston (Yves-Jean-Marie-Joseph), colonel; 29 ans de services, 16 campagnes. Chevalier du 10 juillet 1946. 4 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Hazard (André-Marie-Gustave), lieutenant-colonel; 28 ans de services, 17 campagnes. Chevalier du 7 mai 1946. 2 ans de majoration pour campagnes. Cité.

OFFICIER SERVANT SOUS LE RÉGIME DU DÉCRET DU 7 FÉVRIER 1940

Vong A Sang, lieutenant-colonel; 31 ans de services, 12 campagnes. Chevalier du 15 novembre 1946. 5 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Artillerie.

Enfru (Raoul-Maximilien), chef d'escadron; 31 ans de services, 19 campagnes. Chevalier du 5 septembre 1940. 14 ans de majoration pour campagnes.

Lacroix (Numa-Eugène), chef d'escadron; 32 ans de services, 15 campagnes. Chevalier du 31 décembre 1941. 6 ans de majoration pour campagnes.

Bich (Jean-Octave-Marie), colonel; 29 ans de services, 15 campagnes. Chevalier du 10 juillet 1946. 4 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Tarlier (René-Louis-Pierre), lieutenant-colonel; 26 ans de services, 14 campagnes. Chevalier du 25 décembre 1943. 6 ans de majoration pour campagnes. Blessé et cité.

Reslin (Gaston-Léon), chef d'escadron; 28 ans de services, 16 campagnes. Chevalier du 25 décembre 1943. 6 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Eliès (Charles-Constant-Maxime), chef d'escadron; 27 ans de services, 18 campagnes. Chevalier du 15 janvier 1947. 3 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Gouzes (Louis-Marius), lieutenant-colonel; 27 ans de services, 16 campagnes. Chevalier du 15 novembre 1946. 4 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Auriol (Jean-Julien), lieutenant-colonel; 26 ans de services, 15 campagnes. Chevalier du 15 janvier 1947. 4 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Services administratifs des corps de troupe.

COLONIAUX

Portanier (Jean-Louis-Rosalin), commandant; 35 ans de services, 26 campagnes. Chevalier du 7 juin 1937. 12 ans de majoration pour campagnes.

Service des matériels et bâtiments coloniaux.

Giraud (Jean-Grégoire), commandant; 31 ans de services, 16 campagnes. Chevalier du 5 septembre 1940. 7 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Intendance.

FONCTIONNAIRES

Bernasconi (Marcel-Camille), intendant militaire de 2e classe; 29 ans de services, 18 campagnes. Chevalier du 5 septembre 1939. 9 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Jacotin (Georges-Auguste-Léon), intendant militaire de 1re classe; 28 ans de services, 20 campagnes. Chevalier du 7 mai 1946. 7 ans de majoration pour campagnes et services aériens. Cité.

Chapuisat (Paul-Charles), intendant militaire de 1re classe; 32 ans de services, 12 campagnes. Chevalier du 31 décembre 1942. 3 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Service de santé.

MÉDECINS

Hochstetter (Jacques), médecin colonel; 31 ans de services, 20 campagnes. Chevalier du 1er janvier 1943. 8 ans de majoration pour campagnes.

Illiou (Joseph-Jean), médecin lieutenant-colonel; 30 ans de services, 19 campagnes. Chevalier du 31 décembre 1941. 9 ans de majoration pour campagnes.

Woelffel (Georges-Louis-Léon-Eugène), médecin lieutenant-colonel; 30 ans de services, 20 campagnes. Chevalier du 31 décembre 1942. 8 ans de majoration pour campagnes.

Nodenot (Louis-Edouard), médecin colonel; 30 ans de services, 18 campagnes. Chevalier du 30 juin 1942. 8 ans de majoration pour campagnes.

Giraud du Poyet (Jacques), médecin colonel; 30 ans de services, 18 campagnes. Chevalier du 31 décembre 1941. 7 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Lotte (André-Joseph), médecin colonel; 29 ans de services, 19 campagnes. Chevalier du 16 avril 1945. 5 ans de majoration pour campagnes. A été blessé et cité.

Passerieux (Elie-Léon-Marcel), médecin lieutenant-colonel; 32 ans de services, 17 campagnes. Chevalier du 7 mai 1946. 5 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Guition (Joseph-Emmanuel-Ernest-Jean), médecin colonel; 31 ans de services, 17 campagnes. Chevalier du 7 mai 1946. 3 ans de majoration pour campagnes.

II. — *MILITAIRES DEGAGES DES CADRES EN NON-ACTIVITE PAR SUPPRESSION D'EMPLOI*

TROUPES METROPOLITAINES

Infanterie.

Picandet (Robert-Marien), chef de bataillon, 1re région; 30 ans de services, 3 campagnes. Chevalier du 5 septembre 1940. A été cité.

TROUPES COLONIALES

Infanterie.

Darcy (Camille (Hugues-Maurice-Robert), lieutenant-colonel, 7e région; 27 ans de services, 11 campagnes. Chevalier du 13 mai 1940, 5 ans de majoration pour campagnes. Blessé et cité.

III. — *MILITAIRES DEGAGES DES CADRES*

TROUPES METROPOLITAINES

Infanterie.

Baquey (Jean-Marie-Joseph), chef de bataillon, 10e région; 31 ans de services, 14 campagnes. Chevalier du 25 décembre 1943. 2 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Arme blindée et cavalerie.

Léger (Jean-Marie-Edouard), chef d'escadrons, subdivision de Tunis; 32 ans de services, 11 campagnes. Chevalier du 25 juin 1941. 4 ans de majoration pour campagnes. Blessé et cité.

OFFICIER SERVANT SOUS LE RÉGIME DU DÉCRET DU 7 FÉVRIER 1940

Benmaiza Tahar Abderrahame, chef d'escadrons, 10e région militaire; 33 ans de services. Chevalier du 1er septembre 1940. 4 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Artillerie.

Ostenc (Eugène-Henri), colonel, 9e région; 30 ans de services, 5 campagnes. Chevalier du 30 octobre 1943; 3 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Train.

Duclos (Gaston-Ernest-Victor), chef d'escadron, 3e région; 37 ans de services, 10 campagnes. Chevalier du 5 septembre 1940. 5 ans de majoration pour campagnes. Blessé et cité.

Génie.

ADJOINT DU SERVICE DES BATIMENTS

La Roche (Pierre-Paul-Luc), chef de bataillon, 3e région; 37 ans de services, 9 campagnes. Chevalier du 20 décembre 1935, 2 ans de majoration pour campagnes. Blessé et cité.

Intendance.

A. — FONCTIONNAIRE

Nejean (Joseph-René), intendant militaire de 1re classe, 7e région; 25 ans de services, 4 campagnes. Chevalier du 15 décembre 1938. 2 ans de majoration pour campagnes.

B. — OFFICIER D'ADMINISTRATION

Perrier (Maurice-Julien), commandant, 5e région; 36 ans de services, 13 campagnes. Chevalier du 11 juin 1937. 3 ans de majoration pour campagnes.

Service des matériels.

Subdivision « Artillerie ».

CADRE DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS

Mutin (Paul), commandant, 7e région; 35 ans de services, 9 campagnes. Chevalier du 2 décembre 1937. 4 ans de majoration pour campagnes. Cité.

TROUPES COLONIALES

Infanterie.

Le Bot (Pierre-Marie), chef de bataillon, 3e région; 34 ans de services, 18 campagnes. Chevalier du 10 décembre 1936. 10 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Chouanière (Louis-Henri), chef de bataillon, 3e région; 34 ans de services, 15 campagnes. Chevalier du 2 décembre 1937. 5 ans de majoration pour campagnes.

Dubois (Henri-Léon), chef de bataillon, troupes de l'Afrique équatoriale française; 33 ans de services, 18 campagnes. Chevalier du 5 septembre 1940. 5 ans de majoration pour campagnes.

Artillerie.

Ravinale (Jean-Julien), lieutenant-colonel, 9e région; 28 ans de services, 17 campagnes. Chevalier du 1er janvier 1940. 7 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Reboul (René-Firmin-Calixte), colonel, 8e région; 31 ans de services, 14 campagnes. Chevalier du 5 septembre 1940. 6 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Service des matériels et bâtiments coloniaux.

Monestier (Antonin-Elie-Michel), commandant, 9e région; 33 ans de services, 15 campagnes. Chevalier du 22 juin 1939. 6 ans de majoration pour campagnes

Intendance.

A. — FONCTIONNAIRE

Sallier (Florent-André), intendant militaire de 3e classe, 7e région; 31 ans de services, 14 campagnes. Chevalier du 9 septembre 1940. 4 ans de majoration pour campagnes.

B. — OFFICIER D'ADMINISTRATION

Jolle (Jean), commandant, 3e région; 33 ans de services, 19 campagnes. Chevalier du 25 octobre 1941. 5 ans de majoration pour campagnes. Cité.

Service de santé.

MÉDECIN

Quère (Amédée-Louis), médecin lieutenant-colonel, 9e région, 34 ans de services, 13 campagnes. Chevalier du 11 juin 1937. 6 ans de majoration pour campagnes.

IV. — *MILITAIRES RAYES DES CONTROLES DE L'ACTIVITE PAR LIMITE D'AGE*

Artillerie métropolitaine.

Reynier (Lucien-Justin), chef d'escadron, 8e région; 36 ans de services, 6 campagnes. Chevalier du 10 décembre 1936. 1 an de majoration pour campagnes. Cité.

Le Lièvre de La Morinière (Henri-Marie-Gabriel), lieutenant-colonel, 3e région; 36 ans de services, 9 campagnes. Chevalier du 25 décembre 1943. 1 an de majoration pour campagnes. Cité.

AU GRADE DE CHEVALIER

I. — *MILITAIRES EN ACTIVITE DE SERVICE*

Corps du contrôle de l'administration de l'armée.

Notin (Jean-Antoine-Paul), contrôleur de 3e classe; 17 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Feunteun (André-Francis), contrôleur de 3e classe; 16 ans de services, 6 campagnes. Cité.

TROUPES METROPOLITAINES

Infanterie

Chervet (Gaston-Claude-Séraphin), capitaine; 24 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Ottaviani (Ignace), capitaine; 24 ans de services, 15 campagnes. Cité.

Guenebaut (Louis-Gaston-Eugène-Gustave), lieutenant; 21 ans de services, 12 campagnes. Cité.

Lamure (Jeanny-Pierre), capitaine; 25 ans de services, 12 campagnes. Cité.

Guiard (Roger), capitaine; 20 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Bruneau (Henri-Alexis), lieutenant; 24 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.

Poncelin de Raucourt (Hubert-Marie-Emile), chef de bataillon; 21 ans de services, 14 campagnes. Cité.

De Vivie-Regie (François-Marcel), capitaine; 22 ans de services, 13 campagnes. Blessé et cité.

Tassaux (Jean-Jules), capitaine; 25 ans de services, 9 campagnes.

Fermaud (Gaston-Louis-Roger-Marie-Antoine), capitaine; 21 ans de services, 13 campagnes. Blessé et cité.

Bernos (Adrien), capitaine; 27 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Collas (Daniel-Louis), capitaine; 18 ans de services, 16 campagnes. Cité.

Baurain (René-Elie-Raoul-Charles), capitaine; 27 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Lefebvre (Charles-Louis), chef de bataillon; 26 ans de services, 10 campagnes.

Grillot (Armand-Jean), capitaine; 22 ans de services, 5 campagnes. Cité.

Giral (René-Marius-Jean), capitaine; 31 ans de services, 3 campagnes. Cité.

Lordon (Pierre-Paul-Philippe), capitaine; 20 ans de services, 14 campagnes. Cité.

Ares (Raymond-Julien), capitaine; 23 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Fagot (Robert-Louis-Constant), capitaine; 20 ans de services, 14 campagnes. Blessé et cité.

Prost (Roger), capitaine; 26 ans de services, 6 campagnes. Blessé et cité.

Mucchielli (Paul-Vincent), capitaine; 22 ans de services, 13 campagnes. Cité.

Vigroux (René-André), chef de bataillon; 22 ans de services, 12 campagnes. Cité.

Faure (Paul-Jean-Louis), chef de bataillon; 22 ans de services, 10 campagnes. Cité.

De Ravinel (Jean-Marie-Dieudonné), capitaine; 21 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Beuret (André-Paul), capitaine; 21 ans de services, 13 campagnes. Cité.

Gobert (Léon), capitaine; 22 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Vincileoni (François), capitaine; 24 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.

Goubard (Pierre-Julien-Paul), chef de bataillon; 19 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Berges (Joseph-Antoine-Raymond), chef de bataillon; 27 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Ouvrard (Louis-Edmond-François), capitaine; 22 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.

Digonnet (Jean-Paul-Marie), chef de bataillon; 25 ans de services, 9 campagnes.

Dougnac (Louis-Paul-Félicien), capitaine; 23 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Philip (Félix-Joseph), chef de bataillon; 26 ans de services, 5 campagnes. Cité.

Poisneuf (Henri), chef de bataillon; 27 ans de services, 7 campagnes.

Lainey (Yves-Henri-René), chef de bataillon; 22 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Chauray (Gaston-Jean), capitaine; 24 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Bonnaud (Raoul-Georges), chef de bataillon; 24 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Bourdeaux (Pierre-Léon-Amédée-Clair), chef de bataillon; 23 ans de services, 9 campagnes.

Berbesson (Paul-Joseph-Gabriel), chef de bataillon; 21 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Vernoy (Henri-Louis-Joseph), chef de bataillon; 26 ans de services, 7 campagnes.

Bouguion (Paul-Hervé), capitaine; 25 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Costes (Robert-André-René), chef de bataillon; 24 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.

Fauré (Gaston-Pierre-Félix), capitaine; 23 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Lebreton (Pierre-François-Laurent), capitaine; 21 ans de services, 12 campagnes. Cité.

Galliot (André-Joseph-Auguste-Léopold), lieutenant; 23 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Bessé (Gustave-Théophile-Francis-Arthur), capitaine; 25 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.

Huet (Jacques-Charles-François) capitaine; 19 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.

Froudhom (Roger-Georges-Jean), chef de bataillon; 21 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Carabalona (Edgard-Michel-Antoine), chef de bataillon; 23 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Valentin (Raymond-Albert), capitaine; 19 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Lailiat (Eugène-Alphonse-Gabriel), chef de bataillon; 21 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Bernardeau (Pierre-Edgard-François), chef de bataillon; 20 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Le Gall (Yves-Marie), chef de bataiioln; 21 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Leveille (Paul-André), chef de bataillon; 21 ans de services, 7 campagnes.

Bruno (Georges-Pierre-Ernest), chef de bataillon; 26 ans de services, 5 campagnes.

Bavoillot (Roger), chef de bataillon; 22 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Lahausse (Henri-Alexandre), chef de bataillon; 24 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Robert (Georges-Albert), chef de bataillon; 21 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Le Floch (Louis-Joseph-Marie), lieutenant; 21 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Germain (Marius-Joseph), chef de bataillon; 23 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Absolut de la Gastine (Marie-Georges-Hubert), chef de bataillon; 22 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Minot (André-Narcisse-Prosper), chef de bataillon; 25 ans de services, 6 campagnes.

Churiet (Augustin-Joseph), capitaine; 25 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Delaunay (Louis-Marie-Alexis), chef de bataillon; 22 ans de services, 4 campagnes. Blessé et cité.

Tanant (Jacques-Joseph-François), chef de bataillon; 25 ans de services, 6 campagnes. Cité

Laurens (Léon-Jean-Pierre), chef de bataillon; 25 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Leloup (Raoul-Charles-Eugène), capitaine; 25 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Frappe (Paul-Joseph-Alfred), chef de bataillon; 23 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Maillard (Gustave-Joseph), chef de bataillon; 30 ans de services, 3 campagnes.

Regere (Louis-Ferdinand), chef de bataillon; 22 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.

Breton (Charles-Alexandre), capitaine; 26 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Pousse (Eugène-Marius), chef de bataillon; 24 ans de services, 6 campagnes.

André (Pierre-Léon), lieutenant; 20 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.

Boursier (Emile-Noël-Auguste), chef de bataillon; 26 ans de services, 6 campagnes.

Blachas (Félix-Joseph-Louis), chef de bataillon; 21 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Goria (Jean), lieutenant; 18 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.

Bayle (André-Louis-Maurice-François-Marie), chef de bataillon; 24 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Bruel (René-Louis), chef de bataillon; 21 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Marochain (Jean-Bernard), chef de bataillon; 25 ans de services, 7 campagnes.

Calmettes (Jean-Joseph), chef de bataillon; 26 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Frey (Louis-Joseph), chef de bataillon; 26 ans de services, 6 campagnes.

Pajot (René), capitaine; 24 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Knecht (Paul-Henri), lieutenant; 24 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Boulay (René-Camille-Paul-Louis), capitaine; 27 ans de services, 4 campagnes.

De Maupeou d'Ableiges (Gilles-Marie-Joseph-Paul), chef de bataillon; 23 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Imbert (Daniel-Jacques-Pierre), capitaine; 21 ans de services, 10 campagnes. Cité et blessé.

Pardi (Vincent), capitaine; 20 ans de services, 11 campagnes. Cité

Lefort (Henri-Marie-Jean), chef de bataillon; 22 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Officiers servant sous le régime du décret du 7 février 1940

Boukerousia Ali, lieutenant; 23 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.

Tabib-Habib ben Hadj Hamadi ben Hadj Salah, capitaine; 23 ans de services, 6 campagnes. Blessé et cité.

Mohamed Cherif ben Tafeb Slama, lieutenant; 17 ans de services, 5 campagnes. Blessé et cité.

A titre étranger

Kisiner (David), lieutenant; 20 ans de services, 18 campagnes. Blessé et cité.

Chefs de musique

Lesieur (Emile-Pierre), lieutenant; 23 ans de services, 14 campagnes. Blessé.

Bouet (Marin-Célestin-Léopold), capitaine; 24 ans de services, 9 campagnes.

Loup (Félix-Pierre-Robert), capitaine; 26 ans de services, 10 campagnes.

Sous-officiers

Michon (Philippe-Marcel-Auguste), adjudant-chef; 17 ans de services, 10 campagnes. Médaillé militaire du 9 novembre 1944. Cité.

Lejard (Albert-Eugène), adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. Médaillé militaire du 3 août 1945. Blessé et cité.

A titre étranger

Fontana (Félix-Jean), adjudant-chef; 26 ans de services, 22 campagnes. Médaillé militaire du 1er janvier 1943. Blessé et cité.

Arme blindés et cavalerie.

Demay de Goustine (Luc-Pierre-Charles), chef d'escadrons; 26 ans de services, 14 campagnes.

Delapierre (Marcel-Henri), chef d'escadrons; 25 ans de services, 13 campagnes. Cité.

Feste (Adrien-Gaston-Joseph), chef d'escadrons; 21 ans de services, 17 campagnes. Cité.

Seguy (Jean-Pierre), lieutenant; 23 ans de services, 13 campagnes. Cité.

Choux (André-Charles-Léon), lieutenant; 21 ans de services, 16 campagnes. Cité.

Lauze (Paul-Raymond), capitaine; 22 ans de services, 13 campagnes. Cité.

Rival de Rouville (Henri-Léon), capitaine; 25 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Quenouille (Maxime-André), capitaine; 19 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.

Calvel (Charles-Louis-André), chef d'escadrons; 22 ans de services, 4 campagnes. Cité.

Schultz (Georges-Jean-Victor), lieutenant; 22 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.

Berloni (Claude-Henri-Marie), chef d'escadrons; 17 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Teillard de Rancilhac de Chazelles (Marie-Jean), chef d'escadrons; 21 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.

Pelleterat de Borde (Jean-Marie-Léon-Reynald), chef d'escadrons; 21 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Steff (Paul-Edmond), lieutenant; 22 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Tramond (Jean-André-René), chef d'escadrons; 21 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Kunzli (Jean-Maurice), capitaine; 23 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Bellier (René-Henri), capitaine; 20 ans de services, 12 campagnes. Cité.

Larrieu (Roger-Victor), capitaine; 20 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.

Chantreau (Roger-Camille-Joseph), chef d'escadrons; 24 ans de services, 8 campagnes. Cité

De Terras (Charles-Michel-François-Marie), chef d'escadrons; 21 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Bouchet (Bernard-Edouard-Noël), chef d'escadrons; 25 ans de services, 5 campagnes. Cité.

Paillère (François-Joseph), capitaine; 24 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Arrault (Jean-Fernand-Marie), capitaine; 23 ans de services, 8 campagnes. Cité

Dumas (Albert-Marie-Ferdinand), chef d'escadrons; 22 ans de services, 6 campagnes. Blessé et cité.

Jouannic (André-Jean-Julien-Marie), capitaine; 21 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Quenaud (Tiburce-Louis-Lucien), capitaine, 24 ans de services, 6 campagnes, Blessé et cité.

Bisquier (Charles-Denis-Georges), chef d'escadrons; 22 ans de services, 6 campagnes. Blessé et cité.

Gayet (Paul-Marcel-Georges), chef d'escadrons; 24 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Boulesteix (Pierre-Lucien), chef d'escadrons; 22 ans de services, 7 campagnes. Cité.

OFFICIER SERVANT SOUS LE RÉGIME DU DÉCRET DU 7 FÉVRIER 1940

Djidar Abdelkader ben Laredj, lieutenant; 24 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Artillerie.

Decatoire (Constant-Edouard), capitaine; 25 ans de services, 11 campagnes.

Berthelot (Marcel-Chrétien), chef d'escadron; 21 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Labe (Fleury-Marie-Jean-Victor), capitaine; 26 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Deshons (René-Emile-Louis), chef d'escadron; 24 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Tirel (Robert-Emile), chef d'escadron; 25 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Billon (Georges-Charles), chef d'escadron; 25 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Gillot (Francis-Auguste-Victor), capitaine; 25 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Carlier (Jean-Aimé), capitaine; 21 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Monory (Robert), chef d'escadron; 24 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Dard (Pierre-Jules-Marie), capitaine; 24 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Roux (Lazare-Augustin), chef d'escadron; 23 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Peirano (Germain-Narcisse), capitaine; 23 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Charlemagne (Julien-Emile-Louis), lieutenant; 21 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.

Lecocq (Lucien-Albert), chef d'escadron; 23 ans de services, 6 campagnes. Cité.

David (Victor-Jean), chef d'escadron; 27 ans de services, 4 campagnes.

Lefrançois (Jean-Emile-Edmond), chef d'escadron; 23 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Martinelli (Simon-Paul), chef d'escadron; 24 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Maraval (Jean-Henri-Marie), chef d'escadron; 23 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Tardy (Francis-Jean-Sylvain), lieutenant, 24 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Fromentin (Etienne-Charles), capitaine; 27 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Lespèce (André-Ferdinand), capitaine; 21 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Castelli (Antoine-Louis), chef d'escadron; 23 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Seure (André-Paul-Vincent), capitaine; 23 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Samson (André-Léon), capitaine; 21 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Jacquin (Emile-Lucien), chef d'escadron; 24 ans de services, 8 campagnes.

Krauss (Jean-Henri), capitaine; 13 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Carthieux (Georges-Rémy), chef d'escadron; 26 ans de services, 5 campagnes.

Vial (Maxime-Sylvain), chef d'escadron; 22 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Privat (Georges-Jean), chef d'escadron; 23 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Cellerier (Jean-Paul-Henri-Marie), chef d'escadron; 21 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Petit (Robert-Gaston), chef d'escadron; 25 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Bistour (Henri-Jean), capitaine; 25 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Isaac (Gaston-Paul), chef d'escadron; 23 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Lepori (Charles-Roger-Henri), lieutenant; 16 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.

Buffet (Georges-Charles), chef d'escadron; 25 ans de services, 6 campagnes.

Lesur (Jacques-Marie-Joseph-Etienne-Louis), chef d'escadron; 23 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Lamoine (Jean-Maurice), chef d'escadron; 25 ans de services, 6 campagnes.

George (Jean-François-Marie-Emile-Stanislas), chef d'escadron; 20 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.

Lévêque (Maurice-Arsène), lieutenant; 23 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.

SOUS-OFFICIERS

Boitel (André), adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Médaille militaire du 25 mai 1945. Blessé et cité.

Train.

Biancamaria (Jean), capitaine; 20 ans de services, 15 campagnes. Cité.

Coffec (Guillaume-Pierre), lieutenant; 25 ans de services, 9 campagnes.

Riols (Emile), capitaine; 25 ans de services, 13 campagnes.

Ballasse (Charles), lieutenant; 23 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Couty (Roger-Jean-Baptiste), chef d'escadron; 23 ans de services, 14 campagnes. Cité.

Mollaret (Pierre-François), chef d'escadron; 26 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Chevallet (Désiré-Alfred), capitaine; 22 ans de services, 13 campagnes. Cité.

Evain (Pierre), chef d'escadron; 23 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Castel (Gabriel-Guillaume-Léon), chef d'escadron; 25 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Veste (Abel), chef d'escadron; 24 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Mathivon (Gérard-Charles-Marie), chef d'escadron; 25 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Gouget (Maurice-Théophile-Léon), chef d'escadron; 26 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Beauvais (Georges-Paul), chef d'escadron; 26 ans de services, 5 campagnes. Cité.

Cherrier (Henri-Louis-Adrien), capitaine; 21 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Transmissions.

Vizerie (Pierre), lieutenant; 24 ans de services, 16 campagnes.

Naigeon (Denis-Louis-Marie), chef de bataillon; 28 ans de services, 5 ans de majorations pour services aériens, 1 campagne.

Dailly (Robert-Jean), chef de bataillon; 25 ans de services, 9 campagnes.

Tellier (Lucien-Léopold-Fernand), chef de bataillon; 26 ans de services, 8 campagnes.

Larnac (Sébastien-Fernand), capitaine; 20 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Blanchard (Fernand), chef de bataillon; 25 ans de services, 8 campagnes.

Bonneton (Pierre-Camille), chef de bataillon; 26 ans de services, 6 campagnes.

Chuet (Robert-Pierre), capitaine; 23 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Lamaurie (Paul-Pierre-Jean-Marie), chef de bataillon; 24 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Thomassin (Pierre-Raymond-Charles), chef de bataillon; 25 ans de services, 6 campagnes.

Lebas (Pierre-Louis-Edouard), chef de bataillon; 27 ans de services, 3 campagnes.

Brintet (Jean-Léon-Louis-Marie), chef de bataillon; 24 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Service du matériel.

Subdivision « Transmissions ».

CADRE DES ADJOINTS

Ydraut (Fernand), lieutenant; 30 ans de services, 10 campagnes.

Capela (Maurice-Camille-Antoine), lieutenant; 30 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Lazarus (Lucien-Henri), capitaine; 23 ans de services, 14 campagnes. Cité.

Person (Arsène-Auguste), capitaine; 31 ans de services, 5 campagnes.

Cadre des chanceliers.

Florentin (Eric-Emée), commandant; 32 ans de services, 3 campagnes.

Cadre des adjoints de chancellerie.

Frassati (Joseph), lieutenant; 26 ans de services, 16 campagnes. Cité.

Noël (Georges-René), lieutenant; 25 ans de services, 12 campagnes. Blessé et cité.

Mira (Ernest-Julien), capitaine; 30 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Perice (Gabriel-Joseph), capitaine; 29 ans de services, 5 campagnes.

Bouteraon (François-Marie), capitaine; 26 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Laurenti (Ange-François), capitaine; 30 ans de services, 4 campagnes. Blessé et cité.

Cadre des adjoints administratifs des corps de troupe.

Colonna (Jean-Baptiste-Blaise), capitaine; 30 ans de services, 17 campagnes.

Bianchi (Ange-Jean), lieutenant; 29 ans de services, 17 campagnes. Cité.

Stoll (Barthélémy-Lucien), lieutenant; 29 ans de services, 14 campagnes. Cité.

Bonnin (Alfred-Adrien-Alphonse), capitaine; 29 ans de services, 13 campagnes.

Merlet (Gaston-Louis), capitaine; 31 ans de services, 10 campagnes.

Sahy (André), capitaine; 30 ans de services, 12 campagnes.

Arbogast (Charles), capitaine; 31 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.

Gabriel (Maurice-Eugène), lieutenant; 25 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.

Holley (Emile-Jules-Parfait), capitaine; 32 ans de services, 7 campagnes.

Fontaine (Louis-Ernest-Charles), capitaine; 31 ans de services, 8 campagnes.

Marti (Antoine-Léopold), capitaine; 31 ans de services, 8 campagnes.

Kuntz (Marcel-Jules-Ernest), capitaine; 29 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Martineau (Marcel-Edgard-Léon-Ferdinand), capitaine; 34 ans de services, 4 campagnes.

Aumônerie militaire aux armées.

Millan (Adrien-Joseph), aumônier militaire auxiliaire; 30 ans de services, 6 campagnes. Blessé et cité.

Fournou (Jean-Baptiste-Clément), aumônier militaire titulaire; 19 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Forces auxiliaires du Maroc.

Mohamed ben Deblij ben M'Rbouch, adjudant; 21 ans de services, 17 campagnes. Blessé et cité. Médaillé militaire du 21 novembre 1944.

Recrutement et statistique.

Holemans (Albert), capitaine; 24 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Brousse (Eugène-Octave-Georges), lieutenant; 30 ans de services, 2 campagnes.

Bertin (Maurice-Georges), capitaine; 24 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Etat-major de l'armée, 4e bureau.

SERVICE DE LA POSTE AUX ARMÉES

Masson (Jules-Joseph), capitaine; 30 ans de services, 7 campagnes.

Génie.

A. — ARME

Lere (Léon-Georges-Emile-Jean), lieutenant; 21 ans de services, 15 campagnes. Cité.

Richaud (Pierre), capitaine; 21 ans de services, 15 campagnes. Cité.

Lemercier (René-Paul), capitaine; 23 ans de services, 13 campagnes. Cité.

Champy (Léon-Gabriel), chef de bataillon; 25 ans de services, 11 campagnes.

Miard (Henri-Nestor-Léon), capitaine; 24 ans de services, 12 campagnes. Cité.

Sulpice (Claude), chef de bataillon; 21 ans de services, 13 campagnes. Cité.

Derosiaux (Louis-François-Benoît), chef de bataillon; 29 ans de services, 6 campagnes.

Hubaut (Bernard-Eugène-Victorien), chef de bataillon; 26 ans de services, 8 campagnes. Blessé.

Moustardier (Louis), chef de bataillon; 26 ans de services, 8 campagnes.

Eude (André-Albert), chef de bataillon; 25 ans de services, 9 campagnes.

Poirot (René), chef de bataillon; 30 ans de services, 2 campagnes.

Gilquin (Pierre-Camille), capitaine; 20 ans de services, 12 campagnes. Blessé et cité.

Hubert (René-Emile), capitaine; 24 ans de services; 9 campagnes. Blessé et cité.

Danet (Georges-François), chef de bataillon; 26 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Pruvost (Eugène-Ernest-Félix), chef de bataillon; 23 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Berniere (Jean-Paul-Julien-Joseph), capitaine; 21 ans de services, 9 campagnes. Cité.

B. — INGÉNIEUR BATIMENTS

Lailheugue (Jean-Marie-Pierre), chef de bataillon; 29 ans de services, 6 campagnes. Cité.

C. — ADJOINTS DU SERVICE DES BATIMENTS

Odin (Raymond-Philippe), chef de bataillon; 28 ans de services, 12 campagnes.

Chalnas (Charles-Félix), capitaine; 33 ans de services, 7 campagnes.

Pelou (Marcel-Camille-Joseph), chef de bataillon; 30 ans de services, 10 campagnes.

Mang (Camille), capitaine; 31 ans de services, 5 campagnes.

D. — ADJOINTS DU SERVICE DES MATÉRIELS

Coste (Jean-Georges), lieutenant; 26 ans de services, 17 campagnes. Cité.

Bailleul (Charles-Pierre-François), lieutenant; 34 ans de services, 4 campagnes.

Martin (Max-Auguste), capitaine; 33 ans de services, 5 campagnes.

Intendance.

A. — FONCTIONNAIRES

Duru (Roger-Pierre), intendant militaire de 2e classe; 31 ans de services, 4 campagnes. Cité.

Drouin (Albert-Marie-Gaston-Léon), intendant militaire de 2e classe; 27 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Lagravere (Marcel-Paul-Jean-Justin), intendant militaire de 2e classe; 24 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Pinelli (Pierre), intendant militaire de 2e classe; 25 ans de services, 6 campagnes.

Mitton (Jean-Emile-Eugène), intendant militaire de 2e classe; 24 ans de services, 7 campagnes.

Couture (Stéphane-Henri-François-Marie), intendant militaire de 2e classe; 28 ans de services, 4 campagnes.

Bonneau (Henri-Daniel), intendant militaire de 2e classe; 26 ans de services, 3 campagnes.

B. — OFFICIERS D'ADMINISTRATION

Dupuy (Henri), lieutenant; 28 ans de services, 15 campagnes.

Alfred (Roger-Gaston), lieutenant; 26 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Ravoire (Pierre-Michel-Félix), lieutenant; 26 ans de services, 13 campagnes. Cité.

Boxero (Joseph-Jean-André), lieutenant; 29 ans de services, 11 campagnes.

Corbarieu (Antoine-Marius-Louis), capitaine; 27 ans de services, 8 campagnes.

Bauer (Henri-Albert), commandant; 30 ans de services, 7 campagnes.

Colombani (Vincent), commandant; 29 ans de services, 6 campagnes.

Rouyer (René-Louis-Marie), commandant; 32 ans de services, 6 campagnes.

Caffenne (Alfred-Joseph-Nicolas), capitaine; 30 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Service des matériels.

Subdivision « Artillerie ».

A. — CADRE DES INGÉNIEURS

Vuatrin (Henri-Marie-Léon), commandant; 21 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.

Bonnet (Etienne), lieutenant-colonel; 22 ans de services, 8 campagnes. Cité.

De Raguenel de Montmorel (Achille-Marie-Alphonse), commandant; 22 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Viard (Didier-Charles), commandant; 24 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Jacob (Raymond-Jean-Baptiste), commandant; 27 ans de services, 6 campagnes.

Jabalot (André-Guillaume-Eugène), commandant; 25 ans de services, 7 campagnes.

Bach (Roger-Antonin), commandant; 26 ans de services, 7 campagnes.

Thomas (Marcel-Charles-Constant), commandant; 24 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Roch (Marcel-François-Frédéric), commandant; 27 ans de services, 5 campagnes. Cité.

Clement de Givry (Pierre-Marie-Maurice), commandant; 24 ans de services, 5 campagnes. Blessé et cité.
Pertuis (Robert-Lucien), commandant; 25 ans de services, 6 campagnes.
Paillissé (Pierre-François-Michel), commandant; 25 ans de services, 6 campagnes.

B. — Cadre des adjoints administratifs

Mangion (Hyacinthe), lieutenant; 25 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Marciset (Marcel-Auguste-Henri-Amédée), capitaine; 32 ans de services, 6 campagnes.
Jampy (Louis), lieutenant; 26 ans de services, 12 campagnes.
Choquart (Michel-Lucien-Gustave), lieutenant; 24 ans de services, 14 campagnes. Cité.
Guiserix (Rolland-François), lieutenant; 27 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Patry (Pierre-Julien-Paul), capitaine; 31 ans de services, 6 campagnes.
Tranchart (Gabriel), capitaine; 30 ans de services, 6 campagnes. Cité
Taphanel (Maurice), capitaine; 30 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Moreau (Paul), capitaine; 29 ans de services, 6 campagnes.

C. — Cadre des adjoints techniques

Vernier (Henri), capitaine; 28 ans de services, 11 campagnes.
Amiset (Jean-Louis-Marius), capitaine; 26 ans de services, 15 campagnes. Cité.
Fynaert (Charles-Henri), capitaine; 27 ans de services, 14 campagnes.
Millet (Louis-François), commandant; 31 ans de services, 8 campagnes.
Beauchamps (Marcel-Jean-Louis), commandant; 26 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Maurer (Serge-Gaston-Louis), lieutenant; 25 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Normand (Antoine-Jean-Yvon), commandant; 30 ans de services, 7 campagnes.
Melix (Eugène-Jean-Gaston), capitaine; 26 ans de services, 11 campagnes.
Mazel (Paul-Hippolyte), lieutenant; 25 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Lafouge (Marcel André), lieutenant; 23 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.
Lapiche (Pierre), commandant; 28 ans de services, 8 campagnes.
Nicard (Pierre-Nicolas-Cyrille), lieutenant; 23 ans de services, 12 campagnes. Blessé et cité.
Marcaillou (Léon-Vincent), capitaine; 26 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Martin-Michiellot (Georges-Henri-Ferdinand), commandant; 25 ans de services, 10 campagnes.
Auriau (Roland-Marcel-Roger), capitaine; 27 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Illis (Marcel), capitaine; 30 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Pons (Marius-Auguste), capitaine; 29 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Direction des études et fabrications d'armement.

A. — Corps des ingénieurs militaires

Rivals (Jean-Louis-Eugène), ingénieur militaire en chef de 1re classe; 26 ans de services, 2 campagnes.
Prette (Pierre-Eugène), ingénieur militaire en chef de 2e classe; 26 ans de services, 2 campagnes.
Brunet (Henri-Jules), ingénieur militaire en chef de 2e classe; 36 ans de services, 1 campagne.

B. — Corps des adjoints administratifs

Cerisier (Joseph-Camille), adjoint administratif de 1re classe; 31 ans de services, 3 campagnes. Blessé.

TROUPES COLONIALES

Infanterie.

Fazi (Ange-Etienne), capitaine; 25 ans de services, 18 campagnes. Cité.
Euphrasie-Clotilde (Roger), chef de bataillon; 25 ans de services, 17 campagnes. Cité.
Aveline (Eugène-Albert), chef de bataillon; 23 ans de services, 16 campagnes. Cité.
Le Mouëllic (Raymond-Louis), capitaine; 24 ans de services, 16 campagnes. Cité.
Mathieu (Albert-Pierre), chef de bataillon; 26 ans de services, 14 campagnes.
Kougaz (Joseph), capitaine; 24 ans de services, 16 campagnes. Cité.
Ribaillier (Maurice-Gabriel-Georges-Victor), chef de bataillon; 22 ans de services, 17 campagnes. Cité.
Dalle (Firmin-Laurent), chef de bataillon; 24 ans de services, 15 campagnes. Cité.
Cocquerel (Georges-Marius-Emile), chef de bataillon; 23 ans de services, 15 campagnes. Cité.
Cogordan (Charles-Félix), capitaine; 25 ans de services, 14 campagnes.
Leclanche (Emmanuel-Marcel), chef de bataillon; 24 ans de services, 15 campagnes. Cité.
Hervo (Ludovic-Paul), chef de bataillon; 25 ans de services, 14 campagnes.
Simon (Yves-Eugène-Marie), chef de bataillon; 25 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Trémolières (Paul), chef de bataillon; 23 ans de services, 14 campagnes. Cité.
Leveque (Emmanuel-Jean), capitaine; 24 ans de services, 14 campagnes. Cité.
Campredon (Paul-Michel), capitaine; 24 ans de services, 14 campagnes. Cité.
Habe (Francis-Noël), lieutenant; 22 ans de services, 16 campagnes. Cité.
Vivet (Roger-Gabriel), chef de bataillon; 24 ans de services, 15 campagnes. Cité.
Dhoste (Michel-Georges), capitaine; 24 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Giraul (Jacques-Charles-Eugène), capitaine; 24 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.
Olger (André), lieutenant; 22 ans de services, 14 campagnes. Cité.
Panier (Henri), chef de bataillon; 24 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Fion (Gilbert-Jules), chef de bataillon; 24 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Toullec (François-Yves-Marie), capitaine; 30 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Sévenet (Jean), chef de bataillon; 20 ans de services, 13 campagnes. Blessé et cité.

Officiers servant sous le régime du décret du 7 février 1940

Long-Nguyen-Duc, sous-lieutenant; 29 ans de services, 14 campagnes. Cité.
Nguyen Van Thong, lieutenant; 29 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Ton Pham Ngoc, sous-lieutenant; 20 ans de services, 17 campagnes, Blessé et cité.

Sous-officier

Le Tiec (Pierre-Marie), sergent-chef; 13 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité. Médaillé militaire du 30 décembre 1948.

Artillerie.

Maurer (Jacques), chef d'escadron; 20 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Guillouet (Jean-Marie-Joseph), chef d'escadron; 25 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Melo (Pierre-Alfred-Eugène), capitaine; 23 ans de services, 15 campagnes. Cité.
Pechmeja (André), chef d'escadron; 21 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Simon (Francis-Raymond), chef d'escadron; 24 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Garney (Pierre), capitaine; 22 ans de services, 14 campagnes. Cité.
Giraudon (Louis-Etienne-Henri), capitaine; 26 ans de services, 19 campagnes. Cité.
Lecomte (Eugène), chef d'escadron; 21 ans de services, 12 campagnes. Cité.

Cadre des adjoints de chancellerie.

Leccia (François-Marie), lieutenant; 24 ans de services, 16 campagnes. Cité.
Bourda (Pierre-Eugène), commandant; 26 ans de services, 11 campagnes.

Cadre des adjoints administratifs des corps de troupe.

Angeli (François-Gratien), capitaine; 30 ans de services, 16 campagnes. Cité.
Cassegrain (Paul-Charles), lieutenant; 28 ans de services, 16 campagnes. Cité.
Favier (Jean-Eugène), capitaine; 29 ans de services, 16 campagnes.
Lacroix (Jules-Pascal), capitaine; 28 ans de services, 16 campagnes.
Quintin (Jérôme-Henri), lieutenant; 26 ans de services, 18 campagnes. Cité.

Service des matériels et bâtiments coloniaux.

Vaures (Jean-Pierre), capitaine; 29 ans de services, 19 campagnes.
Wagner (Georges-Henri), capitaine; 27 ans de services, 18 campagnes.
Fleitz (Robert), capitaine; 27 ans de services, 19 campagnes. Cité.
Parizet (Jean-Gaston), capitaine; 27 ans de services, 17 campagnes.
Deveaux (Henri-Louis-André), capitaine; 25 ans de services, 19 campagnes.
Delanchy (Henri-Alexandre), lieutenant; 25 ans de services, 18 campagnes. Cité.
Robelin (Jacques-Jean-Louis), commandant; 25 ans de services, 18 campagnes. Cité.

Intendance.

A. — FONCTIONNAIRES

Jeslin (Paul-Marius-Etienne), intendant militaire de 3e classe; 25 ans de services, 14 campagnes.
Laydis (Franc-Marcel), intendant militaire de 3e classe; 25 ans de services, 11 campagnes.

B. — OFFICIERS D'ADMINISTRATION

Cot (Charles), capitaine; 29 ans de services, 15 campagnes.
Raux (Marcel-Alcide-Gustave-Pierre), commandant; 25 ans de services, 16 campagnes.
Lefebvre (Didier-Raoul), commandant; 23 ans de services, 12 campagnes.

Service de santé.

A. — MÉDECINS

Couzigou (Jean-Yves-Marie), médecin commandant; 25 ans de services, 15 campagnes.
Grall (Alain-Yves), médecin lieutenant-colonel; 26 ans de services, 13 campagnes.
Barbet (Victor-René), médecin commandant; 25 ans de services, 14 campagnes. Cité.
Giraud (André-Louis), médecin commandant; 28 ans de services, 11 campagnes.
Magne (Roger-Alphonse), médecin commandant; 25 ans de services, 14 campagnes. Cité.
Hericord (Jean-Henri), médecin commandant; 25 ans de services, 14 campagnes.
Lacorne (Léon-Pierre-Marie), médecin commandant; 25 ans de services, 14 campagnes. Cité.
Chiozza (Paul-Jean-Marie), médecin commandant; 25 ans de services, 14 campagnes. Cité
Rousson (Elie-Jacques), médecin commandant; 25 ans de services, 14 campagnes.
Junien-Lavillauroy (Charles), médecin lieutenant-colonel; 25 ans de services, 14 campagnes.
Le Gouas (Jacques-Henri-Joseph-Marie), médecin commandant; 24 ans de services; 14 campagnes. Cité.
Rioux (Yves), médecin commandant; 26 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Miossec (Paul-Gabriel-Antoine), médecin commandant; 25 ans de services, 13 campagnes.
Lecoanet (Charles-Bernard), médecin lieutenant-colonel; 25 ans de services, 13 campagnes.
Lumaret (Rolland), médecin commandant; 24 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Benderitter (Jean-Eugène-Charles), médecin commandant; 24 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Perrin (André-Maurice), médecin lieutenant-colonel; 28 ans de services, 9 campagnes.

B. — PHARMACIEN

Herrou (Louis-Marie), pharmacien commandant; 24 ans de services, 16 campagnes.

C. — OFFICIER D'ADMINISTRATION

Teisseire (Baptiste), commandant; 25 ans de services, 13 campagnes.

II. — *MILITAIRES DEGAGES DES CADRES EN NON-ACTIVITE PAR SUPPRESSION D'EMPLOI*

TROUPES METROPOLITAINES

Infanterie.

Naslin (Louis-Eugène), chef de bataillon, 3e région; 24 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Chazelat (Jean), chef de bataillon, troupes du Maroc; 27 ans de services, 11 campagnes.
Vialaneix (Jean-Marie-René), lieutenant, 6e région; 26 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Voineson (Charles-Nicolas), capitaine, 10e région; 25 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Bercaille (Albert-Marie-Joseph), chef de bataillon, 7e région; 36 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Bouteille (Marcel-Désiré-René), chef de bataillon, troupes de Tunisie; 27 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Linglet (Arthur-Emile-Paul), chef de bataillon, 3e région; 28 ans de services, 1 campagne. Cité.

Arme blindée et cavalerie.

De Montagnac (Guy-Marie-Georges-Lucien), chef d'escadrons, 2e région; 26 ans de services, 9 campagnes.
Urvoy de Portzamparc (Edmond-Paul-Joseph-Anne), chef d'escadrons, 3e région; 28 ans de services, 5 campagnes.
Le Marois (Jacques-René-Marie), chef d'escadrons, 1re région; 21 ans de services, 5 campagnes. Cité.

Artillerie.

Menard (Raymond-Georges-René), chef d'escadron, troupes du Maroc; 29 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Corbiere (Henri-Jean-Charles), chef d'escadron, 2e région; 28 ans de services, 7 campagnes.

Cadre des chanceliers.

Rousset de Pina de Saint-Didier (Guy-Marie-Xavier-Antoine), capitaine, 8e région; 29 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Cadre des adjoints de chancellerie.

Etienne (Marcel), lieutenant, 8e région; 25 ans de services, 9 campagnes. Blessé.

Cadre des adjoints administratifs des corps de troupe.

Clauss (Jacques), lieutenant, 6e région; 31 ans de services, 4 campagnes. Cité.
Munsch (Louis), lieutenant, 6e région; 31 ans de services, 4 campagnes. Cité.

Génie.

A. — INGÉNIEUR DU SERVICE DES MATÉRIELS

Dauphin (Jacques-Louis-Désiré), commandant, 1re région; 21 ans de services, 1 campagne.

B. — ADJOINT DU SERVICE DES BATIMENTS

Hel (Marcel-Eugène), lieutenant, 6e région; 28 ans de services, 2 campagnes. Cité.

C. — ADJOINT DU SERVICE DES MATÉRIELS

Balland (Louis-Adrien), capitaine, 8e région; 30 ans de services, 4 campagnes. Cité.

Intendance.

OFFICIER D'ADMINISTRATION

Beney (André), capitaine, 4e région; 30 ans de services, 7 campagnes.

Service des matériels.

Subdivision « Artillerie ».

A. — CADRE DES INGÉNIEURS

Boucher (Edmond-Abel-Joseph), commandant, 4e région; 30 ans de services, 2 campagnes.

B. — CADRE DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS

Michardière (Jean-Louis), lieutenant, 4e région; 28 ans de services, 10 campagnes.
Laffont (Théodore-Jean), lieutenant, 1e région; 26 ans de services, 8 campagnes.
Colomb (Emile-Vincent-Joseph), lieutenant, 6e région; 30 ans de services, 5 campagnes.

C. — CADRE DES ADJOINTS TECHNIQUES

Russell (Narcisse-Alcide), capitaine, 1re région; 35 ans de services, 4 campagnes.
Ribaud (Fernand), lieutenant, 6e région; 33 ans de services, 3 campagnes. Cité.

TROUPES COLONIALES

Infanterie.

Ducrot (René-Adrien), chef de bataillon, 7e région; 25 ans de services, 12 campagnes. Cité.

Artillerie.

Priestley (William-Charles-Alexandre), chef d'escadron, 6e région; 26 ans de services, 11 campagnes.

III. — *DEGAGES DES CADRES*

TROUPES METROPOLITAINES

Infanterie.

Bille (Pierre-Jean-Simon), lieutenant, troupes de Tunisie; 27 ans de services, 14 campagnes.

Cloes (Jean-Léon-Libert), capitaine, 1re région; 25 ans de services, 14 campagnes.

Julien-Paletier (Gratien-Marius-Félix), capitaine, troupes du Maroc; 29 ans de services, 12 campagnes.

Ollivier (Henri-Jacques-Marie), lieutenant, troupes du Maroc; 24 ans de services, 13 campagnes. Cité.

Savary (Adrien-Michel), capitaine, 4e région; 31 ans de services, 9 campagnes.

Rohr (Jean-Joseph), lieutenant, 6e région; 21 ans de services, 11 campagnes. Cité.

OFFICIER SERVANT SOUS LE RÉGIME DU DÉCRET DU 7 FÉVRIER 1940

Boumra Ahmed, lieutenant, 10e région; 26 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.

SOUS-OFFICIER

Beger (Edmond-Marcel), adjudant-chef, 5e région; 24 ans de services, 12 campagnes. Blessé et cité.

Arme blindée et cavalerie.

Devaud (André-Roger-Thomas), capitaine, 4e région; 32 ans de services, 7 campagnes

Calvet (Antoine-Georges-Charles), chef d'escadrons, troupes de Tunisie; 27 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Maissiat (Jean-Henri), capitaine, troupes du Maroc; 25 ans de services, 10 campagnes. Cité.

SOUS-OFFICIER

Poilevey (Robert), adjudant-chef, 1re région; 20 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.

Artillerie.

Bresson (Paul-Jean-Clément), lieutenant-colonel, 1re région; 30 ans de services, 4 campagnes.

Rouan (Robert-Marie-Maurice), chef d'escadron, 1re région; 30 ans de services, 6 campagnes.

Mabille de La Paumelière (Jean-Marie-Jules), capitaine, 9e région; 30 ans de services, 2 campagnes. Cité.

Train.

Janiel (Abel-Louis-Maurice), capitaine, troupes de Tunisie; 28 ans de services, 11 campagnes.

Cadre des adjoints de chancellerie.

Bigard (Ernest-Jules-Alcide), commandant, 1re région; 35 ans de services, 3 campagnes.

Cadre des adjoints administratifs des corps de troupe.

Nusselt (Georges), lieutenant, troupes du Maroc; 31 ans de services, 17 campagnes. Cité.

Steinmeyer (Ernest-Georges), lieutenant, troupes du Maroc; 31 ans de services, 21 campagnes. Cité.

Filippini (Barthélémy), lieutenant, 9e région; 28 ans de services, 14 campagnes. Cité.

Morcho (Jacques-Marcel), lieutenant, 10e région; 28 ans de services, 12 campagnes. Cité.

Génie.

A. — CADRE DES INGÉNIEURS DES MATÉRIELS

La Roche (André-Frédéric-Léon-Antoine), lieutenant-colonel, 1re région; 28 ans de services, 2 campagnes.

B. — CADRE DES ADJOINTS DU SERVICE DES BATIMENTS

Begot (Jean-François), lieutenant, troupes du Maroc; 31 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Intendance.

A. — FONCTIONNAIRE

Olivier (Henri-Jacques), intendant militaire de 2e classe, 2e région; 32 ans de services, 2 campagnes.

B. — OFFICIER D'ADMINISTRATION

Gorsas (Paul-Emile-Eugène), commandant, 2e région; 32 ans de services, 5 campagnes. Blessé.

Service des matériels.

A. — CADRE DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS

Dieu (Jean-Albert), capitaine, 1re région; 34 ans de services, 4 campagnes.

Metais (Julien-Désiré), capitaine, 6e région; 35 ans de services, 4 campagnes.

B. — CADRE DES ADJOINTS TECHNIQUES

Bartoli (José), capitaine, 10e région; 28 ans de services, 11 campagnes.

Brun (Lucien-Augustin), capitaine, 7e région; 34 ans de services, 5 campagnes.

Martin (Emile-Alfred-Henri), capitaine, 8e région; 32 ans de services, 7 campagnes.

TROUPES COLONIALES

Infanterie.

Grosleron (Pierre-Antoine), lieutenant-colonel, 4e région; 30 ans de services, 11 campagnes.

Genlis (Pierre-Paul), chef de bataillon, 9e région; 27 ans de services, 13 campagnes.

Dupuy-Bourdet (Pierre-Justin-Henri), chef de bataillon, 5e région; 26 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Artillerie.

Le Goff (Pierre-Frédéric), capitaine, 8e région; 25 ans de services, 12 campagnes. Cité.

Charvet (Henri-Sébastien-Camille), chef d'escadron, 9e région; 25 ans de services, 12 campagnes. Cité.

Cadre des adjoints de chancellerie.

Desseaux (André-Marcel), capitaine, 1re région; 31 ans de services, 16 campagnes.

Adjoints administratifs des corps de troupe.

Roussel (Jean-Baptiste), lieutenant, 1re région; 31 ans de services, 17 campagnes.

Battesti (Hercule-Optat), lieutenant, 9e région; 31 ans de services, 16 campagnes.

Tellier (Adolphe-Eugène), lieutenant, 1re région; 31 ans de services, 12 campagnes. Cité.

Service des matériels et bâtiments coloniaux.

Cabellic (René), capitaine, 9e région; 30 ans de services, 16 campagnes.

Intendance.

OFFICIER D'ADMINISTRATION

Petit (Joseph-Jean-Baptiste), lieutenant, 5e région; 31 ans de services, 12 campagnes.

Service de santé.

A. — MÉDECIN

Marty (André-Justin), médecin lieutenant-colonel, forces terrestres d'Extrême-Orient; 31 ans de services, 10 campagnes.

B. — PHARMACIEN

Queguiner (Pierre), pharmacien lieutenant-colonel, 6e région; 30 ans de services, 10 campagnes.

IV. — *MILITAIRES RAYES DES CONTROLES DE L'ACTIVITE PAR LIMITE D'AGE*

TROUPES METROPOLITAINES

Infanterie.

Schevalm (Louis), lieutenant, 7e région; 29 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Noblet (Louis-Joseph), lieutenant, 3e région; 32 ans de services, 6 campagnes.

Plaud (Roger-Jules), lieutenant, 3e région; 31 ans de services, 6 campagnes.

Artillerie.

Gandrat (André-Emile), lieutenant, 4e région; 22 ans de services, 13 campagnes.

Deudon (Lucien-Pierre-Séraphin), lieutenant, 1re région; 33 ans de services, 12 campagnes.

Transmissions.

Mouillière (Paul-Marie-André), lieutenant, 1re région; 29 ans de services, 4 campagnes. Cité.

Décret du 8 juillet 1952 portant promotion dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 8 juillet 1952, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et du secrétaire d'Etat à l'air, en application de la loi du 2 janvier 1932 (art. 1er) relative à la nomination dans la Légion d'honneur des mutilés de guerre à 100 p. 100, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur du 24 juin 1952 portant que la nomination du présent décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, le mutilé de la guerre 1939-1945 dont le nom suit titulaire d'une pension d'invalidité de 100 p. 100 à titre définitif est promu dans la Légion d'honneur (décoration avec traitement):

AU GRADE D'OFFICIER

(Pour prendre rang du 9 juillet 1949.)

Hourtic (Henri-Gabriel), lieutenant de réserve de l'armée de l'air, recrutement de Bordeaux, classe 1934, mle 5516. Chevalier de la Légion d'honneur du 24 juin 1950.

Décret du 8 juillet 1952 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur et concessions de la médaille militaire.

Par décret en date du 8 juillet 1952, pris sur le rapport du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et du secrétaire d'Etat à l'air, sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur et décorés de la médaille militaire (services exceptionnels de guerre en Extrême-Orient):

AU GRADE DE COMMANDEUR

(Pour prendre rang du présent décret.)

Le Bras (Albert-Lucien), capitaine.

AU GRADE D'OFFICIER

(Pour prendre rang du présent décret.)

Chavagnac (Gilles-François), commandant.
Fontaine (Robert), commandant.
Guillemin de Montplanet (Jacques-Marie), commandant.
Loridan (Michel-Marcel), commandant.
Petit (Léon-Joseph-Eustache), commandant.
Fayard (Henri-Benoît), capitaine.
Chesquière (Henri), capitaine.

AU GRADE DE CHEVALIER

(Pour prendre rang du présent décret.)

Bastard (Yves-Jean-Pierre), capitaine.
Julienne (Louis-Georges), capitaine.
Labouche (Pierre), capitaine.
L'Heveder (Roger-Paul), capitaine.
Saint-Martin (Gérard), capitaine.
Bachelier (Jacques-Adrien), lieutenant.
Brumelot (Jean-François-Jules), lieutenant.
Camps (Jean-André), lieutenant.
Fleurot (Marie-Philippe), lieutenant.
Holye (Jean-Charles-Emile), lieutenant.
Labansat (André-Gabriel-Alphonse), lieutenant.
Pavageau (Alfred-Marie-Alexis), lieutenant.
Rabet (Pierre-Yves-Victor), lieutenant.
Rozier (Jean-Pierre-Etienne), lieutenant.
Saint-Martin (René-Léon-Boniface), lieutenant.
Tricaud (André-Raymond), lieutenant.
Vaziaga (Pierre-Marcel), lieutenant.
Verdet (Jacques-Jean-Marie), lieutenant.
Vidou (Léo-Pierre), lieutenant.
Vincenti (Robert-Georges-Charles), lieutenant.
Dutheil de la Rochere (Léonce-Marie-Vivien), sous-lieutenant.
Klein (Joseph-Emile), adjudant-chef.
Founs (Elie-Martin-Jean), adjudant.
Chabas (Paul-Germain), sergent-chef.
L'Epée (Michel), sergent-chef.

POUR LA MEDAILLE MILITAIRE

(Pour prendre rang du présent décret.)

Souil (Jacques-Bernard), aspirant.
Charriere (Paul-Jules-Louis), adjudant.
Libert (Jean), adjudant.
Toussaint (Jean-Michel-Paul), adjudant.
Le Nestour (Henri-Yves-Marie), sergent-chef.
Mengual (Joseph), sergent-chef.
Turpin (André-Louis-Charles), sergent-chef.
Geoffroy (Jean-Charles-Albert), sergent.
Le Bel (Jacques-Raymond), sergent.

Décret du 8 juillet 1952 portant nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur et concession de la médaille militaire.

Par décret en date du 8 juillet 1952, pris sur le rapport du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et du secrétaire d'Etat à l'air, sont nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur ou décorés de la médaille militaire (services exceptionnels de guerre en Extrême-Orient):

AU GRADE DE CHEVALIER

(Pour prendre rang du 10 septembre 1951.)

Percot (Octave-Guy-Jean), capitaine.

(Pour prendre rang du 2 novembre 1951.)

Lagarde (Jean), lieutenant.

POUR LA MEDAILLE MILITAIRE

(Pour prendre rang du 10 septembre 1951.)

Pamart (André), adjudant.

(Pour prendre rang du 2 novembre 1951.)

Bares (Joseph), sergent-chef.

(Pour prendre rang du 16 novembre 1951.)

Cadiou (Yves-René), adjudant.
Foisset (Yves-Laurent), adjudant.
Corte (René-Noël), adjudant.

Ces nominations dans la Légion d'honneur et concessions de la médaille militaire comportent l'attribution de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec palme.

Décrets du 7 juillet 1952 portant concession de la médaille militaire.

Par décret du Président de la République en date du 7 juillet 1952, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et du secrétaire d'Etat à la marine; vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur portant que les dispositions dudit décret n'ont rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur, la médaille militaire a été concédée aux officiers mariniers et marins dont les noms suivent:

(Pour compter du 30 juin 1952.)

MILITAIRES DEGAGES DES CADRES

(Articles 2 et 3 de la loi n° 49-591 du 26 avril 1949.)

Décorations avec traitements.

TABLEAU NORMAL

I. — *Armuriers, boulangers, canonniers, charpentiers, chauffeurs, cuisiniers, détecteurs, électriciens, électriciens d'artillerie, hydrographes, maîtres d'hôtel, manœuvriers, mécaniciens, opticiens télémétristes, pilotes de la flotte, radiotélégraphistes, timoniers, torpilleurs.*

Roussel (Jean), premier maître chauffeur, mle 4149-B-29; 22 ans 7 mois de services. Cité.
Le Roy (Joseph), premier maître canonnier, mle 2982-B-30; 21 ans 6 mois de services. Cité.
Rioual (Pierre), maître chauffeur, mle 1003-B-30; 22 ans 3 mois de services.
Le Pennec (Charles), second maître torpilleur, mle 2467-B-28; 23 ans 11 mois de services.
Postec (Félix), second maître canonnier, mle 902-B-33; 19 ans 3 mois de services. Cité.
Guilloux (André), second maître mécanicien, mle 2391-B-30; 21 ans 10 mois de services.
Honoré (Robert), second maître canonnier, mle 237-Cas-35; 17 ans 2 mois de services. Cité. Blessé.

Chinq (Pierre), second maître timonier, mle 2904-B-29; 22 ans 8 mois de services.
Le Moigne (Louis), second maître torpilleur, mle 1894-B-29; 23 ans 1 mois de services.
Royer (Pierre), second maître canonnier, mle 464-T-34; 18 ans 3 mois de services. Cité.
Antoine (Marie), second maître canonnier, mle 753-T-31; 20 ans 7 mois de services. Cité.
Jean (Adrien), second maître cuisinier, mle 1014-S-34; 18 ans 3 mois de services.
Moustey (Alexandre), second maître mécanicien, mle 120-Cas-29; 22 ans 7 mois de services.
Le Gall (René), second maître armurier, mle 2170-B-30; 22 ans 2 mois de services. Cité.
Verdier (Narcisse), maître armurier, mle 859-B-31; 21 ans de services.
Le Ray (Eugène), second maître chauffeur, mle 333-L-31; 20 ans 9 mois de services.
Lanrivin (Pierre), second maître armurier, mle 2089-L-30; 21 ans 8 mois de services.
Daurelle (Auguste), second maître armurier, mle 374-R-33; 19 ans 2 mois de services.

II. — *Clairons, commis aux vivres, cordonniers, équipages, fourriers, funiers, maîtres d'armes, météorologistes, musiciens mobiles, secrétaires militaires, tailleurs, transfilistes.*

Gillard (Théophile), premier maître commis, mle 470-B-33; 19 ans 4 mois de services.
Fontaine (Jean), second maître fusilier, mle 159-Cas-33; 19 ans 3 mois de services.
Dantec (Louis), maître fusilier, mle 4014-B-30; 21 ans 6 mois de services. Cité.
Le Toux (François), second maître fusilier, mle 4033-B-30; 21 ans 7 mois de services.
Bernard (Alain), maître commis, mle 306-B-31; 21 ans 5 mois de services.
De Nay (Vital), second maître secrétaire, mle 69-Biz-34; 17 ans 8 mois de services. Blessé.

III. — *Armuriers d'aéronautique non volants, canonniers de D. C. A., commis greffiers, gardiens de prison, guetteurs sémaphoriques, infirmiers, maîtres ouvriers tailleurs ou cordonniers, marins de direction de port, marins pompiers, mécaniciens de défense des côtes, mécaniciens d'avions non volants, mécaniciens électriciens d'équipement d'avion non volants, musiciens sédentaires, photographes d'aéronautique non volants, poste navale, radaristes d'aéronautique non volants, ressortissants des territoires d'outre-mer, surveillants militaires des arsenaux.*

Meyer (Charles), premier maître canonnier D. C. A., mle 1096-L-30; 21 ans 9 mois de services. 2 fois cité.
Drenou (Albert), second maître canonnier D. C. A., mle 1398-B-29; 23 ans de services.
Kadra Ahmed, premier maître canonnier D. C. A., mle 6497-BHA; 21 ans 11 mois de services. Cité.
Grouhel (Edouard), maître canonnier D. C. A., mle 1725-L-31; 20 ans 7 mois de services.
Dagorne (Francis), second maître infirmier, mle 2878-C-33; 18 ans 8 mois de services.
Demanoeuf (Maurice), maître mécanicien avion, mle 982-Biz-35; 16 ans 6 mois de services. Cité.
Vittini (Pierre), maître charpentier D. P., mle 100-571-5; 22 ans 6 mois de services.

Décret du 7 juillet 1952 portant concession de la Médaille militaire.

Par décret du Président de la République en date du 7 juillet 1952 rendu sur la proposition du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et du secrétaire d'Etat à la marine; vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur portant que les dispositions dudit décret n'ont rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur, la Médaille militaire a été concédée aux officiers mariniers et marins dont les noms suivent:

(Pour compter du 30 juin 1952.)

ARMEE ACTIVE

Décorations avec traitement.

A. — TABLEAU SPECIAL DE L'AERONAUTIQUE

Rollier (Louis), maître radio volant, mle 5824-T-42; 10 ans 4 mois de services. Cité.
Prigent (Paul), maître pilote aéro, mle 4066-B-36; 13 ans 6 mois de services.
Frey (René), maître pilote aéro, mle 6034-C-41; 7 ans 8 mois de services effectifs. 13.816 heures de vol majorées, soit 19 mois. Annuités, 9 ans 3 mois. 2 fois cité.
Ostrowski (Victor), maître pilote aéro, mle 1851-C-39; 12 ans 6 mois de services.
Cognault (Gabriel), maître radio volant, mle 585-Biz-42; 8 ans 8 mois de services. Cité.
Brélivet (Bernard), maître mécanicien volant, mle 273-B-41; 7 ans 6 mois de services effectifs. 7.450 heures de vol majorées, soit 10 mois. Annuités, 8 ans 4 mois. 4 fois cité. Blessé.
Barraër (Louis), maître pilote aéro, mle 1417-B-39; 12 ans 2 mois de services.
Manrique (Pierre), maître pilote aéro, mle 2206-3-T-41; 10 ans 8 mois de services.
Cruciani (Jean), maître armurier aéro volant, mle 239-Biz-42; 8 ans 8 mois de services. 2 fois cité.
Le Thoër (Guy), maître radio volant, mle 4203-B-39; 11 ans 4 mois de services.
Derlot (Jean), premier maître radio volant, mle 721-B-35; 7 ans 3 mois de services effectifs. 7.311 heures de vol majorées, soit 10 mois. Annuités, 8 ans 4 mois. Cité.
Daguerre (Louis), premier maître radariste aéro, mle 813-B-39; 12 ans 2 mois de services. Cité.
Le Grand (Pierre), maître radio volant, mle 139-T-41; 11 ans 4 mois de services.
Bartholomei (Henri), maître pilote aéro, mle 2205 Biz.-42; 8 ans 6 mois de services.
Gotte (Lucien), maître armurier aéro volant, mle 1084-B-39; 12 ans 2 mois de services.
Le Gossec (Louis), maître radio volant, mle 769-B-45; 7 ans 3 mois de services effectifs. 7.842 heures de vol majorées, soit 11 mois. Annuités, 8 ans 2 mois. 2 fois cité.
Hémon (Joseph), maître armurier aéro volant, mle 1967-B-39; 12 ans 8 mois de services.
Goarnisson (Jean), maître armurier aéro volant, mle 2220-B-38; 13 ans 9 mois de services.
Vaillant (Tudy), maître mécanicien mot. volant, mle 910-L-35; 17 ans 2 mois de services.

B. — TABLEAU NORMAL

I. — *Armuriers d'aéronautique volants, mécaniciens d'avions volants, mécaniciens de moteurs d'avion volants, mécaniciens électriciens d'équipement d'avion volants, navigateurs contrôleurs d'aéronautique, photographes d'aéronautique volants, pilotes d'aéronautique, radaristes volants, radiotélégraphistes volants.*

Dupont (André), maître mécanicien mot. volant, mle 2908-C-35; 12 ans 1 mois de services. Cité.
Prémel (Jean), maître armurier aéro volant, mle 233-B-31; 16 ans 2 mois de services. 2 fois cité. Pour compter du 26 décembre 1951, veille de sa radiation des contrôles de l'activité.
Orlusi (Robert), maître pilote aéro, mle 119-C-36; 13 ans 8 mois de services.
Fuchs (Robert), maître radio volant, mle 4525-T-35; 16 ans 4 mois de services.
Daniel (Henri), premier maître pilote aéro, mle 4157-B-38; 13 ans 6 mois de services.
Urban (Maurice), premier maître mécanicien avion volant, mle 2388-B-33; 18 ans 8 mois de services.
Albertini (Antoine), maître armurier aéro volant, mle 828-T-39; 13 ans 2 mois de services. Cité.
Thépaut (François), maître armurier aéro volant, mle 1284-B-39; 12 ans 10 mois de services.
Mezières (Jean), maître radio volant, mle 1052-C-39; 12 ans 11 mois de services.

II. — *Armuriers, boulangers, canonniers, charpentiers, chauffeurs, cuisiniers, détecteurs, électriciens, électriciens d'artillerie, hydrographes, maîtres d'hôtel, manœuvriers, mécaniciens, opticiens, télémétristes, pilotes de la flotte, radiotélégraphistes, timoniers, torpilleurs.*

Teaka Makario, quartier-maître manœuvrier, mle 2322-B-33; 18 ans 10 mois de services. Cité.
Saluden (Hervé), maître canonnier, mle 672-B-34; 17 ans 9 mois de services. Deux fois cité. Blessé.
Ansquer (Jean), second maître torpilleur, mle 2670-B-36; 13 ans 10 mois de services. Trois fois cité. Blessé.
Le Gardien (Albert), second maître timonier, mle 1620-B-39; 13 ans 1 mois de services. Deux fois cité. Blessé.
Moulin (André), second maître manœuvrier, mle 441-C-36; 15 ans 9 mois de services. Cité. Blessé.
Herjean (Yves), second maître timonier, mle 2032-B-38; 13 ans 11 mois de services. Cité. Blessé.
Kermin (Jean), second maître chauffeur, mle 883-L-33; 18 ans 10 mois de services. Cité.

Mallet (Marcel), maître manœuvrier, mle 1711-R-35; 16 ans 7 mois de services. Deux fois cité.
Demoy (Emile), second maître timonier, mle 1876-B-35; 17 ans de services. Trois fois cité. Blessé.
Herbeth (Joseph), maître mécanicien, mle 956-C-29; 23 ans 8 mois de services.
Le Got (Jean), second maître manœuvrier, mle 655-B-34; 18 ans 2 mois de services. Deux fois cité.
Prunet (Elie), maître principal timonier, mle 3306-T-31; 20 ans 8 mois de services.
Le Mée (Pierre), premier maître manœuvrier, mle 960-B-35; 16 ans 8 mois de services.
Labat (René), maître électricien d'artillerie, mle 2597-B-36; 15 ans 8 mois de services. Deux fois cité.
Lecordier (Raymond), maître torpilleur, mle 3675-C-29; 22 ans 8 mois de services.
Le Normand (Albert), second maître chauffeur, mle 94-B-30; 17 ans 9 mois de services.
Rose (Jean), second maître mécanicien, mle 3226-C-35; 16 ans 9 mois de services. Cité.
Gourmelen (Jean), maître timonier, mle 1129-B-38; 14 ans 2 mois de services. Deux fois cité.
Jambou (Jean), quartier-maître chauffeur, mle 2163-B-35; 16 ans 11 mois de services. Deux fois cité.
Poder (Alexis), second maître canonnier, mle 1663-B-34; 18 ans de services. Deux fois cité.
Raoul (Paul), quartier-maître canonnier, mle 106-B-32; 20 ans 1 mois de services.
Weltzer (Joseph), maître mécanicien, mle 2272-T-31; 18 ans 2 mois de services.
Le Bars (Goulven), second maître manœuvrier, mle 722-B-34; 18 ans de services. Deux fois cité.
Le Borgne (Jean-Marie), second maître maître d'hôtel, mle 1575-B-34; 18 ans 1 mois de services.
Larhantec (Albert), maître électricien, mle 858-B-35; 17 ans 3 mois de services. 2 fois cité.
Lambert (Christian), second maître radio, mle 1471-C-36; 16 ans 3 mois de services.
Lozachmeur (Théophile), maître mécanicien, mle 3509-B-34; 17 ans 8 mois de services. Cité. Blessé.
Debra (Auguste), maître timonier, mle 1937-T-37; 15 ans 5 mois de services. Cité.
Le Bars (Jean), maître chauffeur, mle 1777-B-32; 19 ans 11 mois de services.
Calendini (Jean), premier maître mécanicien, mle 1738-T-37; 14 ans 7 mois de services. Cité.
Bodrémen (Robert), second maître canonnier, mle 1351-B-36; 16 ans de services. 3 fois cité.
Guéguen (François), second maître canonnier, mle 1122-B-35; 17 ans 2 mois de services. 2 fois cité.
Jolivet (René), quartier-maître chauffeur, mle 2280-B-35; 16 ans 10 mois de services. Cité.
Le Fourn (Yves), second maître armurier, mle 1381-B-34; 18 ans 2 mois de services. 2 fois cité.
Claudepierre (Bruno), second maître chauffeur, mle 2170-T-36; 15 ans 9 mois de services.
Lafrique (Maurice), second maître timonier, mle 1016-C-36; 16 ans 2 mois de services. Cité.
Pilven (Jean), quartier-maître canonnier, mle 1071-B-36; 15 ans 10 mois de services. 2 fois cité.
Le Goff (François), premier maître timonier, mle 3910-B-35; 16 ans 6 mois de services. Cité.
Mével (Jean), maître canonnier, mle 127-B-31; 18 ans 4 mois de services. Cité.
Le Goff (Yves), maître manœuvrier, mle 2925-B-33; 18 ans 6 mois de services.
Dazas (Jean), second maître canonnier, mle 1132-B-37; 15 ans 2 mois de services. 2 fois cité.
Mazé (Jean), quartier-maître canonnier, mle 701-B-34; 17 ans 8 mois de services. Cité. Blessé.
Lefèvre (Emile), maître mécanicien, mle 2553-C-33; 19 ans 2 mois de services.
Robert (André), second maître canonnier, mle 295-C-36; 15 ans 8 mois de services. 3 fois cité.
Lévêque (Alexandre), second maître manœuvrier, mle 3272-B-37; 14 ans 5 mois de services. 2 fois cité.
Abiven (Henri), second maître canonnier, mle 1796-B-35; 17 ans de services. Cité.
Joncour (Jean), maître mécanicien, mle 3712-B-32; 19 ans 8 mois de services. Cité.
Gambert (Henri), second maître manœuvrier, mle 76-L-37; 15 ans 1 mois de services. 2 fois cité.
Pizzolato (Guy), maître canonnier, mle 698-Biz-34; 17 ans 8 mois de services.
Guivarch (Gabriel), second maître manœuvrier, mle 300-B-37; 15 ans 5 mois de services. 2 fois cité.
Montupet (René), second maître mécanicien, mle 40-L-34; 17 ans de services.
Coat (Alexandre), second maître canonnier, mle 2308-B-32; 19 ans 9 mois de services.
Pommelet (Benoît), second maître canonnier, mle 928-B-36; 15 ans 2 mois de services. 2 fois cité.
Granger (Pierre), maître mécanicien, mle 102-L-31; 21 ans 3 mois de services.
Le Cossec (Mathieu), maître mécanicien, mle 2650-B-33; 18 ans 8 mois de services. Cité.
Le Bervet (Yves), maître manœuvrier, mle 795-B-34; 16 ans 11 mois de services. Cité.
Delachaume (Gilbert), premier maître canonnier, mle 1085-27-2; 22 ans 8 mois de services.
Landy (André), maître mécanicien, mle 2755-C-37; 14 ans 8 mois de services.
Fierc'h (Ferdinand), second maître canonnier, mle 568-B-34; 18 ans 3 mois de services. Cité.
Michel (Georges), second maître timonier, mle 811-B-37; 15 ans 3 mois de services. Cité.
Tual (Joseph), second maître électricien, mle 1971-B-36; 15 ans 9 mois de services. Cité. Médaille de la résistance.
Roudaut (Vincent), second maître chauffeur, mle 1811-B-33; 17 ans 11 mois de services. Cité.
Colombier (Louis), second maître canonnier, mle 885-B-35; 16 ans 8 mois de services. 2 fois cité.
Loisel (Jean), premier maître pilote de la flotte, mle 275-B-35; 17 ans 5 mois de services.
Kérampran (Pierre), quartier-maître chauffeur, mle 2997-B-35; 16 ans 8 mois de services. Cité.
Reiss (Charles), second maître chauffeur, mle 3450-T-32; 19 ans 8 mois de services. Cité.
Broché (Stanislas), second maître canonnier, mle 916-B-33; 19 ans 3 mois de services. Cité.
Boudy (Abel), maître canonnier, mle 1206-R-34; 17 ans 8 mois de services. Cité.
Marziou (Goulven), second maître manœuvrier, mle 1630-B-34; 18 ans 1 mois de services.
Thomas (Jean), second maître électricien, mle 1184-B-34; 18 ans 2 mois de services. Cité.
Jaffry (Jean), premier maître mécanicien, mle 3505-B-31; 20 ans 8 mois de services.
Quéré (Léandre), second maître mécanicien, mle 1119-L-33; 18 ans 8 mois de services. Cité.
Le Penven (Louis), maître mécanicien, mle 3191-B-34; 17 ans 8 mois de services.
Laot (Louis), maître électricien d'artillerie, mle 2192-B-35; 16 ans 9 mois de services.
Décugis (Lucien), premier maître mécanicien, mle 3763-T-33; 18 ans 8 mois de services.
Duval (Maxime), second maître mécanicien, mle 1810-B-34; 18 ans 2 mois de services.
Curunet (Sébastien), maître canonnier, mle 559-B-38; 14 ans 4 mois de services. Deux fois cité.
Portanguen (Eugène), premier maître armurier, mle 952-L-32; 19 ans 11 mois de services.
Pascual (Julien), second maître charpentier, mle 2588-B-34; 17 ans 9 mois de services. Deux fois cité.
Tareau (Yvon), second maître manœuvrier, mle 371-B-37; 15 ans 5 mois de services. Cité.
Cabon (Eugène), premier maître torpilleur, mle 2577-B-31; 20 ans 9 mois de services.
Bizien (Joseph), maître mécanicien, mle 1810-B-34; 18 ans 2 mois de services.
Bertrand (André), maître mécanicien, mle 419-T-31; 21 ans 7 mois de services.
Quéré (Charles), premier maître hydrographe, mle 1175-B-36; 16 ans 2 mois de services. Cité.
Rivoal (Yves), maître manœuvrier, mle 798-B-35; 17 ans 3 mois de services. Cité. Blessé.
Fouché (René), premier maître opticien télémétreur, mle 2574-B-31; 20 ans 9 mois de services.
Carjou (Clet), second maître mécanicien, mle 3686-B-32; 19 ans 8 mois de services. Cité.
Cornillet (André), premier maître manœuvrier, mle 1738-B-37; 15 ans de services. Cité.
Hervé (André), maître mécanicien, mle 787-B-33; 19 ans 2 mois de services.
Gouezec (Jean), second maître mécanicien, mle 1888-B-38; 14 ans 2 mois de services. Cité.
Rémond (Pierre), second maître chauffeur, mle 1497-B-35; 17 ans 2 mois de services. Deux fois cité.
Le Treusse (Raymond), maître armurier, mle 2115-B-32; 19 ans 10 mois de services.
Blanville (Robert), maître charpentier, mle 4246-B-30; 22 ans 7 mois de services.
Arzel (Hervé), maître manœuvrier, mle 966-B-36; 16 ans 2 mois de services. Cité.
Henry (Jean), premier maître chauffeur, mle 3368-B-35; 16 ans 6 mois de services.

Boissy (Henri), second maître manœuvrier, mle 3180-C-31; 13 ans 6 mois de services. Deux fois cité.
Amans (Robert), maître mécanicien, mle 849-R-37; 15 ans 2 mois de services. Cité.
Evanno (Joseph), maître armurier, mle 2008-L-30; 21 ans 6 mois de services.
Pichon (Jean), maître mécanicien, mle 3533-B-31; 17 ans 8 mois de services. Cité.
Le Goff (Emile), maître manœuvrier, mle 3225-C-31; 16 ans 9 mois de services. Cité.
Bilisle (Alfred), premier maître mécanicien, mle 62-B-31; 17 ans 8 mois de services.
Lepailleur (René), second maître chauffeur, mle 1272-C-32; 20 ans 5 mois de services.
Laparra (Lucien), second maître canonnier, mle 608-Biz-34; 17 ans 6 mois de services.
Gaillet (Charles), maître canonnier, mle 1551-C-35; 16 ans 9 mois de services. Cité.
Lamour (Yves), maître électricien d'artillerie, mle 2659-B-36; 15 ans 8 mois de services. Deux fois cité.
Cloarec (André), maître mécanicien, mle 2238-B-33; 18 ans 6 mois de services. Cité.
Jacon (Jean), second maître manœuvrier, mle 3888-b-28; 18 ans 2 mois de services. Cité.
Fouzy (Léon), second maître mécanicien, mle 3369-B-37; 11 ans 8 mois de services. Deux fois cité.
Jampiel (Jean), second maître manœuvrier, mle 2720-B-31; 17 ans 1 mois de services.
Regnault (Marcel), premier maître électricien d'artillerie, mle 1732-C-28; 13 ans 9 mois de services. Deux fois cité.
Le Fourn (Ambroise), second maître timonier, mle 715-B-31; 19 ans 3 mois de services.
Lhour (Jacques), second maître manœuvrier, mle 3211-B-31; 17 ans 7 mois de services. Cité.
Vala (Pierre), maître mécanicien, mle 554-L-36; 16 ans de services.
Vaeaux (Eugène), second maître canonnier, mle 298-L-31; 18 ans 3 mois de services.
Tiebaol (Georges), second maître électricien, mle 2238-B-31; 17 ans 7 mois de services.
Trubern (Charles), second maître chauffeur, mle 550-B-31; 18 ans 3 mois de services.
Bythias (Hubert), maître maître d'hôtel, mle 1266-T-35; 17 ans 1 mois de services.
Roux (Amédée), premier maître canonnier, mle 133-Biz-37; 15 ans 2 mois de services. Cité.
Mary (Hugues), second maître hydrographe, mle 1030-L-32; 19 ans 8 mois de services. Cité.
Calon (Louis), maître manœuvrier, mle 991-b-36; 16 ans 2 mois de services.
Biscora (Guillaume), second maître canonnier, mle 122-B-31; 18 ans 1 mois de services.
Mordier (Raymond), maître mécanicien, mle 377-L-33; 19 ans 2 mois de services. Cité.
Talarmain (François), second maître canonnier, mle 3171-B-32; 19 ans 7 mois de services.
Le Beau (Robert), maître mécanicien, mle 85-B-35; 16 ans 6 mois de services.
Kerros (Désiré), maître hydrographe, mle 827-B-35; 17 ans 2 mois de services.
Dubost (Georges), maître électricien, mle 1682-C-32; 17 ans 3 mois de services. Cité.
Blouff (Corentin), second maître mécanicien, mle 3923-B-31; 20 ans 7 mois de services. Cité.
Pallier (Guillaume), maître électricien d'artillerie, mle 957-B-37; 15 ans 2 mois de services. Cité.
Olivier (Augustin), second maître mécanicien, mle 3802-T-33; 18 ans 3 mois de services. Cité.
Thoz Pierre), second maître canonnier, mle 2800-B-33; 18 ans 7 mois de services. Cité.
Lancy (Joseph), second maître canonnier, mle 1193-T-36; 16 ans 2 mois de services. Cité.
Carlou (Louis), maître mécanicien, mle 311-B-33; 19 ans 5 mois de services.
Barrel (Raphaël), premier maître mécanicien, mle 3113-T-31; 17 ans 7 mois de services.
Chaillat (René), second maître mécanicien, mle 758-B-36; 15 ans 10 mois de services.
Genicard (Robert), maître mécanicien, mle 1321-L-28; 21 ans 5 mois de services.
Gourmelen (Jean), second maître mécanicien, mle 1390-L-36; 15 ans 8 mois de services. Trois fois cité.
Marrou (Yves), maître canonnier, mle 269-B-31; 18 ans 5 mois de services.
Malléol (Pierre), second maître mécanicien, mle 1181-B-39; 13 ans 1 mois de services. 3 fois cité.
Dilelgoualc'h (Maurice), maître manœuvrier, mle 628-B-31; 18 ans 2 mois de services. Cité.
Troadec (François), second maître manœuvrier, mle 3516-B-35; 16 ans 8 mois de services.
Roudaut (Pierre), maître électricien, mle 3638-B-35; 16 ans 7 mois de services. Cité.
Le Brun (Marcel), premier maître mécanicien, mle 3300-B-31; 17 ans 6 mois de services.
Campion (Désiré), maître manœuvrier, mle 887-B-35; 16 ans 8 mois de services.
Mesléard (Yves), maître mécanicien, mle 1998-B-35; 17 ans 2 mois de services. Cité.
Roudaut (Jean), second maître chauffeur, mle 1203-B-33; 18 ans 9 mois de services. Cité.
Kléber (Ernest), second maître mécanicien, mle 3132-C-31; 17 ans 9 mois de services.
Clearch (François), premier maître électricien d'artillerie, mle 2719-B- ; 15 ans 8 mois de services. Cité.
Sloubeche (Victor), maître mécanicien, mle 1166-B-37; 15 ans de services. 2 fois cité.
Tallec (Joseph), maître électricien d'artillerie, mle 636-B-36; 16 ans 1 mois de services. Cité.
Sigoillot (Marcel), second maître torpilleur, mle 1211-T-32; 19 ans 8 mois de services.
Appriou (Jean), second maître manœuvrier, mle 3157-B-31; 17 ans 7 mois de services.
Guiraud (Léon), second maître canonnier, mle 1115-T-36; 15 ans 7 mois de services.
Ninon (Louis), second maître canonnier, mle 220-B-37; 15 ans 5 mois de services. 2 fois cité.
Mazé (Raymond), maître armurier, mle 1912-T-36; 15 ans 8 mois de services. 2 fois cité.
Sachot (Martial), second maître timonier, mle 1371-L-35; 16 ans 8 mois de services. Cité.
Le Gorec (Emile), maître mécanicien, mle 2966-B-33; 16 ans 8 mois de services.
Boucher (Jean), second maître chauffeur, mle 1165-B-37; 19 ans de services.
Douguédroit (Jean), maître électricien, mle 3061-B-36; 15 ans 8 mois de services.
Diss (André), second maître canonnier, mle 3069-27-1; 17 ans 1 mois de services. Cité.
Waller (Paul), second maître canonnier, mle 3124-T-36; 15 ans 8 mois de services. Cité.
Tanguy (Jean), maître manœuvrier, mle 325-B-33; 19 ans 3 mois de services.
Ballas (Jean), maître mécanicien, mle 1963-B-31; 17 ans 8 mois de services. Cité.
Pétillon (Pierre), quartier-maître chauffeur, mle 189-B-35; 17 ans 5 mois de services.
Luco (Joseph), second maître manœuvrier, mle 929-L-35; 16 ans 9 mois de services.
Le Marlec (Yves), maître mécanicien, mle 3739-B-32; 19 ans 8 mois de services.
Caradec (Joseph), second maître mécanicien, mle 760-L-33; 19 ans 1 mois de services.
Fabiani (Ignace), premier maître canonnier, mle 3227-T-33; 18 ans 1 mois de services. Cité.
Plassard (Albert), second maître timonier, mle 2606-B-35; 16 ans 9 mois de services.
Tanguy (Auguste), second maître mécanicien, mle 608-B-36; 16 ans 3 mois de services.
Le Proud'hom (Albert), second maître chauffeur, mle 2765-B-35; 16 ans 8 mois de services.
Le Golf (Pierre), second maître manœuvrier, mle 1032-L-31; 17 ans 3 mois de services.
Cunin (Léon), second maître timonier, mle 668-B-36; 15 ans 10 mois de services, pour compter du 28 janvier 1952, veille de son décès.
Crenn (François), quartier-maître chauffeur, mle 2459-B-36; 15 ans 9 mois de services. Cité.
Requiston (Raoul), maître mécanicien, mle 3112-T-37; 15 ans 2 mois de services. 2 fois cité.
Sévenou (Louis), maître mécanicien, mle 101-C-37; 15 ans 2 mois de services.
Le Naour (François), maître radio, mle 991-B-37; 11 ans 11 mois de services. 2 fois cité.
Kérempichon (Pierre), second maître canonnier, mle 1711-B-39; 13 ans 11 mois de services. Cité. Blessé.
Charlery (Achille), second maître canonnier, mle 30-FF-38; 11 ans 2 mois de services. Cité.
Gaume (Raymond), maître mécanicien, mle 179-CAS-36; 16 ans 2 mois de services.
Pondaven (Hervé), second maître canonnier, mle 2462-B-35; 16 ans 2 mois de services. Cité.
Marchand (Jean), second maître manœuvrier, mle 3378-B-31; 17 ans 6 mois de services.
Riou'en (François), second maître torpilleur, mle 3551-B-32; 19 ans 6 mois de services.

Le Corre (Louis), second maître manœuvrier, mle 414-L-34; 18 ans 3 mois de services. Cité.
Kerdraon (Albert), premier maître mécanicien, mle 3186-B-38; 13 ans 8 mois de services. Cité. Blessé.
Cabec (Charles), second maître canonnier, mle 2778-B-33; 18 ans 7 mois de services.
Féger (Armand), premier maître mécanicien, mle 2767-B-31; 20 ans 6 mois de services.
Perrot (François), second maître mécanicien, mle 1625-B-38; 14 ans de services. Cité.
Minier (François), second maître canonnier, mle 610-T-31; 17 ans 8 mois de services. Cité.
Lossouarn (Charles), second maître canonnier, mle 3711-B-31; 20 ans 7 mois de services.
Tocquet (Emile), second maître manœuvrier, mle 856-B-36; 16 ans 3 mois de services. Cité.
Tigréat (Emile), second maître mécanicien, mle 2992-B-32; 19 ans 10 mois de services.
Burtin (Louis), maître timonier, mle 1787-C-36; 15 ans 8 mois de services.
Brouard (Marcel), second maître timonier, mle 1321-C-31; 18 ans de services.
Arrous (Louis), maître mécanicien, mle 3528-T-31; 17 ans 8 mois de services.
Jestin (René), second maître mécanicien, mle 3916-B-35; 16 ans 6 mois de services.
Lozach (Charles), second maître mécanicien, mle 1666-B-36; 16 ans 2 mois de services.
Tanguy (Jean), maître mécanicien, mle 1580-B-33; 19 ans 2 mois de services.
Roussin (Henri), maître manœuvrier, mle 366-B-34; 18 ans 5 mois de services. Cité.
Robin (François), maître mécanicien, mle 1917-B-34; 18 ans 2 mois de services.
Canévet (Michel), maître mécanicien, mle 1000-B-35; 16 ans 6 mois de services. Cité.
Beamouillé (François), maître manœuvrier, mle 2286-B-33; 18 ans 9 mois de services.
Fournier (Pierre), premier maître mécanicien, mle 1129-R-38; 14 ans 2 mois de services. Cité
Fabouet (Jean), premier maître mécanicien, mle 1120-R-34; 17 ans 8 mois de services.
Delamé (François), second maître canonnier, mle 3182-B-34; 17 ans 7 mois de services. Cité.
Jégou (Jean), second maître timonier, mle 1756-B-37; 14 ans 9 mois de services. Cité.
Guillou (Raymond), maître radio, mle 268-B-36; 16 ans 5 mois de services.
Guégaden (Prosper), second maître canonnier, mle 1693-B-35; 17 ans 1 mois de services. Cité.
Pouhazan (Jean), maître électricien, mle 1512-B-35; 17 ans 1 mois de services.
Le Ricousse (François), maître manœuvrier, mle 771-L-34; 18 ans de services. Cité.
Flambard (Pierre), second maître canonnier, mle 1717-C-36; 15 ans 8 mois de services. Cité
Goulven (Georges), maître armurier, mle 1118-L-34; 17 ans 8 mois de services.

III. — *Clairons, commis aux vivres, cordonniers, équipages, fourriers, fusiliers, maîtres d'armes, météorologistes, musiciens mobiles, secrétaires militaires, tailleurs, transfilistes.*

Le Bihan (Joseph), premier maître fusilier, mle 2686-B-32; 19 ans 8 mois de services. Cité. Blessé
Evano (Frédéric), maître fusilier, mle 193-L-36; 16 ans 4 mois de services. Trois fois cité
Borrie (Paul), maître fourrier, mle 2756-B-35; 16 ans 8 mois de services. Cité.
Pascual (Ignace), maître commis aux vivres, mle 1111-B-37; 15 ans 2 mois de services. Deux fois cité.
Martin (Jean), second maître fusilier, mle 852-B-33; 16 ans 2 mois de services. Cité.
Laifa (Aly), second maître fourrier, mle 954-Biz-34; 18 ans 4 mois de services.
Le Foll (Jean), maître fourrier, mle 1525-B-31; 18 ans 1 mois de services.
Hacquard (Louis), premier maître fusilier, mle 1505-T-33; 20 ans 4 mois de services.
Ruellan (Claude), maître fourrier, mle 553-T-37; 15 ans 5 mois de services.
Chauvet (Robert), premier maître fusilier, mle 1111-L-35; 16 ans 8 mois de services.
Diamy (Eugène), maître fusilier, mle 22-L-35; 16 ans 7 mois de services. Cité
Taxy (Aimé), second maître musicien, mle 1181-T-37; 14 ans 8 mois de services.
Guennoc (Ambroise), second maître fusilier, mle 661-B-35; 17 ans 3 mois de services. Deux fois cité.
Feira (Julien), second maître fusilier, mle 1156-T-35; 16 ans 8 mois de services. Deux fois cité.
Piton (Jean), second maître commis aux vivres, mle 256-B-30; 22 ans 2 mois de services, pour compter du 16 août 1951, veille de sa radiation des contrôles de l'activité.
Soulas (Maurice), maître fusilier, mle 335-L-37; 14 ans 11 mois de services. Deux fois cité.
Plouzennec (Jean), second maître fusilier, mle 3361-B-36; 15 ans 6 mois de services. Cité.
Le Jeune (Marcel), premier maître fourrier, mle 659-B-35; 17 ans 3 mois de services. Cité.
Schmitz (Jean), premier maître fourrier, mle 1205-T-32; 18 ans 11 mois de services.
Jorel (Paul), premier maître transfiliste, mle 3658-T-36; 15 ans 6 mois de services, pour compter du 14 avril 1952, veille de sa nomination au grade d'officier des équipages.
Joseph (Nicolas), premier maître fusilier, mle 776-R-33; 18 ans 10 mois de services.
Carrer (Eugène), maître fourrier, mle 2565-B-32; 19 ans 6 mois de services.
Le Berre (Thomas), second maître fusilier, mle 176-B-33; 19 ans 6 mois de services.
Sudrat (Marie), second maître fusilier, mle 626-R-35; 17 ans 3 mois de services.
Simon (Marceau), second maître fusilier, mle 1652-C-38; 14 ans 2 mois de services. Deux fois cité. Blessé.
Soncourt (Xavier), second maître fusilier, mle 1557-T-37; 15 ans 5 mois de services.
Ollivier (François), premier maître fusilier, mle 686-B-33; 18 ans 7 mois de services.
Colin (Julien), second maître fusilier, mle 1775-B-37; 14 ans 7 mois de services. Deux fois cité.
Savelli (Louis), maître commis aux vivres, mle 3068-T-35; 16 ans 8 mois de services.
Le Berre (René), maître d'armes, mle 1616-B-32; 19 ans 9 mois de services.
Carle (Roger), premier maître transfiliste, mle 59-Biz-31; 21 ans 2 mois de services.
Kermorvant (André), second maître fusilier, mle 780-L-33; 18 ans 5 mois de services.
Capitaine (Marcel), maître fourrier, mle 293-B-33; 17 ans 5 mois de services.
Bourdillon (Emile), premier maître transfiliste, mle 276-B-35; 16 ans 6 mois de services. Cité.
Le Merrer (Yves), maître commis aux vivres, mle 3108-B-28; 19 ans 4 mois de services.
Cornou (Joseph), maître fourrier, mle 136-B-32; 20 ans 1 mois de services.
Nédélec (Joseph), second maître fusilier, mle 217-B-37; 15 ans 5 mois de services. Deux fois cité.
Salaun (François), maître fusilier, mle 2718-B-35; 16 ans 8 mois de services. Deux fois cité.
Pierre (Roger), second maître fusilier, mle 805-B-35; 17 ans 2 mois de services. Cité.
Nicolas (Louis), second maître tailleur, mle 3111-B-35; 16 ans 8 mois de services
Le Verge (Jean), maître fusilier, mle 1532-B-32; 20 ans 1 mois de services
Le Guen (Henri), premier maître fusilier, mle 292-B-32; 20 ans 5 mois de services.
Tonnerre (Mathieu), maître fusilier, mle 1321-L-35; 16 ans 9 mois de services. Cité.
Harel (Maurice), maître commis aux vivres, mle 1263-C-35; 17 ans 4 mois de services Deux fois cité.
Royer (Roland), maître fusilier, mle 719-C-37; 14 ans 8 mois de services. Deux fois cité.
Roger (René), maître commis aux vivres, mle 1543-B-37; 14 ans 10 mois de services. Cité.
Kerleau (Pierre), maître commis aux vivres, mle 2182-B-34; 17 ans 10 mois de services
Guénéchault (Georges), second maître fusilier, mle 687-R-36; 15 ans 10 mois de services.
Raucroy (Jean), second maître fourrier, mle 1600-C-35; 17 ans 2 mois de services.
Macé (Mathurin), second maître fusilier, mle 1018-L-35; 15 ans 10 mois de services.
Pruvost (Alfred), maître fusilier, mle 630-C-37; 14 ans 8 mois de services.
Imbert (Henri), second maître musicien, mle 1322-L-33; 18 ans 7 mois de services.
Durand (Paul), maître fusilier, mle 161-B-37; 15 ans 3 mois de services.
Woisseblinger (Alfred), quartier-maître cordonnier, mle 1921-T-35; 17 ans 2 mois de services.
Kerhouant (Armand), maître transfiliste, mle 141-L-35; 17 ans 2 mois de services.

Hamet (Mathurin), maître fusilier, mle 2120-B-33; 18 ans 4 mois de services. Cité.
Breton (André), second maître secrétaire, mle 1673-C-36; 15 ans 1 mois de services. Cité.
Vallée (Paul), maître fourrier, mle 1074-T-36; 15 ans 5 mois de services.
Meyer (Raymond), maître fusilier, mle 589-T-34; 17 ans 9 mois de services.
Tessier (Lucien), maître secrétaire, mle 1060-L-36; 15 ans 9 mois de services. Cité.
Beaufils (Joseph), second maître commis aux vivres, mle 887-C-34; 18 ans 1 mois de services. Cité.
Millérit (Roger), second maître d'hôtel, mle 821-R-36; 15 ans 8 mois de services.
Rouilly (Jean), premier maître météorologiste, mle 803-R-34; 17 ans 8 mois de services.
Morin (Pierre), maître fusilier, mle 3218-B-36; 15 ans 6 mois de services. Cité.
Mahéo (Désiré), second maître secrétaire, mle 1272-L-36; 15 ans 7 mois de services. Deux fois cité.
Loubatié (Emile), premier maître fusilier, mle 2593-B-31; 19 ans 9 mois de services. Cité.
Labat (Lucien), premier maître commis aux vivres, mle 2682-B-35; 16 ans 9 mois de services. Cité.
Baguénès (Jean), quartier-maître fusilier, mle 3685-B-37; 14 ans 7 mois de services. Cité. Blessé.
Le Gall (François), maître fusilier, mle 2762-B-36; 15 ans 6 mois de services. Deux fois cité.
Le Fur (François), maître fourrier, mle 2339-B-34; 17 ans 9 mois de services.
Brellvet (Pierre), second maître fusilier, mle 1060-B-36; 15 ans 10 mois de services. Cité.
Lozachmeur (Roger), second maître météorologiste, mle 2610-B-36; 15 ans 8 mois de services. Deux fois cité.
Léon (Michel), premier maître fusilier, mle 2081-B-34; 17 ans 11 mois de services.
Delys (Claude), maître transfiliste), mle 3467-T-34; 17 ans 6 mois de services.
Le Nézet (Valmyr), second maître fusilier, mle 1336-L-36; 15 ans 6 mois de services. Deux fois cité.
Lavenant (Joseph), second maître fusilier, mle 270-L-36; 16 ans 3 mois de services. Cité.
Lande (Jean), maître fourrier, mle 1313-C-35; 17 ans 2 mois de services.
Kermorgant (Jean), second maître météorologiste, mle 719-B-36; 16 ans 2 mois de services. Cité.
Bouilhol (Francis), premier maître fourrier, mle 355-T-34; 18 ans 4 mois de services.
Blondin (Jean), maître fusilier, mle 807-R-35; 17 ans 2 mois de services.
Bodiot (Raymond), maître météorologiste, mle 3276-C-35; 16 ans 8 mois de services.
Kerleau (Yves), maître fusilier, mle 923-B-38; 14 ans 2 mois de services. Cité.
Breton (Henri), maître fourrier, mle 1615-C-38; 14 ans 2 mois de services.
Meisler (Gabriel), maître secrétaire, mle 456-B-35; 17 ans 4 mois de services.
Lévenes (Edmond), maître fusilier, mle 754-B-34; 18 ans 3 mois de services.
Muller (Albert), premier maître fusilier, mle 1166-T-32; 19 ans de services. Cité.
Morines (Aristide), second maître commis aux vivres, mle 763-T-37; 15 ans 1 mois de services.
Joncour (Jean), maître météorologiste, mle 267-B-34; 18 ans 5 mois de services.
Couchelou (Joseph), second maître fusilier, mle 2132-B-35; 16 ans 11 mois de services.
Poli (Pascal), maître fusilier, mle 966-T-38; 14 ans 2 mois de services. Deux fois cité.
Bouverville (Georges), second maître transfiliste, mle 3183-B-34; 17 ans 6 mois de services.
Kratar (Miloud), second maître fourrier, mle 991-Biz-37; 15 ans 9 mois de services.
Kermorvant (Alexandre), second maître fusilier, mle 368-L-36; 15 ans 10 mois de services. Cité.
Hervé (Paul), maître maître d'armes, mle 3971-B-30; 21 ans 8 mois de services.
Boualalem Belaïd, second maître fusilier, mle 909-Biz-33; 19 ans 8 mois de services.
Hoeffler (Jean), second maître fusilier, mle 44-C-35; 14 ans 6 mois de services. Cité. Blessé.
Perrin (Gabriel), maître fusilier, mle 725-T-37; 15 ans 2 mois de services.
Le Guen (Désiré), maître fusilier, mle 1086-L-34; 17 ans 5 mois de services.
Guillou (Yves), maître fusilier, mle 824-B-36; 16 ans 3 mois de services. Trois fois cité.
Nobile (Alfredi), second maître commis aux vivres, mle 37-T-35; 17 ans 3 mois de services.
Le Gallou (Paul), second maître fourrier, mle 2365-B-31; 17 ans 9 mois de services.
Saglier (André), maître fusilier, mle 3590-T-34; 17 ans 8 mois de services.
Nozières (Jean), maître fusilier, mle 179-T-34; 18 ans 2 mois de services.
Trolou (Félix), second maître fusilier, mle 338-B-35; 17 ans 3 mois de services. Cité.

IV. — *Armuriers d'aéronautique non volants, canonniers de D. C. A., commis greffiers, gardiens de prison, guetteurs sémaphoriques, infirmiers, maîtres ouvriers tailleurs ou cordonniers, marins de direction de port, marins pompiers, mécaniciens de défense des côtes, mécaniciens d'avions non volants, mécaniciens électriciens d'équipement d'avion non volants, musiciens sédentaires, photographes d'aéronautique non volants, poste navale, radaristes d'aéronautique non volants, ressortissants des territoires d'outre-mer, surveillants militaires des arsenaux.*

Pham Viet Nhan, maître secrétaire, mle 1671-H; 21 ans 8 mois de services.
Nguyen van Loe, premier maître secrétaire, mle 2115-S; 25 ans 2 mois de services.
Pham Ngoc Yem, second maître sans spécialité, mle 1763-H; 23 ans 6 mois de services.
Luu Chuc, second maître mécanicien, mle 2153-S; 21 ans 11 mois de services.
Serpeault (Pierre), maître mécanicien moteur avion, mle 1163-B-36; 15 ans 9 mois de services. Cité.
Bisch (Marcel), première maître canonnier, mle 2908-T-30; 21 ans 8 mois de services.
Pham Tan Gioi, second maître infirmier, mle 2226-S; 21 ans 5 mois de services.
Courin (Roger), maître mécanicien avion, mle 587-R-31; 18 ans de services. Cité.
Dao Van Tru, quartier-maître mécanicien, mle 2184-S; 21 ans 2 mois de services.
Le Ruen (Marcel), maître mécanicien électricien d'équipement d'avion, mle 2038-B-33; 18 ans 9 mois de services.
Herteler (Richard), maître mécanicien moteur avion, mle 1077-C-34; 17 ans de services.
Lefèvre (Charles), maître armurier aéro, mle 212-C-37; 15 ans de services. Deux fois cité. Blessé.
Hullo (René), maître principal mécanicien électricien d'équipement avion, mle 4509-T-31; 20 ans 8 mois de services.
Foricheur (Prigent), premier maître photographe, mle 202-B-37; 14 ans 9 mois de services.
Brillon (Jean), maître infirmier, mle 1176-C-32; 20 ans 2 mois de services.
Gilbert (Roger), maître mécanicien électricien d'équipement d'avion, mle 1651-C-36; 16 ans 2 mois de services. Deux fois cité.
Dubut (Albert), maître mécanicien moteur avion, mle 1018-R-33; 18 ans 6 mois de services.
Porthé (Pierre), maître principal mécanicien moteur avion, mle 22-R-33; 19 ans 4 mois de services.
Pichavant (Vincent), second maître armurier aéro, mle 1851-B-28; 14 ans 2 mois de services. Cité. Blessé.
Ehrler (Charles), premier maître canonnier D. C. A., mle 2036-T-31; 20 ans 10 mois de services. Cité.
Camparlo (Raoul), maître armurier aéro, mle 301-C-31; 15 ans 3 mois de services. Deux fois cité.
Blanc (Fritz), maître armurier aéro, mle 453-T-32; 19 ans 2 mois de services.
Kerminon (Henri), maître mécanicien électricien d'équipement d'avion, mle 3075-B-33; 17 ans 3 mois de services.
Bouseb-i (Seddik), maître infirmier, mle 763-Biz-36; 16 ans 8 mois de services.
Nguyen Nhu Lung, second maître mécanicien, mle 1909-H; 20 ans 1 mois de services.
Bui Van Truong, maître charpentier, mle 2383-S; 21 ans 11 mois de services.
Hamilton de Laroche (Yves), premier maître infirmier, mle 3113-B-32; 19 ans 7 mois de services.
Queguiner (Joseph), maître principal armurier aéro, mle 1569-B-33; 19 ans 2 mois de services.
Le Goff (François) maître mécanicien électricien d'équipement d'avion, mle 2036-B-33; 18 ans de services. Cité.
Le Déon (Corentin), maître infirmier, mle 487-B-31; 17 ans 1 mois de services. Cité.
Stéphan (Gabriel), maître principal mécanicien avion, mle 2558-B-30; 21 ans 10 mois de services. Pour compter du 3 avril 1952, veille de sa nomination au grade d'officier des équipages.

Perrin (Jean), premier maître mécanicien avion, mle 373-C-22; 19 ans 8 mois de services.
Conte (Sébastien), maître mécanicien avion, mle 228-T-31; 20 ans 9 mois de services.
Hervé (Ariel), second maître infirmier, mle 1059-L-34; 17 ans 8 mois de services. Cité.
Cao Van Kiet, surveillant militaire principal, mle 3025-S; 24 ans de services.
Raoul (Marcel), maître mécanicien moteur avion, mle 4098-B-31; 20 ans 8 mois de services.
Vincent (Daniel), premier maître mécanicien moteur avion, mle 287-R-34; 18 ans de services.
Ragot (Adrien), premier maître mécanicien électricien d'équipement d'avion, mle 3580-B-35; 16 ans 6 mois de services. Cité.
Juzan (René), maître mécanisien avion, mle 253-R-29; 21 ans 9 mois de services.
Guichard (Elie), maître photographe, mle 40-R-31; 18 ans 4 mois de services.
Paillet (Serge), maître principal mécanicien moteur avion, mle 1285-R-31; 17 ans 8 mois de services.
Larbouiette (Raphaël), maître armurier aéro, mle 1400-L-36; 15 ans 8 mois de services. Trois fois cité.
Fonte (Joseph), second maître infirmier, mle 685-Biz-35; 16 ans 3 mois de services. Cité.
Lesept (Clément), maître armurier aéro, mle 18-C-36; 16 ans 4 mois de services. Cité.
Goupil (Adolphe), premier maître armurier aéro, mle 3414-B-34; 17 ans 9 mois de services. Cité. Blessé.
Monteville (François), maître armurier aéro, mle 2195-B-30; 22 ans 2 mois de services.
Busseeau (Maurice), maître armurier aéro, mle 796-R-23; 17 ans 11 mois de services.
Cabot (Marcel), maître mécanicien électricien d'équipement d'avion, mle 1298-T-35; 17 ans 6 mois de services.
Le Berre (Alain), maître canonnier D. C. A., mle 2490-B-29; 22 ans 11 mois de services.
Le Vasseur (Hervé), second maître infirmier, mle 614-B-30; 21 ans 4 mois de services.
Copy (Jean), second maître infirmier, mle 3119-B-34; 17 ans 7 mois de services.
Roche (Georges), premier maître mécanicien moteur avion, mle 495-T-23; 19 ans 3 mois de services.
Pédron (Pierre), maître mécanicien avion, mle 1710-B-31; 18 ans de services.
Le Bris (Emile), maître principal électricien d'équipement avion; mle 1530-B-31; 19 ans 2 mois de services.
Floch (François), maître infirmier, mle 191-B-32; 19 ans 6 mois de services.
Chevallier (René), maître infirmier, mle 1191-B-33; 18 ans 11 mois de services. Cité.
Vaillant (Jacques), maître photographe aéro, mle 3100-B-33; 18 ans 6 mois de services.
Pen (Yves), premier maître mécanicien avion, mle 1706-B-33; 18 ans 10 mois de services.
Labouyrie (Marcel), maître mécanicien moteur avion, mle 1595-R-35; 16 ans 6 mois de services.
Le Berre (Jean), maître armurier aéro, mle 3169-B-34; 17 ans 8 mois de services. Cité.
Elhès (Louis), premier maître armurier aéro, mle 3105-B-36; 15 ans 8 mois de services. Cité.
Bosser (Jean), premier maître mécanicien électricien d'équipement d'avion, mle 2860-B-36; 15 ans 8 mois de services. Deux fois cité.
Quémeneur (Claude), maître canonnier D. C. A., mle 1772-B-33; 18 ans 10 mois de services. Cité.
Le Blon (Michel), second maître armurier aéro, mle 1966-B-35; 17 ans 3 mois de services. Cité.
Dâm Van Khai, maître mécanicien, mle 1908-H; 20 ans 2 mois de services.
Aillet (François), maître infirmier, mle 338-B-31; 21 ans 3 mois de services.
Tanguy (Alphonse), second maître infirmier, mle 2264-B-33; 18 ans 9 mois de services.
Pollin (Paul), maître mécanicien moteur avion, mle 2569-C-38; 13 ans 9 mois de services. Cité.
Loriot (Maurice), maître infirmier, mle 618-R-32; 19 ans 11 mois de services.
Devaux (Lucien), maître mécanicien moteur avion, mle 37-Biz.-33; 19 ans de services, pour compter du 6 avril 1952, veille de sa radiation des contrôles de l'activité.
Cuisinier (Pierre), maître mécanicien électricien d'équipement, mle 14-R-32; 17 ans 3 mois de services.
Clément (Emile), premier maître mécanicien avion, mle 69-T-29; 20 ans 1 mois de services.
Balland (André), maître mécanicien moteur avion, mle 1025-T-35; 16 ans 6 mois de services.
Picarla (Joseph), premier maître mécanicien d'avion, mle 2711-B-32; 19 ans 8 mois de services.
Longueville (Henri), premier maître mécanicien moteur d'avion, mle 838-T-32; 20 ans 1 mois de services.
Gaillard (François), maître mécanicien moteur d'avion, mle 1630-B-36; 16 ans 2 mois de services.
Audren (Francis), maître infirmier, mle 2032-B-31; 21 ans de services.
Morandière (Guy), maître mécanicien moteur d'avion, mle 114-B-36; 22 ans 8 mois de services, pour compter du 29 août 1951, veille de sa radiation des contrôles de l'activité.
Mlossec (Jean), premier maître commis greffier, mle 1009-Biz-35; 15 ans 4 mois de services.
Vaccon (Marcel), maître mécanicien moteur d'avion, mle 2003-B-33; 18 ans 8 mois de services.
Quéré (Roger), maître mécanicien avion, mle 2736-B-32; 19 ans 8 mois de services.
Thiébaut (Louis), maître infirmier, mle 2060-T-34; 17 ans 10 mois de services.
Raguénès (François), second maître infirmier, mle 349-B-32; 19 ans 3 mois de services. Cité.
Le Doaré (Hervé), premier maître mécanicien avion, mle 70-B-31; 19 ans 2 mois de services.
Canedi (Marcel), premier maître photographe aéro, mle 389-T-37; 15 ans 3 mois de services.
Mathis (Irmin), maître infirmier, mle 4179-27-5; 19 ans 10 mois de services.
Audren (Louis), second maître infirmier, mle 2496-B-31; 20 ans 6 mois de services.
Thépaut (Jean), second maître infirmier, mle 1778-B-33; 18 ans 10 mois de services.
Le Tiec (Marcel), second maître infirmier, mle 2103-B-31; 21 ans de services.
Broudic (Lucien), second maître infirmier, mle 2733-B-31; 17 ans 8 mois de services. Cité
Rabasse (Louis), second maître infirmier, mle 1635-C-35; 16 ans 9 mois de services.
Guerro (Raymond), maître mécanicien moteur d'avion, mle 1834-B-32; 20 ans 2 mois de sevices.
Le Tarlonnec (Emile), second maître infirmier, mle 1140-L-36; 13 ans 9 mois de services. 3 fois cité.
Le Corre (Joseph), maître mécanicien électricien d'équipement, mle 2180-B-33; 18 ans 8 mois de services.
Arzel (Pierre), maître mécanicien d'aéro, mle 1207-B-33; 19 ans 2 mois de services.
Josset (Casl), maître mécanicien électricien d'équipement, mle 253-B-35; 17 ans 5 mois de services.
Bourg (Louis), maître mécanicien moteur d'avion, mle 2348-B-31; 21 ans de services. Cité.
Bleunven (Jean), maître infirmier, mle 3284-B-35; 16 ans 4 mois de services.
Padellec (Joseph), maître mécanicien d'avion, mle 135-L-32; 20 ans 3 mois de services.
Goasdoué (Jean), maître infirmier, mle 3146-B-31; 20 ans 9 mois de services.
Yon (Louis), second maître infirmier, mle 836-R-33; 16 ans 9 mois de services.
Le Gallou (Paul), maître mécanicien électricien d'équipement, mle 3163-B-36; 15 ans 8 mois de services.
Tossier (Paul), premier maître mécanicien moteur d'avion, mle 1761-L-35; 16 ans 8 mois de services.
Paris (Félix), maître mécanicien d'avion, mle 3331-B-32; 19 ans 7 mois de services.
Le Dantec (François), second maître infirmier, mle 410-L-31; 18 ans 3 mois de services.
Billant (Yves), maître infirmier, mle 295-B-35; 17 ans 5 mois de services.
Flatres (Louis), maître armurier d'aéro, mle 2245-B-33; 18 ans 8 mois de services.
Ramonet (Claude), second maître infirmier, mle 2401-C-36; 15 ans 6 mois de services. Cité.
Gandouin (Georges), second maître mécanicien D. P., mle 185-B-30; 23 ans de services.
Rabasse (Jean), second maître infirmier, mle 3229-C-29; 23 ans de services.
Piriou (Léon), maître mécanicien moteur d'avion, mle 19-B-34; 18 ans 1 mois de services. Cité.
Verbèke (Raymond), second maître musicien, mle 4935-T-31; 21 ans 4 mois de services.
Maldent (Alphonse), premier maître mécanicien moteur d'avion, mle 159-R-31; 20 ans 10 mois de services.
Le Guen (André), premier maître mécanicien moteur d'avion, mle 2711-C-37; 14 ans 8 mois de services.
Kerner (René), second maître manœuvrier D. P., mle 1106-L-36; 15 ans 6 mois de services, pour compter du 3 mars 1952, veille de son décès.
Monsifrot (Alexandre), maître mécanicien avion, mle 2738-B-31; 20 ans 8 mois de services. Cité.
Le Bretton (Jean), second maître manœuvrier D. P., mle 137-123-B; 22 ans 10 mois de services.

Souleymane (Kella), second maître fusilier, mle 101-29-9; 22 ans 9 mois de services.

Rey (Charles), maître musicien, mle 4099-T-28; 23 ans 7 mois de services.

Lebourdais (Auguste), maître mécanicien moteur d'avion, mle 1424-B-34; 17 ans 8 mois de services.

Kalidou (Kella), maître fusilier, mle 87-30-9; 22 ans 2 mois de services.

Cornu (Marcel), maître mécanicien moteur d'avion, mle 172-R-31; 20 ans 9 mois de services.

Tascon (Jean), maître mécanicien d'avion, mle 80-L-33; 19 ans 2 mois de services.

Décret du 7 juillet 1962 portant concession de la médaille militaire.

Par décret en date du 7 juillet 1962, rendu sur la propoistion du ministre de la défense nationale et du secrétaire d'Etat à la guerre, en application de la loi du 1er décembre 1951, vu la déclaration du conseil de l'ordre portant que les concessions du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, la médaille militaire est conférée aux anciens militaires dont les noms suivent, titulaires d'une pension d'invalidité au moins égale au taux de 60 p. 100 pour infirmités résultant de blessures de guerre:

GUERRE 1914-1918

Ambert (Gabriel-Pierre), classe 1911, mle 966 au recrutement d'Avignon, soldat du 58e régiment d'infanterie; soldat brave et dévoué. A été grièvement blessé à son poste de combat, le 14 juillet 1915, au bois de la Grurie.

Barret (Antoine-Alphonse), classe 1907, mle 909 au recrutement d'Aurillac, soldat du 9e régiment d'infanterie: soldat courageux et plein d'allant. A été grièvement blessé à son poste de combat, le 8 mars 1916, au bois des Corbeaux.

Borel (Philippe-Auguste), classe 1913, mle 73 au recrutement du Puy, zouave du 4e régiment de zouaves. Zouave calme et courageux. A été grièvement blessé à son poste de combat, le 2 mai 1915, à Lombaertzyde (Belgique).

Chambard (Paul-Jean-Marie), classe 1906, mle 1177 au recrutement de Belley, caporal du 53e régiment d'infanterie: gradé courageux et plein d'allant. A été blessé grièvement à son poste de combat, le 25 octobre 1916, à Vaux.

Chevalier (Albert-Louis), classe 1907, mle 531 au recrutement d'Evreux, soldat du 228e régiment d'infanterie: soldat brave et dévoué. A été gravement blessé à son poste de combat, le 19 septembre 1914, Laneuville (Marne).

Coigneaux (Eugène-Félicien), classe 1916, mle 977 au recrutement de Guéret, chasseur du 3e bataillon d'infanterie légère d'Afrique: chasseur brave et dévoué. Déjà blessé le 5 avril 1918 à Cantigny (Oise), a été de nouveau blessé à son poste de combat, le 8 août 1918, à Gueux (Marne).

Coulibaly (Siriky), classe 1910, mle 16.164 au recrutement du Sénégal, ancien tirailleur du 58e bataillon de tirailleurs sénégalais: tirailleur brave et dévoué. A été blessé grièvement à son poste de combat, le 28 septembre 1917, à Verdun.

Coulibaly (Zangué), classe 1917, mle 6641 au recrutement du Soudan, tirailleur du 95e bataillon de tirailleurs sénégalais: a subi une très grave congélation des pieds, le 20 novembre 1917, en Orient.

Court (Michel-Elysée), classe 1913, mle 547 au recrutement de Pont-Saint-Esprit, soldat de la 7e section de C. O. A.: soldat brave et dévoué. A été grièvement blessé à son poste de combat, le 7 septembre 1914, à Bouillancy.

Delaire (Maurice-Antoine), classe 1909, mle 59 au recrutement de Clermont-Ferrand, sergent du 216e régiment d'infanterie: sous-officier courageux et dévoué. A été grièvement blessé à son poste de combat, le 25 juillet 1918, à Corney.

Dembele (Zangua), classe 1913, mle 15897 au recrutement de San, tirailleur du 61e bataillon de tirailleurs sénégalais: tirailleur brave et dévoué. A été grièvement blessé à son poste de combat, le 31 juillet 1917, à Craonne.

Devaux (Paul-Louis-Gaston), classe 1908, mle 3903 au recrutement de Marseille, soldat de la 14e section de C. O. A.: soldat énergique et courageux. A été grièvement blessé à son poste de combat, le 10 avril 1916, à Reichakerkopf.

Falcucci (Pierre-Denis), classe 1909, mle 562 au recrutement de Bastia, soldat du 116e régiment d'infanterie: soldat brave et dévoué. A été blessé grièvement à son poste de combat, le 20 octobre 1914, à Béthincourt.

Fatiemo Kamara, classe 1911, mle 10397 au recrutement de la Guinée, tirailleur du 12e bataillon du Maroc: tirailleur brave et dévoué. A été blessé grièvement à son poste de combat, en novembre 1914, au cours d'une patrouille de nuit dans la Meuse.

Ferrari (Antoine-Marius), classe 1918, mle 1658 au recrutement de Marseille, soldat du 15e escadron du train: soldat brave et dévoué. A subi une grave intoxication par gaz à son poste de combat, le 5 mai 1918, à Ricquebourg.

Gaussent (Maurice), classe 1914, mle 542 au recrutement de Nîmes, sergent du 14e régiment d'infanterie: sous-officier courageux et plein d'allant. A été grièvement blessé à son poste de combat, le 9 juin 1916, à Consenvoye (Meuse).

Gilles (Louis-Marie-Alfred-Auguste), classe 1914, mle 967 au recrutement de Saint-Malo, soldat du 71e régiment d'infanterie: soldat brave et dévoué. A subi une grave intoxication par gaz à son poste de combat, le 2 août 1918, près de Soissons.

Giraudeau (Louis-Emile-Jean), classe 1914, mle 392 au recrutement de Périgueux, soldat du 107e régiment d'infanterie: soldat brave et dévoué. A été grièvement blessé à son poste de combat, le 17 juin 1915, à Mont-Saint-Eloi.

Hilaire (Paul-Jules), classe 1918, mle 483 au recrutement de Lille, soldat du 63e régiment d'infanterie: a été très grièvement blessé le 18 juin 1918, à Villers-Cotterets.

Icard (Clovis-Julien), classe 1906, mle 246 au recrutement de Toulon, soldat du 2e groupe d'aviation: soldat brave et dévoué. A été grièvement blessé à son poste de combat, le 21 novembre 1915, à Flirey.

Jacquier (Louis-Frédéric), classe 1915, mle 732 au recrutement de Tulle, sergent du 82e régiment de tirailleurs sénégalais: sous-officier courageux et plein d'allant. A été blessé grièvement à son poste de combat, le 29 octobre 1916, à Kenale (Orient).

Joly (Eugène-Léon), classe 1915, mle 1275 au recrutement de Chambéry, canonnier du 2e régiment d'artillerie: canonnier brave et plein d'allant. A subi une grave intoxication par gaz à son poste de combat, le 26 mai 1918, à Boscheppe.

Konde Mamadou, classe 1914, mle 28910 au recrutement du Soudan, tirailleur du 71e bataillon de tirailleurs sénégalais: tirailleur d'un courage éprouvé. A été blessé grièvement, le 12 juillet 1918, en Lorraine, en faisant bravement son devoir.

Lacouture (Antigone-Jean-Baptiste), classe 1911, mle 1228 au recrutement de Mont-de-Marsan, soldat du 49e régiment d'infanterie: soldat calme et courageux. A été blessé très grièvement à son poste de combat, le 16 avril 1917, au Chemin-des-Dames.

Lathuillière (Pierre-Marie-Joseph), classe 1910, mle 458 au recrutement de Mâcon, soldat du 13e régiment d'infanterie: soldat énergique et courageux dont la belle conduite au feu avait valu une citation. A subi une grave intoxication par gaz, le 5 août 1918, aux Marquises.

Lefebvre (Augustin-Louis-Agathon), classe 1913, mle 2310 au recrutement de Saint-Omer, soldat du 91e régiment d'infanterie: soldat brave et dévoué. A été grièvement blessé à son poste de combat, le 28 février 1915, à Beauséjour.

Madeline (Raymond-Gaston), classe 1917, mle 2321 au recrutement de la Seine (6e bureau), caporal fourrier du 149e régiment d'infanterie: gradé courageux et plein d'allant. A été grièvement blessé à son poste de combat, le 24 juillet 1918, en forêt de Fère (Aisne).

Madie (Kholdé), classe 1911, mle 2278 au recrutement de Kati, soldat du 67e régiment de tirailleurs sénégalais: tirailleur courageux et dévoué. A été grièvement blessé à son poste de combat, le 6 mai 1916, dans la Somme.

Malavialle (Jacques), classe 1913, classe 76 au recrutement de Montpellier, brigadier du 3e régiment d'artillerie coloniale: gradé brave et dévoué. A été grièvement blessé à son poste de combat, le 20 octobre 1914, à Merville.

Marchand (Roger-Gontran-Léon), classe 1915, mle 1162 au recrutement de Béthune, soldat du 15e bataillon de chasseurs alpins: soldat courageux et plein d'allant. Blessé le 2 mars 1916 au fort de Douaumont, a subi une grave intoxication par gaz à son poste de combat, le 28 août 1918, près de Baurins (Oise).

Marras (Antoine), classe 1914, mle 836 au recrutement de Marseille, soldat du 141e régiment d'infanterie: soldat brave et dévoué. A été grièvement blessé à son poste de combat, le 5 janvier 1915, à Courtes-Chausses (Argonne).

Martinerie (Antoine), classe 1909, mle 700 au recrutement de Tulle, soldat du 5e escadron du train: soldat brave et dévoué. A été blessé grièvement à son poste de combat, le 1er novembre 1914, à Juncchery-sur-Suippes.

Mati Kaddour ben Mahni, classe 1914, mle 1662 au recrutement d'Oran, tirailleur du 3e régiment de tirailleurs algériens: tirailleur brave et dévoué. A été blessé deux fois en 1915 à Mont-Saint-Eloi et le 28 juin 1917 au fort de Brimont en faisant courageusement son devoir.

Medioni (Abraham), classe 1909, mle 304 au recrutement d'Oran, soldat du 2e régiment de zouaves: zouave courageux et plein d'ardeur, d'une belle conduite au feu. A été gravement intoxiqué par gaz à son poste de combat, le 3 juin 1915, sur le canal de l'Yser.

Morel (Joseph), classe 1916, mle 1713 au recrutement de Saint-Etienne, soldat de la 13e section de C. O. A.: soldat courageux et plein d'allant. Blessé très grièvement, le 18 septembre 1916, à Maurepas, est revenu au front et a reçu une deuxième blessure, le 5 juillet 1918, au mont Kemmel.

Pons (Jean), classe 1909, mle R. M. 24 au recrutement d'Alger, zouave du 1er régiment de zouaves: zouave calme et courageux. A été grièvement blessé et son poste de combat, le 24 septembre 1914, à Crouy.

Roche (Hippolyte-Joseph), classe 1900, mle 1237 au recrutement de Privas, soldat du 24e régiment d'infanterie: a été très grièvement intoxiqué par les gaz, le 29 mai 1916, en Argonne, au Four-de-Paris.

Ruchon (Pierre-Adolphe), classe 1903, mle 334 au recrutement de Romans, soldat du 30e bataillon de chasseurs à pied: chasseur courageux et plein d'allant. A été grièvement blessé à son poste de combat, le 20 juillet 1915, au Linge (Alsace).

Scheffer (Ernest-Edouard), classe 1898, mle 2098 au recrutement de Nîmes, soldat du 40e régiment d'infanterie: soldat brave et dévoué. A subi une grave commotion à son poste de combat, le 1er septembre 1915, à Verdun, au cours d'un violent bombardement.

Sonntag (Albert-Gabriel-Georges-Jean), classe 1905, mle 1882 au recrutement de Nice, canonnier du 317e régiment d'artillerie: canonnier calme et courageux. A subi une grave intoxication par les gaz à son poste, le 1er octobre 1917, à Douaumont.

Sorbier (Armand-Joseph), classe 1911, mle 1327 au recrutement de Brive, soldat du 106e régiment d'infanterie: soldat brave et dévoué. A été grièvement blessé à son poste de combat, le 17 janvier 1915, à Mourmelon-le-Grand.

Souche (Casimir-Marius), classe 1910, mle 1304 au recrutement de Pont-Saint-Esprit, soldat de la 3e section de C. O. A.: soldat courageux et dévoué. A subi une grave intoxication par gaz à son poste de combat, le 28 octobre 1917, au Ravin-d'Ostel (Aisne).

Tixier (Edmond-Alphonse), classe 1916, mle 2511 au recrutement de Montluçon, sapeur du 3e régiment du génie: sapeur calme et courageux. A subi une grave intoxication par gaz à son poste de combat, le 18 octobre 1917, à Ostel (Aisne).

Verchini (Jean-Pierre-Paul), classe 1911, mle 1015 au recrutement d'Ajaccio, soldat du 4e régiment de zouaves: a été grièvement blessé, le 25 avril 1915, à Het-Sas (Belgique).

Verau (Laurent), classe 1912, mle 2245 au recrutement de Nice, soldat du 265e régiment d'infanterie: soldat brave et dévoué. A été grièvement blessé à son poste, le 19 mars 1915, au Bois-de-la-Grurie.

Verdun (Ferdinand), classe 1915, mle 939 au recrutement de Chatellerault, zouave du 1er régiment de zouaves: zouave calme et courageux. A été grièvement blessé à son poste de combat, le 25 mai 1915, à Notre-Dame-de-Lorette.

Vidal (Aimé-Léon-Joseph), classe 1911, mle 468 au recrutement d'Avignon, soldat du 2e groupe d'aviation: soldat brave et dévoué. A été grièvement blessé à son poste de combat, le 9 septembre 1914, au cours de la bataille de la Marne.

Vignon (Benoît), classe 1894, mle 1381 au recrutement de Roanne, soldat du 308e régiment d'infanterie territoriale: soldat brave et dévoué. A été grièvement blessé à son poste de combat, le 20 octobre 1915, au Bois-des-Zouaves.

Villaret (Paul), classe 1907, mle 1555 au recrutement de Nîmes, cavalier du 1er régiment de cuirassiers: cavalier brave et dévoué. A subi une grave intoxication par gaz à son poste de combat, le 26 septembre 1918, à la Briquetterie (Argonne).

Wormser (Jean-Maurice), classe 1911, mle 1920 au recrutement de Saint-Quentin, soldat du 287e régiment d'infanterie: Agent de liaison d'un courage et d'un sang-froid remarquables. A été grièvement blessé, le 20 mai 1916, à la Côte 304, en exécutant une mission périlleuse sous un bombardement très violent.

Ces concessions comportent l'attribution de la Croix de guerre 1914-1918 avec palme et annulent, le cas échéant, les citations antérieures qui ont pu être attribuées aux intéressés pour leurs blessures.

CAMPAGNES EXTÉRIEURES 1921-1939

John (Gustave-Louis-Frédéric), classe 1930, mle 85 au recrutement de Marseille, sergent du 2e régiment étranger d'infanterie: sous-officier courageux et plein d'allant. A été blessé très grièvement, le 9 août 1933, devant Aghbalou N'Kerdous, alors qu'il assurait sous le feu des dissidents l'observation des points de résistance ennemie. Amputé du bras gauche.

Kassoum Bomlo, classe 1918, mle 10178 au recrutement de la Haute-Volta, tirailleur du 7e bataillon de tirailleurs sénégalais: tirailleur brave et dévoué. A été grièvement blessé à son poste de combat, en mars 1920, au Levant.

Moha Ouchrago, classe 1918, mle 15625 au recrutement du Soudan tirailleur du 7e bataillon de tirailleurs sénégalais: tirailleur brave et dévoué. A été grièvement blessé à son poste de combat, le 12 septembre 1920, à Aintab (Syrie).

Yoli Li Irifie, classe 1925, mle 10253 au recrutement de la Côte-d'Ivoire, tirailleur du 21e régiment de tirailleurs sénégalais: tirailleur brave et dévoué. A été blessé très grièvement à son poste de combat, en novembre 1925, à Ain-Icha (Maroc).

Zana, classe 1918, mle 2336 au recrutement de la Côte-d'Ivoire, tirailleur du 17e bataillon de tirailleurs sénégalais: tirailleur très courageux et plein d'allant. A été très grièvement blessé à son poste de combat, le 21 juin 1920, à Rastarcha (Maroc). Amputé des deux jambes.

Ces concessions comportent l'attribution de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec palme et annulent, le cas échéant, les citations antérieures qui ont pu être attribuées aux intéressés pour leurs blessures.

GUERRE 1939-1945.

Abina (Gabriel), classe 1941, mle RM. 2441 au recrutement d'Alger, soldat du 8e régiment de spahis algériens: tireur à bord du « Charleville », d'un courage et d'un dévouement remarquables. Bien que blessé grièvement, a été chercher du secours pour un camarade sous un violent bombardement, le 29 novembre 1944, en Alsace. A été atteint de nouveau en repartant chercher le blessé.

Ammar ben Hamidou, classe 1939, mle A. 2018 au recrutement du Maroc, tirailleur du 4e régiment de tirailleurs marocains: excellent chef de pièce de mitrailleuse, d'un courage et d'un cran magnifiques. A été grièvement blessé, le 25 janvier 1944, à Rapido, sous un violent bombardement.

Bailet (Joseph-Louis), classe 1940, mle 617 au recrutement de Nice, soldat F. F. I. groupe Mignon, secteur de Nice: soldat F. F. I. courageux et plein d'allant. A été blessé très grièvement à son poste, le 28 août 1944, au cours des combats de la libération de la ville de Nice. Amputé de l'avant-bras gauche.

Bessechir Mohamed, classe 1942, mle 2099 au recrutement d'Oran, tirailleur du 2e régiment de tirailleurs algériens: tirailleur courageux et plein d'entrain. A subi une grave congélation des pieds à son poste de combat, le 24 janvier 1945, sur le front d'Alsace.

Blain (Simillien-Jean-Marie), classe 1935, mle 1231 au recrutement de la Roche-sur-Yon, soldat du 83e régiment d'infanterie: soldat brave et dévoué. A été grièvement blessé à son poste de combat, le 13 juin 1940, à Montmirail.

Bokari (Yattara), classe 1937, mle 55534 au recrutement de Kinda, tirailleur du 1er régiment d'artillerie: canonnier courageux et dévoué. A été grièvement blessé, le 15 mai 1942, à Bir-Hacheim, en faisant bravement son devoir.

Bonte (Victor-Emile-Benoît), classe 1936, mle 1896 au recrutement de Béthune, soldat du 401e régiment de pionniers: pionnier calme et courageux. A été grièvement blessé à son poste de combat, le 15 mai 1940, en accomplissant une mission dangereuse aux environs de Namur.

Brun (André-Joseph), classe 1936, mle 626 au recrutement de Lyon, cavalier du 5e régiment de cuirassiers: cavalier brave et dévoué. A été grièvement blessé, le 15 mai 1940, au Bois-de-Sommanthe, au cours d'un violent bombardement.

Cabanis (Georges-Marius-Henri), classe 1933, mle 1304 au recrutement de Montpellier, tirailleur du 9e régiment de tirailleurs marocains: tirailleur brave et plein d'allant. Blessé une première fois, au cours d'une tentative d'évasion, a été blessé très grièvement, le 15 mai 1942, en ayant réussi à s'évader du kommando de Nordhausen. Amputé des deux jambes.

Canel (Charles-Camille-André), classe 1928, matricule 1076 au recrutement de Narbonne, sapeur du 7e régiment du génie: sapeur brave et dévoué. A été grièvement blessé à son poste de combat, le 28 mai 1940, à Guyvelde, au cours d'un violent bombardement aérien.

Carlotti (Ignace), classe 1935, matricule 1576 au recrutement d'Ajaccio, caporal du 2e régiment d'infanterie coloniale: excellent gradé calme et courageux. A été grièvement blessé le 20 novembre 1944, au col de la Chevestraye au cours d'un ravitaillement en munitions de son unité.

Carrelier (Francis-Paul), classe 1925, matricule 1351 au recrutement de Marseille, sergent F. F. I., mouvement de résistance combat R2: sous-officier courageux et plein d'allant, a été grièvement blessé, le 16 août 1944, près de Saint-Antonin, alors que surpris au cours d'une mission, il avait dû livrer combat à un groupe allemand. Amputé du bras droit.

Chevrier (Marcel), classe 1934, matricule 2812 au recrutement d'Epinal, soldat du 41e régiment mixte d'infanterie coloniale: soldat brave et dévoué. A été grièvement blessé à son poste de combat, le 21 juin 1940, à Moyenmoutier (Vosges).

Chouat (Mohamed), classe 1941, matricule A 2716 au recrutement d'Oran, soldat du 2e régiment de tirailleurs algériens: tirailleur courageux et dévoué. A été grièvement blessé à son poste de combat, le 15 novembre 1944, à Onans (Doubs).

Faman Kanté, classe 1932, mle 29992 au recrutement de Kalli, caporal du 6e régiment d'infanterie coloniale: gradé très courageux. A été très grièvement blessé par balle à la poitrine à son poste de combat, le 24 juin 1940 à Smouth (Luxembourg).

Fevotte (Jean-René), classe 1939, mle 841 au recrutement de Dijon, brigadier-chef du 2e régiment de spahis algériens: gradé d'un courage et d'un allant remarquables dont la brillante conduite lui avait valu une citation. A été blessé très gravement, le 12 décembre 1944, au col du Bonhomme, en progressant sous les tirs de l'ennemi. Amputé de la jambe droite.

Freret (Georges-Henri), classe 1925, mle 3417 au recrutement du Havre, canonnier du 183e régiment d'artillerie: canonnier très brave et très dévoué. A été grièvement blessé, le 8 juin 1940, à Bresles, au cours d'un bombardement de la colonne du groupe par une importante formation d'aviation ennemie.

Fressinet (Jean-Gaston), classe 1943, mle 28 au recrutement de Valence, caporal-chef du 2e régiment d'infanterie coloniale: gradé courageux et plein d'allant dont la brillante conduite au feu lui avait déjà valu une citation. A été grièvement blessé, le 8 avril 1945, à Neuburgweir en avant des positions par un tir d'armes automatiques ennemies.

Frigoul (Maurice), classe 1933, mle 616 au recrutement de Montauban, soldat du 616e régiment de pionniers: soldat discipliné, a fait preuve en toutes circonstances de courage, d'entrain et d'abnégation tant au travail qu'au combat. A été grièvement blessé, le 27 mai 1940, à Dunkerque au cours du déchargement d'un bateau de munitions effectué sous les bombardements terrestres et aériens incessants.

Granella (Pierre-Célestin), classe 1929, mle 4615 au recrutement de Nice, soldat du 373e R. A. I. V. F.: infirmier courageux et d'un entier dévouement. A été blessé très grièvement, le 13 juin 1940, en Alsace, en assurant son service auprès d'une pièce soumise à un violent bombardement.

Gruber (Jean), classe 1943, mle 18 au recrutement d'Oran, soldat du 4e régiment de tirailleurs marocains: jeune soldat, plein de courage et d'allant. A subi une grave congélation des pieds à son poste de combat, le 29 janvier 1945, en Alsace.

Bajnal (Etienne), classe 1929, mle 2241 au recrutement de la Seine, 4e bureau, soldat du 213e régiment d'infanterie: soldat courageux et très dévoué. A été grièvement blessé à son poste de combat, le 10 mai 1940 à Torcy (Ardennes), au cours d'un violent bombardement aérien.

Hernandez (Fernand-Joachim), classe 1943, mle 667 au recrutement d'Oran, soldat du 6e régiment de tirailleurs algériens: jeune soldat courageux et plein d'allant. A été blessé grièvement à son poste de combat, le 1er mai 1943, au pont du Fahs (Tunisie).

Kassem ben Ali, classe 1939, mle A 1991 au recrutement du Maroc, tirailleur du 1er régiment de tirailleurs marocains: tirailleur brave et dévoué. A été grièvement blessé à son poste de combat, le 7 janvier 1944, en Italie.

Khouami Mohammed, classe 1941/40, mle 0420 au recrutement d'Oran, tirailleur du 2e régiment de tirailleurs algériens: tirailleur courageux et dévoué. A été grièvement blessé à son poste de combat, le 17 mars 1943, au Cap Serrat (Tunisie).

Kra Koména, classe 1939, mle 26512 au recrutement de la Côte-d'Ivoire, tirailleur du bataillon de marche du Tchad: tirailleur courageux et plein d'allant. A été grièvement blessé à son poste de combat, le 6 juin 1942, à Bir-Hacheim, au cours d'un violent bombardement aérien.

Lacassin (Raoul-Marie), classe 1922, mle 2858 au recrutement de la Seine (5e bureau), maréchal des logis du 402e régiment de D. C. A.: sous-officier calme et courageux. A été grièvement blessé à son poste de combat, le 10 juin 1940, à Evreux, au cours d'un violent bombardement.

Lahoucine ben Djillali, classe 1943, mle A 8432 au recrutement du Maroc, tirailleur du 4e régiment de tirailleurs marocains: jeune tirailleur brave et dévoué. A été blessé très grièvement à son poste de combat, le 13 mai 1944, à Cassino (Italie). Amputé du bras droit.

Lahssen ben Ahmed ben Ali, classe 1943, mle B 3927 au recrutement du Maroc, tirailleur du 4e régiment de tirailleurs marocains: tirailleur brave et dévoué. A été blessé très grièvement à son poste de combat, le 18 février 1944, à la Leiva (Italie).

Le Guerneuve (Pierre-Marie), classe 1933, mle 1439 au recrutement de Lorient, soldat du 43e régiment d'infanterie coloniale: soldat calme et courageux. A été blessé très grièvement à son poste de combat, le 21 juin 1940, à Tahure. Amputé du bras gauche.

Lemoine (Roger), classe 1932, mle 1036 au recrutement de Caen, canonnier du 35e régiment d'artillerie divisionnaire: canonnier brave et dévoué. A été grièvement blessé à son poste de combat, le 16 juin 1940, à Saint-Dié, au cours d'un violent bombardement aérien.

Le Querrec (Joachim-Marie), classe 1925, mle 1113 au recrutement de Vannes, soldat de la 13e demi-brigade de légion étrangère: soldat courageux et plein d'allant dont la belle conduite au feu lui avait déjà valu une citation. A été grièvement blessé à son poste de combat, le 21 mai 1944, à Pontecorvo.

Le Rai (Pierre-Marie), classe 1929, mle 1692 au recrutement de Versailles, canonnier du 313e régiment d'artillerie lourde: canonnier brave et dévoué. A été grièvement blessé à son poste de combat, le 14 juin 1940, à Sommerles (Meuse).

Leroy (Louis-Victor-Toussaint), classe 1933, mle 739 au recrutement de Saint-Lô, soldat du 8e régiment d'infanterie: soldat brave et dévoué. A été grièvement blessé à son poste de combat, le 21 mai 1940, à Boussois (Nord).

Lextrat (Paul-Eugène), classe 1942, mle 27091, au recrutement de Lyon, caporal-chef F. F. I., secteur C. A. S. Ardèche: gradé très courageux et plein d'allant. Grièvement blessé, le 26 août 1944, à Charmes (Ardèche), a contribué par son action personnelle à éviter à une section voisine de tomber entre les mains de l'ennemi.

Masset (Joseph-Gabriel), classe 1934, mle 613 au recrutement de Privas, zouave du 9e régiment de zouaves: zouave brave et dévoué. A été grièvement blessé à son poste de combat, le 5 juin 1940, à Guigny (Oise).

Matolan (Henri), classe 1931, mle 1503 au recrutement d'Angoulême, soldat du 50e régiment d'infanterie: soldat brave et dévoué. A subi une grave congélation des pieds à son poste de combat, le 24 janvier 1940, à Chambre (Moselle).

Marun (Pierre-Marius), classe 1933, mle 2714 au recrutement de Marseille, chasseur du 49e bataillon de chasseurs alpins: chasseur courageux et plein d'allant, tirailleur au F. M., a assuré avec brio le service de son arme en dépit d'un feu violent et d'une situation difficile. A été grièvement blessé à son poste de combat, le 6 juin 1940, à Caulières (Somme).

Mathieu (Emile-Lucien), classe 1913, mle 8911 au recrutement d'Avignon, soldat F.F.I.-F.T.P.F. (Vaucluse): soldat calme et courageux. A été blessé très grièvement par rafale de mitrailleuse, le 20 août 1944, à Lourmarin (Vaucluse). Amputé de la jambe gauche et de l'avant-bras gauche.

Mathieu (Marcel-Alfred), classe 1939, mle R 325 au recrutement du Maroc, caporal du 8e régiment de tirailleurs marocains: gradé très courageux et d'une belle conduite au feu. A été très grièvement blessé à son poste de combat, le 22 juin 1944, à Radicofani.

Mfoudi ben Abdesselem, classe 1931, mle A 173 au recrutement du Maroc, tirailleur du 3e régiment de tirailleurs marocains: tirailleur énergique et courageux. A été grièvement blessé le 13 mai 1944 près de Simme (Italie) en s'efforçant à porter le ravitaillement en première ligne sous un violent bombardement. Amputé du bras gauche.

Mohamed ben El Bachir ben M'Barek, classe 1944, mle A 670 au recrutement du Maroc, soldat du C.O.I. 112, tirailleur brave et dévoué. A été blessé très grièvement à son poste de combat, le 26 mars 1945, à Gougeheim.

Mohamed ben Kacem, classe 1943, mle A 2042 au recrutement du Maroc, tirailleur du 3e régiment de tirailleurs marocains: tirailleur brave et dévoué. A été grièvement blessé à son poste de combat, le 19 décembre 1943, au Pentano (Italie).

Mohammed ben Ez Zemmouri, classe 1937, mle A 181 au recrutement du Maroc, tirailleur du 6e régiment de tirailleurs marocains: excellent tirailleur très courageux. A été blessé très grièvement à son poste de combat, le 14 juillet 1944, près de Gimignano (Italie). Amputé de la jambe gauche.

Montagner (Roger-Claudius-Yves-Léon), classe 1943, mle 1851 au recrutement de Lyon, soldat F.F.I., secteur IV A.S. Rhône: jeune volontaire des groupes francs. Courageux et plein d'allant. A été grièvement blessé, le 15 juillet 1944, à Saint-Marcellin (Isère) au cours d'une mission périlleuse.

Moreno (Paul-Ignace), classe 1941, mle 1133 au recrutement d'Oran, soldat du 1er régiment de chasseurs parachutistes: parachutiste d'un courage tranquille et d'un grand sang-froid. A été blessé grièvement à son poste de combat, le 20 octobre 1944, à Rouge-Gazon (Vosges).

Mouleikhelloua Kramedj ben Mabrouk, classe 1939, mle 0027 au recrutement d'Oran, sergent du 2e régiment de tirailleurs algériens: sous-officier courageux et dévoué. A été grièvement blessé à son poste de combat, le 25 novembre 1943, à Gratiella.

Nadjem Kramed ben Mabrouk, classe 1926, mle 30 L.M. au recrutement de Constantine, sergent du 7e régiment de tirailleurs algériens: sous-officier courageux et plein d'allant. A été grièvement blessé à son poste de combat, le 1er février 1944, à la cote 913 (Italie).

Nicolas (Pierre-Antoine), classe 1943, mle 2617 au recrutement de Perpignan, soldat du 1er régiment de tirailleurs sénégalais: jeune engagé volontaire courageux et plein d'allant, toujours volontaire pour les missions périlleuses. A été grièvement blessé, le 18 avril 1945, sur le front des Alpes, au cours d'une mission de liaison.

Parisot (Georges-Marie), classe 1936, mle 1239 au recrutement d'Epinal, sapeur du 17e régiment du génie colonial: sapeur courageux et plein d'allant. A été blessé très grièvement à son poste de combat, le 31 décembre 1944, à la Cascade-du-Rudlin (Vosges). Amputé des deux jambes.

Pellet (Jean), classe 1944, mle 11827 au recrutement de Montpellier, soldat, bataillon de marche no 5: soldat courageux et calme. A été grièvement blessé à son poste de combat, le 21 novembre 1944, à Lepuy-Gy (territoire de Belfort).

Perez (Joseph-Noël), classe 1944, mle 12378 au recrutement de Perpignan, sergent de la 1re division française libre: sous-officier d'un courage et d'un allant remarquables dont la brillante conduite au feu lui avait déjà valu une citation. Blessé une première fois, le 27 septembre 1944, a tenu à rejoindre son unité incomplètement guéri et a été à nouveau grièvement blessé, le 30 janvier 1945, à Morhaischeim (Alsace).

Perrot (Claude-Marcel), classe 1931, mle 183 au recrutement de Châteauroux, sapeur au 10e régiment du génie: sapeur brave et dévoué. A été grièvement blessé à son poste de combat, le 18 juin 1940, à Notre-Dame-d'Alençon (Maine-et-Loire).

Philipps (Emile-François), classe 1945, mle 22861 au recrutement de Marseille, soldat F. F. I. groupe Bernard (Charente): soldat courageux et plein d'ardeur. Volontaire pour une mission de destochage le 26 juillet 1944, à Ambernac, et grièvement blessé, a continué à tirer avec son arme automatique sous le feu nourri des mitrailleuses ennemies, contribuant ainsi à sauver sa compagnie d'une destruction presque certaine. Amputé de la cuisse droite.

Poncin (André-Léon), classe 1933, mle 1008 au recrutement de Bourg, soldat du 97e régiment d'infanterie: soldat courageux et dévoué. A été grièvement blessé à son poste de combat, le 5 juin 1940, au Chemin-des-Dames.

Rabret (Camille), classe 1934, mle 156 au recrutement de Moulins, soldat du 53e régiment d'infanterie coloniale: soldat brave et dévoué. A été très grièvement blessé à son poste de combat, le 29 mai 1940, à Caumont (Aisne).

Simonet (Marie-Elysée-Désiré), classe 1922, mle 941 au recrutement de Bourg, soldat de la 916e compagnie de transport: conducteur brave et plein d'allant, toujours volontaire pour les reconnaissances périlleuses. Encore volontaire le 15 juin 1940, à Montigny-le-Resle, a été entouré par les Allemands, mitraillé et grièvement blessé. Amputé du bras droit.

Suau (Pierre-Jules), classe 1935, mle 409 au recrutement de Rodez, zouave du 12e régiment de zouaves: zouave brave et dévoué. A été blessé très grièvement à son poste de combat, le 19 mai 1940, à Lesdain, près de Cambrai. Amputé de la jambe gauche.

Tamba Mara, classe 1938, mle 60042 au recrutement de Kindia, caporal du 6e régiment de tirailleurs sénégalais: gradé courageux et plein d'allant. A été blessé très grièvement à son poste de combat, le 21 août 1944, à Solliès-Ville (Var). Amputé de la cuisse droite.

Thiaudière (René-Jacques), classe 1934, mle 64 au recrutement de Melun, sergent du 150e régiment d'infanterie: sous-officier courageux et plein d'allant. A été grièvement blessé à son poste de combat, le 19 mai 1940, près de Charleroi.

Toccoli (Gyr-Louis), classe 1933, mle 2651 au recrutement d'Alger, zouave du 1er régiment de zouaves: zouave brave et dévoué. A été blessé très grièvement à son poste de combat, le 16 juin 1940, à Coltainville.

Toce (Joseph), classe 1943, mle 1108 au régiment de Constantine, soldat du 1er régiment de tirailleurs sénégalais: soldat brave et dévoué. A été grièvement blessé à son poste de combat, le 21 août 1944, devant Toulon.

Verga (Jean-Auguste), classe 1942, mle 3378 au recrutement d'Oran, caporal-chef du 1er régiment de tirailleurs marocains: gradé d'un courage et d'un dévouement magnifiques et dont la belle conduite pendant la campagne d'Italie lui avait valu une citation. A été blessé très grièvement à son poste de combat, le 1er décembre 1944, dans la forêt de la Hardth.

Zaaf Abdelkader, classe 1939, mle 800 au recrutement d'Alger, tirailleur du 22e bataillon nord-africain; tirailleur courageux et dévoué. A été grièvement blessé à son poste de combat, le 27 janvier 1945, devant Colmar.

Zavoli (Victor), classe 1938, mle 318 au recrutement de Thionville, canonnier du 32e régiment d'artillerie; canonnier brave et dévoué. A été blessé très grièvement le 14 juin 1940, à Chaource (Aube), au cours d'un violent bombardement aérien. Amputé du bras gauche.

Ces concessions comportent l'attribution de la Croix de guerre 1939-1945 avec palme et annulent, le cas échéant, les citations antérieures qui ont pu être attribuées aux intéressés pour leurs blessures.

Décret du 7 juillet 1952 portant création d'un polygone exceptionnel dans la zone unique de servitude commune aux forts Della Toretta et Monzello à Calvi (Corse).

Par décret en date du 7 juillet 1952, est constituée en polygone exceptionnel la partie de la zone unique de servitude commune aux forts Della Toretta et Monzello à Calvi (Corse), figurée en teinte jaune sur le plan annexé au présent décret.

Les constructions de toute nature sont autorisées à l'intérieur de ce polygone sous réserve de l'accomplissement des formalités prévues à l'article 27 du décret du 10 août 1853.

Décret du 7 juillet 1952 portant nomination et promotion d'un élève de l'école du service de santé militaire.

Par décret en date du 7 juillet 1952, est nommé au grade de médecin sous-lieutenant de l'armée active, l'élève de l'école du service de santé militaire, ci-après désigné, reçu docteur en médecine (régime terminal d'études: 24 inscriptions).

(A dater du 30 décembre 1951.)

M. Vincens (Guy-Marie-Robert), reçu docteur en médecine le 19 décembre 1951.

Par application de la loi du 6 janvier 1923, modifiée par la loi du 24 décembre 1925, et de la loi du 29 mars 1930, la date de prise de rang dans son grade, du médecin sous-lieutenant figurant ci-dessous, est fixée, sans rappel de solde, au 31 décembre 1946 et l'intéressé est promu au grade de médecin lieutenant pour prendre rang, sans rappel de solde, du 31 décembre 1948.

Décret du 7 juillet 1952 portant promotions dans les cadres des réserves de l'armée de l'air.

Par décret en date du 7 juillet 1952, sont promus, à titre définitif, dans les cadres des réserves de l'armée de l'air, au grade de lieutenant:

Corps des officiers de réserve de l'air.

CADRE NAVIGANT

(Pour prendre rang du 6 juillet 1952.)

M. le sous-lieutenant Fritz (Gaston-Martin).

CADRE SÉDENTAIRE

(Pour prendre rang du 16 juillet 1952.)

M. le sous-lieutenant Amoros (René-Joseph).

Décret du 7 juillet 1952 portant nomination dans les différents corps d'officiers de réserve de l'armée de l'air d'officiers de l'armée active admis à la retraite.

Par décret en date du 7 juillet 1952, sont nommés dans les différents corps des officiers de réserve de l'armée de l'air, à compter du jour de leur radiation des contrôles de l'armée d'active, les officiers dont les noms suivent:

Corps des officiers de réserve de l'air.

CADRE NAVIGANT

Avec le grade de capitaine.

(Rang du 1er février 1952.)

M. Rouffier (Henri), né le 7 mars 1918, capitaine admis à la retraite à compter du 1er mai 1952.

CADRE SÉDENTAIRE

Avec le grade de commandant.

(Rang du 15 mars 1942.)

M. Amarine (Léon-Pierre), commandant, né le 25 novembre 1902, admis à la retraite à compter du 25 mai 1952.

Avec le grade de capitaine.

(Rang du 1er avril 1950.)

M. Penzini (Dominique-Pierre), capitaine, né le 9 août 1911, admis à la retraite à compter du 16 mai 1952.

(Rang du 1er juillet 1951.)

M. Monat (Guy-Charles-Louis), capitaine, né le 25 octobre 1908, admis à la retraite à compter du 16 mai 1952.

Avec le grade de lieutenant.

(Rang du 25 mars 1946.)

M. Boyer (Léo-Alban-Jean), lieutenant, né le 17 novembre 1908, admis à la retraite à compter du 17 mai 1952.

(Rang du 25 mars 1947.)

M. Streiff (Clément-Raymond), lieutenant, né le 22 novembre 1908, admis à la retraite à compter du 23 mai 1952.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Rang du 25 février 1945.)

M. Landry (Jean-Marie), sous-lieutenant, né le 24 novembre 1908, admis à la retraite à compter du 24 mai 1952.

Corps des officiers de réserve des services administratifs de l'air.

Avec le grade de capitaine.

(Rang du 1er avril 1950.)

M. Chevalier (André-Julien-Joseph), capitaine, né le 6 octobre 1905, admis à la retraite à compter du 14 mai 1952.

Décret du 7 juillet 1952 portant nomination au grade de sous-lieutenant de réserve d'un élève officier de réserve de l'armée de l'air, 6e promotion, classe 1951, 1re fraction (ancien élève de grande école titulaire du brevet de préparation militaire supérieure).

Par décret en date du 7 juillet 1952, est nommé au grade de sous-lieutenant dans le corps des officiers de réserve de l'armée de l'air, cadre sédentaire (spécialité: transmissions), pour prendre rang du 21 avril 1952, l'aspirant élève officier de réserve ci-après désigné, ancien élève de l'école normale supérieure, qui a subi avec succès l'examen de fin de cours du peloton d'élèves officiers de réserve de l'armée de l'air:

M. Fraysse (Henri-Lucien), né le 2 janvier 1928.

Régies d'avances.

Le secrétaire d'Etat à l'air,

Vu le décret n° 51-135 du 5 février 1951 relatif aux régies d'avances instituées pour le payement de dépenses imputables au budget de l'Etat;

Vu l'arrêté du 7 juillet 1950 instituant une régie d'avances auprès du parc d'aviation n° 2/701, à Salon-de-Provence, modifié par l'arrêté du 2 avril 1951;

Vu l'arrêté du 26 février 1952 relatif aux régies d'avances des établissements, services ou formations militaires relevant du secrétariat d'Etat à l'air,

Arrête:

Art. 1er. — Une régie d'avances est instituée auprès du parc d'aviation n° 2/701, à Salon-de-Provence, pour le payement des dépenses suivantes:

Salaires et accessoires de salaires des personnels civils et auxiliaires entrant en service ou le quittant en cours de mois;

Salaires et accessoires de salaires des ouvriers;

Frais de mission et de déplacement des divers personnels civils;

Secours urgents n'excédant pas 5.000 F par bénéficiaire.

Dépenses urgentes de matériel nécessitées par le fonctionnement du service dans la limite du montant autorisé pour les commandes de travaux, transports et fournitures dispensées de marchés.

Art. 2. — Le montant maximum des avances susceptibles d'être consenties au régisseur est fixé à 3.800.000 F, dont:

1.800.000 F pour les dépenses de personnel;

2 millions de francs pour les dépenses de matériel.

Il sera justifié de l'emploi de ces avances dans le délai d'un mois et dans les conditions prévues par les règlements sur la comptabilité publique.

Art. 3. — Le régisseur sera nommé par arrêté du secrétaire d'Etat à l'air.

Art. 4. — Les arrêtés des 7 juillet 1950 et 2 avril 1951 sont abrogés et remplacés par le présent arrêté.

Art. 5. — Le directeur du contrôle et de la comptabilité générale du secrétariat d'Etat à l'air est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 juin 1952.

Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur de cabinet,
YVES BARTON.

Le secrétaire d'Etat à l'air,

Vu le décret n° 51-135 du 5 février 1951 relatif aux régies d'avances instituées pour le payement de dépenses imputables au budget de l'Etat;
Vu l'arrêté du 7 juillet 1950 instituant une régie d'avances auprès du parc d'aviation n° 2/173, à Pointe-Noire (Afrique équatoriale française et Cameroun);
Vu l'arrêté du 26 février 1952 relatif aux régies d'avances des établissements, services ou formations militaires relevant du secrétariat d'Etat à l'air,

Arrête:

Art. 1er. — Une régie d'avances est instituée auprès du parc d'aviation n° 2/173, à Pointe-Noire (Afrique équatoriale française et Cameroun), pour le payement des dépenses suivantes:

Salaires et accessoires de salaires des personnels civils et auxiliaires entrant en service ou le quittant en cours de mois;
Salaires et accessoires de salaires des ouvriers;
Frais de mission et de déplacement des divers personnels civils;
Secours urgents n'excédant pas 5.000 F par bénéficiaire;
Dépenses urgentes de matériel nécessitées par le fonctionnement du service dans la limite du montant autorisé pour les commandes de travaux, transports et fournitures dispensées de marchés.

Art. 2. — Le montant maximum des avances susceptibles d'être consenties au régisseur est fixé à 1.400.000 F, dont:
50.000 F pour les dépenses de personnel;
1.350.000 F pour les dépenses de matériel.

Il sera justifié de l'emploi de ces avances dans le délai de quatre-vingt-dix jours et dans les conditions prévues par les règlements sur la comptabilité publique.

Art. 3. — Le régisseur sera nommé par arrêté du secrétaire d'Etat à l'air.

Art. 4. — L'arrêté du 7 juillet 1950 est abrogé et remplacé par le présent arrêté.

Art. 5. — Le directeur du contrôle et de la comptabilité générale du secrétariat d'Etat à l'air est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 juin 1952.

Pour le secrétaire d'Etat et par délégation
Le directeur de cabinet,
YVES BARTON.

Le secrétaire d'Etat à l'air,

Vu le décret n° 51-135 du 5 février 1951 relatif aux régies d'avances instituées pour le payement de dépenses imputables au budget de l'Etat;
Vu l'arrêté du 7 juillet 1950 instituant une régie d'avances auprès du parc d'aviation n° 2/140, à Blida;
Vu l'arrêté du 26 février 1952 relatif aux régies d'avances des établissements, services ou formations militaires relevant du secrétariat d'Etat à l'air,

Arrête:

Art. 1er. — Une régie d'avances est instituée auprès du parc d'aviation n° 2/140, à Blida, pour le payement des dépenses suivantes:

Salaires et accessoires de salaires des ouvriers;
Frais de mission et de déplacement des divers personnels civils;
Secours urgents n'excédant pas 5.000 F par bénéficiaire;
Dépenses urgentes de matériel nécessitées par le fonctionnement du service dans la limite du montant autorisé pour les commandes de travaux, transports et fournitures dispensées de marchés.

Art. 2. — Le montant maximum des avances susceptibles d'être consenties au régisseur est fixé à 1.500.000 F, dont:
120.000 F pour les dépenses de personnel;
1.380.000 F pour les dépenses de matériel.

Il sera justifié de l'emploi de ces avances dans le délai de quarante-cinq jours et dans les conditions prévues par les règlements sur la comptabilité publique.

Art. 3. — Le régisseur sera nommé par arrêté du secrétaire d'Etat à l'air.

Art. 4. — L'arrêté du 7 juillet 1950 est abrogé et remplacé par le présent arrêté.

Art. 5. — Le directeur du contrôle et de la comptabilité générale du secrétariat d'Etat à l'air est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 juin 1952.

Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur de cabinet,
YVES BARTON.

Régisseurs d'avances.

Par arrêté du 30 juin 1952, M. le lieutenant Mistral (François-David), est nommé régisseur d'avances auprès du parc d'aviation n° 2/501 à Salon-de-Provence.

Par arrêté du 30 juin 1952, M. le sous-lieutenant Puel (Joseph-Pierre), est nommé régisseur d'avances auprès du parc d'aviation n° 2/173 à Pointe-Noire (Afrique équatoriale et Cameroun).

Par arrêté du 30 juin 1952, M. le capitaine Cheviet (Edmond) est nommé régisseur d'avances auprès du parc d'aviation n° 2/140 à Blida.

Homologation de grades au titre des forces françaises combattantes.

Le secrétaire d'Etat à la guerre,

Vu le décret 366 du 25 juillet 1942;
Vu l'instruction 1.368 B. R. C. A. du 27 juillet 1942;
Vu l'instruction ministérielle 1.230/CAB/FA/F.F.C.I. du 28 mai 1948 fixant les grades à prendre en considération pour la liquidation des pensions des ex-membres des F.F.C.;
Vu le décret n° 48-1159 du 19 juillet 1948 portant forclusion en matière de reconnaissance des unités réseaux ou mouvements des forces françaises de l'intérieur, des forces françaises combattantes et de la résistance intérieure française et l'attribution des grades d'assimilation aux membres des forces françaises combattantes de l'intérieur et de la résistance intérieure française;
Vu le décret du 5 septembre 1949 relatif à la délivrance des attestations d'appartenance aux membres des forces françaises combattantes;
Vu l'arrêté du 22 mars 1952 portant délégation de signature;

Arrête:

Art. 1er. — Sont homologués à titre fictif les personnels ci-après (féminins) des forces françaises combattantes:

RESEAU « B. O. », REGION M »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

Paysant (Louise), née le 30 août 1880.

RESEAU « MARIE-ODILE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

Muller, née Weiss (Marie-Céline), née 30 novembre 1897.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 2 juillet 1952.

Pour le secrétaire d'Etat à la guerre et par délégation:
Le chef du cabinet,
HENRI MAZOYER.

Le secrétaire d'Etat à la guerre,

Vu le décret 366 du 25 juillet 1942;
Vu l'instruction 1.368 B.C.R.A. du 27 juillet 1942;
Vu l'instruction ministérielle 1.230/CAB/FA/F.F.C.I. du 28 mai 1948 fixant les grades à prendre en considération pour la liquidation des pensions des ex-membres des F.F.C.;
Vu le décret n° 48-1159 du 19 juillet 1948 portant forclusion en matière de reconnaissance des unités réseaux ou mouvements des forces françaises de l'intérieur, des forces françaises combattantes et de la résistance intérieure française et l'attribution des grades d'assimilation aux membres des forces françaises combattantes de l'intérieur et de la résistance intérieure française;
Vu le décret du 5 septembre 1949 relatif à la délivrance des attestations d'appartenance aux membres des forces françaises combattantes;
Vu l'arrêté du 22 mars 1952 portant délégation de signature,

Arrête:

Art. 1er. — Sont homologués à titre fictif les personnels ci-après (masculins) des forces françaises combattantes.

RESEAU « ACTION P. T. T. »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

Pillet (Lucien-Jules), né le 14 février 1900.

RESEAU « BUCKMASTER (CESAR) »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)

Midol (Jacques-Georges-Léon), né le 16 avril 1921.

RESEAU « EVASION ISOLE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

Landais (Louis-Joseph), né le 21 février 1911.

RESEAU « MITHRIDATE (ALOUETTE) »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

Aubrit (Jean-Guy), né le 31 décembre 1915.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 2 juillet 1952.

Pour le secrétaire d'Etat à la guerre et par délégation:
Le chef du cabinet,
HENRI MAZOYER.

Le secrétaire d'Etat à la guerre,

Vu le décret 366 du 25 juillet 1942;

Vu l'instruction 1.368 B.C.R.A. du 27 juillet 1942;

Vu l'instruction ministérielle 1.230/CAB/FA F.F.C.I. du 28 mai 1948 fixant les grades à prendre en considération pour la liquidation des pensions des ex-membres des F.F.C.;

Vu le décret n° 48-1159 du 19 juillet 1948 portant forclusion en matière de reconnaissance des unités réseaux ou mouvements des forces françaises de l'intérieur, des forces françaises combattantes et de la résistance intérieure française et l'attribution des grades d'assimilation aux membres des forces françaises combattantes de l'intérieur et de la résistance intérieure française;

Vu le décret du 5 septembre 1949 relatif à la délivrance des attestations d'appartenance aux membres des forces françaises combattantes;

Vu l'arrêté du 22 mars 1952 portant délégation de signature,

Arrête:

Art. 1er. — Sont homologués à titre fictif les personnels ci-après (masculins) des forces françaises combattantes justiciables de la législation des pensions en application de l'article 1er de l'ordonnance n° 45-321 du mars 1945:

RESEAU « JEAN-MARIE BUCKMASTER »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

Auffranc (Lucien-Jean-Baptiste), né le 1er mai 1911.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 2 juillet 1952.

Pour le secrétaire d'Etat à la guerre et par délégation:
Le chef du cabinet,
HENRI MAZOYER.

Le secrétaire d'Etat à la guerre,

Vu le décret 366 du 25 juillet 1942;

Vu l'instruction 1.368 B.C.R.A. du 27 juillet 1942;

Vu l'instruction ministérielle 1.230/CAB/FA F.F.C.I. du 28 mai 1948 fixant les grades à prendre en considération pour la liquidation des pensions des ex-membres des F.F.C.;

Vu le décret n° 48-1159 du 19 juillet 1948 portant forclusion en matière de reconnaissance des unités réseaux ou mouvements des forces françaises de l'intérieur, des forces françaises combattantes et de la résistance intérieure française et l'attribution des grades d'assimilation aux membres des forces françaises combattantes de l'intérieur et de la résistance intérieure française;

Vu le décret du 5 septembre 1949 relatif à la délivrance des attestations d'appartenance aux membres des forces françaises combattantes;

Vu l'arrêté du 22 mars 1952 portant délégation de signature,

Arrête:

Art. 1er. — Sont homologués à titre fictif les personnels ci-après (féminins) des forces françaises combattantes, justiciables de la législation des pensions en application de l'article 1er de l'ordonnance n° 45-321 du 3 mars 1945.

RESEAU « GALLIA REIMS »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

Rougier (Janine), née le 6 novembre 1919.

RESEAU « MUSEE DE L'HOMME »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1945.)

Tillion (Germaine-Marie-Rosine), née le 30 mai 1907.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 2 juillet 1952.

Pour le secrétaire d'Etat à la guerre et par délégation:
Le chef du cabinet,
HENRI MAZOYER.

Homologation de grades au titre des forces françaises de l'intérieur.

Le secrétaire d'Etat à la guerre,

Vu l'ordonnance du 9 juin 1944 fixant le statut des forces françaises de l'intérieure;

Vu le décret du 20 septembre 1944 relatif au statut des forces françaises de l'intérieur;

Vu l'ordonnance n° 45-321 du 3 mars 1945 portant application aux membres des forces françaises de l'intérieur des pensions militaires fondées sur le décès ou l'invalidité;

Vu le décret du 8 mars 1950, modifiant et complétant le décret du 20 septembre 1944 relatif au statut des forces françaises de l'intérieur;

Vu l'arrêté du 22 mars 1952 portant délégation de signature,

Arrête:

Art. 1er. — Sont homologués à titre posthume, les personnels des forces françaises de l'intérieur ci-après:

1re RÉGION MILITAIRE

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 25 novembre 1943.)

Dampierre (Maurice), né le 20 avril 1909, recrutement de Versailles, classe 1929, mle 2930.

2e RÉGION MILITAIRE

Dans le grade d'adjudant-chef.

(Pour prendre rang du 1er août 1944.)

Noirhomme (Paul), né le 13 avril 1906.

4e RÉGION MILITAIRE

Dans le grade de sergent-chef.

(Pour prendre rang du 20 août 1944.)

Chardavoine (Marius), né le 26 janvier 1906, recrutement de Bordeaux, classe 1926, mle 1522.

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 28 mars 1944.)

Geoffray (Louis), né le 26 mars 1901.

(Pour prendre rang du 26 mai 1944.)

Brun (Albert), né le 8 avril 1922.

5e RÉGION MILITAIRE

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 15 août 1944.)

Bergère (Paul), né le 29 juin 1921.

6e Région militaire

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 28 mars 1944.)

Huraux (Eugène), né le 11 juillet 1889.

Dans le grade de caporal.

(Pour prendre rang du 24 février 1944.)

Hénault (Guy), né le 28 octobre 1921, recrutement de Nancy, classe 1941, mle 7264.

7e Région militaire

Dans le grade d'adjudant-chef.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Bannot (Albert), né le 14 décembre 1908, recrutement de Besançon, classe 1928, mle 1856.

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 18 février 1944.)

Fridelance (Pierre), né le 12 juin 1909.

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 16 février 1944.)

Bochy (André), né le 12 décembre 1908.

(Pour prendre rang du 6 mars 1944.)

Louis (Georges), né le 13 avril 1922, recrutement de Mâcon, classe 1942, mle 15112.

8e Région militaire

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 29 juillet 1943.)

Fromond (Francine), née le 2 octobre 1917.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 29 février 1944.)

Pigot (René), né le 28 septembre 1905.

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 9 février 1944.)

Gudin (Emile), né le 6 juin 1906, recrutement de Belley, classe 1926, mle 813.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Saunier (André), né le 9 novembre 1921.

9e Région militaire

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Perrimond (Maurice), né le 25 novembre 1921.

Art. 2. — Sont homologués, à titre pensionnable, les personnels des forces françaises de l'intérieur ci-après:

3e Région militaire

Dans le grade d'adjudant-chef.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Huon (François), né le 10 juin 1908, recrutement de Quimper, classe 1928, mle 2709.

4e Région militaire

Dans le grade d'adjudant-chef.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Auberty (Maurice-Jean), né le 21 septembre 1918.

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Cazemajou (Jean), né le 1er février 1921, recrutement de Poitiers, classe 1941, mle 12058.

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Bazoin (Albert), né le 9 juillet 1909.

5e Région militaire

Dans le grade d'adjudant-chef.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Artigue (Jean-Léon), né le 30 mai 1905, recrutement de Tarbes, classe 1925, mle 1206.

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Cambon (Cyprien), né le 19 mai 1912, recrutement de Toulouse, classe 1932, mle 25.

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 2 mars 1944.)

Boudes (Maurice), né le 12 février 1920, recrutement de Montpellier, classe 1940, mle 1643.

6e Région militaire

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 24 août 1944.)

Godel (Pierre), né le 16 octobre 1911.

Dans le grade de sergent-chef.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Becker (Paul), né le 1er septembre 1914, recrutement de Nancy, classe 1934, mle 1827.

(Pour prendre rang du 17 juin 1944.)

Locher (Louis), né le 31 juillet 1899, recrutement de Moulins, classe 1919, mle 1717.

7e Région militaire

Dans le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 25 août 1944.)

Saulnier (Adrien), né le 7 juin 1913, recrutement de Besançon, classe 1933, mle 1701.

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 25 juin 1944.)

Thiébaut (Louis), né le 24 décembre 1911.

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 26 février 1944.)

Grattard (Pierre), né le 2 août 1920, recrutement de Dijon, classe 1940, mle 1050.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Bourgois (Roland), né le 5 janvier 1923, recrutement de Valenciennes, classe 1943, mle 21199.

Girard (Georges), né le 5 mars 1912, recrutement de Besançon, classe 1932, mle 144.

Leloup (Pierre), né le 15 décembre 1914.

8e Région militaire

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Boileau (Jules), né le 17 juillet 1920, recrutement de Limoges, classe 1940, mle 946.

Hamel (Marcel), né le 30 octobre 1920, recrutement de Lyon, classe 1940, mle 6621.

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 9 mai 1944.)

Patrigot (Gabriel), né le 16 avril 1921.

9e Région militaire

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Pierini (Paul), né le 1er août 1902, recrutement d'Ajaccio, classe 1922, mle 1910.

Dans le grade de sergent-chef.

(Pour prendre rang du 19 août 1944.)

Catalano (Cyprien), né le 1er mai 1923, recrutement de Marseille, classe 1943, mle 27427.

(*Supplément.* — **Fin.**)

Art. 3. — Sont homologués les personnels des forces françaises de l'intérieur ci-après.

1re Région militaire

Dans le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Laurent-Chauvet (Achille), né le 9 novembre 1906, recrutement de la Seine, classe 1936, mle 4910.

Mattei (Marc), né le 1er janvier 1912, recrutement de la Seine (4e bureau), classe 1932, mle 1938.

(Pour prendre rang du 10 août 1944.)

Monchicourt (Jean), né le 6 mars 1906.

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Bourgeois (Fernand), né le 21 juin 1898.

Boursier (Roland), né le 1er janvier 1916, recrutement de Caen, classe 1936, mle 5063 C. 31.

Charleux (André), né le 25 septembre 1894, recrutement de la Seine (2e bureau), classe 1914, mle 4680.

Delsol (Albert), né le 2 février 1915, recrutement de Rodez, classe 1935, mle 1082.

Ouadec (Pierre), né le 3 décembre 1919, recrutement de Quimper, classe 1939, mle 475.

Robert (Pierre), né le 29 septembre 1893, recrutement de Guéret, classe 1913, mle 1490.

Roussel (Fernand), né le 23 avril 1913, recrutement de Valenciennes, classe 1933, mle 1236.

De Sars (Philippe), né le 7 décembre 1916, recrutement de la Seine (6e bureau), classe 1936, mle 921.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1944.)

Logier (Aimé), né le 14 juin 1898, recrutement de Lille, classe 1918, mle 2011.

(Pour prendre rang du 1er août 1944.)

Grossard (André), né le 28 septembre 1893, recrutement de Versailles, classe 1913, mle 1118.

(Pour prendre rang du 18 août 1944.)

Bilski (Georges), né le 9 mars 1916, recrutement de la Seine (6e bureau), classe 1936, mle 418.

Bonis (Robert), né le 2 février 1906, recrutement de la Seine (3e bureau), classe 1926, mle 2039.

Ludwig (Willy), né le 26 août 1914, recrutement de la Seine, classe 1934, mle 2737.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Bernardin (Paulette), née le 30 janvier 1920.

Brisebat (Roger), né le 26 août 1917.

Cassagnes (Georges), né le 28 août 1913, recrutement de la Seine, classe 1933, mle 3723.

Chevallier (Georges), né le 17 novembre 1921.

Hurot (Marcel), né le 8 août 1911, recrutement de Chartres, classe 1931, mle 1883.

De Lebedeff (Jean), né le 11 juillet 1912, recrutement de la Seine (2e bureau), classe 1932, mle 3702.

Vistelle (Roger), né le 24 décembre 1922, recrutement de la Seine, classe 1942, mle 42941.

(Pour prendre rang du 1er août 1944.)

Gauthier (Suzanne), née le 26 novembre 1919.

Roland (Robert), né le 20 novembre 1898, recrutement de la Seine (1er bureau), classe 1918, mle 1872.

(Pour prendre rang du 14 août 1944.)

Zopfmann (Roger), né le 21 septembre 1913, recrutement de Saint-Brieuc, classe 1933, mle 305.

(Pour prendre rang du 18 août 1944.)

Cordani (Jacques), né le 20 juillet 1921, recrutement de la Seine, classe 1941, mle 36019.

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 29 juin 1944.)

Billand (Georges), né le 17 mai 1920, recrutement de la Seine, classe 1940, mle 1271.

Dans le grade d'adjudant-chef.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Havas (Gabriel), né le 26 avril 1905.

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Kürten (Robert), né le 1er avril 1909.

Dans le grade de sergent-chef.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Duvert (Maurice), né le 11 avril 1902, recrutement de la Rochelle, classe 1922, mle 1601.

2e Région militaire

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Denizart (Louis), né le 23 février 1915, recrutement de Beauvais, classe 1935, mle 45.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er août 1944.)

Wartelle (Auguste), né le 22 mai 1902, recrutement de Béthune, classe 1922, mle 1891.

3e Région militaire

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1944.)

Bouyer (Fernand), né le 22 mars 1912, recrutement de la Seine (2e bureau), classe 1932, mle 1117.

Dans le grade de sous-lieutenant

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Paugam (Ernest), né le 17 décembre 1906, recrutement de Lorient, classe 1926, mle 2125.

4e Région militaire

Dans le grade de commandant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

De Luze (Edouard), né le 5 mars 1880.

Dans le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Brangier (René), né le 18 juillet 1888, recrutement de Parthenay, classe 1908, mle 1373.

Kaiser (Julien), né le 9 juin 1890.

Schleidweiler (Edouard-René), né le 22 septembre 1919, recrutement de Sarrebourg, classe 1939, mle 113.

Toulet (André), né le 24 mars 1918.

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Ehrhart (René), né le 25 juin 1917, recrutement d'Epinal, classe 1937, mle 871.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Boyer de La Giroday (Marie-Joseph), né le 9 janvier 1911.

Danjon (Henri), né le 19 février 1921, recrutement d'Orléans, classe 1941, mle 7356.

Gossin (Jean), né le 16 juin 1888.

Pageot (René), né le 8 février 1920, recrutement de Poitiers, classe 1940, mle 2390.

Simon (Pierre), né le 4 octobre 1921.

Soury (Julien), né le 22 janvier 1901, recrutement de Limoges, classe 1921, mle 1510.

Suiro (Jean-Michel), né le 20 avril 1915, recrutement de Niort, classe 1935, mle 816.

(Pour prendre rang du 28 juillet 1944.)

Casas (François-Xavier), né le 24 septembre 1914.

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Reynaud (Pierre), né le 20 juin 1921, recrutement de Poitiers, classe 1941, mle 11941 L.

Dans le grade de sergent-chef.

(Pour prendre rang du 21 février 1951.)

Massoubre (Etienne-René), né le 18 mars 1920.

(Pour prendre rang du 9 juin 1951.)

Jabot (Toussaint), né le 5 novembre 1900, recrutement de la Guadeloupe, classe 1920, mle 248.

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 1 janvier 1951.)

Pasquini (Marius), né le 4 février 1913.

5e RÉGION MILITAIRE

Dans le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 9 juin 1951.)

Dufour (Raoul), né le 22 août 1911, recrutement de Rodez, classe 1931, mle 1110.

Olive (Marius), né le 27 décembre 1912.

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1951.)

Amale (Louis), né le 13 janvier 1915, recrutement de Montpellier, classe 1935, mle 937.

Bousquet (Marius), né le 12 juillet 1912.

Marcelo (Alberto), né le 23 octobre 1908, recrutement de Pau, classe 1928, mle 2891.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1951.)

Peysalle (André), né le 8 septembre 1919, recrutement de Mont-de-Marsan, classe 1939, mle 576.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1951.)

Debard (Charles), né le 30 mai 1921.

(Pour prendre rang du 15 juillet 1951.)

Eschapasse (Marie-François), né le 12 mars 1919, recrutement de Tulle, classe 1939, mle 231.

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1951.)

Dejean (Marcel), né le 22 juin 1923.

6e RÉGION MILITAIRE

Dans le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 9 juin 1951.)

Abel (François), né le 10 mai 1911, recrutement de Nancy, classe 1931, mle 1017.

Machet (Jean), né le 24 août 1905, recrutement de Châlons-sur-Marne, classe 1925, mle 1283.

Richard (Georges), né le 19 avril 1909, recrutement de Nancy, classe 1929, mle 871.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1951.)

Du Perron (François), né le 7 janvier 1908, recrutement de la Seine, classe 1928, mle 1206.

(Pour prendre rang du 1er août 1951.)

Billet (Pierre), né le 26 février 1906, recrutement de Lille, classe 1926, mle 1997.

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1951.)

Berthe de Pommery (Joseph), né le 29 août 1901

Birker (Jean), né le 25 mai 1912, recrutement de Nancy, classe 1932, mle 282.

Kienzler (Albert), né le 13 août 1911.

Picq (Lucien), né le 1er mai 1897, recrutement de Cosne, classe 1917, mle 1666.

(Pour prendre rang du 27 juillet 1951.)

Vogelsien (Emile-Joseph), né le 6 novembre 1898, recrutement de Colmar, classe 1918, mle 394.

(Pour prendre rang du 20 août 1951.)

Lapassa (Benjamin), né le 18 janvier 1891, recrutement de la Seine, classe 1911, mle 1119.

(Pour prendre rang du 21 novembre 1951.)

Tschirhart (Marie-Théophile), né le 21 octobre 1901, recrutement de Mulhouse, classe 1921, mle 886.

(Pour prendre rang du 22 novembre 1951.)

Herrbach (Lucien), né le 12 août 1911, recrutement de Mulhouse, classe 1931, mle 1806.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1951.)

Mehe (Henri), né le 21 mai 1901, recrutement de Mulhouse, classe 1921, mle 12.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1951.)

Cuny (Marie), née le 7 juillet 1919.

Curin (Pierre), né le 17 octobre 1911, recrutement de Troyes, classe 1931, mle 1678

Durlot (Jean), né le 30 avril 1907, recrutement de Vesoul, classe 1927, mle 72.

Ferry (Michel), né le 28 janvier 1901, recrutement de Sélestat, classe 1921, mle 76.

Fréry (Jean), né le 10 février 1900, recrutement de Thionville, classe 1920, mle 1591.

Heitz (Albert), né le 27 août 1911, recrutement de Strasbourg, classe 1931, mle 1119.

Holweck (Ernest), né le 24 janvier 1920, recrutement de Sélestat, classe 1940, mle 712.

Hutinet (Benjamin), né le 21 janvier 1911, recrutement de Chaumont, classe 1931, mle 227.

Kinet (Henri), né le 5 juillet 1910, recrutement de Châlons-sur-Marne, classe 1930, mle 6291.

Larghi (Giovanni), né le 30 juillet 1916.

Lebrun (Charles), né le 22 janvier 1921, recrutement de Nancy, classe 1941, mle 5034.

Mathion (Léon), né le 3 juin 1908, recrutement de Nancy, classe 1928, mle 1021.

Richard (André), né le 28 avril 1911, recrutement de Bar-le-Duc, classe 1931, Mle 1471.

Ripoll (Paul), né le 24 mars 1893, recrutement d'Alger, classe 1913, Mle 511.

Seyer (Joseph), né le 1er juillet 1902, recrutement de Nancy, classe 1922, mle 1161.

Tant (Bernard), né le 27 mars 1897, recrutement de Dunkerque, classe 1917, mle 2000.

(Pour prendre rang du 14 juin 1951.)

Thouvenot (Edmond), né le 24 août 1911, recrutement d'Epinal, classe 1931, mle 1611.

(Pour prendre rang du 15 juin 1951.)

Fosse (Marie-Gustave), né le 12 janvier 1914, recrutement de Bar-le-Duc, classe 1934, mle 571.

(Pour prendre rang du 20 août 1951.)

Zeiz (François), né le 20 septembre 1917, recrutement de Chaumont, classe 1937, mle 251.

(Pour prendre rang du 31 août 1951.)

Foltzer (Marc), né le 12 juin 1920, recrutement de Strasbourg, classe 1940, mle 1706.

(Pour prendre rang du 10 novembre 1951.)

Wehrlen (Camille), né le 24 juillet 1909, recrutement de Strasbourg, classe 1929, mle 1256.

(Pour prendre rang du 21 novembre 1951.)

Weiss (Albert), né le 1er décembre 1905, recrutement de Mulhouse, classe 1925, mle 1622.

(Pour prendre rang du 23 novembre 1951.)

Fender (Eugène-Charles-Gérard), né le 21 janvier 1908, recrutement de Colmar, classe 1928, mle 162.

Wahl (Camille), né le 17 mars 1909.

(Pour prendre rang du 24 novembre 1951.)

Baerr (Jules), né le 28 novembre 1906, recrutement de Mulhouse, classe 1926, mle 210.

(Pour prendre rang du 3 décembre 1951.)

Seiller (Emile), né le 6 mars 1903, recrutement de Colmar, classe 1923, mle 671.

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Crautz (René), né le 26 février 1918, recrutement de Metz, classe 1938, mle 865.

Paquotte (Marcel), né le 12 juin 1910, recrutement d'Epinal, classe 1930, mle 2544.

Wallerand (Jean), né le 5 septembre 1918, recrutement de Rennes, classe 1938, mle 478.

Dans le grade d'adjudant-chef.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Reviron (Robert), né le 19 février 1901, recrutement de Laon, classe 1924, mle 250.

(Pour prendre rang du 15 août 1944.)

Fénat (Raymond), né le 3 février 1900, recrutement de Nancy, classe 1920, mle 275.

(Pour prendre rang du 23 novembre 1944.)

Niclaus (Richard), né le 10 septembre 1907, recrutement de Strasbourg, classe 1927, mle 2431.

7e Région militaire

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Ballet (Pierre), né le 14 août 1912, recrutement de Mâcon, classe 1932, mle 2623.

Cornillon (André), né le 7 septembre 1900, recrutement d'Auxerre, classe 1920, mle 1074.

Daix (Marcel), né le 1er mars 1912.

Jeanney (André), né le 4 août 1917, recrutement de Besançon, classe 1937, mle 927.

Monchanin (Georges), né le 19 novembre 1913, recrutement de Dijon, classe 1933, mle 1311.

(Pour prendre rang du 10 août 1944.)

Rougelle (Louis), né le 24 octobre 1899, recrutement de Dijon, classe 1919, mle 561.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Bernard (André), né le 12 février 1908, recrutement de la Seine (3e bureau), classe 1928, mle 2178.

Decerle (Claude), né le 1er décembre 1908, recrutement de Dijon, classe 1928, mle 718.

Louvet (André), né le 18 février 1916, recrutement de Troyes, classe 1936, mle 244.

Schlosser (Gustave), né le 11 octobre 1923, recrutement de Strasbourg, classe 1943, mle 5955.

(Pour prendre rang du 10 juin 1944.)

Brocalet (Gaston), né le 5 octobre 1921, recrutement de Bourges, classe 1941, mle 5146.

(Pour prendre rang du 15 juin 1944.)

Schuhl (Lucien), né le 9 juillet 1921, recrutement de Rouen, classe 1941, mle 13015.

(Pour prendre rang du 23 août 1944.)

Sandoz (Henri), né le 14 novembre 1909, recrutement de Besançon, classe 1929, mle 1890.

(Pour prendre rang du 25 août 1944.)

Peiloli (Léon), né le 5 mars 1912.

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Richard (Jean), né le 23 mai 1920, recrutement de Besançon, classe 1940, mle 1970.

8e Région militaire

Dans le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Bonnissol (Marcel), né le 13 janvier 1911.

Brunel (Raymond), né le 7 mai 1909, recrutement de Nîmes, classe 1929, mle 15.

Prévôt (Léon), né le 16 février 1893.

(Pour prendre rang du 15 juillet 1944.)

Haymann (Georges), né le 5 avril 1903, recrutement de Versailles, classe 1923, mle 3082.

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Carrel (André), né le 12 avril 1920, recrutement de Lons-le-Saunier, classe 1940, mle 2030.

Forrer (Auguste), né le 13 juin 1911, recrutement de Clermont-Ferrand, classe 1931, mle 2369.

(Pour prendre rang du 25 juin 1944.)

Miscot (André), né le 28 septembre 1902.

(Pour prendre rang du 16 juillet 1944.)

Meyer (Guillaume), né le 12 février 1905, recrutement de Mulhouse, classe 1925, mle 1891.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 10 janvier 1944.)

Arnaud (Pierre), né le 1er mars 1923, recrutement de Lyon, classe 1943, mle 17632.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Bouillet (Louis), né le 11 avril 1901, recrutement de la Seine, classe 1924, mle 19.

Brenier (Georges), né le 25 septembre 1920, recrutement de la Seine (1e bureau), classe 1940, mle 328.

Champlet (Gustave), né le 6 mai 1916, recrutement de Lyon, classe 1936, mle 1011.

Dugas (Louis), né le 16 juin 1917, recrutement d'Avignon, classe 1937, mle 873.

Gravez (Louis), né le 8 novembre 1921, recrutement de Marseille, classe 1941, mle 10.082.

Lévy (Jean), né le 30 avril 1904, recrutement de Vesoul, classe 1924, mle 587.

Roudier (Pierre), né le 7 août 1915, recrutement de Valence, classe 1935, mle 990.

Vincent (Germain), né le 4 juin 1923, recrutement du Puy, classe 1943, mle 9.111 C.F.

(Pour prendre rang du 1er août 1944.)

Pergent (Edouard), né le 16 octobre 1911, recrutement d'Evreux, classe 1931, mle 1.682.

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Ramonet (Edouard), né le 29 juillet 1923, recrutement de Lyon, classe 1943, mle 20.159.

(Pour prendre rang du 15 juillet 1944.)

Malbaret (Louis), né le 7 octobre 1914, recrutement de Privas, classe 1934, mle 1932.

Dans le grade d'adjudant-chef.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Morcillo (Pierre), né le 20 décembre 1910.

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 10 juillet 1944.)

Vienne (Georges), né le 28 juin 1906, recrutement d'Alençon, classe 1926, mle 1.060.

9e Région militaire

Dans le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Bertrand (Edmond), né le 7 mai 1920.

Picoche (Louis), né le 29 août 1910.

Vérant (Adrien), né le 3 janvier 1916.

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Coste (Gérard), né le 8 février 1921.

Brugnière (Jean), né le 3 janvier 1924.

Fabre (René), né le 4 août 1920, recrutement de Nîmes, classe 1940, mle 3.670.

Marty (Gabriel), né le 10 janvier 1896, recrutement de Nîmes, classe 1916, mle 6.099.

Mauric (Henri), né le 13 mai 1907, recrutement de Marseille, classe 1927, mle 2.693.

Ressaire (Norbert), né le 24 juin 1898, recrutement de Marseille, classe 1918, mle 347.

Toquebœuf (Louis), né le 26 août 1922.

Varrieras (Aimé), né le 27 mai 1900, recrutement de Tulle, classe 1920, mle 229.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Henry (André), né le 6 mai 1914, recrutement de Tours, classe 1934, mle 219.
Michaud (Robert), né le 17 avril 1914, recrutement de Belfort, classe 1934, mle 384.
Roux (Georges), né le 23 avril 1907, recrutement de Toulon, classe 1927, mle 1.588.

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Modolo (Dominique), né le 20 décembre 1921.
Thévenot (Lucien), né le 21 juin 1923.

Art. 4. — Les homologations prononcées au titre de l'article 1er du présent arrêté acquièrent le caractère d'homologation à titre posthume dès l'établissement de l'acte de décès.

Art. 5. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 2 juillet 1952.

Pour le secrétaire d'Etat à la guerre et par délégation:
Le chef du cabinet,
HENRI MAZOYER.

Mise hors cadres, en mission, d'officiers de l'armée de terre.

Par arrêté du 15 juin 1952, les officiers dont les noms suivent sont placés hors cadres, en mission, au titre du secrétariat d'Etat à l'air, à compter du 15 mai 1952:

M. le capitaine d'artillerie Lorenzi (Paulin).
M. le capitaine d'artillerie, breveté parachutiste, Brazier (André-Emilien-Wilfrid).
M. le lieutenant d'artillerie Denoue (Gaston-Armand).

Réintégration dans les cadres d'un officier de l'armée de terre.

Par arrêté du 2 juillet 1952, M. le capitaine du cadre des adjoints administratifs des corps de troupe Maurette (Maurice), placé hors cadres, en mission, au titre du ministère de la France d'outre-mer (à la disposition du haut commissariat de la République française en Indochine), est réintégré dans les cadres à compter du 26 juillet 1952.

Fixation du rang d'ancienneté d'enseignes de vaisseau de 2e classe et d'ingénieurs mécaniciens de 3e classe.

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la marine en date du 30 juin 1952:

Le rang d'ancienneté définitif des enseignes de vaisseau de 2e classe ayant satisfait aux examens de sortie de l'école d'application en 1952 est fixé comme suit:

(Pour prendre rang du 1er octobre 1951.)

MM. Nicolas (André-Georges), du port de Toulon.
Le Poittevin de Lacroix de Vaubois (Jacques-Marie-Antoine), du port de Brest.
Lefebvre (Dominique-Léon-Marie-Joseph), du port de Cherbourg.
Aveline (Jacques-Charles-Joseph), du port de Cherbourg.
Bihel (Auguste-René-Emilien), du port de Toulon.
Vieuille (Jean-Baptiste), du port de Rochefort.
Martin (Jacques-Frédéric-Arthur), du port de Toulon.
Mauger (Albert-Stanislas), du port de Toulon.
Crouzet (Dominique-Jean-Paul), du port de Toulon.
Havrileck (Gérard-Robert-Louis-Joseph), du port de Cherbourg.
Lucas (Jean-Pierre-Louis-Ignace-Marie), du port de Brest.
Berlizot (Pierre-Paul), du port de Toulon.
Grigou (Vincent-Gaston-Raoul), du port de Toulon.
Barnouin (Denis-Maurice-Marie), du port de Toulon.
Gagnoux (Pierre), du port de Brest.
Jammayrac (Christian-Marc-Félix), du port de Lorient.
Martrès (Jacques-François-Marie), du port de Toulon.
de Laforcade (Jean-Hugues-Marie-Joseph-Pierre), du port de Lorient.
Vidal de La Blache (Philippe-Jacques-André), du port de Lorient.
Bessat (Guy-Yvon-Daniel), du port de Toulon.
Dorey (Pierre-François), du port de Bizerte.
Désaleux (Alain-Georges-Gustave-Raymond), du port de Toulon.
Sauvage (André-Pierre-Marcel), du port de Toulon.
Roche (Edouard-Louis), du port de Brest.
de La Brosse (Yves), du port de Cherbourg.
Heugas (Jean-Joseph), du port de Rochefort.
Boullier (Guy), du port de Toulon.
MM. Jaffry (Jean-Paul-Gabriel), du port de Bizerte.
Delcambre (Pierre-François), du port de Toulon.
Juille (Bernard-Jean-Marie), du port de Toulon.
Renaud (André-Léon-Charles), du port de Toulon.
Brusq (Joseph-Rieul), du port de Brest.
Salmon-Legagneur (Pierre-Augustin-Raymond-Marie), du port de Toulon.
Audic (Jacques-Marie-Robert), du port de Rochefort.
Blanchon (Yves-Fernand-Antoine), du port de Toulon.
de Lamberterie (Bernard-Marie-Louis), du port de Bizerte.
Le Méléde (Gilbert-Yves-Marie), du port de Lorient.
Bru (Jean-Georges-Marie-François), du port de Toulon.
Halna du Fretay (Yann-Marie-Joseph-René), du port de Brest.
Flamarion (Jean-Pierre-Paul-Romain), du port de Toulon.
Cucherat (Jean-Louis), du port de Lorient.
Masset (Jean-Marie), du port de Lorient.
Morin (Francis), du port de Brest.
Jourdier (François-Marie-Alain), du port de Toulon.
Roitel (Alphonse-François), du port de Lorient.
Régent (Pierre-Alphonse-Jean), du port de Lorient.
Andrieu (Pierre), du port de Toulon.
Vogé (Louis-Paul-Victor), du port de Toulon.
Le Bras (Marcel), du port de Brest.
Marquèze-Pouey (René-Joseph-Adrien), du port de Lorient.
de Lesquen du Plessis-Casso (Jean-Thibaut-Alain-Marie), du port de Toulon.
Goulon (Louis-Victor-Marie-Emile), du port de Toulon.
Boussard (Raymond-Charles), du port de Brest.
Jouslin de Noray (Jean-Marie-Guy), du port de Lorient.
Lemoyne (Jean-Marie-Joseph), du port de Toulon.
Petit (Bruno-Léonce-Marie-Joseph), du port de Toulon.
Berthelot (Jacques-André), du port de Toulon.
Unguran (Daniel), du port de Toulon.
Thiéant (Edouard-Pierre-Albert), du port de Toulon.
Castaignos (Bernard-Antoine), du port de Toulon.
Grand-Clément (Marcel-Henri), du port de Toulon.
Le Tallec (André-Louis-Emmanuel), du port de Brest.
Tourrel (Christian-Jean), du port de Toulon.
Briart de Boisanger (Jean-Pierre-Marie), du port de Toulon.
Lefebvre du Prey (Pascal-Joseph-Jean-Marie), du port de Toulon.
Magnan de Bornier (Jacques-Fernand-Pierre), du port de Toulon.
Joubert (Henri-Marie-Edouard), du port de Lorient.
Deloince (André-Jean-François), du port de Brest.
de Jage (Claude-Stanislas-Jean-Antoine), du port de Toulon.
Bigot (Louis-Charles-Marie-Paul-René), du port de Lorient.
Legal-Lasalle (Yves-Marie), du port de Brest.
Cherrier (Michel-André-Christian), du port de Toulon.
Roulhac de Rochebrune (Pierre-Marie-Henri), du port de Toulon.
Coffinières (Bertrand-Marie-Hugues-Claude-Raymond), du port de Toulon.
Bertrand (Yves-François-Albert), du port de Lorient.
Hamel de Montchenault (Guy-Georges), du port de Lorient.
Déline (Pierre-Jean-Paul), du port de Toulon.
Sorquet-Rasiègue (Marie-Joseph-Jean-Louis), du port de Toulon.
Roy (Maurice-Pierre-Antoine), du port de Toulon.
Lauroa (Claude-Pierre-Jean), du port de Toulon.
Amand (Christian), du port de Cherbourg.
Voillaume (Henri-Marie), du port de Toulon.
Lanne (Claude), du port de Lorient.
Dupasquier (Guy-Jean-Louis-Sylvestre), du port de Bizerte.
Gorvais de Lafond (Joel-Paul), du port de Cherbourg.

Le rang d'ancienneté définitif des ingénieurs mécaniciens de 3e classe ayant satisfait aux examens de l'école d'application en 1952 est fixé comme suit:

(Pour prendre rang du 1er octobre 1951.)

MM. Berger (Roger-Charles), du port de Toulon.
Houlgatte (Maurice-Auguste-Clément), du port de Cherbourg.
Burgun (Robert-Nicolas-Joseph), du port de Toulon.
Despres (Abel), du port de Toulon.
Guiavarch (Jean-Pierre-René-Marie), du port de Brest.
Vernier (Alexis-Philippe-Stéphane), du port de Toulon.
Launay (Guy-Jean-Paul), du port de Brest.
Le Corf (André-Laurent-Yves), du port de Lorient.
Couchouron (André-Louis), du port de Toulon.
Mignon (Louis), du port de Toulon.
Le Her (Eugène-François-Marie), du port de Brest.
Voirin (Michel-Lucien-Emile), du port de Toulon.
Gudho (Raymond-Michel-Alain), du port de Lorient.
Cucchi (Emile-Joseph-Eugène), du port de Toulon.
Catelle (Pierre-André-Louis), du port de Cherbourg.
Cosmao (Raymond-Yves), du port de Brest.

Personnels civils extérieurs de la guerre.

Par arrêté du 14 juin 1952, M. Bladet (René), commis administratif de la 4e région à Bordeaux, est licencié de son emploi et rayé des contrôles le 1er février 1951.

Par arrêté en date du 25 juin 1952, un congé de longue durée avec traitement intégral, valable du 9 juillet 1951 au 4 avril 1952, est accordé à M. Saintot (Paul), agent de maîtrise titulaire à la direction de travaux du génie de Nancy (régularisation).

L'arrêté du 12 octobre 1951 (*Journal officiel* du 18 octobre 1951) plaçant l'intéressé dans la position de disponibilité d'office pour raison de santé à compter du 9 octobre 1951 est rapporté.

Par arrêté du 27 juin 1952, Mme Lavayssière (Yvonne), commis administratif à la direction des travaux du génie de Montauban, est placée dans la position de disponibilité d'office, pour raison de santé, pour une période de six mois à compter du 5 juin 1952.

Attribution de brevets et certificats.

Par décision du secrétaire d'Etat à la marine en date du 30 juin 1952, le brevet d'aéronautique est attribué aux officiers dont les noms suivent pour compter des dates indiquées:

11 janvier 1952, M. le lieutenant de vaisseau Bricard (B.-L.).

24 janvier 1952, M. l'enseigne de vaisseau de 1re classe Bally (J.-J.).

21 janvier 1952, M. l'enseigne de vaisseau de 1re classe Caron (C.-Y.-G.-M.).

8 février 1952, M. l'enseigne de vaisseau de 1re classe Bachellerie (C.-Y.-G.-M.).

8 février 1952, M. le lieutenant de vaisseau Martin (G.-M.).

8 février 1952, M. le lieutenant de vaisseau Saverot (P.-A.).

15 février 1952, M. l'enseigne de vaisseau de 1re classe Landois (S.-M.-H.).

20 février 1952, M. le lieutenant de vaisseau Adelus (B.-A.-A.).

20 février 1952, M. l'enseigne de vaisseau de 1re classe Durand (J.-J.-M.).

20 février 1952, M. l'enseigne de vaisseau de 1re classe Jaboulay (R.-J.-A.).

25 février 1952, M. le lieutenant de vaisseau Thouvenin (J.-E.).

28 février 1952, M. l'enseigne de vaisseau de 1re classe Loizilion (J.-M.).

29 février 1952, M. le lieutenant de vaisseau Lancrenon (A.-M.).

29 février 1952, M. l'enseigne de vaisseau de 1re classe Villedieu de Torcy (H.-J.).

6 mars 1952, M. l'enseigne de vaisseau de 1re classe Fermé (M.-J.).

7 mars 1952, M. l'enseigne de vaisseau de 1re classe Lapaire (R.-G.-E.).

7 mars 1952, M. l'enseigne de vaisseau de 1re classe Poucin (M.-P.-M.).

15 mars 1952, M. l'enseigne de vaisseau de 1re classe de Lestapis (H.-M.-M.-J.).

15 mars 1952, M. l'enseigne de vaisseau de 1re classe Doe de Maindreville (J.).

27 mars 1952, M. l'enseigne de vaisseau de 1re classe Duvillier (E.-A.).

1er avril 1952, M. l'enseigne de vaisseau de 1re classe Gaultier de la Ferrière (H.-M.-E.).

7 avril 1952, M. l'enseigne de vaisseau de 1re classe Redoulez (J.-M.-V.).

8 avril 1952, M. l'enseigne de vaisseau de 1re classe Rousseau (F.-J.-G.).

18 avril 1952, M. l'enseigne de vaisseau de 1re classe Martini (H.-E.-M.).

27 avril 1952, M. l'enseigne de vaisseau de 1re classe Belfort (R.-C.-J.).

29 avril 1952, M. l'enseigne de vaisseau de 1re classe Bacot (R.-D.-P.-M.).

6 mai 1952, M. l'enseigne de vaisseau de 1re classe Valette (R.).

8 mai 1952, M. le lieutenant de vaisseau Cerbelaud (Y.-H.-M.).

21 mai 1952, M. l'enseigne de vaisseau de 1re classe Neau (J.-A.-L.).

29 mai 1952, M. l'enseigne de vaisseau de 1re classe Souquet (G.-A.-L.).

Par décision du secrétaire d'Etat à la marine en date du 30 juin 1952 le certificat de pilote de chasse est attribué aux officiers dont les noms suivent:

M. le lieutenant de vaisseau Bricard (B.-L.), à compter du 11 janvier 1952.

M. l'enseigne de vaisseau de 1re classe Caron (C.-Y.-G.-M.), à compter du 21 janvier 1952.

M. l'enseigne de vaisseau de 1re classe Duvillier (E.-A.), à compter du 27 mars 1952.

M. l'enseigne de vaisseau de 1re classe Gaultier de la Ferrière (H.-M.-E.), à compter du 1er avril 1952.

M. le lieutenant de vaisseau Lancrenon (A.-M.), à compter du 29 février 1952.

M. l'enseigne de vaisseau de 1re classe de Lestapis (H.-M.-M.-J.), à compter du 15 mars 1952.

M. l'enseigne de vaisseau de 1re classe Loizilion (J.-M.), à compter du 28 février 1952.

M. l'enseigne de vaisseau de 1re classe Doe de Maindreville (J.), à compter du 15 mars 1952.

M. le lieutenant de vaisseau de 1re classe Rousseau (F.-J.-G.), à compter du 8 avril 1952.

M. le lieutenant de vaisseau Souquet (G.-A.-L.), à compter du 29 mai 1952.

M. le lieutenant de vaisseau Thouvenin (J.-E.), à compter du 25 février 1952.

M. l'enseigne de vaisseau de 1re classe Villedieu de Torcy (H.-J.), à compter du 29 février 1952.

Par décision du secrétaire d'Etat à la marine en date du 30 juin 1952 le certificat de pilote d'hydravions est attribué aux officiers dont les noms suivent:

M. le lieutenant de vaisseau Adelus (B.-A.-A.), à compter du 20 février 1952.

M. l'enseigne de vaisseau de 1re classe Bachellerie (C.-Y.-G.-M.), à compter du 8 février 1952.

M. l'enseigne de vaisseau de 1re classe Durand (J.-J.-M.), à compter du 20 février 1952.

M. l'enseigne de vaisseau de 1re classe Landois (S.-M.-H.), à compter du 15 février 1952.

M. l'enseigne de vaisseau de 1re classe Lapaire (R.-G.-E.), à compter du 7 mars 1952.

M. le lieutenant de vaisseau de 1re classe Poucin (M.-P.-M.), à compter du 7 mars 1952.

M. l'enseigne de vaisseau de 1re classe Redoulez (J.-M.-V.), à compter du 7 avril 1952.

Changement d'arme (armée de terre, réserve).

En application de la feuille de renseignements n° 181578 PM-1 B du 24 décembre 1949, les aspirants de réserve des troupes métropolitaines dont les noms suivent, sont admis d'office par voie de changement d'arme, avec leur grade et leur ancienneté de grade, dans les cadres des réserves des troupes coloniales et pour compter du 1er juillet 1952:

Infanterie coloniale.

M. Cottey (Pierre), venant de l'infanterie, Antilles-Guyane.

M. Coulombeau (Michel-Hubert-François-Maurice), venant de l'infanterie, Côte française des Somalis.

M. Guillerme (Yves-Marie), venant de l'infanterie, Afrique occidentale française-Togo.

M. Maugée (Arisilide-Emma-Marcel), venant de l'infanterie, Antilles-Guyane.

M. Monnier (Claude-Henri), venant de l'infanterie, Afrique équatoriale française-Cameroun.

M. Renahy (Paul-Marie-Hugues), venant de l'infanterie, Antilles-Guyane.

M. Seylat (Henri), venant de l'infanterie, Afrique équatoriale française-Cameroun.

M. Sleib (Eric-Georges-Frédéric), venant de l'infanterie, Antilles-Guyane.

M. Verger (Louis-Pierre-René), venant de l'infanterie, Antilles-Guyane.

Artillerie coloniale.

M. Fournier-Laroque (Marie-Joseph-Henri), venant de l'artillerie, Antilles-Guyane.

M. L'Herbier (Pierre-Jacques-Etienne), venant de l'artillerie, Afrique occidentale française-Togo.

Service des matériels et bâtiments coloniaux.

M. Haas (Pierre-Charles-Frédéric), venant du matériel, Afrique équatoriale française-Cameroun.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Date des épreuves du concours d'agrégation de médecine et de pharmacie (sections des sciences cliniques, des sciences fondamentales, des sciences pharmaceutiques).

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu l'arrêté du 3 mars 1952 fixant le règlement du concours d'agrégation de médecine et de pharmacie,

Arrête:

Art. 1er. — Les épreuves du concours d'agrégation de médecine et de pharmacie, sections des sciences cliniques, des sciences fondamntales, des sciences pharmaceutiques, auront lieu à partir du 14 octobre 1952.

Art. 2. — Les registres d'inscription seront clos le 25 août 1952 à 16 heures.

Fait à Paris, le 9 juillet 1952.

Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
MARCEL BOUISSET.

MINISTERE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Décret du 7 juillet 1952 portant nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 7 juillet 1952, rendu sur le rapport du secrétaire d'Etat aux affaires économiques, et vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur portant que les nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, ont été nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade de chevalier.

MM.

Berger (Alexandre), président directeur général de société; 25 ans d'activité professionnelle.

Didierjean (Louis-Albert), directeur général de société; 48 ans d'activité professionnelle et de services militaires, dont 5 ans de mobilisation, au total 53 annuités.

Gigot (Pierre-Gaston), président du secteur des Landes de la chambre nationale automobile; 40 ans d'activité professionnelle et de services militaires, dont 6 ans de mobilisation, au total 46 annuités.

Heidsieck (Christian), associé gérant de sociétés; 37 ans de services militaires et d'activité professionnelle, dont 5 ans de mobilisation, au total 42 annuités.

Poisson (Francis-Marie-Alphonse-Joseph), négociant, président de la chambre de commerce de Saumur; 50 ans d'activité professionnelle et de services militaires, dont 5 ans de mobilisation, au total 55 annuités.

Décret n° 52-798 du 9 juillet 1952 autorisant la Banque de France à faire des avances sur les bons de l'emprunt 5 p. 100 1952 émis par les Charbonnages de France.

Le président du conseil des ministres, ministre des finances et des affaires économiques,

Vu le décret du 31 décembre 1936 portant codification des textes concernant la Banque de France;

Vu la lettre en date du 7 février 1952 par laquelle le gouverneur de la Banque de France fait connaître que le conseil général de la Banque a émis un avis favorable à l'admission au bénéfice des avances des bons de l'emprunt 5 p. 100 1952 émis par les Charbonnages de France;

Le conseil d'Etat entendu,

Décrète:

Art. 1er. — La faculté donnée à la Banque de France de faire des avances sur les effets publics français et sur les autres titres désignés par ses statuts est étendue aux bons de l'emprunt 5 p. 100 1952 émis par les Charbonnages de France.

Les dispositions des articles 129 à 134 du décret du 31 décembre 1936 portant codification des textes concernant la Banque de France sont applicables aux avances faites sur ces bons.

Art. 2. — Le ministre des finances et des affaires économiques est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 9 juillet 1952.

ANTOINE PINAY.

Décret n° 52-751 portant codification des textes législatifs concernant les instruments monétaires et les médailles.

Rectificatif au *Journal officiel* du 29 juin 1952:

Page 6500, 2e colonne, article 9, 3e ligne, au lieu de: « pièces de platine », lire: « pièces de plaisir ».

Page 6502, dans la table de référence des articles du code aux lois antérieures, 2e colonne, 2e ligne, au lieu de: « article de référence du code pénal », lire: « article de référence au code pénal ».

Décret du 9 juillet 1952 portant admission à la retraite d'un ingénieur en chef, directeur régional des ventes du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes et collation de l'honorariat.

Par décret en date du 9 juillet 1952, M. Pomey (Léon-Alphonse), ingénieur en chef, directeur régional des ventes de 2e échelon du service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes à Bordeaux (Gironde), est admis à faire valoir ses droits à la retraite et nommé ingénieur en chef honoraire des manufactures de l'Etat.

Les dispositions du présent décret prendront effet à compter du 29 octobre 1951.

Délégation de signature.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil et aux finances,

Vu le décret n° 47-233 du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer, par arrêté, leur signature;

Vu le décret du 8 mars 1952 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu le décret n° 52-328 du 22 mars 1952 portant délégation d'attributions au secrétaire d'Etat à la présidence du conseil et aux finances;

Vu l'article 2 de l'arrêté du 24 mars 1952 portant délégation de signature,

Arrête:

Article unique. — L'article 2 de l'arrêté du 24 mars 1952, susvisé, est modifié ainsi qu'il suit:

« Délégation permanente est donnée à M. Darrouzet (Etienne), sous-directeur, en cas d'empêchement de M. Billard, directeur de la dette publique, et M. Virole, directeur adjoint, à l'effet de signer, au nom du secrétaire d'Etat à la présidence du conseil et aux finances, tous actes ou décisions concernant toutes les valeurs gérées par la direction de la dette publique, compris les titres des postes, télégraphes et téléphones, et relatifs aux opérations de rectification, de remplacement, de transfert, de mutation, de reconversion de titres déclarés adirés, de payement de coupons perdus ou détériorés et de reordonnancement d'arrérages atteints par la prescription quinquennale et de procéder en général à toutes opérations de gestion ayant pour objet l'application pure et simple des lois et règlements ».

Fait à Paris, le 19 juin 1952.

FÉLIX GAILLARD.

Rétablissement et réduction des droits de douane d'importation applicables à certains produits.

Le président du conseil, ministre des finances et des affaires économiques, le ministre de l'industrie et du commerce, le secrétaire d'Etat aux affaires économiques et le secrétaire d'Etat au budget,

Vu l'ordonnance du 8 juillet 1944 relative au régime douanier et fiscal des importations;

Vu l'arrêté du 16 décembre 1947 portant modification du tarif des droits de douane d'importation et les textes subséquents qui l'ont modifié ou complété;

Vu les arrêtés du 3 août 1950, du 30 mars 1951 et du 6 juillet 1951 portant suspension provisoire des droits de douane applicables à certains produits;

Vu le code des douanes et notamment les articles 9 et 25 dudit code,

Arrêtent:

Art. 1er. — Sont rétablis les droits de douane d'importation applicables aux produits repris au tableau ci-dessous:

NUMÉROS du tarif des douanes.	DÉSIGNATION DES PRODUITS
	Papiers et cartons dénommés, en bobines ou en feuilles:
825 C	— Papier cristal.
825 D	— Papier ingraissable tel que grease-proof.
	Papiers et cartons non dénommés formés en continu, marqués, filigranés, satinés, frictionnés ou non, en bobines ou en feuilles:
Ex. 826	— En un seul jet:
	— — Papier et carton paille.
	— — Autres:
	— — — Contenant des pâtes mécaniques:
	— — — — Contenant plus de 60 p. 100 de pâtes mécaniques, d'un poids au mètre carré de:
	— — — — — Plus de 320 grammes.
	— — — — — 320 grammes et moins, à l'exception des papiers d'un poids au mètre carré de plus de 45 grammes jusqu'à 70 grammes inclus.
	— — — — Contenant 60 p. 100 et moins de pâtes mécaniques, d'un poids au mètre carré de:
	— — — — — Plus de 320 grammes.
	— — — — — 320 grammes et moins.
	— — — Sans pâtes mécaniques:
	— — — — Sans pâte de chiffons ou contenant moins de 75 p. 100 de pâte de chiffons.
	— — — — Contenant 75 p. 100 et plus de pâte de chiffons.
	— En deux ou plusieurs jets:
	— — A l'intérieur en papier paille.
	— — A intérieur autre.
827	Papiers et cartons, non dénommés, formés à l'enrouleuse, en bobines ou en feuilles.
834	Papiers et cartons sulfurisés, en bobines ou en feuilles.
	Emballages en papier, avec ou sans impressions:
Ex. 845 A	— Sacs, sachets, pochettes, cornets, housses et similaires:
	— — Autres, dont l'extérieur est:
	— — — En papier Kraft comportant trois plis (feuilles) et plus.

Art. 2. — Sont rétablis et sont provisoirement perçus au taux marqué à la quatrième colonne du tableau ci-dessous, les droits de douane d'importation applicables aux produits repris audit tableau:

NUMÉROS du tarif des douanes. 1	DÉSIGNATION DES PRODUITS 2	TAUX des droits du tarif minimum inscrits au tarif. 3	TAUX à percevoir au tarif minimum. 4
		p. 100.	p. 100.
	Papiers et cartons non dénommés formés en continu, marqués, filigranés, satinés, frictionnés ou non, en bobines ou en feuilles:		
Ex. 826	— En un seul jet:		
	— — Papier et carton Kraft, d'un poids au mètre carré de:		
	— — — Plus de 320 grammes.....	25	15
	— — — 320 grammes et moins.....	25	15
	— En deux ou plusieurs jets:		
	— — A intérieur en papier Kraft.....	25	15

Art. 3. — Continueront, toutefois, à bénéficier de la suspension des droits de douane d'importation les marchandises reprises aux articles 1er et 2 ci-dessus que l'on justifiera, dans les conditions fixées par l'article 25 du code des douanes, avoir été expédiées directement à destination du territoire d'importation avant la date d'insertion du présent arrêté au *Journal officiel* et qui seront déclarées pour la consommation sans avoir été placées en entrepôt ou constituées en dépôt.

Art. 4. — Le directeur général des douanes et droits indirects est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 28 juin 1952.

Le président du conseil des ministres, ministre des finances et des affaires économiques,
ANTOINE PINAY.

Le ministre de l'industrie et du commerce,
JEAN-MARIE LOUVEL.

Le secrétaire d'Etat au budget,
JEAN MORBAU.

Le secrétaire d'Etat aux affaires économiques,
TONY RÉVILLON.

Contributions directes et cadastre.

Par un arrêté en date du 8 juillet 1952:

M. Bansillon (Antoine-Jean), inspecteur principal régional des contributions directes, inscrit sur la liste d'aptitude à l'emploi de directeur adjoint, en service détaché à l'administration centrale des finances, est nommé directeur de 3e classe des contributions directes et du cadastre, en remplacement de M. Lecocq, admis à faire valoir ses droits à la retraite et maintenu, en cette qualité, en service détaché.

M. Plantier (René-Paul), directeur départemental adjoint de 2e échelon des contributions directes, à la direction des services généraux de la Seine, de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne, est nommé directeur de 3e classe des contributions directes et du cadastre, à Bourges (Cher), en remplacement de M. Bansillon, placé en service détaché.

MINISTERE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

Décret du 9 juillet 1952 portant promotion dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 9 juillet 1952, pris en conseil des ministres, sur proposition du ministre des anciens combattants et victimes de guerre; vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 27 juin 1952, portant que la promotion comprise au présent décret est faite en conformité des lois et décrets en vigueur, est promue dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade d'officier.

Mme Massu (Suzanne), née Rosambert, ancienne directrice de la maison des anciens combattants de la 2e D. B, Chevalier du 11 mars 1946. Titres exceptionnels.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLEE NATIONALE

ANNÉE 1952

Ordre du jour du jeudi 10 juillet 1952.

A quinze heures. — 1re SÉANCE PUBLIQUE

1. — Vote de la proposition de loi (n° 3554) de M. Charpentier tendant à permettre aux salariés de l'agriculture de créer un régime de prévoyance et de retraites complémentaires. (N° 3847, — M. Charpentier, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

2. — Vote du projet de loi (n° 3882) portant affectation de ressources nouvelles à la restauration et à la conservation du domaine national de Versailles. (N° 3958. — M. Simonnet, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

3. — Vote de la proposition de loi (n° 3091) de M. Pluchet tendant à faire bénéficier de facilités de transport par chemin de fer les épouses de bénéficiaires d'une rente, pension, retraite, allocation ou d'un secours viager de la sécurité sociale. (N° 3661, — M. Schaff, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

4. — Vote de la proposition de loi de M. Moisan (n° 2617) portant codification de la législation des jardins familiaux. (N°s 3071-3729-3832. — Mme Francine Lefebvre, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

5. — Discussion du projet de loi (n° 3651) prorogeant le mandat des membres de l'assemblée représentative des établissements français de l'Océanie. (N° 3858. — M. Senghor, rapporteur.)

6. — Discussion du projet de loi (n° 3932) complétant et modifiant les articles 7 et 69 de la loi du 31 mars 1928 sur le recrutement de l'armée. (N° 4011. — M. Gilliot, rapporteur.)

7. — Discussion du projet de loi (n° 3931) modifiant l'article 30 de la loi du 31 mars 1928 concernant les obligations imposées aux officiers recrutés par la voie des grandes écoles militaires.

8. — Discussion du projet de loi (n° 3111) relatif à l'organisation des cadres d'active et de réserve de l'armée de l'air. (N° 3808. — M. Métayer, rapporteur.)

9. — Discussion des interpellations: 1° de M. Coutant sur les atteintes que porterait aux droits des employés et de leurs familles toute modification restrictive au décret du 20 décembre 1951 qui fixe les modalités d'application de deux jours de repos hebdomadaire dans le commerce de détail non alimentaire; 2° de Mme Estachy sur les modalités d'application de la loi du 21 juin 1936 sur la semaine de quarante heures dans les commerces de détail de marchandises autres que les denrées alimentaires; 3° de Mme Francine Lefebvre sur les graves inconvénients qui résulteraient, pour le personnel des entreprises commerciales non alimentaires, d'une modification dans un sens restrictif des avantages qui leur ont été accordés, en ce qui concerne la répartition de la durée hebdomadaire de travail, par de nombreux décrets antérieurs, dont les dispositions ont été maintenues en vigueur jusqu'au 1er juin 1952 par le décret n° 51-11 du 20 décembre 1951.

10. — Suite de la discussion: I. du projet de loi relatif au contrôle des ententes professionnelles; II. des propositions de loi: 1° de M. Henri Teitgen tendant à réglementer les ententes économiques, à interdire celles qui sont contraires à l'intérêt général et à conférer à celles qui s'avèrent licites un statut légal; 2° de M. Gazier et plusieurs de ses collègues tendant à organiser le contrôle des ententes professionnelles; 3° de M. Louis Vallon et plusieurs de ses collègues sur le contrôle et la réglementation des ententes industrielles et commerciales. (N°s 496-2145-2085-3533-3721-3753. — Mme Poinso-Chapuis, rapporteur.)

11. — Discussion de la proposition de loi (n° 3209) de M. Besson et plusieurs de ses collègues tendant à fixer les conditions d'application à l'Algérie de la loi n° 46-994 du 11 mai 1946 portant transfert et dévolution de biens et d'éléments d'actif d'entreprises de presse et d'information. (N°s 3751 et 4011. — Mme Sportisse, rapporteur.)

12. — Discussion des propositions de loi: 1° de M. Louis Rollin et plusieurs de ses collègues (n° 165) ayant pour objet de modifier et de compléter la loi n° 51-18 du 5 janvier 1951 portant amnistie; 2° de MM. Isorni et de Saivre (n° 507) tendant à l'amnistie des faits dits de collaboration et à la suppression de l'indignité nationale; 3° de M. Peytel et plusieurs de ses collègues (n° 554 rectifié) portant: *a*) amnistie en faveur de certaines personnes poursuivies ou condamnées pour faits visés par les ordonnances des 18 novembre 1944, 28 novembre 1944 et 26 décembre 1944; *b*) abrogation de l'article 18 de l'ordonnance du 21 avril 1944 prévoyant l'inéligibilité; *c*) revision de l'épuration administrative; 4° de M. Minjoz et plusieurs de ses collègues (n° 2118) tendant à modifier la loi du 5 janvier 1951 relative à l'amnistie; 5° de M. Tourné et plusieurs de ses collègues (n° 2631) tendant à accorder l'amnistie aux résistants; 6° de M. Jacques Debû-Bridel, sénateur, (n° 715) tendant à accorder le bénéfice de l'amnistie: *a*) aux anciens combattants et anciens résistants de la guerre 1939-1945; *b*) aux travailleurs condamnés pour faits de grève; *c*) à certaines catégories de délinquants primaires. (N°s 3573, 4001. — M. Duveau, rapporteur.)

A vingt et une heures. — 2e SÉANCE PUBLIQUE

Suite des discussions inscrites à l'ordre du jour de la première séance.

Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le jeudi 10 juillet 1952.

N° 3877. — Proposition de résolution de M. Levindrey tendant à inviter le Gouvernement à abroger les dispositions prescrivant le payement en titres des droits à indemnité pour dommages de guerre acquis par les collectivités locales (renvoyée à la commission de la reconstruction).

N° 3894. — Proposition de loi de M. Furaud tendant à compléter l'article 29 de la loi de finances du 14 avril 1952 relatif au délai d'exigibilité des impôts directs (renvoyée à la commission des finances).

N° 3866. — Projet de loi portant règlement définitif du budget de l'exercice 1945 (renvoyé la commission des finances).

N° 3892 (1). — Proposition de résolution de M. Plantevin tendant à inviter le Gouvernement à venir en aide aux populations du département de l'Ardèche, victimes de la tornade et de l'orage de grêle du mercredi 18 juin 1952 (renvoyée à la commission des finances).

N° 3896. — Proposition de loi de M. Bernard Lafay tendant à abroger l'acte dit loi du 28 août 1943 relatif à la fermeture administrative des débits de boissons (renvoyée à la commission de la famille).

N° 3897. — Proposition de loi de M. Boivin-Champeaux, transmise par M. le président du Conseil de la République, ayant pour objet de modifier l'article 3 de la loi du 23 septembre 1948 relative à l'élection des conseillers de la République (renvoyée à la commission du suffrage universel).

N° 3899. — Proposition de loi de Mme Vermeersch tendant à ouvrir 5.000 nouvelles classes primaires, à créer 3.000 nouveaux postes d'instituteurs à l'occasion du 70e anniversaire de l'école laïque, et à majorer les crédits de suppléance de l'enseignement du premier degré, en vue de permettre un fonctionnement normal des écoles communales au cours de l'année scolaire 1952-1953 (renvoyée à la commission des finances).

N° 3941. — Proposition de loi de M. Achille Auban tendant à améliorer la production du blé dans les départements dont les rendements sont inférieurs au rendement moyen national (renvoyée à la commission de l'agriculture).

N° 3986. — Proposition de loi de M. Lemaire tendant à accroître de 50 p. 100 en dix ans la production de viande, lait et dérivés (renvoyée à la commission de l'agriculture).

N° 3990. — Rapport de Mme Francine Lefebvre, au nom de la commission du travail, sur la proposition de loi tendant à accélérer la procédure devant la juridiction des prud'hommes.

N° 4029 (1) (2). — Rapport de M. André Burlot, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi portant ouverture de crédits pour l'octroi d'une subvention spéciale destinée au collège français de Pondichéry.

N° 4031 (1). — Proposition de loi de M. Tourné tendant à inclure dans les charges déductibles en vue de la détermination du bénéfice imposable, le montant des dégâts occasionnés aux filets des artisans pêcheurs par les accidents de la mer et les incursions des cétacés (renvoyée à la commission des finances).

N° 4033 (2). — Rapport de M. Barrot au nom de la commission de la famille sur l'avis donné par le Conseil de la République sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale relatif aux radio-éléments artificiels.

N° 4035 (1). — Proposition de résolution de M. Manceau tendant à inviter le Gouvernement à attribuer un crédit de 800 millions pour dédommager les victimes des violents orages qui se sont abattus sur les départements de l'Orne et de la Sarthe et à leur accorder l'exonération des impôts (renvoyée à la commission des finances).

N° 4036. — Proposition de loi de M. Boisdé tendant à permettre la revision des patentes en 1952 (renvoyée à la commission de l'intérieur).

N° 4041. — Avis de M. Berthet au nom de la commission de la presse sur la proposition de loi tendant à fixer les conditions d'application à l'Algérie de la loi n° 46-994 du 11 mai 1946 portant transfert et dévolution de biens et d'éléments d'actif d'entreprises de presse et d'information.

N° 4042. — Proposition de résolution de M. Coulon tendant à inviter le Gouvernement à déposer avant octobre 1952 un projet de loi portant statut de la production de pétrole et de gaz naturel (renvoyée à la commission de la production industrielle).

N° 4044. — Rapport de M. Gilliot au nom de la commission de la défense nationale sur le projet de loi complétant et modifiant les articles 7 et 69 de la loi du 31 mars 1928 sur le recrutement de l'armée.

N° 4045. — Rapport de M. Gabelle au nom de la commission des finances sur le projet de loi portant ouverture de deux comptes spéciaux du Trésor et ouvrant au ministre des travaux publics, des transports et du tourisme et au ministre de l'intérieur, des crédits d'engagement au titre du fonds spécial d'investissement routier.

N° 4046. — Rapport de M. Charles Barangé au nom de la commission des finances sur le projet de loi portant majoration des pensions exceptionnelles.

---

(1) Tirage restreint.
(2) Ce document a été mis à la disposition de Mmes et MM. les députés le 9 juillet 1952.

Candidatures présentées par les groupes pour les soixante-huit sièges de l'Assemblée de l'Union française à pourvoir par les membres de l'Assemblée nationale représentant la métropole.

(Application de l'article 7 de la Constitution, des articles 2, 5, 10 et 11 de la loi n° 46-2385 du 27 octobre 1946 modifiée par la loi n° 52-767 du 3 juillet 1952 et des articles 16 et 19 du règlement.)

I. — CANDIDATS PRÉSENTÉS PAR LE GROUPE DU RASSEMBLEMENT DU PEUPLE FRANÇAIS

(13 candidats.)

1° *En application du premier alinéa de l'article 2 de la loi du 27 octobre 1946 (10 candidats).*

MM. Roger Dusseaulx, René Fillon, Roger Frey, Claude Guy, Georges Oudard, Achille Peretti, Jean Schneider, Raymond Susset, Paul Theetten, Paul Troisgros.

2° *En application du troisième alinéa de l'article 2 de la loi du 27 octobre 1946 (3 candidats).*

MM. William Bazé, Maurice Kaouza, Pierre-Louis Berthaud.

II. — CANDIDATS PRÉSENTÉS PAR LE GROUPE SOCIALISTE
(12 candidats.)

1° *En application du premier alinéa de l'article 2 de la loi du 27 octobre 1946 (9 candidats).*

MM. Paul Alduy, André Bidet, Armand Coquart, Guillaume Defraves, Charles Dumas, Georges Gorse, Charles-André Julien, Roger Levy, Mme Paule Malroux.

2° *En application du troisième alinéa de l'article 2 de la loi du 27 octobre 1946 (3 candidats).*

M. Charles Marguerite, Mme Emilienne Moreau, M. Oreste Rosenfeld.

III. — CANDIDATS PRÉSENTÉS PAR LE GROUPE COMMUNISTE ET PAR LE GROUPE DES RÉPUBLICAINS PROGRESSISTES
(12 candidats.)

1° *En application du premier alinéa de l'article 2 de la loi du 27 octobre 1946 (9 candidats).*

MM. Léon Felix, Elie Mignot, Georges Thévenin, Raymond Barbé, Mme Monique Lafon, MM. Marcel Egretaud, Georges Lachenal, René Arthaud, Jacques Mitterrand.

2° *En application du troisième alinéa de l'article 2 de la loi du 27 octobre 1946 (3 candidats).*

MM. Maurice Carroué, Pierre Boiteau, Jean-Paul Comiti.

IV. — CANDIDATS PRÉSENTÉS PAR LE GROUPE DU MOUVEMENT RÉPUBLICAIN POPULAIRE
(10 candidats.)

1° *En application du premier alinéa de l'article 2 de la loi du 27 octobre 1946 (8 candidats).*

MM. Daniel Boisdon, Alfred Bour, Marcel Griaule, Alfred Jacobson, Emmanuel La Gravière, Mme Antoinette Le Ber, MM. Georges Le Brun-Keris, Kenneth Vignes.

2° *En application du troisième alinéa de l'article 2 de la loi du 27 octobre 1946 (2 candidats).*

MM. Joseph Fontanet et Robert Schmitt.

V. — CANDIDATS PRÉSENTÉS PAR LE GROUPE RÉPUBLICAIN RADICAL ET RADICAL SOCIALISTE
(9 candidats.)

1° *En application du premier alinéa de l'article 2 de la loi du 27 octobre 1946 (6 candidats).*

MM. Auguste Rencurel, Omer Sarraut, André Laurent-Eynac, Jacques Perrier, Marceau Dupuy, Paul Bème.

2° *En application du troisième alinéa de l'article 2 de la loi du 27 octobre 1946 (3 candidats).*

MM. Ribera (Marcel), Yves Ramus, Louis Castek.

VI. — CANDIDATS PRÉSENTÉS PAR LE GROUPE DES RÉPUBLICAINS INDÉPENDANTS
(6 candidats.)

1° *En application du premier alinéa de l'article 2 de la loi du 27 octobre 1946 (4 candidats).*

MM. Michel Aubert, Jules Daher, Georges Rond, Marcel Roclore.

2° *En application du troisième alinéa de l'article 2 de la loi du 27 octobre 1946 (2 candidats).*

MM. André Bougenot, Maurice Dardelle.

VII. — CANDIDATS PRÉSENTÉS PAR LE GROUPE INDÉPENDANT PAYSAN
(5 candidats.)

1° *En application du premier alinéa de l'article 2 de la loi du 27 octobre 1946 (4 candidats).*

MM. Etienne-Eugène Berthe, Charles de Bruchard, Jean Marquet, Jacques Boulleaux-Dugage.

2° *En application du troisième alinéa de l'article 2 de la loi du 27 octobre 1946 (1 candidat).*

M. Jean-Marie Durand-Teyssier.

VIII. — CANDIDAT PRÉSENTÉ PAR LE GROUPE DE L'UNION DÉMOCRATIQUE ET SOCIALISTE DE LA RÉSISTANCE

Un candidat en application du troisième alinéa de l'article 2 de la loi du 27 octobre 1946.

M. Legentilhomme.

Modification aux listes électorales des membres des groupes.

1° GROUPE DU RASSEMBLEMENT DU PEUPLE FRANÇAIS
(112 membres au lieu de 113.)

Supprimer le nom de M. Bardon.

2° GROUPE INDÉPENDANT PAYSAN

I. — (39 membres au lieu de 38.)

Ajouter le nom de M. Montillot.

II. — *Apparentés aux termes de l'article 16 du règlement.*
(7 membres au lieu de 8.)

Supprimer le nom de M. Montillot.

3° GROUPE DE L'UNION DÉMOCRATIQUE ET SOCIALISTE DE LA RÉSISTANCE
(17 membres au lieu de 16.)

Ajouter le nom de M. Legaret.

Commission de la presse.

Séance du vendredi 4 juillet 1952.

Présents. — MM. Berthet, Bouhey, Brusset (Max), Cagne, Mme Degrond, MM. Desson, Dupuy (Marc), Gosset, Grenier (Fernand), Lanet (Joseph-Pierre) (Seine), Lecanuet, Léotard (de), Loustaunau-Lacau, Manceau (Bernard) (Maine-et-Loire), Mercier (André-François) (Deux-Sèvres), Jean Meunier (Indre-et-Loire), Moustier (de), Vigier, Wagner (Jean).

Suppléant. — M. Jaquet (de M. Jarrosson).

Commission des affaires économiques.

Séance du mercredi 9 juillet 1952.

Présents. — MM. Caliot (Olivier), Catrice, Chatenay, Denis (Alphonse) (Haute-Vienne), Mme Eslachy, MM. Evrard, Gazier, Georges (Maurice), Guitton (Antoine) (Vendée), Hugues (Joseph-André) (Seine), Jarrosson, Lebon, Lhuiller, Mabrut, Morève, Plantevin, Mme Poinso-Chapuis, MM. Sauer, Vals (Francis).

Excusés. — MM. Babet, Bergasse, Ramonet.

Suppléants. — MM. Aubin (de M. Billiemaz), Ballanger (de M. Chausson), Boutavant (de M. Alfred Costes), Gabelle (de M. André Denis), Goudoux (de M. Maton), Mancey (de M. Pronteau), Louis Michaud (de M. Ouedraogo Mamadou), Thibault (de M. Penoy).

Commission des affaires étrangères.

Séance du mercredi 9 juillet 1952.

Présents. — MM. Aumeran, Bardoux (Jacques), Beaumont (de), Bouhey, Coste-Floret (Alfred) (Haute-Garonne), Pierre Cot, Delbos (Yvon), Denis (André) (Dordogne), Faure (Maurice) (Lot), Jaquet (Gérard) (Seine), Kuehn (René), Le Bail, Naegelen (Marcel), Noël (Léon) (Yonne), Palewski (Gaston) (Seine), Pupat, Raymond-Laurent, Rosenblatt, Schneiter.

Suppléants. — MM. Boutavant (de M. Billoux), Devinat (de M. Daladier), Mlle Marzin (de Mme Sportisse), M. Guillermin (de M. Vendroux).

Commission des boissons.

Séance du mercredi 9 juillet 1952.

Présents. — MM. Baurens, Benoît (Alcide) (Marne), Cavelier, Commentry, Coste-Floret (Paul) (Hérault), Fabre, Gau, Gourdon, Guille, Hénault, Jean (Léon) (Hérault), Mme Laissac, MM. Lalle, Laplace, Meunier (Pierre) (Côte-d'Or), Philippe Monin, Scynat, Souquès (Pierre), Toubiane, Tourné.

Suppléant. — M. Sourbet (de M. de Saivre).

Commission de la défense nationale.

Séance du mercredi 9 juillet 1952.

Présents. — MM. André (Pierre) (Meurthe-et-Moselle), Arnal, Badie, Bayrou, Bruyneel, Christiaens, Commentry, Dassonville, Debeaud (Lucien), Ducos (Hippolyte), Frédet (Maurice), Gilliot, Guyot (Raymond), Joinville (Alfred Malleret), Koenig, Lejeune (Max), Mancoen

(Robert) (Sarthe), Mekki, Mercier (André-François) (Deux-Sèvres), Métayer, Monsabert (de), Montalat, Moniel (André) (Finistère), Tanguy-Prigent, Tribouiet.

Excusés. — MM. Maurellet, de Villeneuve.

Suppléants. — MM. Dorey (de M. Bouret), Mehaignerie (de M. Nazi-Boni), Aubin (de M. P.-H. Teitgen), Mme Prin (de M. Tillon), M. Giovoni (de M. Pierre Villon).

Commission de la famille, de la population et de la santé publique.

Séance du mercredi 9 juillet 1952.

Présents. — MM. André (Adrien) (Vienne), Barbier, Barrot, Béné (Maurice), Cayeux, Charret, Chassaing, Christiaens, Conombo, Mme François, MM. Fredet (Maurice), Frugier, Jacquet (Michel), Lacaze, Mme de Lipkowski, MM. Mazuez (Pierre-Fernand), Mora, Noël (Marcel) (Aube), Olmi, Mmes Poinso-Chapuis, Prin, Rabaté, M. Rougier.

Excusés. — MM. Cordonnier, Raingeard, Ségelle.

Commission des finances.

Séance du mercredi 9 juillet 1952.

Présents. — MM. Abelin, Barangé (Charles), Bénard, Burlot, Courant, Dagain, Darou, David (Marcel), Denais (Joseph), Diethelm, Fazianelli, Frédéric-Dupont, Gabelle, Gozard (Gilles), La Chambre (Guy), Lamps, Massot, Mazier, Meunier (Pierre), Pineau, Raffarin, Simonnet, de Tinguy, Vallon (Louis).

Assistait en outre à la séance. — M. Paul Coste-Floret.

Commission de la justice et de législation.

Séance du mercredi 9 juillet 1952.

Présents. — MM. Bendjelloul, Cherrier, Delos du Rau, Félice (de), Gautier, Girard, Grimaud (Henri) (Isère), Grimaud (Maurice) (Loire-Inférieure), Isorni, Maton, Mignot, Minjoz, Monlillot, Moro-Giafferri (de), Mme Rabaté, MM. Rolland, Rollin (Louis), Salliard du Rivault, Wasmer (Joseph).

Suppléants. — MM. Jean (de M. Benbahmed), Baurens (de M. Briffod), Coffier (de M. Depreux), Mme Poinso-Chapuis (de M. Guissou), MM. Goudoux (de M. Kriegel-Valrimont), Catrice (de M. Lacaze), Mancey (de M. Muller), Guillon (de M. Silvandre), Evrard (de M. Sissoko), Meck (de M. Teitgen), Gourdon (de M. Valentino).

Commission des moyens de communication et du tourisme.

Séance du mercredi 9 juillet 1952.

Présents. — MM. Arnal, Barbier, Barthélemy, Benoit (Alcide) (Marne), Coulon, Febvay, Golvan, Gracia (de), Lemaire, Levindrey, Lilalien, Martel (Louis) (Haute-Savoie), Midol, Moynet, Nigay, Noël (Marcel) (Aube), Schaff.

Excusés. — MM. Regaudie, Couston, Le Sénéchal, Penoy.

Commission des pensions.

Séance du mercredi 9 juillet 1952.

Présents. — MM. Auban (Achille), Badie, Bégouin, Bignon, Delœuf, Draveny, Garnier, Mme Guérin (Rose), MM. Guislain, Jean (Léon) (Hérault), Le Coutaller, L'autey (André), Mme de Lipkowski, MM. Magendie (Edmond), Mekki, Mouchet, Moulon, Peltre, Pradeau, Rosenblatt, Tourné, Yacine (Diallo).

Suppléants. — MM. Darou (de M. Dicko), Samson (de M. Sou), Brisout (de M. de Monsabert), Prache (de M. Sanogo Sekou), Billat (de M. Dufour), Brault (de M. Casanova), Goudoux (de M. Cherrier).

Commission de la production industrielle.

Séance du mercredi 9 juillet 1952.

Présents. — MM. Bénard (François), Catoire, Chabenat, Couston (Paul), Coutant (Robert), Delxonne, Desgranges, Mme Duvernois, MM. Elain, Furaud, Goudoux, Mme Guérin (Rose), MM. Lacombe, Mailhe, Mallez, Manceau, (Bernard) (Maine-et-Loire), Mancey (André) (Pas-de-Calais), Moynet, Peytel, Salliard du Rivault, Sion.

Excusés. — MM. Bichet, Charlot, Le Sciellour.

Commission de la reconstruction et des dommages de guerre.

Séance du mercredi 9 juillet 1952.

Présents. — MM. Brault, Coudray, Crouzier, Degoutte, Elain, Fouyet, Gernez, Gravoille, Guiguen, Guillon (Jean) (Loire-Inférieure), Le Coutaller, Lefèvre (Raymond) (Ardennes), Lenormand (André), Midol, Nisse, Notebart, Pelfre, Prache, Rousseiot, Secretain, Schmitt (René) (Manche), Siefridt, Thuriet, Tribouiet.

Suppléant. — M. Durbet (de M. Wolff).

Commission du travail et de la sécurité sociale.

Séance du mercredi 9 juillet 1952.

Présents. — MM. André (Adrien) (Vienne), Bernard, Besset, Routhien, Bouxom, Caillet (Francis), Colin (Yves) (Aisne), Coutant (Robert), Deboudt (Lucien), Duquesne, Durbet, Fayet, Fouyet, Gazier, Mme Lefebvre (Francine) (Seine), MM. Linet, Mailhe, Meck (Henri), Musmeaux, Paquet, Paul (Gabriel), Pluchet, Renard (Adrien) (Aisne), Samson, Sion, Vallon (Louis).

Suppléants. — Mme Estachy (de M. Patinaud), MM. Flandin (de M. Couinaud), Quinson (de M. Cochard), Moisan (de M. Gueye Abbas), Bacon (de M. Le Sciellour), Gau (de M. Viatte), Baurens (de M. Dubois), Coffin (de M. Arbeltier), Naegelen (de M. Tilleux), Bouhey (de M. Segelle), Sauer (de M. Camphin).

Convocations de commissions.

La commission des boissons se réunira le jeudi 10 juillet 1952, à quinze heures (local de la commission n° 232):

Situation du marché du vin.

La commission des finances se réunira le jeudi 10 juillet 1952, à quinze heures trente (local de la commission des finances):

I. — Projet de décrets pris en application de l'article 15 de la loi n° 52-757 du 30 juin 1952 (répartition, par grades, des officiers). — M. Charles Pineau, rapporteur.

II. — Rapport fait au nom de la sous-commission chargée d'étudier la situation des entreprises charbonnières, minières (fer) et sidérurgiques. — M. Pierre Courant, rapporteur.

III. — Projet de loi (n° 3999) portant ouverture d'un compte spécial du Trésor (exécution des accords conclus avec les gouvernements polonais, tchécoslovaque, hongrois et yougoslave relatifs à l'indemnisation des intérêts français). — M. le rapporteur général.

IV. — Projet de loi (n° 4000) portant ouverture d'un compte spécial du Trésor (compte d'exécution de la convention financière franco-belge). — M. le rapporteur général.

La réunion de la commission de la presse, suspendue le mercredi 9 juillet 1952, sera reprise le jeudi 10 juillet 1952, à dix heures (même local):

Suite du rapport de M. Besson sur sa proposition de loi (n° 3285 rectifié) portant création d'un fonds de développement de l'industrie cinématographique.

La commission de la production industrielle se réunira le jeudi 10 juillet 1952, à dix heures (local de la commission n° 261):

Suite de l'examen du rapport de M. Peytel sur les recherche pétrolières.

La séance de la commission des territoires d'outre-mer, suspendue le mercredi 9 juillet 1952, sera reprise le jeudi 10 juillet 1952, à seize heures (même local):

I. — Communication du président concernant les missions d'enquête.

II. — Nomination de dix membres d'une sous-commission chargée de suivre l'évolution de la situation en Indochine.

III. — Suite de l'examen en deuxième lecture du code du travail dans les territoires d'outre-mer.

Convocation de bureau.

Le 8e bureau se réunira le jeudi 10 juillet 1952, à dix heures (local du 8e bureau):

Examen des opérations électorales du 2e secteur de la Seine (élections partielles).

Réunions des commissions du jeudi 10 juillet 1952.

8e bureau. — Examen des opérations électorales de la Seine (2e secteur), à dix heures. — Local du 8e bureau.

Commission des boissons, à quinze heures. — Local n° 232.

Commission de l'intérieur, à seize heures. — Local n° 207.

Commission des finances, à quinze heures trente. — Local de la commission.

Commission des immunités parlementaires, à quinze heures trente. — Local n° 255.

Commission de la presse, à dix heures. — Local n° 230.

Commission de la production industrielle, à dix heures. — Local n° 261.

Commission du suffrage universel, des lois constitutionnelles, du règlement et des pétitions, à neuf heures trente. — Local n° 219.

Commission des territoires d'outre-mer, à seize heures. — Local n° 251.

Sous-commission chargée de suivre et de contrôler d'une façon permanente l'emploi des crédits affectés à la défense nationale (art. 71 de la loi n° 47520 du 21 mars 1947), à onze heures. — Local de la commission des finances.

CONSEIL DE LA REPUBLIQUE

ANNÉE 1952

Ordre du jour du jeudi 10 juillet 1952.

A quinze heures trente. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Vote du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, concernant la caisse nationale de garantie des ouvriers dockers. (N°s 250 et 294, année 1952. — M. Albert Lamarque, rapporteur.) (*Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.*)

2. — Nomination de trente-quatre membres de l'Assemblée de l'Union française, en application des articles 2, 10 et 11 de la loi organique du 27 octobre 1946, modifiée par la loi du 3 juillet 1952, et de la résolution du 8 juillet 1952.

3. — Scrutin pour l'élection de six membres titulaires représentant la France à l'assemblée consultative prévue par le statut du Conseil de l'Europe. (En application de l'article 76 du règlement, ce scrutin aura lieu, pendant la séance publique, dans le salon voisin de la salle des séances.)

4. — Scrutin pour l'élection de six membres suppléants représentant la France à l'assemblée consultative prévue par le statut du Conseil de l'Europe. (En application de l'article 76 du règlement, ce scrutin aura lieu, pendant la séance publique, dans le salon voisin de la salle des séances.)

5. — Scrutin pour l'élection de cinq délégués représentant la France à l'assemblée commune prévue par le traité instituant une communauté européenne du charbon et de l'acier. (En application de l'article 76 du règlement, ce scrutin aura lieu, pendant la séance publique, dans le salon voisin de la salle des séances.)

6. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, instituant un permis de chasse unique dénommé « permis national de chasse ». (N° 379, année 1952. — M. N..., rapporteur.)

7. — Décision sur la demande de discussion immédiate du projet de loi de programme pour la réalisation du plan de développement de l'énergie atomique (1952-1957), adopté par l'Assemblée nationale. (N°s 361 et 384, année 1952. — M. Boutemy, rapporteur.)

8. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, majorant les indemnités dues au titre des législations sur les accidents du travail. (N°s 341 et 392, année 1952. — M. Méric, rapporteur; et n° , année 1952. — Avis de la commission de l'agriculture. — M. N..., rapporteur; et n° , année 1952. — Avis de la commission des finances. — M. N..., rapporteur.)

9. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, étendant à l'Algérie les dispositions des articles 64 et 64 *a* du livre II du code du travail. (N°s 177 et 386, année 1952. — M. Vanrullen, rapporteur.)

10. — Décision sur la demande de discussion immédiate de la proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à déposer un projet de loi tendant: 1° à augmenter le taux des augmentations de chômage; 2° à uniformiser le taux de ces allocations; 3° à supprimer l'article 10 de la loi du 11 octobre 1940 prévoyant une participation des communes aux dépenses résultant de l'aide aux travailleurs sans emploi de MM. Naveau, Courrière, Champeix, Boulangé et les membres du groupe socialiste et apparentés. (N°s 45 et 311, année 1952. — M. Vanrullen, rapporteur; et n° , année 1952. — Avis de la commission de l'intérieur (administration générale, départementale et communale, Algérie). — M. Verdeille, rapporteur.)

11. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif à la ratification: 1° d'une convention sur la nomenclature pour la classification des marchandises dans les tarifs douaniers; 2° d'une convention sur la valeur en douane des marchandises; 3° d'une convention portant création d'un conseil de coopération douanière; 4° d'un protocole relatif au groupe d'études pour l'union douanière européenne, signés à Bruxelles le 22 décembre 1950. (N°s 308 et 315, année 1952. — M. Rochereau, rapporteur.)

12. — Discussion de la question orale, avec débat, suivante:

M. Saller demande à M. le ministre de la France d'outre-mer suivant quels principes et par quels moyens le Gouvernement entend assurer aux populations des territoires d'outre-mer et des territoires associés de la République française: les droits, les libertés et les institutions politiques, ainsi que l'organisation administrative prévus par la Constitution du 27 octobre 1946, et qui doivent sauvegarder les intérêts généraux de la métropole et de ces territoires, une structure économique et une armature sociale répondant à la fois aux exigences du monde moderne et aux traditions locales.

13. — Discussion de la proposition de résolution de MM. Claparède, Bataille, Jean Boivin-Champeaux, Gaspard, Péridier, Louis André, Bardon-Damarzid, Beis, Georges Bernard, Borgeaud, Capelle, Mmes Crémieux, Delabie, MM. Dulin, Le Léannec, Henri Maupoil, de Montalembert, Restat, Satineau, Sclafer, *Tucci*, Raboulle, Abel-Durand, Philippe d'Argenlieu, Augarde, Charles Barret, Beaujannot, Benchiha Abdelkader, Jean Bène, Bertaud, Jean Berthoin, Bertholet, Pierre Boudet, Brettes, Brizard, *Louis Brunet*, Frédéric Cayrou, Chaintron, Chapalain, Robert Chevalier, Clavier, Colonna, Bertrand Comparat, Courrière, Michel Debré, Delalande, *Delfortrie*, Claudius Delorme, Driant, *François Dumas*, Durieux, *Mme Eboué*, MM. Enjalbert, Hector Fabre, Eugène Fournier, Franck-Chanie, Jacques Gadoin, *Gasser*, de Geoffre, Giacomoni, Gilbert Jules, *Jean de Gouyon*, Robert Gravier, Grégory, *Marcel Grimal*, *Jean Guiter*, *Hoeline*, Jézéquel, Jozeau-Marigné, de La Gontrie, Albert Lamarque, Laurent Thouverey, Le Basser, Leccia, Robert Le Guyon, Marcel Lemaire, Claude Lemaître, Emilien Lieutaud, Litaise, Lodéon, Marcilhacy, Jean Maroger, Jacques Masteau, *Mathieu*, Georges Maurice, *Meillon*, Menu, Milh, Monichon, de Montullé, Charles Morel, Léon Muscatelli, Jules Olivier, Pascaud, François Patenôtre, Paumelle, Pellenc, Pinton, Marcel Plaisant, Plait, de Pontbriand, *Jules Pouget*, de Raincourt, Réveillaud, Reynouard, Paul Robert, Rogier, Emile Roux, Rotinat, Rupied, *Sarrien*, François Schleiter, Séné, Sid-Cara Cherif, *Sisbane Cherif*, Soldani, Symphor, Tamzali Abdennour, Teisseire, Gabriel Tellier, Ternynck, Mme Jacqueline Thome-Patenôtre, MM. Henri Variot, Verdeille, Voyant et Michel Yver, tendant à inviter le Gouvernement à restituer au service des alcools les moyens indispensables pour assurer son bon fonctionnement dans le cadre des textes organiques. (N°s 111 et 280, année 1951. — M. Péridier, rapporteur.)

Documents mis en distribution le jeudi 10 juillet 1952.

N° 343. — Proposition de loi de M. Jean Boivin-Champeaux tendant à modifier l'article 3 de la loi relative à l'élection des conseillers de la République.

N° 343. — Proposition de résolution de M. Monichon tendant à apporter une aide immédiate aux victimes de l'orage qui a ravagé la Gironde.

N° 345. — Rapport de M. Rochereau sur le projet de loi relatif à la ratification de quatre conventions douanières.

N° 361. — Projet de loi de programme pour la réalisation du plan de développement de l'énergie atomique.

N° 362. — Projet de loi autorisant la ratification de la convention franco-monégasque relative à l'aide mutuelle judiciaire.

N° 363. — Projet de loi autorisant la ratification de l'accord franco-yougoslave relatif à l'indemnisation des intérêts français nationalisés en Yougoslavie.

N° 364. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à instituer une allocation forfaitaire pour tierce personne au profit des aveugles de la Résistance.

N° 365. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, modifiant les articles 22 et 23 du livre IV du code du travail.

N° 367. — Projet de loi autorisant la ratification de l'avenant n° 3 à la convention générale entre la France et la Sarre sur la sécurité sociale.

N° 368. — Projet de loi autorisant la ratification de l'accord franco-soviétique concernant leurs relations commerciales réciproques.

N° 369. — Projet de loi autorisant la ratification d'un échange de lettres entre les présidents des délégations française et italienne à la commission mixte.

N° 370. — Projet de loi portant ratification de l'accord franco-italien relatif aux marques de fabrique.

N° 371. — Projet de loi modifiant la loi sur le recrutement de l'armée de l'air.

N° 372. — Projet de loi relatif à diverses dispositions statutaires intéressant les personnels militaires de la défense nationale.

N° 373. — Projet de loi portant approbation du compte définitif du budget local de la Réunion (exercice 1945).

N° 374. — Projet de loi relatif aux droits à pension de certains agents des chemins de fer secondaires.

N° 375. — Projet de loi portant création d'un office français de protection des réfugiés et apatrides.

N° 376. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à relever le maximum des dépôts dans les caisses d'épargne.

N° 377. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à accorder certains dégrèvements fiscaux pour combattre le chômage dans les professions du spectacle.

N° 379. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, instituant un « permis national de chasse ».

N° 380. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, relative à la procédure prud'homale.

N° 381. — Projet de loi portant approbation d'une convention relative au régime financier des houillères du Sud-Oranais.

N° 384. — Rapport de M. Boutemy sur le projet de loi de programme pour la réalisation du plan de développement de l'énergie atomique.

N° 385. — Rapport de M. Léo Hamon sur la proposition de loi portant codification des règles fixant les indemnités accordées aux titulaires de certaines fonctions municipales.

N° 389. — Proposition de résolution de M. Maroselli tendant à faire ordonner que soient déposées aux Invalides les cendres de Maryse Bastié.

Commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales.

Séance du mercredi 9 juillet 1952.

Présents. — MM. d'Argenlieu (Philippe), Brousse (Martial), Calonne (Nestor), Durieux, Jacques Gadoin, Hoeffel, Koessler, Méric, Monsarrat, Noval, Rochereau.

Excusés. — MM. Bardon-Damarzid, Clerc, Cordier (Henri), Lemaire (Marcel), Longchambon, Naveau, Villoutreys (de), Zèle.

Suppléant. — M. Durand-Réville (de M. Jaubert).

Commission des affaires étrangères.

Séance du mercredi 9 juillet 1952.

Présents. — MM. Biatarana, Brizard, Mme Brossolette (Gilberte Pierre-), MM. Chaintron, Chazette, Michel Debré, Hamon (Léo), Lassagne, Léonetti, Moutet (Marius), Pernot (Georges), Ernest Pezet, Pinton, Poher (Alain), Puaux, Réveillaud, Southon, Tamzali (Abdennour), Mme Thome-Patenôtre (Jacqueline), M. Yver (Michel).

Excusé. — M. Marcel Plaisant.

Assistait, en outre, à la séance. — M. Maroger (au titre de la commission des finances).

Commission de l'agriculture.

Séance du mercredi 9 juillet 1952.

Présents. — MM. André (Louis), Bardonnèche (de), Brousse (Martial), Capelle, Doussot (Jean), Driant, Dulin, Durieux, Hoeffel, Koessler, Naveau, Pinsart (Jules), Primet, Restat.

Excusés. — MM. Bels, Boulanger (Georges), Brettes, Claparède, Durand (Jean), de Pontbriand.

Suppléant. — M. Vandaële (de M. Fournier [Bénigne]).

Commission de la défense nationale.

Séance du mercredi 9 juillet 1952.

Présents. — MM. Borgeaud, Kalb, Maroselli, de Maupeou, Petit (général), Plaies, Pic, Schleiter (François).

Excusés. — MM. Barré (Henri), Rotinat.

Commission des finances.

Séance du mercredi 9 juillet 1952.

Présents. — MM. Armengaud, Berthoin (Jean), Boudet (Pierre), Boutemy, Chapalain, Clavier, Courrière, Fléchet, Laffargue (Georges), Emilien Lieutaud, Maroger (Jean), Jacques Masteau, Rogier, Roubert (Alex).

Assistait, en outre, à la séance. — M. Méric (au titre de la commission du travail).

Convocations de commissions.

La commission des finances se réunira le jeudi 10 juillet 1952 à dix heures (local de la commission) :

Avis sur la proposition de loi instituant un permis national de chasse (nos 3855, 3883, 3934 A. N., session 1952).

Projet de loi tendant à relever le maximum des dépôts dans les caisses d'épargne.

La commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale se réunira le jeudi 10 juillet 1952, à quinze heures quinze (local n° 202) :

I. — Désignation des rapporteurs pour avis des textes suivants :

Proposition de loi (n° 342, année 1952) tendant à compléter l'article 8 de la loi du 1er octobre 1917 sur la répression de l'ivresse publique et sur la police des débits de boissons en ce qui concerne les mineurs de moins de seize ans ;

Proposition de loi (n° 354, année 1952) tendant à modifier l'article 56 de l'ordonnance du 17 octobre 1945 modifiée, relatif à la conversion du métayage en fermage ;

Proposition de loi (n° 355, année 1952) tendant à modifier l'article 22 de l'ordonnance du 17 octobre 1945, modifié en dernier lieu par la loi du 31 décembre 1948, relatif au prix des baux à ferme.

II. — Examen du projet de loi (n° 362, année 1952) tendant à autoriser le Président de la République à ratifier la convention relative à l'aide mutuelle judiciaire, conclue le 21 septembre 1949 entre la France et la Principauté de Monaco.

III. — Examen officieux du projet de loi (n° 3127 A. N., 2e législ.) portant modification de la loi n° 47-1366 du 23 juillet 1947 modifiant l'organisation et la procédure de la cour de cassation.

Réunions de commissions du jeudi 10 juillet 1952.

Commission des finances, à dix heures. — Local de la commission.

Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale, à quinze heures quinze. — Local n° 202.

Commission des moyens de communication, des transports et du tourisme, à neuf heures quarante-cinq. — Local n° 202.

Commission des pensions, à dix heures trente. — Local n° 217.

Commission de la production industrielle, à dix heures trente. — Local n° 271.

Commission du suffrage universel, du règlement et des pétitions, à dix heures trente. — Local n° 221.

INFORMATIONS

RELATIVES

A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour du jeudi 10 juillet 1952.

A quinze heures. — 1re SÉANCE PUBLIQUE

1. — Suite de la discussion de la proposition de M. Raphaël Leygues invitant le Gouvernement à favoriser l'expansion de la pêche maritime en Martinique et en Guadeloupe. (Nos 231, année 1951, et 197, année 1952. — M. Roulleaux-Dugage, rapporteur.)

2. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président du conseil des ministres, sur le projet de décret présenté par M. le ministre de la France d'outre-mer, portant attribution de droits miniers en Côte d'Ivoire. (Nos 40 et 242, année 1952. — M. Antonini, rapporteur.)

3. — Discussion : *a*) de la demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur le projet de loi concernant les conseils de districts des établissements français de l'Océanie ; *b*) de la proposition de MM. Gaignard et Coulon tendant à inviter le Gouvernement de la République française à prendre toutes dispositions pour réorganiser les conseils de district dans les établissements français de l'Océanie. (Nos 261, année 1951, 111 et 240, année 1952. — M. Roulleaux-Dugage, rapporteur. — Avis de la commission des affaires financières, M. Jousselin, rapporteur.)

4. — Discussion : *a*) de la demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur la proposition de loi de M. Amadou Doucoure, sénateur, et plusieurs de ses collègues, tendant à rendre obligatoire la fréquentation des établissements scolaires dans tous les territoires d'outre-mer de la République française ; *b*) de la demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur la proposition de loi de M. Ousmane Socé Diop, sénateur, et plusieurs de ses collègues, tendant à rendre l'enseignement primaire obligatoire en Afrique occidentale française, en Afrique équatoriale française, au Cameroun et au Togo. (Nos 325, année 1951, 57 et 250, année 1952. — M. Sar Diawar, rapporteur.)

5. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président du conseil des ministres, sur le projet de décret, présenté par M. le ministre de la France d'outre-mer, portant réglementation du service des comptes courants et chèques postaux dans les territoires relevant du ministre de la France d'outre-mer. (Nos 190 et 298, année 1952. — M. Cornet, rapporteur.)

6. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur le projet de loi tendant à accorder aux provinces de Madagascar la faculté de recourir à l'emprunt. (Nos 256 et 299, année 1952. — M. Thémia, rapporteur.)

7. — Discussion de: *a*) la demande d'avis, transmise par M. le président du conseil des ministres, sur le projet de décret présenté par M. le ministre de la France d'outre-mer, étendant aux territoires qui relèvent du ministère de la France d'outre-mer les dispositions de l'ordonnance n° 45-2325 du 12 octobre 1945 relative au statut juridique de la coopération agricole, modifiée par la loi n° 46-1025 du 14 mai 1946; *b*) la proposition de MM. Le Brun Kéris, Schock, Cazelles, Bouda, Montrat, Djim Momar Gueye, Le Guénédal et Roulleaux-Dugage tendant à demander au Gouvernement: 1° de préparer une réglementation des coopératives agricoles spécialement adaptée à l'Afrique; 2° de constituer un corps de fonctionnaires spécialisés. (N°s 138, 33 et 294, année 1952. — M. Cazelles, rapporteur. — Avis de la commission des affaires financières. — M. Vendenboomgaerde, rapporteur.)

A vingt et une heures. — SÉANCE PUBLIQUE

Suite de la discussion des affaires restant inscrites à l'ordre du jour de la 1re séance du jeudi 10 juillet 1952.

Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le jeudi 10 juillet 1952.

N° 279. — Rapport par M. Themia, au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition (n° 102, année 1952) de M. Jacobson tendant à inviter le Gouvernement à ne plus utiliser dans la terminologie administrative les termes exportation et importation, pour les échanges entre deux parties de l'Union française.

N° 281. — Rapport par M. Jousselin, au nom de la commission des affaires culturelles et des civilisations d'outre-mer, sur la proposition (n° 78, année 1951) de M. Griaule tendant à assurer aux juges de la France d'outre-mer une connaissance approfondie du milieu humain des sociétés autochtones dans lesquelles ils sont appelés à servir.

N° 295. — Rapport par M. Scelles, au nom de la commission des affaires culturelles et des civilisations d'outre-mer, sur la proposition (n° 261, année 1952) de M. Scelles tendant à inviter le Gouvernement de la République française à étudier les mesures nécessaires au renforcement des relations culturelles de la France avec le monde musulman.

Nomination de membre de commission.

Dans sa séance du 8 juillet 1952, l'Assemblée de l'Union française a nommé Mme Malroux membre de la commission des affaires sociales, en remplacement de M. Bocher.

Commission des affaires culturelles.

Séance du mardi 8 juillet 1952.

Présents. — MM. Delraves, Catrice (Paul), Griaule, Jousselin, Mlle Scelles, M. Lechani, Mme Malroux, MM. Milhe-Poutingon, Sar Diawar.

Excusés. — MM. Bilavarn, Raphaël-Leygues.

Suppléants. — M. Griaule (de M. Cianfarani); Mme Malroux (de M. Hazoumé), M. Jousselin (de M. Gervain), M. Delraves (de M. Regarra), M. Milhe-Poulingon (de M. de la Vasselais), M. Sar Diawar (de M. Kémajou), M. Lechani (de S. A. R. la princesse Xukanthor), M. Catrice (de M. Bouda), M. Scelles (de M. Voca).

Commission des affaires économiques.

Séance du mardi 8 juillet 1952.

Présents. — MM. Aubert, Léon, Meyer, Rosfelder, Themia, Vigne.

Excusés. — MM. Boussenot, Charlier, Gaignard, Piéri, Schmitt.

Commission des affaires financières.

Séance du mercredi 9 juillet 1952.

Présents. — M. Antonini, Cazelles, Delmas (Louis), Jousselin, Le Van Dinh (Jacques), Paun Yung, Themia, Vendenboomgaerde.

Suppléants. — M. Antonini (de M. Michard-Pellissier), M. Cazelles (de M. Ebélé), M. Delmas (Louis) (de M. Gaudart), M. Jousselin (de M. René Moreux), M. Le Van Dinh (de M. Do Huu Thinh).

Assistait en outre à la séance. — M. Roulleaux-Dugage, rapporteur de la commission de politique générale.

Commission de législation, justice, affaires administratives et domaniales.

Séance du mercredi 9 juillet 1952.

Présents. — MM. Abdesselam, Belabed, Bour (Alfred), de Bayeux, Chekkal Dao, Jousselin, Junillon, Mademba Racine, Plaisant, Baudreisa.

Excusés. — MM. Antonini, Barbé, Boluix-Basset, Chastel, Cortinchi, Dorange, Lombardo, Michard-Pellissier, Nguyen Huy Lai, Nignan, Phan Van Binh, Polycarpe, Sarraut (Omer), Simon, Touré.

Suppléants. — M. Bour (de M. Boisdon), M. Belabed (de M. Bergasel), M. Pialoux (de M. Cornet), M. Junillon (de M. Rosenfeld).

Convocations de commissions.

La commission de l'agriculture, de l'élevage, des chasses, des pêches et des forêts se réunira le jeudi 10 juillet 1952, à dix heures trente, 27, rue du Mont-Thabor, à Paris.

I. — Nouvel examen du rapport (n° 197, année 1952) sur la proposition (n° 231, année 1951) invitant le Gouvernement à favoriser l'expansion de la pêche à la Martinique et à la Guadeloupe. — M. Roulleaux-Dugage, rapporteur.

II. — Examen de demandes de voyage.

Rectificatif.

La réunion de la commission de la défense de l'Union française, prévue à quatorze heures, le jeudi 10 juillet 1952, aura lieu le même jour, à dix heures (local n° 120):

I. — Examen des affaires en instance.

II. — Questions diverses.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Ministère des finances et des affaires économiques.

Avis concernant le tirage d'obligations 4 1/2 p. 100 1929-1948 des postes, télégraphes et téléphones.

Le 7 juillet 1952, à dix heures, il a été procédé publiquement, dans l'une des salles du ministère des finances, au tirage au sort de quatre séries de l'emprunt obligations à 1/2 p. 100 1929-1948 des postes, télégraphes et téléphones.

Le sort a désigné les séries n°s 333, 100, 313 et 316.

Le remboursement des obligations appartenant aux séries précitées pourra être obtenu, à compter du 15 août 1952, auprès de l'une des caisses publiques suivantes:

Recette centrale des finances et paierie générale de la Seine;

Trésoreries générales, recettes particulières des finances, recettes-perceptions et perceptions;

Recettes des postes, télégraphes et téléphones.

Paris. — Imprimerie des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.

Le Préfet, Directeur des Journaux officiels,
JEAN REYMOND

COTE DES CHANGES

VERSEMENT TÉLÉGRAPHIQUE

Derniers cours cotés en Bourse	8 juillet — Cours relevés après Bourse	DEVISES	9 juillet 1952 — Cours relevés avant Bourse	9 juillet 1952 — Cours cotés en Bourse
349 95	.... ..	Etats-Unis (1 dollar)....	.... ..	350 .. ..
699 50	.... ..	Belgique (100 francs)..	.... ..	699 50 .....
361 70	.... ..	Canada (1 dollar).....	.... ..	360 50 .....
1216 ..	.... ..	Portugal (100 escudos).	.... ..	1215 50 .....
8005 ..	.... ..	Suisse (100 francs).....	.... ..	8007 50 .....
164 ..	.... ..	Côte Fse des Somalis (100 francs Djib.)....	.... ..	....

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.014.00, Paris
ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

TIRAGES FINANCIERS

Produits Réfractaires de Valenciennes

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 85.000.000 DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: 9, BOULEVARD DES ITALIENS, PARIS (2e)
R. C.: Seine 279293 B.

Emprunt 10.000.000 de francs 4 0/0 1945.

Tirage du 20 juin 1952.

150 obligations de 2.000 F chacune amorties portant les numéros ci-après:

61 à 70 — 161 à 170 — 581 à 590 — 681 à 690 — 1.331 à 1.340 — 1.341 à 1.350 — 1.801 à 1.810 — 2.071 à 2.080 — 3.001 à 3.010 — 3.321 à 3.330 — 3.351 à 3.360 — 3.851 à 3.860 — 3.971 à 3.980 — 4.071 à 4.080 — 4.261 à 4.270.

Les obligations sorties à ce tirage sont remboursables à partir du 1er août 1952, coupons n° 8 du 1er août 1953 et suivants attachés, à raison de 2.000 F par titre, aux caisses de la Société générale, boulevard Haussmann, 29, à Paris, ainsi qu'aux siège, succursales et agences de cet établissement.

A la même date du 1er août 1952, le coupon n° 7 de toutes les obligations 4 0/0 1945, émises par notre société, sera mis en payement aux guichets indiqués ci-dessus, par 80 F par coupon et contre remise de ceux-ci.

Obligations amorties aux tirages précédents et non encore présentées au remboursement.

Tirage du 17 juin 1949.

3.176.

Tirage du 16 juin 1950.

501 — 521 à 527 — 1.223 et 1.224 — 2.921 à 2.928 — 3.035 à 3.038 — 3.416 à 3.418 — 3.721 à 3.724 — 3.726 — 4.944 — 4.950.

Tirage du 22 juin 1951.

201 — 203 à 207 — 711 — 781 à 790 — 986 et 987 — 2.754 — 2.758 à 2.760 — 4.096 à 4.470 — 4.661 à 4.667 — 4.821 à 4.825.

Société Industrielle de Pâtes Alimentaires

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 120.000.000 DE FRANCS
R. C.: Lyon n° B 8404; Marseille n° 87877.
SIÈGE SOCIAL: A SAINT-RAMBERT-L'ILE-BARBE (RHÔNE)
54, RUE FERDINAND-BUISSON
SIÈGE ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL: A MARSEILLE, 158, COURS LIEUTAUD

Obligations 6 3/4 0/0 1950 de 10.000 F.

LISTE NUMERIQUE

Des obligations amorties au tirage du 10 juin 1952 et remboursables à 10.000 F à partir du 15 juillet 1952;
Des obligations amorties au tirage antérieur, parmi lesquelles figurent des titres non encore présentés au remboursement.

NUMÉROS	ANNÉE de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉE de remboursement.
461 à 214	1951	4.342 à 4.398	1952

VEUVE CLICQUOT-PONSARDIN

(B. de Vogüe et Cie, successeurs.)

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS AU CAPITAL DE 400 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: 12, RUE DU TEMPLE, A REIMS (MARNE)
Registre du commerce: Reims n° 1224.

Obligations 4 0/0 de 5.000 F 1945.

Septième amortissement du 16 août 1952.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la société a procédé au rachat en Bourse de 180 obligations dont l'amortissement est prévu pour le 16 août 1952.
En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.
Les précédents amortissements ayant été opérés également par voie de rachats, il n'existe pas de titres amortis restant à rembourser.

BRASSERIE DU PECHEUR

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 108.000.000 DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: 7, ROUTE DE BISCHWILLER, A SCHILTIGHEIM (BAS-RHIN)
R. C.: Strasbourg B n° 4019.

Obligations 4 1/4 0/0 1946 de 5.000 F.

Sixième amortissement.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la société a racheté en Bourse la totalité des titres formant l'annuité à amortir au 1er septembre 1952.
En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.
Tous les titres amortis au tirage de l'année 1947 ont été présentés au remboursement.
Les amortissements des années 1948 à 1951 ont été couverts par rachats en Bourse.

ETABLISSEMENTS L'HERITIER-GUYOT

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 75.000.000 DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: 22, RUE DE LONGVIC, DIJON (CÔTE-D'OR)
R. C.: Dijon n° 615.

Obligations 6 3/4 0/0 1950 de 10.000 F.

LISTE NUMERIQUE

Des obligations amorties au tirage du 13 juin 1952 et remboursables à partir du 10 juillet 1952 à 10.000 F;
Des obligations amorties au tirage antérieur parmi lesquelles figurent des titres non encore présentés au remboursement.

NUMÉROS	ANNÉE de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉE de remboursement.
238 à 330	1952	1.866 à 1.890	1951

Société des MINES de KALI-SAINTE-THERESE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 1.280.000.000 DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL : A MULHOUSE (HAUT-RHIN)

R. C. : Mulhouse B 126.

OBLIGATIONS 4 1/2 0/0 1930

91	(50)	1.213	(52)	2.788	(52)	4.335	(52)	6.115	(45)	7.719	(52)
95	(52)	1.244	(52)	2.791	(52)	4.345	(52)	6.134	(52)	7.751	(52)
110	(52)	1.253	(52)	2.795	(52)	4.347	(52)	6.136	(52)	7.752	(52)
115	(52)	1.255	(52)	2.800	(52)	4.367	(52)	6.154	(50)	7.767	(52)
119	(52)	1.264	(52)	2.857	(52)	4.369	(52)	6.181	(52)	7.783	(52)
130	(52)	1.271	(50)	2.867	(52)	4.370	(52)	6.184	(52)	7.851	(52)
142	(50)	1.276	(52)	2.880	(52)	4.374	(50)	6.188	(52)	7.861	(52)
155	(52)	1.282	(48)	2.897	(50)	4.375	(52)	6.192	(52)	7.866	(50)
169	(50)	1.308	(52)	2.920	(47)	4.383	(52)	6.269	(50)	7.930	(50)
191	(52)	1.322	(52)	2.921	(47)	4.391	(52)	6.274	(52)	7.931	(52)
204	(52)	1.332	(52)	2.925	(47)	4.409	(52)	6.278	(52)	7.933	(52)
234	(52)	1.347	(52)	2.929	(52)	4.413	(52)	6.285	(52)	7.934	(50)
245	(52)	1.375	(50)	2.930	(52)	4.432	(52)	6.315	(52)	7.937	(50)
255	(52)	1.392	(52)	2.969	(52)	4.541	(52)	6.330	(52)	7.975	(52)
286	(52)	1.413	(52)	2.983	(52)	4.549	(50)	6.336	(52)	7.984	(50)
289	(52)	1.415	(52)	2.995	(50)	4.557	(45)	6.339	(52)	7.993	(52)
301	(52)	1.429	(50)	3.002	(52)	4.559	(45)	6.361	(52)	8.009	(52)
312	(52)	1.430	(50)	3.010	(52)	4.577	(52)	6.362	(50)	8.011	(52)
323	(47)	1.498	(52)	3.026	(52)	4.611	(52)	6.411	(52)	8.016	(52)
325	(52)	1.525	(52)	3.042	(52)	4.627	(52)	6.419	(50)	8.018	(52)
329	(52)	1.527	(52)	3.045	(52)	4.644	(45)	6.466	(52)	8.031	(52)
341	(52)	1.534	(50)	3.070	(52)	4.719	(52)	6.468	(50)	8.038	(52)
346	(52)	1.536	(52)	3.105	(52)	4.727	(50)	6.491	(52)	8.043	(52)
357	(52)	1.537	(52)	3.107	(52)	4.739	(50)	6.512	(52)	8.058	(52)
370	(52)	1.550	(52)	3.113	(52)	4.741	(50)	6.520	(52)	8.079	(45)
377	(45)	1.551	(52)	3.143	(52)	4.758	(52)	6.525	(52)	8.113	(52)
381	(52)	1.558	(52)	3.161	(45)	4.789	(52)	6.559	(52)	8.115	(52)
392	(52)	1.583	(52)	3.186	(52)	4.791	(52)	6.628	(52)	8.164	(52)
423	(52)	1.584	(50)	3.194	(52)	4.796	(52)	6.636	(52)	8.185	(50)
432	(52)	1.586	(52)	3.203	(52)	4.801	(50)	6.675	(52)	8.205	(52)
442	(52)	1.643	(52)	3.246	(50)	4.826	(52)	6.682	(52)	8.243	(50)
450	(45)	1.645	(52)	3.255	(50)	4.842	(52)	6.693	(52)	8.261	(52)
455	(45)	1.684	(52)	3.258	(52)	4.841	(52)	6.697	(52)	8.274	(52)
475	(52)	1.711	(52)	3.276	(50)	4.846	(50)	6.725	(52)	8.283	(52)
476	(50)	1.719	(52)	3.277	(52)	4.890	(52)	6.750	(52)	8.293	(52)
491	(46)	1.760	(52)	3.319	(50)	4.892	(52)	6.751	(52)	8.299	(52)
518	(52)	1.819	(52)	3.342	(52)	4.894	(52)	6.776	(50)	8.320	(52)
547	(52)	1.823	(52)	3.345	(52)	4.934	(52)	6.792	(52)	8.324	(52)
558	(52)	1.818	(52)	3.355	(52)	4.935	(52)	6.830	(52)	8.326	(48)
577	(52)	1.862	(52)	3.382	(52)	4.946	(52)	6.849	(52)	8.345	(52)
584	(52)	1.905	(52)	3.397	(50)	4.963	(52)	6.895	(50)	8.348	(52)
603	(52)	1.907	(52)	3.401	(50)	4.966	(52)	6.951	(52)	8.366	(52)
680	(52)	1.962	(52)	3.527	(52)	4.974	(52)	6.955	(50)	8.368	(52)
684	(52)	1.975	(52)	3.530	(52)	4.975	(52)	6.958	(50)	8.369	(52)
685	(52)	1.978	(52)	3.566	(52)	5.133	(52)	6.965	(50)	8.374	(48)
704	(48)	2.007	(52)	3.592	(52)	5.186	(52)	6.992	(52)	8.378	(48)
705	(47)	2.013	(47)	3.595	(52)	5.189	(52)	6.993	(52)	8.433	(52)
707	(52)	2.015	(52)	3.601	(52)	5.211	(52)	6.997	(52)	8.494	(52)
724	(52)	2.044	(52)	3.655	(52)	5.215	(52)	6.999	(52)	8.499	(52)
737	(52)	2.076	(50)	3.659	(52)	5.234	(52)	7.013	(52)	8.530	(52)
768	(52)	2.080	(50)	3.660	(45)	5.281	(52)	7.038	(52)	8.542	(50)
774	(52)	2.082	(52)	3.691	(50)	5.292	(52)	7.059	(53)	8.543	(52)
779	(52)	2.098	(52)	3.695	(50)	5.297	(52)	7.077	(52)	8.557	(52)
790	(52)	2.185	(52)	3.696	(50)	5.329	(52)	7.121	(52)	8.559	(52)
791	(50)	2.228	(52)	3.699	(52)	5.380	(48)	7.135	(52)	8.572	(52)
800	(50)	2.269	(52)	3.730	(52)	5.401	(52)	7.144	(52)	8.585	(50)
801	(50)	2.278	(52)	3.750	(50)	5.404	(52)	7.166	(52)	8.620	(52)
804	(52)	2.300	(52)	3.780	(52)	5.458	(52)	7.174	(50)	8.759	(52)
813	(52)	2.310	(52)	3.793	(47)	5.502	(52)	7.178	(46)	8.791	(52)
836	(52)	2.315	(52)	3.812	(52)	5.504	(50)	7.188	(52)	8.793	(52)
837	(52)	2.373	(52)	3.813	(50)	5.526	(52)	7.200	(52)	8.860	(52)
864	(52)	2.390	(52)	3.814	(52)	5.544	(52)	7.216	(52)	8.890	(50)
871	(52)	2.391	(50)	3.831	(52)	5.560	(52)	7.225	(52)	8.903	(52)
903	(52)	2.392	(52)	3.833	(52)	5.570	(52)	7.232	(52)	8.918	(52)
908	(52)	2.399	(52)	3.865	(46)	5.577	(50)	7.238	(52)	8.925	(52)
973	(52)	2.405	(52)	3.946	(52)	5.579	(50)	7.240	(45)	8.928	(52)
977	(47)	2.425	(45)	3.956	(52)	5.600	(50)	7.241	(50)	8.993	(52)
999	(50)	2.426	(52)	3.964	(50)	5.610	(52)	7.254	(52)	8.997	(52)
991	(50)	2.437	(52)	3.972	(52)	5.636	(52)	7.278	(52)	9.000	(52)
4.019	(52)	2.481	(52)	4.010	(52)	5.648	(48)	7.353	(52)	9.004	(52)
4.021	(52)	2.489	(52)	4.015	(52)	5.650	(50)	7.357	(50)	9.022	(52)
4.023	(52)	2.493	(52)	4.025	(52)	5.652	(45)	7.358	(52)	9.034	(52)
4.036	(52)	2.536	(52)	4.032	(52)	5.654	(47)	7.369	(50)	9.036	(52)
4.046	(45)	2.552	(52)	4.067	(52)	5.666	(52)	7.374	(52)	9.037	(52)
4.047	(48)	2.553	(52)	4.068	(50)	5.713	(50)	7.376	(52)	9.143	(52)
4.052	(50)	2.601	(52)	4.088	(47)	5.717	(52)	7.386	(52)	9.156	(52)
4.063	(50)	2.634	(52)	4.098	(52)	5.743	(48)	7.432	(52)	9.177	(52)
4.070	(52)	2.667	(52)	4.100	(52)	5.748	(50)	7.451	(52)	9.179	(52)
4.073	(50)	2.670	(50)	4.117	(50)	5.762	(52)	7.463	(50)	9.186	(50)
4.076	(48)	2.673	(52)	4.154	(52)	5.816	(52)	7.487	(52)	9.207	(52)
4.089	(52)	2.681	(52)	4.160	(52)	5.865	(52)	7.500	(52)	9.209	(52)
4.095	(52)	2.698	(50)	4.162	(52)	5.879	(52)	7.504	(52)	9.215	(52)
4.101	(50)	2.700	(47)	4.185	(52)	5.914	(52)	7.554	(52)	9.216	(52)
4.125	(50)	2.702	(52)	4.186	(52)	5.921	(52)	7.557	(52)	9.217	(52)
4.137	(52)	2.727	(52)	4.277	(52)	5.944	(52)	7.586	(52)	9.218	(52)
4.139	(50)	2.750	(52)	4.287	(50)	5.962	(52)	7.598	(52)	9.226	(52)
4.162	(52)	2.753	(52)	4.296	(52)	5.981	(52)	7.656	(52)	9.235	(52)
4.213	(52)	2.764	(52)	4.297	(50)	5.996	(52)	7.700	(50)	9.240	(52)
4.228	(52)	2.781	(52)	4.298	(50)	6.109	(50)	7.707	(50)	9.254	(47)
										9.259	(46)
										9.261	(46)
										9.264	(45)
										9.284	(52)
										9.307	(52)
										9.316	(50)
										9.357	(52)
										9.360	(52)
										9.373	(52)
										9.374	(52)

9.403	(50)	10.978	(52)	12.686	(52)	14.402	(52)				
9.408	(52)	11.002	(52)	12.735	(52)	14.453	(50)				
9.412	(52)	11.004	(52)	12.765	(52)	14.504	(50)				
9.415	(52)	11.015	(52)	12.785	(52)	14.508	(52)				
9.432	(52)	11.053	(50)	12.795	(52)	14.528	(52)				
9.434	(52)	11.067	(52)	12.800	(52)	14.543	(52)				
9.435	(50)	11.091	(52)	12.810	(52)	14.608	(52)				
9.451	(52)	11.137	(52)	12.818	(52)	14.689	(52)				
9.454	(52)	11.186	(50)	12.830	(52)	14.713	(52)				
9.465	(52)	11.251	(50)	12.837	(52)	14.801	(52)				
9.477	(52)	11.257	(52)	12.858	(45)	14.820	(52)				
9.506	(47)	11.260	(52)	12.866	(52)	14.841	(52)				
9.516	(52)	11.276	(52)	12.872	(52)	14.850	(52)				
9.519	(52)	11.301	(52)	12.888	(50)	14.859	(52)				
9.541	(52)	11.303	(52)	12.910	(52)	14.900	(52)				
9.545	(52)	11.322	(52)	12.921	(52)	14.920	(52)				
9.562	(52)	11.473	(52)	12.937	(52)	14.948	(52)				
9.588	(52)	11.476	(52)	12.948	(52)	14.960	(48)				
9.604	(52)	11.483	(50)	12.954	(52)	14.967	(50)				
9.608	(52)	11.484	(50)	12.958	(50)	14.982	(52)				
9.623	(52)	11.497	(52)	12.959	(52)	14.999	(52)				
9.632	(52)	11.519	(50)	12.968	(52)	15.004	(52)				
9.633	(52)	11.529	(52)	12.972	(50)	15.007	(52)				
9.640	(48)	11.560	(52)	12.994	(52)	15.018	(52)				
9.667	(50)	11.567	(52)	12.994	(52)	15.023	(52)				
9.668	(52)	11.577	(47)	13.000	(52)	15.049	(52)				
9.670	(52)	11.636	(52)	13.063	(50)	15.070	(52)				
9.672	(52)	11.644	(52)	13.097	(52)	15.078	(52)				
9.692	(50)	11.647	(52)	13.121	(52)	15.095	(52)				
9.700	(52)	11.667	(52)	13.122	(52)	15.097	(52)				
9.730	(52)	11.689	(52)	13.129	(52)	15.106	(52)				
9.734	(52)	11.690	(50)	13.190	(52)	15.123	(52)				
9.740	(50)	11.711	(52)	13.210	(50)	15.124	(52)				
9.743	(50)	11.720	(52)	13.221	(52)	15.131	(52)				
9.758	(52)	11.722	(52)	13.223	(52)	15.134	(52)				
9.761	(52)	11.751	(52)	13.271	(50)	15.138	(52)				
9.764	(52)	11.757	(52)	13.384	(52)	15.148	(52)				
9.827	(52)	11.763	(52)	13.501	(52)	15.166	(48)				
9.842	(52)	11.828	(52)	13.532	(52)	15.168	(52)				
9.861	(50)	11.836	(52)	13.535	(52)	15.175	(52)				
9.872	(52)	11.851	(52)	13.585	(52)	15.179	(50)				
9.887	(52)	11.852	(52)	13.596	(52)	15.194	(52)				
9.891	(52)	11.854	(52)	13.624	(52)	15.223	(52)				
9.915	(50)	11.871	(52)	13.642	(52)	15.248	(50)				
9.924	(52)	11.881	(52)	13.648	(45)	15.254	(52)				
9.929	(52)	11.896	(52)	13.649	(52)	15.273	(52)				
9.944	(48)	11.902	(52)	13.685	(50)	15.274	(52)				
9.962	(52)	11.904	(45)	13.691	(52)	15.280	(52)				
9.975	(52)	11.910	(52)	13.703	(52)	15.285	(52)				
9.980	(52)	11.957	(52)	13.726	(52)	15.307	(52)				
9.982	(52)	11.960	(52)	13.730	(52)	15.309	(52)				
9.984	(52)	11.961	(52)	13.733	(50)	15.315	(52)				
9.985	(50)	11.971	(52)	13.736	(52)	15.354	(52)				
9.995	(52)	11.973	(50)	13.764	(52)	15.430	(52)				
9.996	(52)	11.975	(52)	13.765	(52)	15.432	(48)				
10.017	(52)	11.998	(52)	13.768	(52)	15.433	(52)				
10.026	(52)	12.002	(52)	13.782	(52)	15.451	(52)				
10.051	(52)	12.035	(52)	13.784	(52)	15.521	(52)				
10.045	(52)	12.047	(45)	13.800	(50)	15.539	(52)				
10.054	(52)	12.059	(52)	13.811	(52)	15.604	(52)				
10.097	(52)	12.066	(52)	13.850	(52)	15.625	(52)				
10.115	(52)	12.095	(52)	13.853	(52)	15.635	(52)				
10.135	(52)	12.120	(52)	13.873	(52)	15.683	(52)				
10.146	(52)	12.135	(45)	13.875	(45)	15.743	(52)				
10.154	(52)	12.136	(52)	13.880	(52)	15.765	(52)				
10.162	(52)	12.150	(52)	13.901	(52)	15.766	(52)				
10.163	(52)	12.172	(52)	13.926	(50)	15.767	(52)				
10.173	(46)	12.202	(52)	13.927	(52)	15.772	(52)				
10.187	(52)	12.241	(52)	13.952	(52)	15.823	(52)				
10.207	(52)	12.246	(52)	13.957	(52)	15.829	(52)				
10.211	(52)	12.261	(52)	14.005	(50)	15.837	(52)				
10.219	(52)	12.305	(52)	14.012	(50)	15.838	(52)				
10.235	(52)	12.308	(52)	14.015	(50)	15.880	(52)				
10.269	(52)	12.312	(52)	14.031	(52)	15.882	(52)				
10.276	(52)	12.344	(52)	14.032	(52)	15.884	(50)				
10.292	(52)	12.348	(52)	14.046	(52)	15.904	(52)				
10.300	(52)	12.354	(50)	14.060	(52)	15.981	(47)				
10.301	(52)	12.357	(52)	14.061	(50)	15.982	(45)				
10.445	(50)	12.363	(52)	14.062	(52)	15.990	(52)				
10.632	(52)	12.364	(52)	14.076	(52)	16.083	(52)				
10.669	(52)	12.367	(52)	14.081	(52)	16.107	(52)				
10.672	(52)	12.368	(46)	14.083	(52)	16.145	(52)				
10.675	(52)	12.403	(48)	14.096	(50)	16.156	(52)				
10.683	(52)	12.418	(52)	14.106	(52)	16.177	(52)				
10.689	(52)	12.431	(52)	14.177	(50)	16.187	(52)				
10.729	(52)	12.434	(52)	14.224	(52)	16.191	(50)				
10.781	(52)	12.511	(52)	14.238	(50)	16.266	(52)				
10.785	(52)	12.512	(52)	14.314	(52)	16.296	(52)				
10.794	(52)	12.519	(52)	14.348	(52)	16.317	(52)				
10.811	(52)	12.528	(52)	14.362	(52)	16.321	(52)				
10.819	(52)	12.531	(52)	14.365	(52)	16.339	(52)				
10.828	(46)	12.546	(52)	14.368	(50)	16.372	(52)				
10.832	(50)	12.567	(52)	14.373	(52)	16.419	(52)				
10.850	(52)	12.568	(52)	14.386	(45)	16.454	(52)				
10.851	(52)	12.586	(52)	14.424	(52)	16.504	(52)				
10.887	(52)	12.598	(52)	14.427	(52)	16.505	(52)				
10.964	(52)	12.599	(52)	14.434	(52)	16.518	(52)				
10.965	(52)	12.614	(50)	14.440	(52)	16.636	(52)				
10.967	(52)	12.619	(52)	14.460	(52)	16.640	(52)				
10.977	(52)	12.653	(52)								

16.651	(52)	17.343	(52)	17.859	(52)	18.521	(48)	19.280	(46)
16.680	(52)	17.375	(48)	17.865	(46)	18.548	(52)	19.286	(48)
16.754	(52)	17.381	(52)	17.883	(52)	18.565	(52)	19.291	(52)
16.759	(52)	17.382	(50)	17.898	(52)	18.586	(52)	19.292	(52)
16.773	(52)	17.383	(52)	17.899	(52)	18.655	(52)	19.293	(50)
16.777	(50)	17.408	(52)	17.901	(52)	18.658	(52)	19.296	(52)
16.789	(52)	17.452	(50)	17.916	(50)	18.687	(52)	19.309	(52)
16.790	(52)	17.458	(52)	17.919	(52)	18.693	(52)	19.324	(52)
16.792	(52)	17.460	(50)	17.927	(52)	18.716	(50)	19.330	(52)
16.810	(52)	17.465	(52)	17.981	(52)	18.744	(52)	19.391	(52)
16.874	(52)	17.468	(52)	17.998	(52)	18.746	(50)	19.461	(52)
16.883	(52)	17.490	(50)	18.010	(52)	18.749	(52)	19.483	(52)
16.884	(52)	17.538	(52)	18.017	(52)	18.772	(50)	19.489	(45)
16.888	(52)	17.546	(50)	18.018	(52)	18.883	(52)	19.492	(48)
16.994	(52)	17.555	(52)	18.033	(50)	18.894	(48)	19.496	(50)
17.045	(52)	17.567	(52)	18.047	(45)	18.926	(52)	19.500	(52)
17.048	(52)	17.577	(52)	18.091	(52)	18.930	(50)	19.509	(52)
17.049	(52)	17.591	(48)	18.146	(52)	18.931	(50)	19.540	(52)
17.056	(52)	17.594	(50)	18.199	(52)	18.932	(50)	19.568	(52)
17.123	(52)	17.595	(50)	18.226	(52)	18.938	(52)	19.577	(52)
17.139	(52)	17.598	(47)	18.251	(52)	18.941	(52)	19.578	(52)
17.173	(52)	17.600	(47)	18.252	(52)	18.990	(52)	19.579	(52)
17.174	(52)	17.623	(52)	18.270	(50)	18.995	(52)	19.634	(52)
17.182	(45)	17.632	(52)	18.271	(50)	19.003	(52)	19.651	(52)
17.207	(52)	17.641	(52)	18.286	(52)	19.006	(52)	19.655	(52)
17.211	(50)	17.643	(52)	18.313	(52)	19.017	(52)	19.659	(52)
17.228	(52)	17.651	(52)	18.317	(52)	19.024	(50)	19.734	(52)
17.252	(52)	17.652	(52)	18.331	(52)	19.027	(52)	19.761	(52)
17.263	(50)	17.688	(52)	18.342	(52)	19.036	(52)	19.786	(52)
17.264	(52)	17.731	(52)	18.357	(52)	19.038	(50)	19.788	(52)
17.292	(50)	17.732	(52)	18.370	(52)	19.045	(52)	19.797	(52)
17.307	(52)	17.736	(52)	18.429	(52)	19.052	(46)	19.820	(52)
17.323	(50)	17.750	(52)	18.437	(52)	19.054	(48)	19.859	(52)
17.329	(50)	17.754	(50)	18.446	(52)	19.083	(52)	19.857	(52)
17.336	(50)	17.775	(48)	18.453	(45)	19.192	(52)	19.908	(52)
17.337	(50)	17.800	(52)	18.461	(52)	19.194	(52)	19.922	(52)
17.338	(52)	17.802	(52)	18.491	(52)	19.196	(52)	19.932	(50)
17.339	(48)	17.846	(52)	18.500	(50)	19.261	(52)	19.966	(47)
17.342	(52)	17.850	(52)	18.506	(50)	19.265	(52)	19.970	(52)

Les chiffres entre parenthèses indiquent l'année du remboursement.

Les remboursements ont lieu le 1er août de chaque année à 1.000 F.

Le tirage des 888 obligations concernant l'amortissement 1952 a été effectué le 4 juin 1952.

Ateliers et Chantiers de Bretagne

Anciens établissements de La Brosse et Fouché.

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 500 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: PRAIRIE-AU-DUC, A NANTES

Registre du commerce: Nantes 146 *bis* B.

Sixième amortissement du 15 août 1952.

MM. les possesseurs d'obligations 4 0/0 1946 sont informés que la société, usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, a racheté en Bourse la quantité de titres nécessaires au sixième amortissement prévu pour le 15 août 1952, soit 417 obligations.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort sur ces titres.

Les titres correspondant aux cinq premiers amortissements, ainsi que ceux correspondant au sixième, ont été rachetés par la société.

(*Le tableau d'amortissement a été publié au* Journal officiel *du 10 septembre* 1946.)

Société des Porcelaines et Appareillages Electriques Grammont

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 15.000.000 DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: A MALAKOFF (SEINE), 11, RUE RASPAIL

R. C.: Seine n° 116355.

Bons 3 1/2 0/0 1943 *de* 500 *F.*

LISTE NUMERIQUE

Des bons amortis au tirage du 12 juin 1952 et remboursables à partir du 15 juillet 1952;

Des bons amortis au tirage antérieur parmi lesquels figurent des titres non encore présentés au remboursement.

NUMÉROS	ANNÉE de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉE de remboursement.
5.169 à 5.378	1952	9.007 à 11.812	1951

ETABLISSEMENTS TERRAY & Cie

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 30 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: 33, RUE NICOLAS-CHORIER, GRENOBLE

Registre du commerce: Grenoble n° 1450.

Obligations de 5.000 *F* 4 1/4 0/0 1946.

Sixième amortissement du 10 août 1952.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la société a procédé au rachat en Bourse de la quantité de titres nécessaires à son amortissement du 10 août 1952.

En conséquence, le tirage au sort prévu pour le 1er juillet n'aura pas lieu.

Les précédents amortissements ayant été assurés par rachat, il n'existe pas de titres amortis restant à rembourser.

Sociétés de Distillation des Combustibles et de Construction de Fours à Coke " Disticoke "

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 250.000.000 DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: 18, RUE LA BOÉTIE, PARIS (8e)

Registre du commerce: Seine n° 210491 B.

Obligations de 5.000 *F* 4 0/0 1946.

Sixième amortissement du 1er septembre 1952.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la société a racheté en Bourse la quantité de titres nécessaires à l'amortissement du 1er septembre 1952. En conséquence, le tirage au sort prévu pour le 15 juillet 1952 n'aura pas lieu.

Les précédents amortissements ayant été effectués par voie de rachats en Bourse, il n'existe pas de titres amortis restant à rembourser.

SOCIETE " LA CHARFA "

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 90 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: 75-77, RUE D'AMSTERDAM, PARIS

Registre du commerce: Seine n° 227817 B.

Obligations de 5.000 *F* 6 0/0 1948.

Quatrième amortissement du 1er septembre 1952.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la société a procédé, par voie de rachats en Bourse, à son amortissement du 1er septembre 1952.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Les précédents amortissements ayant été réalisés par rachats en Bourse, il n'existe pas de titres amortis antérieurement restant à rembourser.

LES FILS DE PEUGEOT FRERES

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS AU CAPITAL DE 100 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: A VALENTIGNEY (DOUBS)

R. C.: Montbéliard 316.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée au moment de l'émission, cette société a procédé au rachat de 199 obligations 4 0/0 1942 dont le dixième amortissement est prévu pour le 1er août 1952.

En conséquence, aucun tirage n'a été effectué en juin 1952.

Liste de rappel des séries comprenant des obligations 4 0/0 1942 sorties à des tirages antérieurs et non encore remboursées.

NUMÉROS	ANNÉE de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉE de remboursement.
61 à 70	1947	2.761 à 2.770	1945

BILANS DE SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ NATIONALE DE CONSTRUCTIONS AÉRONAUTIQUES DU NORD

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 1.400 MILLIONS DE FRANCS

Siège social : 20, rue Vernier, PARIS (17e)

BILAN AU 31 DECEMBRE 1951

ACTIF	VALEURS initiales.	AMORTISSEMENTS et provisions.	VALEURS NETTES	TOTAUX par chapitre
Immobilisations:				
Terrains	93.153.375	»	93.153.375	
Constructions	710.162.177	291.442.117	418.720.300	
Autres immobilisations corporelles	1.085.783.625	666.146.131	419.247.494	
Apports à régulariser. — Usine de Bourges (ex-S. N. C. A. C.)	120.000.000	»	120.000.000	
Immobilisations incorporelles	25.000.001	»	25.000.001	
Immobilisations entièrement amorties	534.214.148	534.214.148	»	
Immobilisations en cours	30.044.014	»	30.044.014	
Immobilisations détruites par faits de guerre	53.603.345	53.603.345	»	
				1.136.165.284
Autres valeurs immobilisées:				
Prêts non gagés	5.628.089	60.000	5.568.089	
Emprunt libératoire du prélèvement	13.300.000	»	13.300.000	
Titres de participation non cotés	32.335.051	»	32.335.051	
Dépôts et cautionnements	5.820.775	»	5.820.775	
				57.023.915
Valeurs d'exploitation:				
Matières et fournitures, pièces et produits finis	1.089.782.570	85.258.342	1.004.524.228	
Produits et travaux en cours	6.417.526.383	1.293.426.568	5.124.099.815	
Emballages commerciaux	1.453.833	432.574	1.021.259	
Matières en cours de transport et de réception	129.319.810	»	129.319.810	
				6.258.965.112
Valeurs réalisables à court terme ou disponibles:				
Comptes de tiers:				
Fournisseurs débiteurs	841.628.347	9.171.700	832.456.647	
Clients	770.038.339	115.496.533	654.541.806	
Produits livrés et services à facturer	1.121.410.916	»	1.121.410.916	
Autres débiteurs	833.867.722	142.378.136	691.489.586	
				3.299.898.975
Comptes de régularisation	18.902.390	»	18.902.390	
				18.902.390
Comptes financiers:				
Effets à recevoir	14.725.748	1.991.324	12.734.424	
Mandats émis non crédités	114.363.206	»	114.363.206	
Titres de placement non cotés	8.139.000	»	8.139.000	
Banques et chèques postaux	55.787.967	»	55.787.967	
Caisse	6.222.893	»	6.222.893	
				197.241.490
	14.161.824.074	3.193.623.918		10.968.200.158
Amortissements		1.493.745.817		
Provisions pour dépréciations		1.699.878.101		

BILAN AU 31 DECEMBRE 1951

	TOTAUX PAR CHAPITRE	TOTAUX PAR RUBRIQUE	TOTAUX PAR CHAPITRE
PASSIF			
Capital et réserves:			
Capital social		1.400.000.000	
Primes d'émissions d'actions		237.153.015	
Réserves:			
Réserve légale	4.859.670		
Réserves statutaires et contractuelles	5.661.033		
Réserves facultatives	519.000		
Réserves résultant de dispositions fiscales	15.952.096		
Réserve spéciale de réévaluation	1.218.494.347	1.245.486.146	
			2.882.639.161
Report à nouveau			304.232.783
Provisions pour risques			402.804.289
Emprunt à plus d'un an			13.292.000
Dettes à court terme:			
Comptes de tiers:			
Fournisseurs		452.181.289	
Avances reçues sur travaux en cours et dommages de guerre		4.965.920.920	
Autres créanciers		461.398.877	
			5.879.801.086
Comptes de régularisation			367.302.039
Comptes financiers:			
Effets à payer		1.353.890.254	
Banques		172.401.110	
			1.726.291.364
			10.968.200.136

BILAN AU 31 DECEMBRE 1951

Compte 80. — Exploitation générale.

DEBIT			CREDIT		
Stocks au 1er janvier 1951		6.240.321.192	Stocks au 31 décembre 1951		7.638.082.636
310 Matières de fabrication	314.181.335		310 Matières de fabrication	286.171.261	
315 Organes et équipements	319.918.725		315 Organes et équipements	226.787.584	
32 Matières consommables	191.299.692		32 Matières consommables	212.789.429	
34 Produits semi-ouvrés	213.067.756		34 Produits semi-ouvrés	234.335.014	
35 Produits finis	160.715.901		35 Produits finis	129.698.979	
36 Produits et travaux en cours	5.060.550.695		36 Produits et travaux en cours	6.417.526.483	
37 Emballages	4.513.204		37 Emballages	4.453.833	
380 Marchandises en cours de transport	37.209.900		380 Marchandises en cours de transport	31.315.118	
381 Marchandises en cours de réception	41.771.519		381 Marchandises en cours de réception	97.974.722	
Achats de matières et de marchandises		1.436.347.761	Ventes de marchandises et de produits finis		5.696.731.537
600 Achats de matières de fabrication	564.856.023		70010 Ventes d'appareils	2.977.315.266	
601 Achats d'organes et équipements	602.886.815		70012 Ventes d'outillage	312.573.560	
602 Achats de matières consommables	258.215.107		70013 Ventes de réparations	622.284.484	
607 Achats d'emballages	389.816		70014 Ventes de rechanges	1.400.860.992	
608 Achats inter-usines		1.518.079.891	70016 Ventes de marchandises et diverses	2.731.464	
Autres charges		5.125.459.779	70017 Ventes de services et prestations	279.615.179	
61 Frais de personnel	3.468.127.373		70019 Ventes d'emballages	1.510.808	
62 Impôts et taxes	938.031.125		70122 Ventes extra-aéronautiques	54.333.661	
63 Frais pour biens meubles et immeubles	116.849.221		70123 Ventes occasionnelles	43.414.627	
64 Transports et déplacements	91.285.464		70125 Ventes aux fournisseurs	1.004.319	
65 Fournitures extérieures	318.997.361		70126 Fabrications annexes	9.471.127	
66 Frais de gestion générale	61.414.081		708 Ventes inter-usines		1.760.619.809
67 Frais financiers	130.755.561		Autres produits		169.720.355
Dotations de l'exercice:			72 Ventes de déchets	53.101.937	
681 Aux comptes d'amortissements		263.509.295	73 Ventes d'emballages récupérables	39.364	
685 Aux comptes de provisions		672.204.958	75 Productions d'immobilisations	35.500.027	
6853 Pour dépréciations des stocks et travaux en cours	540.978.598		76 Produits accessoires	17.500	
6854 Pour dépréciations financières	52.392.950		77 Produits financiers	58.619.983	
6855 Pour risques d'exploitation	40.263.972		78 Ristournes, rabais, remises obtenus	503.038	
6856 Pour biens appartenant à l'Etat	38.569.438		79 Produits divers	21.548.466	
		15.245.922.876	790 Remboursement des compagnies d'assurances	45.877	
			791 Transfert de comptes au siège social	13.377.602	
			792 Subventions pour cours d'apprentissage	7.316.472	
			793 Participation de la sécurité sociale aux frais d'infirmerie	808.515	
			Provisions antérieures utilisées:		171.352.330
			6863 Pour dépréciation des stocks et travaux en cours	165.512.281	
			6864 Pour dépréciations financières	»	
			6865 Pour risques d'exploitation	5.840.069	
					15.175.706.677
			Solde débiteur		70.216.199
					15.245.922.876

Compte 87. — Pertes et profits.

		DÉBIT	SOLDES débiteurs			CRÉDIT	SOLDES créditeurs
		francs.	francs.			francs.	francs.
80	Exploitation générale		70.216.199				
872	Pertes et profits sur exercices antérieurs :			872	Pertes et profits sur exercices antérieurs :		
8722	Rappels d'impôts	127.143					
8723	Rappels de charges	2.661.076		8721	Reprise sur provisions antérieures	62.056.382	
8725	Liquidation des exploitations antérieures	24.637		8724	Produits antérieurs	18.891.085	
8726	Dépenses sur commandes soldées par anticipation	9.165.139				80.947.467	68.969.471
		11.977.995	»				
874	Pertes et profits exceptionnels :			874	Pertes et profits exceptionnels :		
8740	Réalisation d'immobilisations corporelles	6.392.106		8742	Réalisation de titres de participation	28.000	
8745	Créances irrécouvrables	412.634		87499	Provisions utilisées	12.361.023	
8747	Pénalités et amendes fiscales	1.175.000			Pour réalisat. d'immob. 10.774.163		
87490	Différences sur règlements de sinistres	50.000			Pour créances irrécouv. 412.460		
87493	Dédits, dommages et intérêts	404.028			Pour pénalités et amendes 1.175.000		
		8.433.756	»			12.389.023	3.955.267
875	Dotations exceptionnelles aux comptes de provisions :						
8757	Provisions pour risques exceptionnels		2.709.138				
			72.925.337				72.925.337

00. — Renseignements à annexer au bilan.

000. — *Engagements.*

ENGAGEMENTS REÇUS

	Nature des engagements	Montant.
		francs.
0000	Avals, cautions, garanties reçus	180.898.575
0001	Avals, cautions, garanties reçus	»
0002	Autres engagements reçus	»
0003	Actions d'administrateurs détenues en garantie	105.000
0004	Autres biens détenus en garantie	»
	Total des engagements reçus	181.003.575

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Nature des engagements	Montant
		francs.
0005	Avals, cautions, garanties donnés	»
0006	Engagements pour souscription de titres	30.000.150
0007	Autres engagements donnés	454.769
	Total des engagements donnés	30.460.819

001. — *Tableau des immobilisations.*

IMMOBILISATIONS	TERRAINS	CONSTRUCTIONS	MATÉRIEL et outillage	AUTRES immobilisations corporelles	IMMOBILISATIONS incorporelles	APPORTS à régulariser	IMMOBILISATIONS détruites par faits de guerre	TOTAL (col. 2 à 8)
1	2	3	4	5	6	7	8	9
	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.
Valeur d'actif des immobilisations d'exploitation	93.153.375	740.482.287	965.973.861	653.315.102	25.000.001	120.000.000	53.603.345	2.651.526.971
Valeur d'actif des immobilisations hors exploitation	»	»	»	»	»	»	»	»
Totaux	93.153.375	740.482.287	965.973.861	653.315.102	25.000.001	120.000.000	53.603.345	2.651.526.971
Immobilisations entièrement amorties comprises dans le total ci-dessus	»	319.810	369.037.898	164.856.440	»	»	»	534.214.148
Immobilisations prêtées par l'Etat, non comprises dans le total ci-dessus (en valeurs d'origine)	»	61.635.582	100.797.672	»	»	»	»	162.433.254

002. — *Montant total des amortissements.*

AMORTISSEMENTS 1	FRAIS d'établissement. 2	TERRAINS 3	CONSTRUCTIONS 4	MATÉRIEL et outillage. 5	AUTRES immobilisations corporelles. 6	IMMOBILISATIONS incorporelles. 7	IMMOBILISATIONS détruites par faits de guerre. 8	TOTAL (col. 2 à 8) 9
	francs	francs.	francs	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.
Montant des amortissements à la fin de l'exercice précédent	5.409.123	»	290.775.970	701.100.944	366.249.000	1.200.000	14.943.421	1.379.678.458
Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements:								
Dotations réglementaires	11.562.585	»	43.099.657	128.000.618	79.646.436	1.199.999	»	263.509.295
En plus ou en moins.								
Total	16.971.708	»	293.875.627	832.101.562	445.895.036	2.399.999	14.943.421	1.600.188.353
A déduire:								
Amortissements afférents aux immobilisations sorties de l'actif et aux frais d'établissement entièrement amortis	16.971.708	»	2.113.700	68.851.624	22.105.505	2.399.999	»	112.442.536
Montant total des amortissements à la fin de l'exercice	»	»	291.761.927	763.249.938	423.790.531	»	14.943.421	1.493.745.817

003. — *Montant total des provisions.*

PROVISIONS	PROVISIONS POUR RISQUES				PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS		
	D'exploitation. 155	Exceptionnels. 157	Location des biens Etat. 158	Total.	Immobilisations. 2149, 2160, 219	Prêts à plus d'un an. 259	Stocks 319, 329, 349, 359, 379
	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.
Montant des provisions au 31 décembre 1950	199.722.542	26.169.543	117.060.467	342.952.552	84.533.391	»	137.138.038
Dotations de l'exercice	57.607.964	3.579.746	21.225.446	82.413.156	»	60.000	50.805.462
Total	257.330.506	29.749.289	138.285.913	425.365.708	84.533.391	60.000	187.943.520
A déduire:							
Montant des réductions ou annulations de provisions utilisées, ou devenues en tout ou partie, sans objet:							
A. — Provisions utilisées	6.526.023	1.687.037	»	8.213.060	10.774.163	»	82.002.538
B. — Provisions annulées	14.348.409	»	»	14.348.409	22.099.304	»	20.350.066
Total à déduire	20.874.432	1.687.037	»	22.561.469	32.873.467	»	102.352.604
Montant total des provisions au 31 décembre 1951	236.456.074	28.062.252	138.285.913	402.804.239	51.659.924	60.000	85.590.916

PROVISIONS	PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS (suite).					TOTAL GÉNÉRAL
	Travaux en cours. 300	Comptes clients. 410	Débiteurs divers. 400	Effets à recevoir. 520	Total.	
	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	
Montant des provisions au 31 décembre 1950	891.417.500	64.072.352	151.757.805	1.994.324	1.330.913.430	1.673.865.982
Dotations de l'exercice	515.173.136	52.066.150	266.800	»	618.371.548	700.784.704
Total	1.406.590.636	116.138.502	152.024.605	1.994.324	1.949.284.978	2.374.650.686
A déduire:						
Montant des réductions ou annulations de provisions utilisées, ou devenues en tout ou partie, sans objet:						
A. — Provisions utilisées	108.509.743	140.913	271.547	»	201.698.904	209.911.964
B. — Provisions annulées	4.654.325	501.056	203.222	»	47.707.973	62.056.382
Total à déduire	113.164.068	641.969	474.769	»	249.406.877	271.968.346
Montant total des provisions au 31 décembre 1951	1.293.426.568	115.496.533	151.549.836	1.994.324	1.699.878.101	2.102.682.340

004. — *Montant du chiffre d'affaires de l'exercice.*

	EN FRANCE	DANS LES PAYS de l'Union française	A L'ÉTRANGER	TOTAL
	francs.	francs.	francs.	francs
Ventes de marchandises et de produits finis..	5.596.713.025	16.822.757	83.035.119	5.696.570.901
Ventes de déchets.....	53.401.937	»	»	53.401.937
Totaux	5.650.114.962	16.822.757	83.035.119	(1) 5.749.972.838

(1) Ce chiffre est égal à celui des comptes de ventes figurant au compte d'exploitation, et diffère du chiffre d'affaires déclaré, résultant du total des factures établies au cours de l'exercice 1951, par suite de l'influence du compte: « Produits livrés et services à facturer ».

RAPPORT

du conseil d'administration à l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 1952.

Messieurs,

Conformément à l'article 31 des statuts, nous vous avons convoqués en assemblée générale ordinaire pour vous rendre compte de l'activité de votre société pendant l'exercice 1951 et soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice.

L'année 1950 avait été affectée par les mesures consécutives aux dispositions concernant la réorganisation des sociétés nationales. Les efforts poursuivis en 1951 ont tendu à améliorer la situation et à consolider les progrès précédemment obtenus. L'activité des usines s'est exercée dans des conditions sensiblement normales, elle a été entièrement consacrée aux fabrications aéronautiques, à l'exception de certains travaux de mécanique générale pour le secteur privé, utilisant ainsi, dans des conditions acceptables, nos ateliers de mécanique.

Les marchés reçus au cours de l'année ont assuré une charge de travail suffisante permettant l'exploitation des usines dans des conditions de rentabilité normales. La construction et le perfectionnement des prototypes ont été poursuivis à Sartrouville et à Melun-Villaroche.

Une importante commande de série de 177 avions N. 2500 a confirmé les excellentes performances et les qualités de vol du prototype. La fabrication des 100 appareils lancés en construction a été répartie entre les usines du groupe. Bourges et les Mureaux doivent réaliser les principaux éléments, le montage en ordre de vol et les essais. Nous devons signaler que le ministère a confié par un marché direct la fabrication des ailes extrêmes à la société Bréguet.

Avant même la notification du marché, nous avons poussé la préparation et la mise en place de la fabrication qui a démarré dans les meilleures conditions. Les effectifs engagés se sont élevés progressivement: de 341 exécutants en mai, ils atteignaient 1050 au 31 décembre 1951. En ce qui nous concerne, l'ensemble du programme sera réalisé dans les délais impartis, à condition que les moteurs, hélices et matériels d'équipement nous soient livrés en temps utile. Nous pouvons fonder de légitimes espoirs sur la suite de cette fabrication, car l'appareil a recueilli l'unanimité des éloges de la part des techniciens français et étrangers qui ont assisté aux présentations. Il est susceptible de satisfaire également les besoins civils. Dans ce but, nous avons contacté les services de l'aviation civile en vue de déterminer les besoins des entreprises de transport de passagers et de fret. Air-France étudie la possibilité de son utilisation pour la poste aérienne. Des compagnies privées françaises et étrangères sont disposées à nous passer commande. Tout sera mis en œuvre afin de réaliser aux meilleures conditions techniques et commerciales cet appareil de conception française qui tient une place de premier rang dans la construction aéronautique.

Les délais de livraison des différents matériels ont été respectés sauf en ce qui concerne le N. 1400 pour lequel ont persisté les difficultés de mise au point dues aux modifications successives demandées par les services officiels.

Ce n'est qu'au cours de la construction de l'appareil n° 06 que la définition complète de l'appareil a été précisée. En février 1951, un programme de livraison était établi en fonction de la nouvelle décision. Il prévoyait 42 hydravions au cours de 1951. Les dates de mises à l'eau furent observées pour neuf appareils, par contre six appareils seulement furent livrés.

Les raisons de ces retards sont dues:

1° Aux perturbations apportées à la fabrication par l'application à la série des modifications et compléments de définition fixés pour le n° 06;

2° A l'insuffisance des accessoires au point de vue qualité, endurance et mise au point;

3° A l'exigence du programme d'essais en vol.

Des solutions satisfaisantes ont été apportées à l'ensemble de ces questions. Un service coordination N. 1400 était créé pour synchroniser les diverses activités de la société. Des équipes de spécialistes ont été formées et des moyens de production aménagés. Les efforts effectués à l'usine du Havre et dans les autres centres qui ont contribué à la sortie de l'appareil, ont été couronnés de succès. On peut déplorer qu'après l'ampleur des moyens mis en œuvre, la commande n'ait pas été augmentée de 25 à 45 comme prévu.

Ces diverses vicissitudes ont eu des répercussions sur les résultats financiers du marché qui se solde en l'état actuel par un déficit. Le résultat final comporte une part d'incertitude, en raison des discussions en cours avec le S. M. P. A. pour l'évaluation des travaux de modification et de transformation. Il n'est pas possible de donner une indication sur la somme minima pouvant être escomptée par la société.

Pour nos fabrications, voilures Vampire M. K. 5. et 53, plans centraux, MD 315, N. 1100 G. M. P., la ponctualité et la qualité des livraisons témoignent des résultats atteints dans l'organisation des usines et en mettant en valeur les résultats techniques acquis, attestent la pleine vitalité de votre entreprise.

Les précédents exercices avaient enregistré une baisse constante des effectifs qui s'élevaient à 4.632 personnes au 1er janvier 1951. Ce chiffre a augmenté au cours de l'année écoulée, il atteignait 5.900 personnes au 1er janvier 1952. Cette augmentation s'est effectuée dans des conditions convenables en ce qui concerne le rapport: coopérants sur exécutants qui, de 68 p. 100 en fin 1950, est tombé à 54 p. 100 en fin 1951.

L'année 1951 a été marquée par deux hausses des salaires et appointements intervenues aux mois de mars et septembre. L'assainissement du climat social a contribué également à l'amélioration de notre exploitation. Aucun incident n'est à signaler au cours de l'année. Nous avons constaté avec satisfaction l'effort accompli à tous les échelons en vue de réaliser les programmes de fabrication.

Le chiffre d'affaires total réalisé pendant l'exercice 1951 s'est élevé à 5.749.972.838 F en augmentation de 112 p. 100 sur l'exercice 1950, signe manifeste de l'amélioration de notre situation. Cependant, notre trésorerie ne nous a pas donné les possibilités d'entreprendre le renouvellement devenu nécessaire de notre parc de machines-outils et la modernisation de certaines de nos installations. Nous avons limité nos investissements au rééquipement de nos ateliers en matériel strictement nécessaire aux fabrications en cours. Nous devrons profiter de l'augmentation des commandes et du concours de la D. T. I. pour améliorer dans l'avenir le parc machines. Un problème de surfaces couvertes se posera incessamment. Les projets de remise en état des hangars de piste des Mureaux et de Méaulte ajournés faute de crédits devront être repris pour faire face aux programmes de fabrication des N. 2501 et de réparations.

Sur le plan technique, le bureau d'études a mené à bonne fin l'établissement du dossier de série du N. 2501, ces travaux se poursuivront en 1952 selon les clauses prévues au marché qui nous a été attribué pour l'établissement de la flasse et des tracés.

Le bureau d'études de l'usine de Bourges a réalisé avec succès la mise au point du N. G. 856 avion léger pour l'observation d'artillerie. Des dispositions ont été prises pour la fabrication en série de l'appareil dont une commande nous a été passée après la clôture de l'exercice.

Des travaux importants ont été poursuivis sur les avions à réaction N. 1601 et N. 2300. Des résultats très intéressants ont été obtenus sur ce dernier en particulier. Ils constituent des enseignements précieux pour notre groupe technique.

Un avant-projet d'un avion d'attaque bi-réacteur, remis au début de 1951 au service technique de l'aéronautique, n'a pas été suivi de commande de prototype. Les frais de l'étude étaient couverts par un marché.

Vers la fin de 1951, en exécution d'un programme émis par les services officiels, nous avons établi l'avant-projet d'un avion de transport, moyen-courrier pour lequel nous avons adopté la version tri-réacteur.

Dans le courant de l'année, la charge de travail de nos bureaux d'études a été satisfaisante. Les marchés obtenus ont permis une saine gestion du groupe technique. Nos moyens ont été concentrés sur le perfectionnement des prototypes déjà définis.

Toutefois, nous ne devons pas perdre de vue qu'il importe dans un souci de bonne administration, de préparer l'avenir. Il est indispensable pour nous et les autres constructeurs français, qu'un nouveau programme d'études soit fixé. L'industrie aéronautique étant en évolution constante, les programmes ne s'improvisent pas et n'admettent pas de discontinuité. A de nombreuses reprises, l'attention des pouvoirs publics a été attirée sur les graves conséquences qu'entraînerait pour l'ensemble des constructeurs, l'absence de toute politique aéronautique. Les efforts intérieurs resteraient vains si les mesures générales qui s'imposent ne sont pas prises par les autorités responsables.

Le bilan au 31 décembre 1951 fait apparaître, par rapport au précédent, une augmentation des valeurs actives et passives de 2.752 millions, se décomposant ainsi:

ACTIF

Valeurs immobilisées	—	89	millions.
Valeurs d'exploitation	+	1.047	—
Valeurs réalisables	+	2.022	—
Valeurs disponibles	+	67	—
Perte	—	295	—
	+	2.752	millions.

PASSIF

Report à nouveau	—	295	millions.
Provision pour risques	+	69	—
Avances sur travaux en cours	+	1.393	—
Dettes à court terme	+	435	—
Comptes de régularisation	+	169	—
Comptes financiers	+	980	—
	+	2.752	millions.

Le rapport de MM. les commissaires aux comptes vous donnera des explications détaillées sur ces variations.

Après affectation aux comptes d'amortissements d'une dotation de 303 millions, constitution de 675 millions de provisions nouvelles et annulation ou utilisation de 246 millions de provisions anciennes, le compte de pertes et profits se solde sans bénéfice ni perte.

Les provisions nouvelles concernent les travaux en cours à concurrence de 515 millions dont 208 millions pour la commande de N. 1400 et 176 millions pour les différents marchés de prototypes. Le total de provisions pour risques ou dépréciation se trouve ainsi porté à 2.192 millions, soit, pour l'exercice 1951, une augmentation de 429 millions.

Les frais financiers se sont élevés à 72 millions, chiffre légèrement supérieur à celui de 1950, mais qui, exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires, fait apparaître une diminution sensible (1,26 p. 100 contre 2,55 p. 100 en 1950). Le montant des agios indique que, comme les années précédentes, l'insuffisance de nos moyens financiers nous a obligés à demander à de nombreuses reprises le concours des banques pour assurer les échéances.

Nous devons toutefois vous signaler qu'au cours du quatrième trimestre 1951, nous avons enregistré, grâce aux premières recettes sur les importants marchés notifiés en 1951, une nette amélioration qui s'est confirmée dans les premiers mois de 1952.

Nous n'avons pas appliqué aux comptes de l'exercice 1951 les nouveaux coefficients dont l'emploi a été autorisé pour la réévaluation des immobilisations par le décret du 18 février 1952. Cette décision est nettement justifiée par les motifs suivants:

D'une part, cette opération ne présentait pas d'intérêt immédiat pour notre société en raison des pertes antérieures qui figurent au compte « Report à nouveau ». Ces pertes, nous vous le rappelons, sont le résultat de plusieurs années de sous-activité aggravées par une série de mesures, conséquences des recommandations officielles concernant l'activité et le potentiel des sociétés nationales (fermeture d'Issy-les-Moulineaux, reprise de Bourges). Aucune contrepartie ne nous ayant été octroyée en compensation des charges ou des dépenses de liquidation et de transfert imposés;

D'autre part, l'exercice en cours est affecté de la provision constituée au titre du marché N. 1400 dont nous vous avons exposé les difficultés.

De plus, les projets gouvernementaux de compression de dépenses créent une incertitude qui risque de mettre en cause les commandes en cours d'exécution.

Pour toutes ces raisons, il eût été anormal de grever par une réévaluation un exercice dont le compte d'exploitation supporte les charges exceptionnelles d'un marché au résultat final incertain.

Bien que le bilan ne fasse pas ressortir les résultats escomptés, il est intéressant de noter que le carnet de commandes, le montant des ventes et le nombre d'heures productives sont en très nette augmentation, alors que le pourcentage de frais généraux a considérablement diminué. Ces constatations révèlent une situation nettement améliorée qui permet d'envisager l'avenir avec confiance. Nous souhaitons vivement que les vicissitudes budgétaires ne viennent pas remettre en question un programme de fabrication laborieusement mis au point, ni compromettre les importants efforts réalisés à ce jour.

Nous nous proposons après avoir entendu le rapport de vos commissaires aux comptes, d'approuver les comptes et le bilan de l'exercice 1951 tels qu'ils vous sont présentés.

Vous avez en outre, conformément à la loi, à délibérer sur les résolutions qui vous sont soumises.

RÉSOLUTIONS SOUMISES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DU 30 JUIN 1952

Première résolution.

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes, les observations du comité central d'entreprise, approuve les comptes et le bilan de l'exercice 1951.

Deuxième résolution.

L'assemblée générale donne quitus au conseil d'administration de sa gestion pour l'exercice 1951.

Troisième résolution.

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les opérations visées à l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, déclare approuver purement et simplement ces conventions.

Quatrième résolution.

L'assemblée générale fixe à 600 F la valeur à appliquer aux actions en vue de l'exercice du droit de préemption prévu par l'article 43 des statuts.

Cinquième résolution.

L'assemblée générale fixe, à dater du 1er janvier 1952, à 8.000 F par séance et par administrateur, le montant des jetons de présence, avec maximum annuel de 100.000 F.

Sixième résolution.

Conformément aux dispositions de la loi du 5 avril 1946, tous pouvoirs sont donnés au porteur des présentes pour faire publier au *Journal officiel* le bilan de la société et le rapport des commissaires aux comptes.

RAPPORT de MM. Boisgontier et Retail,

commissaires aux comptes agréés par la cour d'appel.

Messieurs les actionnaires

DE LA

Société nationale de constructions aéronautiques du Nord

36, RUE VERNIER, PARIS (17e)

Messieurs,

En exécution du mandat de commissaires aux comptes que nous a confié Monsieur le premier président de la cour d'appel de Paris, dans les conditions prévues par la loi du 5 avril 1946, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le bilan et les comptes de votre société, arrêtés à la date du 31 décembre 1951.

Les registres, documents et pièces comptables ont été mis à notre disposition dans les délais légaux, et nous avons pu, en procédant à des vérifications par sondages, nous assurer de la concordance entre les écritures générales de votre société et le bilan qui vous est présenté par votre conseil d'administration, et que nous reproduisons en annexe.

L'analyse des divers postes du bilan au 31 décembre 1951 et leur comparaison avec les postes du bilan au 31 décembre 1950 appellent les explications suivantes:

ACTIF

FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

Ce poste, qui figurait au précédent bilan pour un montant net de 10.818.245 F, a été amorti en totalité à fin décembre 1951.

Au 31 décembre 1950, il représentait les 2/3 restant à amortir sur les frais des augmentations de capital réalisées en 1950.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations figurent au présent bilan pour un montant net de 1.136.165.244 F contre 1.249.724.088 F au 31 décembre 1950, soit une diminution de 113.558.844 F, qui s'explique par les amortissements et provisions pratiqués en 1951 sur les immobilisations restant en compte 123.602.415

sous déduction d'une augmentation de la valeur d'actif de l'ensemble des immobilisations..... 10.043.571

113.558.844

Ces immobilisations se décomposent comme suit:

	VALEUR A L'ACTIF au 31 décembre 1951.	AMORTISSEMENTS et provisions au 31 décembre 1951.	VALEUR NETTE au 31 décembre 1951
	francs.	francs.	francs.
Terrains	93.153.375	»	93.153.375
Constructions	740.162.477	291.442.117	448.720.360
Autres immobilisations corporelles	1.085.393.625	666.146.131	419.247.494
Apports à régulariser (Bourges, ex-S. N. C. A. C.)	120.000.000	»	120.000.000
Immobilisations incorporelles	25.000.001	»	25.000.001
Immobilisations entièrement amorties	534.214.148	534.214.148	»
Immobilisations en cours	30.044.014	»	30.044.014
Immobilisations détruites par faits de guerre	53.603.345	53.603.345	»
	2.681.570.985	1.545.405.741	1.136.165.244

Les fluctuations de la valeur à l'actif des divers chapitres d'immobilisations sont les suivantes:

	AU 31 DÉCEMBRE 1950	AU 31 DÉCEMBRE 1951	FLUCTUATIONS
	francs.	francs.	francs.
Terrains	93.153.375	93.153.375	»
Constructions	741.970.896	740.162.477	— 1.808.419
Autres immobilisations corporelles	1.460.159.506	1.085.393.625	— 374.765.881
Apports à régulariser, Bourges	120.000.000	120.000.000	»
Immobilisations incorporelles	2.400.000	25.000.001	+ 22.600.001
Immobilisations entièrement amorties	191.062.194	534.214.148	+ 343.151.954
Immobilisations en cours	9.178.098	30.044.014	+ 20.865.916
Immobilisations détruites par faits de guerre	53.603.345	53.603.345	»
	2.671.527.414	2.681.570.985	+ 10.043.571

Le chapitre « Constructions » enregistre une diminution nette de 1.808.419 F représentant l'excédent de la valeur de quelques constructions réformées, détruites ou dont le montant a été transféré au compte « Immobilisations entièrement amorties », sur la valeur de quelques constructions nouvelles.

Sous la rubrique « Autres immobilisations corporelles » figurent le matériel, l'outillage, le mobilier, les installations, le matériel de transport et le matériel divers, dont l'ensemble accuse une diminution de 374.765.881 F qui se répartit entre les divers postes de la façon suivante:

	1950	1951	DIMINUTION
	francs.	francs.	francs.
Matériel	885.709.918	575.896.203	— 309.813.715
Outillage	27.347.110	21.068.760	— 6.278.350
Matériel de bureau	115.880.166	80.940.681	— 35.939.485
Agencements et installations	308.113.333	331.875.457	+ 23.762.124
Gros et petit matériel de cantines et œuvres	8.831.169	8.487.833	— 343.636
Matériel de transport	84.065.480	57.942.691	— 26.122.789
Animaux de trait	212.000	212.000	»
	1.460.159.506	1.085.393.625	— 374.765.881

Il importe de préciser que la diminution enregistrée provient:

Du virement au poste « Immobilisations entièrement amorties » de la valeur d'origine des éléments dont l'amortissement est complètement achevé, soit	352.307.503
Des cessions de matériel, outillage et autres immobilisations corporelles, cessions pour la plus grosse partie consécutives à la liquidation de l'usine d'Issy-les-Moulineaux	122.656.288
De réformes d'éléments divers	15.579.207
	490.542.998
Cependant que la valeur des éléments nouveaux représente	115.777.117
Différence en diminution	374.765.881

Sous la rubrique « Immobilisations incorporelles » figurent:

La prise en charge — en 1951 — de la facture de la S. N. C. A. centre relative au protocole de cession des études, dessins, calques, brevets, outillages des avions de tourisme N. C. 856	25.000.000
Le droit à la jouissance de 11 lits au sanatorium de la Société civile immobilière de la Grange-sur-le-Mont. Cet élément figurait au précédent bilan pour une valeur d'actif de 2.400.000 F, étant d'autre part amorti à concurrence de 50 0/0. En 1951, il a donné lieu à un complément d'amortissement pour le surplus (sauf un franc). Il continue donc à figurer à la rubrique « Immobilisations incorporelles » pour	1
	25.000.001

Le poste « Immobilisations entièrement amorties » enregistre une augmentation de 343.151.954 F à la suite du virement à cette rubrique de la valeur des éléments d'actif dont l'amortissement se trouvait terminé à fin 1951.

Les « Immobilisations en cours » au 31 décembre 1951 représentent une valeur de 30.044.014 F, contre 9.178.098 F au 31 décembre 1950.

Les chapitres énumérés ci-après n'ont subi aucune fluctuation en 1951:

Terrains	93.153.375
Apports à régulariser, Bourges	120.000.000

Ce chapitre continue à figurer sous cette forme jusqu'à ce que les expertises tendant à fixer le prix de l'ancienne usine de la S. N. C. A. Centre soient achevées.

Immobilisations détruites par faits de guerre	53.603.345

Ce chapitre continue à rester à l'actif pour ordre, son montant ayant été intégralement amorti ou provisionné.

Les « Amortissements et provisions sur immobilisations » atteignent à fin 1951	1.545.405.741
Contre (à fin 1950)	1.421.803.324
Soit une augmentation de	123.602.417

qui s'explique de la façon suivante:

Amortissements pratiqués en 1951		212.601.050
A déduire:		
Amortissements sur immobilisations vendues, détruites ou hors service en 1951	96.215.168	
Annulation de provision antérieurement constituée en vue de faire face à des moins-values éventuelles sur immobilisations à réaliser	22.873.467	
		119.088.633
Différence en augmentation		123.602.417

Les amortissements de l'exercice 1951 ont été décomptés, en principe:

Pour les constructions normales, au taux de 5 0/0 et, pour les constructions légères, au taux de 15 0/0;

Pour le matériel d'usine, le mobilier et le matériel de bureau, au taux de 15 0/0;

Pour les installations précaires et l'outillage, au taux de 33 1/3 0/0;

Pour les agencements, aménagements et installations, au taux de 10 0/0.

Pour le matériel fluvial, au taux de 15 p. 100;

Pour le matériel roulant, au taux de 25 p. 100;

Pour le matériel aérien, au taux de 33 1/3 p. 100.

Les amortissements ont été calculés aux taux susindiqués sur la valeur d'acquisition réévaluée des immobilisations.

Il convient de préciser qu'aux amortissements sur immobilisations propres de la société viennent s'ajouter:

Une provision pour amortissement des biens en provenance de la S. N. C. A. C. dotée en 1951 de	29.715.687
Sous déduction d'une annulation destinée à régulariser des provisions antérieurement constituées pour des montants excessifs	12.091.817
	41.623.870
Une provision pour amortissements complémentaires des biens appartenant à l'Etat, dotée en 1951 de	17.343.992

AUTRES VALEURS IMMOBILISÉES

Les quatre postes inscrits à ce chapitre ont enregistré les fluctuations suivantes:

	A fin 1951.	Fluctuations depuis le 31 décembre 1950.
	—	—
Prêts non gagés	5.568.089	+ 4.670.661
Emprunt libératoire du prélèvement ..	13.300.000	
Titres de participation non cotés	32.335.051	+ 29.986.000
Dépôts et cautionnements	5.820.775	+ 481.235

L'augmentation accusée par le poste « Prêts non gagés » résulte de la prise en charge par ce poste du prêt de cinq millions consenti à la Société civile immobilière de la Grange-sur-le-Mont qui figurait antérieurement au compte « Prêts à moins d'un an » (la société débitrice apparaissant toujours comme hors d'état de rembourser votre société). D'autre part, quelques prêts nouveaux ont été consentis, et un certain nombre de prêts anciens ont été remboursés, cet ensemble d'opérations se traduisant par une diminution de: 29.339 F. Enfin, le prêt de 60.000 F accordé le 14 juin 1949 à Mme Stresty a fait l'objet d'une provision pour sa totalité.

Le poste « Emprunt libératoire du prélèvement » n'a été affecté par aucun changement.

Le poste « Titres de participation non cotés » enregistre une augmentation de 29.986.000 F, qui s'explique ainsi:

Souscription à 1 action de 2.500 F de la Société marocaine immobilière d'habitation.....	2.500
Souscription à 1 action de 2.500 F de la Société marocaine immobilière aéronautique.....	2.500
Souscription à 6.000 actions de 10.000 F (libérées de moitié) de la Société Maroc aviation.....	30.000.000
Apport dans la constitution du capital de la société à responsabilité limitée Groupe technique aéronautique..	1.000
	30.006.000
A déduire:	
Cession de 20 actions de 1.000 F du Comptoir des approvisionnements de l'aviation.....	20.000
Augmentation nette.....	29.986.000

Le poste « Dépôts et cautionnements » enregistre une augmentation de 481.235 F, conséquence de la constitution de nouveaux dépôts de garantie en 1951.

VALEURS D'EXPLOITATION

Matières, fournitures, pièces et produits finis.....	1.089.782.570
A déduire:	
Provision	86.258.342
Valeur comptable nette.....	1.001.524.228

Cette rubrique présente un solde assez voisin de celui au 31 décembre 1950, lequel s'établissait à 962.561.358 F.

Le chiffrage des stocks de matières premières, matières consommables, produits semi-ouvrés et produits finis a eu lieu au prix de revient moyen et vos services nous ont déclaré avoir procédé, au cours de l'exercice 1951, à des inventaires tournants.

Produits et travaux en cours.....	6.417.526.383
A déduire:	
Provision	1.293.426.568
Valeur comptable nette.....	5.124.099.815

Par rapport à la situation à fin 1950, ce chiffre ressort en augmentation nette de 954.967.220 F, qui s'explique comme suit:

Augmentation de la valeur comptable au prix de revient des travaux en cours.....	1.356.976.288
A déduire:	
Excédent des provisions constituées sur les provisions annulées	402.009.068
	954.967.220

Les prix de revient ont été calculés comme précédemment, c'est-à-dire en y incluant les frais généraux (jusques et y compris les frais administratifs et financiers) et les amortissements des usines et du siège.

Les provisions ont été constituées dans la mesure où le prix de revient des commandes apparaissait ne pouvoir être couvert par les prix stipulés aux marchés.

Les provisions les plus importantes concernent:

1° Les études et la fabrication de prototypes commandés par l'Etat; vos services nous ont confirmé leurs déclarations de l'an dernier à ce sujet, à savoir que l'importance des pertes subies sur ces travaux s'explique par le fait que les marchés ont été conclus il y a plusieurs années, alors qu'on ne pouvait prévoir les hausses successives des prix et les difficultés propres aux nouveaux types d'appareils.

2° La commande 3.610.169 - Nord 1.100 (série); la provision afférente à cette fabrication de 25 hydravions (sur lesquels 20 appareils restaient à livrer au 31 décembre 1951) s'élève à 208.516.635 F. Vos services nous ont exposé que le résultat final de cette commande comporte une part d'incertitude en raison de discussions en cours avec le service des marchés pour l'évaluation des travaux de modifications et transformations et pour la fixation du prix définitif des équipements et des rechanges. Pour tenir compte du risque de réfaction sur les plus-values non notifiées, votre conseil d'administration a décidé de virer à cette provision la totalité du résultat disponible de l'exercice 1951, soit 208.516.635 F, lequel se solde ainsi sans bénéfice, ni perte.

3° La commande 1.612.055 - Outillage Nordcrin; vos services nous ont exposé que cet important outillage, fabriqué en vue d'une fabrication qui s'est trouvée interrompue, n'a pu être amorti en totalité; la provision constituée correspond à la fraction non amortie de l'outillage en question.

4° La fabrication du prototype Nord 2.800 qui avait été entreprise par votre société, de sa propre initiative, sans qu'il soit passé un marché; vos services nous ont exposé que la provision y afférente couvre la totalité des dépenses engagées dans cette fabrication.

Emballages commerciaux.....	1.153.833
A déduire:	
Provision	432.574
Valeur comptable nette.....	1.021.259

En augmentation de 21.062 F.

Marchandises en cours de transport et de réception	129.319.840

Ce poste ressort en augmentation de: 50.218.256 F. Il représente le montant des marchandises en provenance soit des fournisseurs, soit des différentes usines de la société, et pour lesquelles la réception définitive n'était pas intervenue à la clôture de l'exercice 1951.

VALEURS RÉALISABLES A COURT TERME OU DISPONIBLES

Fournisseurs débiteurs	841.628.317
A déduire: provision	9.171.700
Valeur comptable nette	832.456.617

Ce poste apparaît en augmentation de: 700.228.946 F par rapport au précédent bilan. Cette augmentation provient principalement des avances versées à des fournisseurs sur des commandes d'exploitation concernant l'usine de Bourges.

Clients	770.038.339
A déduire: provision	118.496.513
Valeur comptable nette	651.541.826

Cette rubrique s'établit en augmentation nette de 173.116.113 F, en raison:

D'une augmentation de 45.109.196 F du solde débiteur des clients privés;

D'une augmentation de 113.182.217 F des créances sur l'Etat;

D'une augmentation de 286.110 F des créances considérées comme douteuses;

D'une augmentation de 65.701.861 F du montant des pénalités en discussion, montant qui, au 31 décembre 1951, s'élève à 133.854.805 F. Ces pénalités font l'objet d'une provision de 86.333.374 F — représentant la plus grosse part de la provision totale venant en diminution de la valeur d'actif de la rubrique « Clients »;

D'une augmentation de 51.121.181 F de la provision totale venant en déduction de la valeur d'actif du poste « Clients » augmentation résultant, à concurrence de 50.798.503 F, du complément de provision concernant les pénalités en discussion pouvant être retenues sur des marchés exécutés pour l'Etat.

Produits livrés et services à facturer	1.121.316.916

De même qu'à la fin des exercices précédents, cette rubrique enregistre la valeur des produits qui, bien que livrés, n'étaient pas encore facturés à la clôture de l'exercice, soit que les prix définitifs n'aient pas été homologués à cette date, soit que les documents relatifs à la réception des produits ne soient pas encore parvenus.

Dans le premier cas, le chiffrage de la valeur des produits a été effectué au prix de revient, dans le second cas, il a été effectué aux prix homologués.

Le solde de ce compte est en augmentation de 675.802.301 F par rapport à l'exercice précédent, augmentation qui, à concurrence de 406.319.822 F, est relative à des livraisons faites par l'usine de Bourges.

Autres débiteurs	833.867.722
A déduire: provision	142.378.136
Valeur comptable nette	691.489.586

Ce chapitre enregistre une augmentation de 173.099.115 F.

Le compte « Avances au personnel », débiteur de 11.431.421 F au 31 décembre 1950, ne l'est plus que de 6.181.345 F au 31 décembre 1951.

Le compte « Participation de l'Etat — Réparations des dommages de guerre » s'établit à 127.460.583 F, en augmentation de 12.974.366 F, montant des travaux de remise en état effectués en 1951 au Havre, aux Mureaux et à Meaulte.

Les comptes de la S. N. E. C. M. A., des Sociétés nationales de constructions aéronautiques du Sud-Ouest et du Sud-Est figurent pour un montant total de 529 millions environ (dont 503 millions environ constitués par des opérations restées en instance de régularisation et enregistrées dans les comptes d'attente). A fin décembre 1950, l'ensemble de ces comptes — parmi lesquels figurait alors un compte S. N. C. A. C. pour 11.228.867 F — se totalisait à 69 millions environ.

Un compte « Société Maroc-aviation », qui ne figurait pas au précédent bilan, présente un solde de 18.591.435 F au 31 décembre 1951. Ce solde représente les versements effectués par votre société au cours de l'année 1951 au titre de sa quote-part dans les charges de constitution de la Société Maroc-aviation, et sera ultérieurement utilisé pour la libération de votre souscription au capital de cette société (3e et 4e quarts non encore appelés).

Un compte « Réquisitions par les autorités françaises ou alliées », qui figurait au précédent bilan pour 4.432.909 F, a disparu par suite du règlement de l'indemnité en février 1951.

Le compte : « Liquidation des commandes allemandes » continue à figurer pour 142.167.211 F, toujours entièrement provisionné. Cette provision constitue la quasi-totalité de la provision globale venant en déduction de la valeur d'actif du chapitre « Autres débiteurs ».

Les autres comptes, groupés sous la rubrique « Autres débiteurs » n'appellent pas d'observations particulières.

Comptes de régularisation	18.902.390

Au présent bilan, ce chapitre comprend uniquement le compte « Charges payées d'avance », en diminution de 129.399 F. Il s'agit de dépenses exposées en 1951, mais imputables à l'exercice 1952. Les plus importantes de ces dépenses sont les suivantes :

Primes d'assurances relatives aux biens meubles et immeubles pour 11 millions environ ;

Réparations payées d'avance pour 2 millions et demi environ.

Prêts à moins d'un an :

Au précédent bilan, ce compte figurait pour 5.030.000 F. Il a disparu du bilan au 31 décembre 1951, par suite du virement à « Prêts à plus d'un an », du montant de votre créance sur la Société civile immobilière de la Grange-sur-le-Mont (5 millions), et par suite de remboursements pour le surplus (30.000 F).

Effets à recevoir	14.725.748
A déduire :	
Provision	1.994.324
Valeur comptable nette	12.731.424

en augmentation de 10.196.965 F sur le chiffre au 31 décembre 1950.

Ce poste comprend, comme au précédent bilan, un bon du Trésor grec non recouvré, d'un montant de 1.994.324 F, pour lequel la provision antérieurement constituée a naturellement été maintenue.

L'augmentation signalée plus haut provient essentiellement de l'entrée en portefeuille d'un effet sur la S. N. C. A. S. E., au 10 avril 1952, de 10.011.189 F.

Nous signalons que, par suite de l'escompte en banque des effets remis à votre société, tant par le crédit national et la caisse des marchés, que par les sociétés nationalisées et les clients du secteur privé, il existait au 31 décembre 1951 un montant d'effets escomptés et non arrivés à échéance d'un total de 2.363 millions en chiffres ronds, dont 17 millions environ concernaient le secteur privé.

Mandats émis non crédités	114.363.206

contre 93.065.932 F au 31 décembre 1950, soit une augmentation de 21.297.274 F.

Ce poste représente le montant des mandats ordonnancés par le ministère avant le 31 décembre 1951, en règlement de factures et acomptes, et qui n'ont été encaissés en banque qu'au cours des dix premiers jours de janvier 1952 ; le montant de ces mandats a été porté en 1951 au crédit du compte « Clients » ou du compte « Acomptes ».

Titres de placement non cotés	8.139.000

Sans changement par rapport au précédent bilan, ce compte exprime le montant de deux certificats de la caisse autonome de la reconstruction (au prix d'achat).

Banques et chèques postaux	55.787.967
Caisse	6.222.893
Ensemble	62.010.860

L'ensemble des disponibilités accuse une augmentation de 40.483.313 F par rapport au précédent bilan. Les montants portés au bilan ont été trouvés en concordance avec les documents justificatifs représentés, compte tenu des chevauchements habituels d'écritures en ce qui concerne les avoirs en banques.

PASSIF

CAPITAL PROPRE ET RÉSERVES

Capital social	1.000.000.000
Primes d'émission d'actions	257.132.952
Réserve légale	4.750.000
Réserves statutaires et contractuelles	5.561.053
Réserve pour construction de maisons ouvrières	17.000
Réserves résultant de dispositions fiscales	45.962.048
Réserve spéciale de réévaluation	1.218.494.343

Ces différents postes sont restés sans changement.

Report à nouveau	304.232.729

contre 9.167.757 F (déficitaire) au 31 décembre 1950.

L'augmentation, soit 295.064.976 F résulte du report à nouveau du déficit de l'exercice 1950.

Provisions diverses pour risques	342.884.329

Les provisions pour dépréciation d'éléments d'actifs ont été portées en déduction des postes de l'actif auxquels elles s'appliquent. Nous les avons mentionnées lors de l'examen des différents chapitres de l'actif.

Les « Provisions pour risques » s'établissent en augmentation de 59.851.687 F par rapport à fin 1950, se répartissant ainsi qu'il suit :

	PROVISIONS constituées.	PROVISIONS annulées.
	francs.	francs.
Taxes sur intérêts des traites C. N.	7.837.843	»
Litiges sur factures S. N. C. A. C.	3.776.724	»
Litige sur facture Air Liquide	100.800	»
Reboisement Glisolles	»	77.867
Garanties données aux clients	»	458.005
Bénéfices réservés sur cessions entre centres	1.388.297	7.638.656
Provision de propre assureur	3.444.621	608.087
Provision pour amortissements complémentaires biens Etat	17.343.992	»
Provision pour amortissements immobilisations Bourges	23.715.687	12.091.817
Intérêts de retard sur taxes chiffre d'affaires sur intérêts de traites C. N.	1.862.046	»
Intérêts de retard sur rehaussements taxes chiffre d'affaires contestés	507.092	»
Intérêts de retard sur rehaussements taxes chiffre d'affaires acceptés	»	1.175.000
Provision pour indemnités de licenciement	865.000	506.519
Inondation usine de Sartrouville	250.000	»
Provisions pour biens Etat	21.225.446	»
	83.407.628	23.555.951
Différence en augmentation nette.	59.851.687	

Les mouvements les plus importants concernant les provisions énumérées appellent les précisions suivantes :

Provision pour taxes sur intérêts des traites C. N. — Une dotation complémentaire de 7.837.843 F a été affectée à cette provision. Il y a lieu de rappeler que la provision pour taxes sur intérêts des traites C. N. a été créée en représentation de taxes sur le chiffre d'affaires que l'administration des contributions indirectes entendait faire supporter à votre société sur le montant des intérêts à elle alloués et compris dans les traites sur le Crédit national qui lui sont remises en payement par l'Etat. Le conseil d'Etat, aux termes d'un arrêt rendu le 28 janvier 1952, a annulé l'arrêté du conseil de préfecture de la Seine, qui s'était prononcé contre la thèse soutenue par l'administration, et a validé la contrainte notifiée le 22 janvier 1948 à votre société.

Cette provision pour taxes sur intérêts des traites C. N., qui s'élève au total à 31.953.019 F, peut donc d'ores et déjà être considérée comme une perte certaine.

Provision pour litiges sur factures S. N. C. A. C. — La constitution de cette provision, d'un montant de 3.776.724 F, est apparue nécessaire à la suite des discussions soulevées depuis plusieurs années par le règlement des facturations intervenues entre votre société et la S. N. C. A. C. Cette provision s'élève à 50 p. 100 de l'ensemble des factures.

Garanties données aux clients. — Cette provision, constituée à fin 1950 pour un montant de 458.005 F, concernait des facturations à la S. N. E. C. M. A. ayant trait à des pièces retournées ultérieurement par cette société. Elle a été annulée, les pièces retournées ayant fait l'objet d'un avoir en 1951.

La provision pour cession entre centres, en diminution nette de 6.250.359 F, a pour objet la reprise des bénéfices sur les cessions entre centres qui se trouvaient encore inclus dans les travaux en cours au 31 décembre 1951.

La provision de propre assureur a été augmentée de 3.444.621 F en vue de couvrir le risque de 10 p. 100 vous incombant sur les accidents éventuels au cours d'essais des avions, ainsi que l'assurance des avions de la société, en service. Elle a été diminuée de 608.087 F, somme utilisée pour couvrir les dépenses engagées pour la remise en état des avions Nord 1002 nos 272 et 278 détériorés à la suite de leur collision avec l'avion Junker no 151 le 3 juillet 1951.

La provision pour amortissement complémentaire biens Etat a été complétée sur la même base que précédemment, et a ainsi reçu une dotation nouvelle de 17.343.992 F.

La provision pour amortissement des immobilisations Bourges correspond au montant des amortissements calculés suivant les taux usuels sur la valeur des immobilisations de l'usine de Bourges, montant qui ne pourra être porté aux comptes d'amortissements en déduction de la valeur d'actif, que lorsque la valeur totale de rachat de l'usine aura été ventilée entre les divers comptes d'immobilisations. Cette provision a reçu une dotation nouvelle de 23.715.687 F et a été diminuée de la somme de 12.091.817 F correspondant aux provisions excédentaires des exercices 1949 et 1950, effectuées suivant les estimations du cabinet Gallier.

La provision pour intérêts de retard sur taxes chiffre d'affaires sur intérêts des traites C. N. a reçu une dotation complémentaire de 1.852.046 F. Cette provision a été créée en représentation des intérêts de retard sur les taxes sur le chiffre d'affaires que l'Administration des contributions indirectes entend faire supporter à votre société sur le montant des intérêts à elle alloués et compris dans les traites sur le crédit national qui lui sont remises en payement par l'Etat.

Ainsi que nous l'avons indiqué précédemment, le conseil d'Etat s'étant prononcé pour la thèse soutenue par l'administration, cette provision, qui atteint la somme de 6.712.746 F, constitue d'ores et déjà une perte certaine.

La provision pour intérêts de retard sur rehaussements de taxes chiffre d'affaires contestés a reçu une dotation complémentaire de 297.102 F. Cette provision a commencé à être constituée à la suite de la vérification effectuée par l'administration des contributions indirectes en 1950.

La provision pour intérêts de retard sur rehaussements de taxes chiffre d'affaires acceptés, qui s'élevait à fin 1950 à 1.175.000 F, a été utilisée par suite du payement desdits intérêts de retard.

La provision pour indemnités de licenciement représente le montant des indemnités que votre société pourra être amenée à payer dans les années à venir au personnel de l'usine de Bourges, reprise à la S. N. C. A. Centre.

Cette provision a été augmentée:

Du montant d'un complément versé par la S. N. C. A. C.	43.686
Des retenues sur les payes mensuelles du personnel ancien de la S. N. C. A. C. réembauché après le 23 août 1949 (en remboursement des indemnités qu'il avait perçues)	821.404
	865.090

Elle a été diminuée du montant des indemnités versées au personnel licencié en 1951 ..... 506.519

La provision pour biens Etat a été complétée sur les mêmes bases que précédemment et se présente ainsi en augmentation de 21 millions 225.416 F.

Compte tenu de ces fluctuations, les provisions pour risques se décomposent ainsi qu'il suit au 31 décembre 1951:

Provisions pour risques d'exploitation.

Droits d'enregistrement sur marchés ouverts	1.707.713
Taxes sur intérêts des traites Crédit national	31.953.019
Rehaussements taxes chiffre d'affaires contestés	9.954.530
Litiges sur factures S. N. C. A. Centre	3.776.724
Réajustement personnel cadres	325.871
Litige sur factures Air liquide	100.809
Remboursement Glisolles	180.537
Bénéfices réservés sur cessions entre centres	4.081.805
Provision de propre assureur	17.810.809
Provision pour amortissements complémentaires biens Etat	98.398.723
Provision pour amortissements immobilisations Bourges	65.168.543

Provisions pour risques exceptionnels.

Intérêts de retard sur taxes chiffre d'affaires sur intérêts traites C. N.	6.712.746
Intérêts de retard sur rehaussements taxes chiffre d'affaires contestés	2.297.142
Perte de change sur fournisseurs hollandais	5.510.972
Avoirs en devises bloqués	30.038
Provision pour indemnités de licenciement	11.731.354
Fondation usine de Sartrouville	1.750.000
Provision pour location de biens Etat	138.285.913
	402.864.239

Emprunt à plus d'un an 13.392.000

Ce poste, qui ne figurait pas au précédent bilan, a enregistré, en 1951, un prêt consenti par l'Etat à votre société, en vertu d'une convention n° 4052/47 du 6 mars 1947, relative aux frais supplémentaires résultant des perturbations apportées (du fait de circonstances exceptionnelles) à la fabrication des avions Caudron 449 et lots de rechange prévus par le marché 323/45.

Le prêt dont s'agit devait être remboursé comme suit:

A échéance du 1er décembre 1951	4.464.000
A échéance du 1er décembre 1952	4.464.000
A échéance du 1er décembre 1953	4.464.000

En fait, le premier remboursement n'est intervenu qu'en janvier 1952, ce qui explique que la totalité du prêt subsiste au bilan au 31 décembre 1951.

Nous signalerons simplement pour ordre que la fraction du prêt remboursable le 1er décembre 1952 (et *a fortiori* celle remboursable le 1er décembre 1951) eussent été plus rationnellement classées dans les « Emprunts à moins d'un an ».

DETTES A COURT TERME

Fournisseurs 172.481.289

Ce poste, en augmentation de 202.221.049 F par rapport au 31 décembre 1950, se décompose ainsi:

Fournisseurs ordinaires 125.883.187

En augmentation de 202.607.410 F.

Fournisseurs retenues de garantie 260.344

Compte nouveau.

Fournisseurs règlements différés 26.337.758

En diminution de 646.705 F.

Ce dernier compte est constitué par des dettes anciennes antérieures à 1944, notamment envers des fournisseurs allemands, dont le règlement est différé. Au cours de l'exercice 1951, des paiements ont été effectués pour 646.705 F à des fournisseurs français dont les créances résultaient de l'exploitation allemande.

Avances reçues sur travaux en cours et dommages de guerre 4.965.920.920

Ce poste accuse une augmentation de 1.392.623.383 F, qui s'explique comme suit:

— Acomptes reçus des clients privés: en augmentation de 488.236.267 F;
— Etat — acomptes à amortir: en augmentation de 272.923.124 F;
— Etat — acomptes à amortir: en augmentation de 566.313.992 F;
— Etat — avances reçues sur dommages de guerre: en augmentation de 23.950.000 F;
— Quote-part Emprunt pour reconstruction: 41.220.000 F.

Ce compte, qui ne figurait pas au bilan précédent, a enregistré la quote-part de votre société dans l'Emprunt du Groupement pour la reconstitution de l'équipement aéronautique et ferroviaire et des industries diverses, affectée aux dommages de guerre des Mureaux et de Meaulte.

Autres créanciers 461.398.873

Ce poste enregistre une augmentation de 229.843.780 F.

Ses fluctuations portant sur de nombreux comptes, nous ne mentionnerons que ceux qui ont enregistré des variations importantes:

Les comptes « Comité central d'entreprise » et « Comités locaux d'entreprise », qui sont en augmentation respectivement de 2.180.247 F et 6.874.181 F, représentent les sommes restant à payer aux Comités d'entreprise au titre des cotisations sur salaires et appointements.

Le compte « Taxe compensatrice de l'impôt cédulaire », en augmentation de 17.327.503 F, correspond aux impôts sur les salaires à payer pour les mois de novembre et décembre 1951;

Le compte « Impôts indirects » passe de 52 millions à 200 millions en chiffres ronds, soit une augmentation de 148 millions en chiffres ronds;

Le compte « Sécurité sociale » accuse une augmentation de 71.604.029 F. Ce poste correspond aux cotisations des mois de novembre et décembre 1951 dues à la sécurité sociale;

Le compte « S. N. C. A. C., — Compte ordinaire », qui était débiteur au 31 décembre 1950 de 11.228.867 F, est créditeur à fin 1951 de 11.350.497 F et figure, par conséquent, sous la rubrique « Autres créanciers » pour ce montant;

Le compte « S. N. C. A. S. O. — Compte ordinaire », est en augmentation de 2.052.873 F par rapport à fin 1950;

Le compte « S. N. C. A. S. E. — Compte ordinaire » créditeur au bilan précédent de 3.965.857 F, est débiteur au 31 décembre 1951 de 1.915.721 F et ne figure plus, en conséquence, sous la rubrique « Autres créanciers »;

Le compte « Caisse de prévoyance », qui passe de 8.858.100 F à 15.998.661 F, soit une augmentation de 7.140.462 F, correspond essentiellement aux cotisations du 4e trimestre;

Le compte « Prélèvements sur inventaires », qui figurait au bilan au 31 décembre 1950 pour la somme de 4.808.311 F, a été viré au compte « Fournisseurs ordinaires »;

Le compte « Prélèvement sur stock ministère » passe de 5 millions 67.014 F à 7.031.272 F, soit une augmentation de 1.964.201 F. Il s'agit de prélèvements restant à payer au 31 décembre 1951 par précompte ou par ordre de reversement;

Le compte « Matériel en provenance d'Allemagne », qui figurait au bilan précédent pour la somme de 15.014.271 F, a été soldé à la suite de la facturation de ce matériel;

Le compte « Société nationale de ventes des surplus » passe de 8.391.083 F à 81.218 F, soit une diminution de 8.309.865 F, montant des factures réglées en cours d'exercice. Le solde créditeur au 31 décembre 1951 représente le montant des intérêts moratoires exigés par la Société nationale de ventes des surplus, qui ont été acquittés en janvier 1952.

Un compte « Bâtiment soviétique de Villeneuve » figurait au bilan précédent pour 8 millions. Ce compte représentait l'évaluation d'un bâtiment cédé à la régie nationale des Usines Renault en même temps que l'usine d'Issy-les-Moulineaux, bâtiment qui n'était pas la propriété de votre société, mais de l'Etat. Celui-ci devait ultérieurement facturer le bâtiment à la R. N. U. R., pour un prix non encore fixé. Toutefois, il était entendu que la R. N. U. R. devrait en toute hypothèse payer la somme de 8 millions, la différence entre ce montant et le prix de facturation par l'Etat étant, soit versée, soit encaissée par votre société, suivant que ledit prix de facturation serait supérieur ou inférieur à 8 millions. Au cours de l'exercice 1951, l'administration des domaines a facturé le bâtiment pour 1 million 309.430 F. L'excédent de 8 millions de francs sur 1.309.430 F, soit 6.690.570 F, constitue pour votre société un profit sur exercices anté

rieurs qui a été viré au compte « Pertes et profits ». Le prix de facturation par les domaines a fait l'objet d'une contrepassation d'écriture par le crédit du compte « R. N. U. R. » qui avait été à l'origine débité de 8 millions.

Par conséquent, au 31 décembre 1951, le compte « Bâtiment soviétique de Villeneuve » est soldé, et le compte « R. N. U. R. » est débiteur de 6.620.570 F, somme qui a été payée à votre société par la R. N. U. R. en janvier 1952.

Comptes de régularisation..... 567.502.639

Ce chapitre, en augmentation de 169.356.550 F, se décompose de la façon suivante:

Le compte « Charges à payer » ressort en augmentation de 151.296.468 F. Ces charges comprennent principalement les salaires et charges sociales, loyers et frais d'entretien, impôts, assurances et fournitures extérieures, afférents à l'exercice 1951 et dont le règlement sera effectué au cours de l'année 1952.

Les principales augmentations concernent:

Les frais de personnel, en augmentation de 71.500.000 F en chiffres ronds;

Les impôts, en augmentation de 75.000.000 de francs en chiffres ronds;

Les loyers et charges locatives, en augmentation de 1.800.000 F;

Les fournitures faites à l'entreprise, en augmentation de 7.000.000 de francs;

Les frais de P. T. T., en augmentation de 1.600.000 F.

Par contre, les frais de documentation générale à payer, qui s'élevaient à 2.800.000 F en chiffres ronds à fin 1950, sont pratiquement inexistants à fin 1951, et les intérêts et agios à payer ont diminué d'environ 3.000.000 de francs.

Le compte « Factures à recevoir des centres » est en augmentation de 18.060.062 F par rapport au bilan au 31 décembre 1950. Ce compte exprime la valeur, au dernier prix de revient connu, des pièces et fournitures entrées en magasin et dont les factures n'étaient pas encore parvenues des centres.

Effets à payer..... 1.553.890.254

Le montant de ce poste et l'augmentation de 816.519.780 F qu'il enregistre se décomposent comme suit:

	A FIN 1950	A FIN 1951	FLUCTUATIONS en 1951
	francs.	francs.	francs.
Caisse des marchés.....	461.180.000	422.624.000	— 38.556.000
Contributions indirectes...	43.880.258	180.898.575	+ 137.018.317
Domaines	3.307.018	»	— 3.307.018
Stè nouvelle de ventes des surplus.....	4.615.220	»	— 4.615.220
Fournisseurs	133.847.978	848.857.679	+ 714.989.701
Warrants à payer.....	89.570.000	101.510.000	+ 11.940.000
	737.370.474	1.553.890.254	+ 816.519.780

Le compte « Warrants à payer » représente une avance consentie par la caisse des marchés sur 47 avions Nord 1200 warrantés.

Banques 172.404.110

Ce chapitre, qui figurait au bilan précédent pour 8.557.464 F, accuse une augmentation de 163.846.646 F. Il est constitué uniquement par le découvert existant à la R. N. U. I. Paris.

Le montant porté au bilan a été trouvé en concordance avec les documents justificatifs représentés, compte tenu des chevauchements habituels d'écritures.

PERTES ET PROFITS 1951

La comptabilité de votre société fait apparaître dans son compte de pertes et profits que l'exercice 1951 se solde sans bénéfice ni perte, par suite de l'affectation du résultat disponible aux provisions pour dépréciations des travaux en cours, comme ceci a déjà été expliqué lors de l'examen des postes de l'actif.

Le compte d'exploitation se trouve résumé ci-après:

	DÉBIT	CRÉDIT
	francs.	francs.
Stocks au 1er janvier 1951.....	6.240.221.122	»
Achats de matières et marchandises....	1.426.347.761	»
Achats inter-usines.....	1.518.079.891	»
Autres charges par nature.....	6.061.174.032	»
Stocks au 31 décembre 1951.....	»	7.638.082.626
Ventes de marchandises et produits finis	»	5.696.531.537
Ventes inter-usines.....	»	1.500.019.829
Autres produits.....	»	169.730.335
Provisions antérieures utilisées.....	»	171.352.350
	15.245.922.876	15.175.706.677
Perte d'exploitation.....	»	70.216.199
	15.245.922.876	15.245.922.876

Ce compte appelle les précisions suivantes:

Les comptes de stocks au 31 décembre 1950 ont été donnés dans notre rapport précédent et ceux au 31 décembre 1951 dans le présent rapport, lors de l'examen de l'actif.

Les achats se répartissent en:

Achats de matières de fabrication.....	[illegible]
Achats d'organes et équipements.....	[illegible]
Achats de matières consommables.....	[illegible]
Achats d'emballages.....	[illegible]
	[illegible]

Les comptes « Achats inter-usines » et « Ventes inter-usines » sont des comptes d'ordre qui s'équilibrent à 18.060.062 F près, cette différence représente des marchandises prises en charge par les centres vendeurs au 31 décembre 1951, mais non encore facturées à cette date par les centres vendeurs, et qui sont par conséquent incluses dans les stocks de fin d'exercice desdits centres.

Les autres charges classées par nature comprennent:

Frais de personnel.....	[illegible]
Impôts et taxes.....	[illegible]
Frais pour biens meubles et immeubles.....	[illegible]
Transports et déplacements.....	[illegible]
Fournitures extérieures.....	[illegible]
Frais de gestion générale.....	[illegible]
Frais financiers.....	[illegible]
Dotation de l'exercice aux comptes d'amortissements.	[illegible]
Dotation de l'exercice aux comptes de provisions....	[illegible]
	6.061.174.032

Il convient de préciser que les dotations de l'exercice aux comptes de provisions relatives à l'exploitation s'appliquent aux provisions:

Pour dépréciations des stocks et travaux en cours.....	[illegible]
Pour dépréciation financière.....	[illegible]
Pour risques d'exploitation.....	[illegible]
Pour biens Etat.....	[illegible]
	672.291.954

Le montant des ventes de l'exercice, soit 5.697 millions en chiffres ronds, s'applique aux ventes d'appareils à concurrence de 2.957 millions environ et, pour le surplus, aux ventes d'outillage, de rechanges, de marchandises diverses, aux réparations, etc.

Quant aux « Autres produits », dont le montant est de l'ordre de 170 millions, ils comprennent principalement des produits financiers, des ventes de déchets, des productions d'immobilisations, et la valeur des réparations effectuées à titre de dommages de guerre et qui sera remboursée postérieurement par le M. R. U.

Les provisions annulées et virées au crédit du compte « Exploitation générale » se rapportaient:

Aux dépréciations des stocks et travaux en cours pour...	[illegible]
Aux risques d'exploitation pour.....	[illegible]
	171.352.350

Le compte de pertes et profits se présente comme suit:

	DÉBIT	CRÉDIT
	francs.	francs.
Solde du compte « Exploitation générale ».....	70.216.199	»
Profits sur exercices antérieurs.....	»	80.207.167
Pertes sur exercices antérieurs.....	11.977.995	»
Profits exceptionnels.....	»	12.361.623
Pertes exceptionnelles.....	8.433.758	»
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions exceptionnelles.....	2.709.138	»
	93.337.090	93.337.090

Il convient de préciser:

Que les profits sur exercices antérieurs sont constitués par des annulations de provisions pour 62 millions en chiffres ronds et par des produits imputables aux exploitations antérieures pour 19 millions en chiffres ronds;

Que les pertes sur exercices antérieurs sont constituées surtout par des rappels de charges pour 2.600.000 F en chiffres ronds et par des dépenses payées sur des commandes soldées par anticipation pour 9 millions en chiffres ronds;

Que les profits exceptionnels proviennent, à concurrence de 12.361.623 F, de provisions utilisées qui se décomposent ainsi:

Provision pour réalisation d'immobilisations.....	10.774.163
Provision pour créances irrécouvrables.....	412.460
Provision pour pénalités et amendes.....	1.175.000
	12.361.623

Que les pertes exceptionnelles sont constituées surtout par les pertes sur la réalisation d'immobilisations corporelles pour 6 millions 400.000 F en chiffres ronds, par des pénalités et amendes fiscales pour 1.175.000 F et par des dédits, dommages et intérêts pour 400.000 F en chiffre rond;

Que les dotations de l'exercice aux comptes de provisions exceptionnelles concernent principalement les intérêts de retard sur taxes sur le chiffre d'affaires,

Votre société présente un certain nombre de renseignements dans les états annexés au bilan.

En dehors des chiffres récapitulatifs sur les immobilisations appartenant à votre société, les amortissements et les provisions, ces états indiquent notamment:

Le montant des engagements reçus, qui s'élèvent à 181.003.375 F contre 51.529.801 F au 31 décembre 1950;

Le montant des engagements donnés, qui s'élèvent à 30.460.859 F contre 460.859 F;

Les immobilisations prêtées par l'Etat, qui s'établissent à 162 millions 435.254 F contre 159.889.732 F.

Le rapport de votre conseil d'administration nous a été communiqué en temps utile et les informations qui y sont données sur les comptes de votre société n'appellent aucune remarque de notre part.

Compte tenu des observations qui précèdent, il vous appartiendra, messieurs, d'approuver les comptes et le bilan au 31 décembre 1951, tels qu'ils vous sont présentés par votre conseil d'administration.

Paris, le 13 juin 1952.

Les commissaires aux comptes,
J. BOISGONTIER, L. RETAIL.

RAPPORT SPECIAL

SUR LES OPÉRATIONS PRÉVUES A L'ARTICLE 40 DE LA LOI DU 24 JUILLET 1867

Messieurs,

Conformément aux dispositions de la loi du 24 juillet 1867, nous avons l'honneur de vous rendre compte qu'un avis nous a été adressé par votre conseil d'administration relativement à l'existence de conventions de la nature de celles visées à l'article 40 de la loi précitée.

Cet avis concerne des commandes reçues en 1951, par votre société, de sociétés nationales avec lesquelles vous avez des administrateurs communs: S. N. E. C. M. A., S. N. C. A. S. E., S. N. C. A. S. O., Air France.

Les plus importantes de ces commandes portent sur la fabrication de rechanges et voilures « Vampire » pour le compte de la S. N. C. A. S. E., travaux représentant 2.100 millions de francs environ, et sur la fabrication de rechanges G. M. P., ensembles et pièces pour G. M. P. pour le compte de la S. N. E. C. M. A., travaux représentant 600 millions de francs environ.

Au cours de l'exercice 1951, votre société n'a pas passé de commandes à des sociétés nationales.

Ces opérations n'appellent de notre part aucune remarque particulière.

Paris, le 13 juin 1952.

Les commissaires aux comptes,
J. BOISGONTIER, L. RETAIL.

ANNONCES JUDICIAIRES ET LEGALES

SEQUESTRES

Par ordonnance rendue le 8 novembre 1951 par le président du tribunal civil de Sfax, l'ordonnance en date du 30 novembre 1949, plaçant sous séquestre du service de liquidation pris en la personne de son chef, la totalité des biens, droits et intérêts appartenant à la société Maison Costa Giacomo, a été rapportée.

Par ordonnance rendue le 18 juillet 1951 par le président du tribunal civil de Sfax, l'ordonnance en date du 24 mai 1949 plaçant sous le séquestre du service de liquidation pris en la personne de son chef, la totalité des biens, droits et intérêts appartenant à la société Tomaso Moro et Figli, a été rapportée.

Par ordonnance en date du 23 juin 1952, le président du tribunal civil de Saverne a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant directement, indirectement ou par personne interposée, à la dame Paulen (Julie), née Schöll, domiciliée à Waiblingen (Wurtenberg, Allemagne), consistant notamment dans sa part successorale dans la succession de Paulen (Valentin), cultivateur, décédé à Furchhausen (Bas-Rhin) le 24 juillet 1927, et a désigné l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, représentée par le directeur des domaines à Strasbourg, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance du président du tribunal civil de Sfax en date du 11 juin 1952, le service de liquidation des biens italiens en Tunisie, représenté par le chef de ce service, a été autorisé à vendre la totalité des biens indivis composant la succession de feu Piaccentino (Nicolas) et de feu Bertino (Maria), sa veuve, et ce dans les formes et conditions prévues à l'article 4 de la loi du 28 septembre 1948.

Par ordonnance rendue le 11 juin 1952 par le président du tribunal civil de Sfax:

1° Le service de liquidation des biens italiens en Tunisie, représenté par le chef de ce service, a été nommé administrateur séquestre de la totalité de l'indivision des biens composant la succession des époux Piaccentino (Nicolas) et Bertino (Maria), sa veuve;

2° Le séquestre sera maintenu sur l'objet de cette indivision jusqu'à la liquidation des droits indivis de MM. Antonio, Tomaso et Felice Piaccentino, susnommés et expulsés.

Par ordonnance en date du 12 juin 1952, le président du tribunal civil de Thionville a prononcé la mainlevée du séquestre des biens, droits et intérêts appartenant à Schulteck (Gustave), de nationalité française, ayant demeuré à Boulange, ordonnance de mise sous séquestre du 28 mars 1945.

Par ordonnance en date du 19 mai 1952, le président du tribunal civil de Thionville a prononcé la mainlevée du séquestre des biens, droits et intérêts appartenant à Fonbank (Léon), de nationalité française, ayant demeuré à Thionville; ordonnance de mise sous séquestre du 10 décembre 1946.

Par ordonnance du 27 mai 1952, le président du tribunal de première instance de Thionville a placé sous séquestre les biens, intérêts appartenant à:

Bruhl, veuve Barra (Georges), cohéritière dans la succession de Spang (Louis), née Barra (Jeanne), demeurant à Walletfangen;

Sieber (Max) et son épouse, née Werner (Rose-Anne), ayant demeuré à Florange, Grand'Rue, 115;

Dame Nicolas Jennes, née Victorine Schmitt, à Montigny (Aisne), héritière des successions Schmitt-Geisel, à Sondkeil (Moselle);

Freudensprung (Laurent), ayant demeuré à Neufchef, rue du Convoy;

Wolff (Erich), ayant demeuré à Neufchef, rue de Fontoy;

Volk (Auguste), ayant demeuré à Neufchef, rue d'Avril;

Sprenger (Otto), ayant demeuré à Neufchef, rue d'Havange;

Schwab (Eugène), ayant demeuré à Neufchef, route d'Havange;

Schneider (Hermann), ayant demeuré à Neufchef, rue du Vieux-Chemin, n° 11;

Relf (Charles), ayant demeuré à Neufchef, route d'Havange;

Nicolay (Ernest), ayant demeuré à Neufchef, rue du Vieux-Chemin.

Ordonnance du 10 juin 1952.

Ernst (Herbert), Ernst (Maria-Johanna-Alvine-Gerline-Katherine), domiciliés à Tunsdorf, héritiers de Ernst, née Haupert;

Flothow, née Kruger (Anne-Marie), ayant demeuré à Sierck-les-Bains, rue Porte-de-Trèves, n° 4;

Kiefer (Pierre), ayant demeuré à Sierck, rue Porte-de-Thionville;

Kohr (Joseph), ayant demeuré à Sierck, rue de la Gare, n° 2;

Kunze (Albert), ayant demeuré à Sierck, rue de la Gare;

Muller (Thérèse), ayant demeuré à Sierck, rue Porte-de-Trèves, 2;

Kaufmann, ayant demeuré à Sierck-les-Bains;

Lang (Jean), ayant demeuré à Sierck-les-Bains;

Kosler (Nicolas), demeurant à Bilzingen (Allemagne), propriétaire, à Launstroff;

Schmelsser (Franz), ayant demeuré à Audun-le-Tiche;

Latsch (Georges), ayant demeuré à Rettel;

Kalterherberg (Jean) et son épouse, domiciliés à Algrange, rue de Fontoy, 90;

Laux (Théodore), ayant demeuré à Thionville, rue Thirion,

tous de nationalité allemande, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département de la Moselle, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

CONFISCATIONS DE PATRIMOINES

(Loi n° 47-520 du 21 mars 1947, art. 19.)

Par jugement du tribunal militaire permanent de Paris en date du 20 mai 1952, le nommé Nedelec (Henri-Louis-Marie), fils d'Auguste et de Fouillard (Emilie), né le 3 janvier 1899 à Provins (Seine-et-Marne), ayant demeuré à Paris (15e), 33, rue des Cévennes, a été condamné, par contumace, à la confiscation de ses biens présents et à venir de quelque nature qu'ils soient pour intelligences avec l'ennemi.

Par jugement du tribunal militaire permanent de Paris en date du 20 mai 1952, le nommé Le Saout (Jean-Henri-Claude), fils de François et de Combot (Henriette), né le 25 février 1919 à Saint-Pol-de-Léon (Finistère), ayant demeuré à Saint-Pol-de-Léon (Finistère), actuellement sans domicile connu, a été condamné, par contumace, à la confiscation de ses biens présents et à venir de quelque nature qu'ils soient pour atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat.

Par jugement du tribunal militaire permanent de Paris en date du 20 mai 1952, le nommé Leubaz (Constant-Charles), fils de feu François et de Martin (Félicie), né le 29 septembre 1881, à Avenches, canton de Vaud (Suisse), sans domicile fixe, a été condamné, par contumace, à la confiscation de ses biens présents et à venir de quelque nature qu'ils soient pour espionnage.

Par jugement du tribunal militaire permanent de Paris en date du 20 mai 1952, le nommé Desenne (Paul-Laurent), fils de Ulysse-

Xavier et de Laurence Cazes, né le 15 octobre 1902 à Marseille (Bouches-du-Rhône), ayant demeuré à Paris (8e), 27, rue Marbeuf, a été condamné, par contumace, à la confiscation de ses biens présents et à venir de quelque nature qu'ils soient pour atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat.

Par jugement du tribunal militaire permanent de Paris en date du 13 mai 1952, le nommé Borelli (Jean), né le 5 octobre 1914 à Albitreccia (Corse), fils de Jean et de Pierlovisi (Marie), ayant demeuré à Paris (9e), 24, rue Fontaine, a été condamné, par contumace, à la confiscation de ses biens présents et à venir, de quelque nature qu'ils soient, pour intelligences avec l'ennemi.

Par jugement du tribunal militaire permanent de Paris en date du 13 mai 1952, le nommé Aubert (Jean-Marcel), fils de John et de Marie Gobay, né le 13 janvier 1875 à Brassus (Suisse), ayant demeuré à Paris (16e), 14, avenue Victor-Hugo, a été condamné, par contumace, à la confiscation de ses biens présents et à venir de quelque nature qu'ils soient pour intelligences avec l'ennemi.

Par jugement du tribunal militaire permanent de Paris en date du 15 mai 1952, le nommé Lecoq (Hervé-Emile-Louis), fils de Louis et de Hervé (Marie), né le 6 mai 1906, à Châteauneuf (Ille-et-Vilaine), demeurant à Armenèches (Orne), a été condamné, contradictoirement, à la confiscation de ses biens jusqu'à concurrence de 4.000 F pour atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat.

Par jugement du tribunal militaire permanent de Paris en date du 15 mai 1952, le nommé Martin (Paul-Pierre-Philibert), fils de Pierre et de Pheippes (Louise), né le 25 août 1882 à Paris (11e), demeurant à Paris (18e), 17, rue Joseph-de-Maistre, a été condamné, contradictoirement, à la confiscation de ses biens présents et à venir de quelque nature qu'ils soient pour atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat.

Par jugement du tribunal militaire permanent de Paris en date du 13 mai 1952, le nommé Delpierre (Charles-Alfred-Désiré), fils de Charles et de Vasseur (Rosalie-Désirée), né le 28 janvier 1895 à Calais (Pas-de-Calais), demeurant à Cuges-les-Pins (Bouches-du-Rhône), a été condamné, contradictoirement, à la confiscation de ses biens limitée à la somme de 1.000 F pour atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat.

Par jugement du tribunal militaire permanent de Paris en date du 13 mai 1952, le nommé Denizet (Joseph-Roger), fils d'Ernest et de Gatineau (Marthe), né le 24 novembre 1911, à Vilion-Bunch (Canada), ayant demeuré à Paris (13e), 98, rue de la Goutte-d'Or, a été condamné, par contumace, à la confiscation de ses biens présents et à venir de quelque nature qu'ils soient pour intelligences avec l'ennemi.

Par jugement du tribunal militaire permanent de Paris en date du 13 mai 1952, le nommé Vogt (Joseph-Emile-Christian), fils de François-Joseph-Xavier-Fernand et de Hederle (Marguerite-Caroline-Thérèse), né le 23 mars 1923 à Mulhouse (Haut-Rhin), ayant demeuré à Paris (16e), 61, boulevard de Beauséjour, a été condamné, par contumace, à la confiscation de ses biens présents et à venir de quelque nature qu'ils soient pour intelligences avec l'ennemi.

Par jugement du tribunal militaire permanent de Paris en date du 13 mai 1952, le nommé Laborde (Bernard-Marcel), fils de Marcel et de Job (Anna-Antoinette), né le 20 avril 1925 à Vincennes (Seine), ayant demeuré à Paris (12e), 8, rue Changarnier, a été condamné, par contumace, à la confiscation de ses biens présents et à venir de quelque nature qu'ils soient pour intelligences avec l'ennemi.

DEMANDES DE CHANGEMENT DE NOM

M. Benno-Marcel-Jacques Kuhnberg, né à Braila (Roumanie) le 6 septembre 1911, demeurant à Paris (16e), 143, rue de la Pompe, dépose une requête auprès du garde des sceaux afin de substituer à son nom patronymique celui de Monthardy ou subsidiairement celui de Montardier ou Montardin.

M. Schreiber (Georges), commerçant, demeurant à Saint-Denis (Seine), 39, rue de la République, né le 5 juillet 1908, à Paris (10e), agissant tant en son nom personnel qu'au nom de son fils mineur Robert-Edouard, né le 28 novembre 1939, à Deauville (Calvados), dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Sylvain ou subsidiairement Silvaint ou plus subsidiairement Silvant.

M. Paul Abenzimra, né le 7 décembre 1910 à Alger, demeurant à Paris, 72, boulevard Malesherbes, dépose une requête auprès du garde des sceaux afin de substituer à son nom celui de Blanchart ou Blanchar ou Blonchard, demande devant bénéficier à sa fille, Diane, née le 1er janvier 1948 à Paris.

M. Jacques-Victor Sabatlier, né le 22 mai 1888 à Paris (7e), et demeurant 66, rue La Fontaine, à Paris (16e), dépose une requête auprès du garde des sceaux afin d'ajouter à son nom celui de de Vignolle, qui est celui de sa grand'mère paternelle, et se nommer Sabattier de Vignolle.

M. Cahen (Louis-Charles), né à Metz (Moselle), le 19 janvier 1906, demeurant à Paris (16e), 14, rue du Général-Niox, dépose une requête auprès du garde des sceaux afin de substituer à son nom patronymique celui de Calien.

M. Van Cleef-Gilet (Jean-Jacques-Rosario-Dédé), né à Saint-Valery-en-Caux (Seine-Inférieure), domicilié à Paris (16e), 1, square Tolstoï, présente une requête au garde des sceaux à l'effet d'être autorisé à s'appeler désormais du seul nom de Gilet.

AVIS DIVERS

BANQUE DE MADAGASCAR ET DES COMORES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 111 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: 88, RUE DE COURCELLES, A PARIS

L. B. F.: n° 20, R. C.: Seine n° 222319 B.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Banque de Madagascar et des Comores (catégories A et B) réunie le 4 juillet 1952 au siège social, 88, rue de Courcelles, à Paris, a approuvé les comptes de l'exercice 1951.

Cet exercice a laissé un bénéfice net de 58.459.708,31 F.

L'assemblée a décidé la distribution:

Aux actions entièrement libérées (catégories A et B) et portant les nos 1 à 74000, d'un dividende brut de 110,24 F par action;

Aux actions libérées de 250 F (catégories A et B) et portant les nos 74001 à 222000, d'un dividende brut de 121,95 F par action.

Ces dividendes seront mis en payement à partir du 16 juillet 1952, sous déduction des impôts en vigueur, soit à raison de:

115 F net par titre, pour les actions nos 1 à 74000 entièrement libérées;

100 F net par titre, pour les actions nos 74001 à 222000 libérées de 250 F.

Ils seront payables aux caisses de la Banque de Madagascar et des Comores, à Paris, 88, rue de Courcelles, et à Marseille, 36, avenue du Prado; à la succursale et dans les agences de la banque à Madagascar et aux Comores, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, au Comptoir national d'escompte de Paris, à la Société générale et à la Banque d'Etat du Maroc, à Rabat.

Le mandat de M. Emile Arnoux, administrateur, a été renouvelé pour une période de cinq ans.

EMPIRE CHERIFIEN

PROTECTORAT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE AU MAROC

REGROUPEMENT DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES CHERIFIENS

Dahir du gouvernement chérifien du 12 juin 1951.
(*Bulletin officiel du protectorat* n° 2030 du 13 juillet 1951.)

Arrêté du directeur des finances du 24 mars 1952.
(*Bulletin officiel du protectorat* n° 2061 du 25 avril 1952.)

Référence à l'avis paru au Journal officiel *des 16 et 17 juin 1952.*

Les opérations de regroupement des obligations de 1.000 F nominal de l'emprunt 6 0/0 1937 commenceront le 21 juillet 1952.

Les titres au porteur d'obligations de cet emprunt devront, à partir de cette date, être présentés au regroupement coupon n° 30 attaché.

Les obligations 6 0/0 1937 cesseront de porter intérêt et ne donneront plus lieu à amortissement le 1er juillet 1952.

Les nouvelles obligations qui leur seront substituées seront amorties en 35 annuités.

L'échéance annuelle d'intérêt et d'amortissement des nouvelles obligations est fixée au 1er avril de chaque année, la première échéance venant à effet le 1er avril 1953 et la dernière le 1er avril 1987.

Les obligations anciennes pourront être présentées au regroupement, sans frais pour les porteurs, aux guichets des établissements indiqués sur l'avis paru au *Journal officiel* des 16 et 17 juin 1952.

Rectificatif. — Au lieu de: « Crédit algérien, 10, place Vendôme, Paris », lire: « Crédit algérien, 5, rue Louis-le-Grand, Paris ».

AVIS D'ADJUDICATIONS

Préfecture des Bouches-du-Rhône.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Aménagement des sorties de Marseille.

AUTOROUTE NORD (7e lot)

Raccordement de la branche de Salon aux routes nationales n° 113 et 568 au Logis-Neuf (commune des Pennes-Mirabeau.)

ADJUDICATION

A MARSEILLE,
en l'hôtel de la préfecture, le 19 juillet 1952, à dix heures,

Le 19 juillet 1952, à dix heures, il sera procédé, en séance publique, par le préfet du département des Bouches-du-Rhône, assisté des autres membres du bureau d'adjudication et en présence de l'ingénieur en chef du service ordinaire des ponts et chaussées, dans les formes réglementaires, à l'adjudication, sur soumission cachetée, des travaux de terrassement et construction d'ouvrages d'art, pour le raccordement de la branche de Salon aux routes nationales n° 113 et 568 au Logis-Neuf, commune des Pennes-Mirabeau.

L'importance approximative des travaux est évaluée à quatre-vingt-cinq millions de francs.

L'adjudication sera basée sur un détail estimatif préparé par l'administration quant aux quantités et complété par les soumissionnaires quant aux prix unitaires.

Conditions principales de l'adjudication.

I. — *Pièces à soumettre au visa.*

Les pièces qui devront, par application de l'annexe à l'article 8 *bis* du cahier des clauses et conditions générales, être soumises au visa préalable de l'ingénieur en chef devront, à peine de forclusion, être déposées dix jours au moins avant celui de l'adjudication entre les mains de M. Schuhl, ingénieur en chef, 2, rue Vallence, à Marseille.

Celui-ci les visera et les remettra au déposant contre décharge, cinq jours au moins avant celui de l'adjudication.

La note de référence figurant parmi les pièces sera complétée par l'indication précise des moyens de l'entreprise en personnel de maîtrise, personnel spécialisé et en matériel, ainsi que par l'indication du chiffre d'affaires de l'entreprise en 1949, 1950 et 1951.

II. — *Cautionnement.*

a) Le montant du cautionnement provisoire est fixé à un million de francs;

b) Le montant du cautionnement définitif est fixé au trentième du montant de la soumission, arrondi au millier de francs le plus voisin.

III. — *Communication des pièces du dossier.*

Les pièces du projet seront communiquées aux entrepreneurs tous les jours, excepté les dimanches et jours fériés:

1° Dans les bureaux de la préfecture (5e division, 1er bureau), de dix heures à douze heures et de quinze heures à dix-sept heures seule;

2° Dans les bureaux de M. Escande, ingénieur d'arrondissement, 2, rue Vallence, à Marseille, de neuf heures à douze heures et de quatorze heures à dix-huit heures.

Les entrepreneurs qui désireront acquérir un exemplaire du dossier, moyennant remboursement des frais de tirage et d'expédition, pourront en faire la demande au bureau d'études de l'arrondissement de Marseille, 2, rue Vallence, Marseille.

IV. — *Envoi des soumissions.*

Aucune soumission ne sera reçue en séance publique.

Les concurrents adresseront leurs soumissions, avec les pièces mentionnées dans l'annexe à l'article 8 *bis* du cahier des clauses et conditions générales, sous pli recommandé, à l'une des adresses suivantes:

1° Au préfet des Bouches-du-Rhône (5e division, 1er bureau);
2° A M. Schuhl, ingénieur en chef des ponts et chaussées, 2, rue Vallence, Marseille.

La soumission, accompagnée des propositions de l'entrepreneur, sera renfermée dans une enveloppe cachetée portant le nom du soumissionnaire.

Cette enveloppe et les autres pièces réglementaires seront renfermées dans une seconde enveloppe cachetée qui sera adressée à l'une des adresses indiquées ci-dessus par lettre recommandée, portant extérieurement une mention indiquant la nature du contenu et avertissant qu'elle ne doit pas être ouverte avant l'adjudication.

Le délai pour la réception des lettres recommandées expirera le dernier jour non férié précédant la veille de l'adjudication, à seize heures, terme de rigueur. Les soumissions qui parviendront postérieurement à l'expiration de ce délai ne seront pas admises.

En exécution de la loi de finances du 31 janvier 1950, les soumissions seront établies sur papier timbré et le marché enregistré aux frais de l'adjudicataire.

Marseille, le 21 juin 1952.

Pour le préfet:
Le secrétaire général délégué,
Signé: MAXIME MIGNON.

DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

Décret du 16 août 1901.

5 juin 1952. Déclaration à la préfecture de police **La Jeune Nation** transfère son siège social du 72, avenue de la Grande-Armée, à Paris, au 213, boulevard Saint-Germain, à Paris.

10 juin 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Tournon. **Moto-Sport annonéen.** But: répandre le goût des sports mécaniques par la motocyclette, le side-car et le cycle-car; en favoriser le développement sur le plan régional. Siège social: café Parisien, 21, place des Cordeliers, Annonay.

12 juin 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Arts et Couleurs du Crédit foncier de France.** But, élévation artistique par la pratique de la peinture, du dessin, des travaux d'art au moyen d'expositions, de conférences et conseils. Siège social: au siège du C. F. F., 19, rue des Capucines, Paris.

12 juin 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Chalon-sur-Saône. **Judo-Club montcellien.** But: pratique de la culture physique et du judo. Siège social: café de la Coopérative des Oiseaux, 15, rue H.-Chausson, Montceau-les-Mines.

13 juin 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Les Portes de France.** But: fournir aux usagers de la route l'accueil, les installations et le personnel qu'ils désirent rencontrer aux principaux points de passage de la frontière; faciliter leurs rapports avec les services officiels et leur apporter toute l'aide dont ils peuvent avoir besoin. Siège social: 33, avenue des Champs-Elysées, Paris.

14 juin 1952. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Oise. **Union celloise d'entr'aide.** But: aide matérielle et morale à l'enfance, à la jeunesse et aux vieillards. Siège social: allée Saint-Gilles, la Celle-Saint-Cloud.

16 juin 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Béziers. **Amicale des anciens marins d'Agde et des environs.** But: aide mutuelle aux anciens marins. Siège social: foyer agathois, place de la Marine, Agde.

16 juin 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Pontoise. **Ciné-Club Ile-de-France.** But: développement de la culture cinématographique. Siège social: sanatorium universitaire J.-Arnaud, Bouffemont.

18 juin 1952. Déclaration à la préfecture de la Creuse. **Le Foyer rural de Bourganeuf.** But: éducation, information et émancipation intellectuelle et sociale des milieux ruraux par l'organisation de conférences, l'éducation physique et sportive des jeunes, la création de bibliothèques et, en général, toutes manifestations susceptibles d'améliorer les conditions de travail de la vie agricole. Siège social: mairie de Bourganeuf.

18 juin 1952. Déclaration à la préfecture de la Charente. **Amicale des chasseurs de Couriac, Orival et Rouffiac.** But: associer les chasseurs des trois communes en un groupement indépendant. Siège social: la Joumerie, commune de Couriac.

18 juin 1952. Déclaration à la préfecture d'Angers. **Association des cours du canton du Louroux-Beconnais.** But: grouper les parents et personnes sympathisantes s'intéressant à la formation ménagère des jeunes filles du canton et des communes limitrophes et envisageant une formation professionnelle orientée vers la coupe et la couture. Siège social: mairie du Louroux-Béconnais.

18 juin 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Montmorillon. **Entente sportive la Trimouille, Lig'et et environs.** But: pratique de l'éducation physique et de tous les sports en général. Siège social: mairie de la Trimouille.

19 juin 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Association des élèves de l'école polytechnique féminine.** But: défendre les intérêts matériels et moraux des élèves. Siège social: 1, place de la Porte-Molitor, Paris.

19 juin 1952. Déclaration à la préfecture de Cahors. **Amicale laïque des écoles de Cremps.** But: regrouper les anciens élèves pour les instruire et les distraire sainement. Siège social: école de Cremps.

20 juin 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Castellane. **Syndicat d'initiative de Beauvezer.** But: développement et embellissement de la station climatique et touristique de Beauvezer. Siège social: place du Capitaine-Jean-Louis, Beauvezer.

21 juin 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Senlis. **Association des parents du jardin d'enfants.** But: défense des intérêts matériels et moraux du jardin d'enfants. Siège social: chez M. Delgove, sucrerie de Vauciennes.

21 juin 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Quentin. **Société de chasse de Bellenglise.** But: exercice en commun de la chasse; conservation et protection du gibier; répression du braconnage. Siège social: mairie de Bellenglise.

22 juin 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Lodève. **Association locale des aides familiales rurales.** But: aide à la mère de famille rurale. Siège social: Saint-André-de-Sangonis.

23 juin 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. **Amicale des commerçants de la cité Sabatier et des quartiers environnants.** But: défense des intérêts professionnels et entretien des relations amicales. Siège social: 253, rue Léopold-Dusart, Raismes.

23 juin 1952. Déclaration à la préfecture de l'Ain. **Amicale des sapeurs-pompiers de Loyes.** But: allocation pour perfectionnement et instruction des sapeurs-pompiers. Siège social: mairie de Loyes.

23 juin 1952. Déclaration à la sous-préfecture d'Avesnes. **Association des anciens élèves du collège classique de Maubeuge.** But: solidarité et éducation populaire. Siège social: collège classique, Maubeuge.

23 juin 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Marmande. **Le Messager miramontais.** But: élevage de pigeons voyageurs. Siège social: salle de la justice de paix, Miramont-de-Guyenne.

24 juin 1952. Déclaration à la préfecture de la Somme. **Amicale des anciens combattants de Cardonnette.** But: défense de leurs intérêts. Siège social: mairie de Cardonnette.

24 juin 1952. Déclaration à la préfecture de police. La Fédération nationale des aveugles civils, union des groupements d'aveugles français, change son titre, qui devient **Les Cannes blanches, fédération des aveugles civils de France et de l'Union française,** modifie ses statuts, la liste des associations adhérentes, la composition de son bureau et de son conseil d'administration. Siège social: 58, avenue Bosquet, Paris.

25 juin 1952. Déclaration à la sous-préfecture d'Yssingeaux. Société musicale **La Fraternelle** de Saint-Maurice-de-Lignon. But: faire de l'éducation musicale populaire, prêter son concours aux fêtes organisées dans la commune, participer aux festivals et concours. Siège social: salle de la mairie, à Saint-Maurice-de-Lignon.

25 juin 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Soissons. Société artistique **L'Equipe.** But: société mixte d'amateurs qui a pour but l'étude et l'exécution d'œuvres théâtrales et musicales. Siège social: centre d'apprentissage, 82, avenue de Reims, à Soissons.

25 juin 1952. Déclaration à la préfecture de Montauban. **Union des familles nombreuses et des jeunes foyers de Lafrançaise et cantons de Tarn-et-Garonne.** But: assurer la défense des intérêts généraux des familles. Siège social: rue Louis-Pernon, à Lafrançaise.

25 juin 1952. Déclaration à la préfecture des Côtes-du-Nord. **Association d'éducation populaire de Pordic.** But: fonctionnement matériel des écoles privées et tout ce qui les concerne. Siège social: école privée de garçons de Pordic.

25 juin 1952. Déclaration à la préfecture de Marseille. **Fédération nationale des combattants de moins de vingt ans** [section des Bouches-du-Rhône]. But: maintenir entre les membres le lien fraternel qui les a unis pendant les guerres de 1914-1918 et 1939-1945. Siège social: brasserie des Danaïdes, 8 et 10, square Stalingrad, Marseille.

25 juin 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Groupe des supporters du Gym.** But: aider à l'éducation populaire de la société de gymnastique La Patriote de Croix. Siège social: rue Eugène-Guillaume, à Croix.

26 juin 1952. Déclaration à la préfecture de Privas. **Association patronale interprofessionnelle de Vals-les-Bains et Labégude pour les services médicaux du travail.** But: coordonner l'activité des entreprises et employeurs pour l'application de la loi du 11 octobre 1946 sur les services médicaux du travail. Siège social: montée Béatrix, à Vals-les-Bains.

26 juin 1952. Déclaration à la préfecture du Puy-de-Dôme. **Comité du centre de la fédération française bouliste du jeu provençal et pétanque.** But: diffusion et direction du sport bouliste du jeu provençal et pétanque; grouper toutes les associations de la région du centre jouant avec la petite boule. Siège social: bar Eldorado, place Chapelle-de-Jaude, Clermont-Ferrand.

26 juin 1952. Déclaration à la préfecture des Pyrénées-Orientales. **Centre roussillonnais de propagande et d'action contre le taudis (P. A. C. T.).** But: dépistage de logements insalubres; amélioration des logements. Siège social: 11, rue Castillet, Perpignan.

26 juin 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Châteaubriant. **La Saint-Hubert,** société de chasse d'Issé. But: mettre les terrains de chasse à la disposition des membres de la société; favoriser la reproduction et l'élevage du gibier. Siège social: au domicile du président, M. Louis Aulnette, à Issé.

26 juin 1952. Déclaration à la sous-préfecture d'Oloron. **Amicale des anciens élèves de l'institution Saint-François de Mauléon.** But: grouper les anciens élèves et apporter une aide matérielle et morale à l'association. Siège social: 1, rue de Belzunce, Mauléon.

27 juin 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Automobile-Club médical de France.** But: informer le corps médical de tous les problèmes touchant à l'auto et promouvoir le sport automobile. Siège social: 27, rue Guénégaud, Paris.

27 juin 1952. Déclaration à la préfecture des Hautes-Alpes. **Amicale laïque de Réallon.** But: diffuser la pensée laïque et prolonger l'œuvre éducative de l'école. Siège social: école de Réallon.

27 juin 1952. Déclaration à la préfecture du Rhône. **La Famille scolaire de l'école publique de garçons,** 31, avenue du Château. But: réunir les fonds permettant l'extension de la bibliothèque existant du musée scientifique; organisation de cours éducatifs complémentaires de l'école et de toutes activités culturelles postscolaires. Siège social: 31, avenue du Château, Lyon.

27 juin 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Bagnères. **Association des parents d'élèves de l'école libre de l'orphelinat d'Aneres.** But: représentation des parents auprès des pouvoirs publics et des maîtres. Siège social: école privée de filles, orphelinat d'Anères.

27 juin 1952. Déclaration à la sous-préfecture d'Alès. **Boule heureuse.** But: favoriser et améliorer le sport boules à Molières et ses environs; maintenir un lien de camaraderie entre tous les joueurs. Siège social: bar Tout Va Bien, 20, rue de la République, Molières-sur-Cèze.

27 juin 1952. Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Roch.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; toutes activités susceptibles d'apporter un soutien moral et matériel à l'école, aux familles et aux maîtres; entente avec toutes associations semblables. Siège social: 23, place Saint-Roch, Menton.

27 juin 1952. Déclaration à la préfecture d'Orléans. **Association d'éducation populaire de l'école libre de la Bretauche (A. E. P.).** Intergérance de l'école et de son internat; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école libre de la Bretauche, à Checy.

28 juin 1952. Déclaration à la préfecture de police. Le **Parti communiste internationaliste,** section française de la IVe internationale, modifie la composition de son bureau et transfère son siège social du 9 *bis*, rue d'Alésia, Paris, au 10, rue de Lancry, Paris.

28 juin 1952. Déclaration à la préfecture de l'Aube. Société de musique **L'Espérance** de Coussegrey. But: enseignement public et gratuit, individuel et collectif de la musique; organisation de concerts, spectacles, bals, kermesses. Siège social: Coussegrey.

28 juin 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Châteaudun. **Amicale des élèves, anciens élèves, parents d'élèves et amis de l'école publique de Bullainville.** But: éducation populaire de ses membres par conférences, lectures, excursions et éducation physique; entretenir et encourager les liens d'amitié unissant les élèves, anciens élèves et amis de l'école publique. Siège social: école de Bullainville.

28 juin 1952. Déclaration à la préfecture de la Lozère. **Abri familial.** But: aide aux parents pour la garde de leurs enfants. Siège social: rue du Pont-Notre-Dame, Mende.

30 juin 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Pontoise. **Comité permanent pour la défense de l'air pur.** But: sauvegarde de la quiétude, de la sécurité et de la salubrité dans la commune de Beauchamp. Siège social: 7, rond-point de la Chasse, Beauchamp.

30 juin 1952. Déclaration à la préfecture des Ardennes. **Association amicale boules C. F. M.** But: développer le sport des boules et resserrer les liens d'amitié entre les ouvriers de la compagnie. Siège social: usine de la Compagnie française des métaux, Givet.

30 juin 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Reims. L'Amicale sportive municipale prend la dénomination suivante: **Amicale sportive des personnels municipaux et hospitaliers de Reims** et modifie ses statuts. Siège social: hôtel de ville de Reims.

30 juin 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Châteaubriant. **La Paternelle.** But: fondation, entretien et développement des œuvre d'éducation et d'enseignement libre et des œuvres postscolaires. Siège social: cure de Saint-Emilien, section de Blain.

ASSOCIATIONS ETRANGERES

(Décret du 16 août 1901, décret-loi du 12 avril 1939.)

5 juin 1952. Arrêté du ministre de l'intérieur. (Autorisation enregistrée à la préfecture de Saint-Denis [Réunion] le 17 juin 1952.) **Association des parents d'élèves de l'école libre Hua Minh.** But: rechercher et discuter en commun toutes les améliorations désirables dans l'intérêt matériel, intellectuel et moral des élèves; et poursuivre la réalisation par tous moyens en son pouvoir; collaborer à la prospérité de l'école et, d'une façon générale, remplir les buts qui lui seraient assignés par la loi. Siège social: école Hua Minh Hok Kao, rue du Général-Leclerc, Saint-Denis.

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.